

RAPPORT DE GESTION 2019



RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ AU CONSEIL COMMUNAL SUR LA GESTION DURANT L'ANNÉE 2019

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément aux articles 4 et 93c de la Loi du 28 février 1956 sur les communes et à l'article 101 du Règlement du Conseil communal du 23 juin 2014, la Municipalité a l'honneur de vous soumettre ci-après son rapport de gestion pour l'année 2019.

Les conclusions destinées à l'approbation formelle de la gestion 2019 figurent à la fin du Rapport traitant des comptes communaux.

Les chiffres concernant les dépenses et les recettes publiés dans ce rapport de gestion sont ceux connus à fin janvier 2020. Ils peuvent donc différer de ceux des comptes publiés en juin 2020.

Les organigrammes présentent l'organisation des services au 31 décembre 2019.

Table des matières

Liste des abréviations	5
Conseil communal	7
Municipalité	19
Administration générale et relations extérieures	23
Architecture et bâtiments	41
Culture	51
Enfance, logement et cohésion sociale	65
Espaces verts et forêts	79
Finances	89
Informatique et population	95
– Contrôle des habitants	103
Ressources et relations humaines	109
Services industriels	121
Sports, manifestations et maintenance	145
Travaux, environnement et mobilité	155
Urbanisme	173
Associations intercommunales	181
– Service de Défense Incendie et Secours	182
– Police Nyon Région	184
– Région de Nyon	189

LISTE DES ABRÉVIATIONS

Index

AB : service Architecture et bâtiments	LPPPL : Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif
ACCES : Actions culturelles contre les exclusions et les ségrégations	LVLene : Loi vaudoise sur l'énergie
AID : Agent en information documentaire	MEP : Mandats d'étude parallèles
AJ : Affaires juridiques	MSST : Mesures de santé et de sécurité au travail
AMN : Association des amis des musées de Nyon	NRT : Nyon Région Tourisme
APEMS : Accueil pour enfants en milieu scolaire	NRTV : Nyon Région Télévision
ARAS : Association régionale pour l'action sociale du district de Nyon	OFCO : Office de la consommation de l'Etat de Vaud
AVE : Association vaudoise des écrivains	OFEN : Office fédéral de l'énergie
BA : Bibliothèque – section adultes	OGOM : Ordonnance sur la garantie d'origine et le marquage de l'électricité
BJ : Bibliothèque – section jeunesse	OIBT : Ordonnance sur les installations à basse tension
CA : Contrôle des habitants	PDL : Plan directeur localisé
CAU : Commission permanente d'architecture et d'urbanisme	PNR : Police Nyon région
CC : Conseil communal	PPA : Plan partiel d'affectation
CDAP : Cour de droit administratif et public	PPLS : Psychologues, psychomotriciens et logopédistes en milieu scolaire
CDL : Centre de documentation du Léman	PQ : Plan de quartier
CGN : Compagnie générale de navigation	RCP : Regroupement dans le cadre de la consommation propre
CoCEn : Conception cantonale de l'énergie	RIE III : Réforme sur les impôts des entreprises
CULT : Service de la culture	RRH : Service des ressources et relations humaines
DDP : Droit distinct et permanent	RTS : Radio Télévision Suisse
DIREN : Direction de l'énergie de l'Etat de Vaud	SAG : Service de l'administration générale et des relations extérieures
ECA : Établissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels	SDIS : Service de défense incendie et secours Nyon-Dôle
ECAL : École cantonale d'art de Lausanne	SELOC : Service de l'enfance, du logement et de la cohésion sociale
EDD : Énergie et développement durable	SIA : Société suisse des ingénieurs et des architectes
EERV : Église évangélique réformée vaudoise	SIC : Société industrielle et commerciale de Nyon et environs
EMN : École de musique de Nyon	SIECGE : Service intercommunal des eaux de Chésereux-Grens-Eysins
EPCN : École professionnelle commerciale de Nyon	SIN : Services industriels de Nyon
EPT : Équivalent plein temps	SMM : Sports, manifestations et maintenance
ESP : Eau sous pression	TEM : Service Travaux, environnement et mobilité
EVF : Service des espaces verts et forêts	TRN : Têlêréseau de la Région Nyonnaise SA
FAC : Fondation pour les arts et la culture	UAPE : Unité d'accueil pour écoliers
FAJE : Fondation pour l'accueil de jour des enfants	UPIAV : Union patronale des ingénieurs et architectes vaudois
FEDEVACO : Fédération vaudoise de coopération	URB : Service de l'urbanisme
FIFAN : Festival international du film d'archéologie de Nyon	
FIN : Service des finances	
FVE : Fédération vaudoise des entrepreneurs	
GNC : Gaz naturel carburant	
GRD : Gestionnaire de réseau de distribution	
GRH : Gestion des ressources humaines	
HEG : Haute école de gestion Genève	
HES-SO EESP : Haute école spécialisée de Suisse occidentale	
INF : Service informatique et population	
LApEI : Loi sur l'approvisionnement en électricité	
LDCV : Loi sur le droit de cité vaudois	
LEne : Loi fédérale sur l'énergie	
LN : Lois sur la nationalité	

CONSEIL COMMUNAL

Mme Véronique Bürki Présidente jusqu'au 30 juin 2019

M. Blaise E. Rochat Président depuis le 1^{er} juillet 2019

Mme Nathalie Vuille Secrétaire

M. Olivier Monge Secrétaire suppléant

ACTIVITÉS

Le Conseil communal, organe délibérant de la Ville, s'est réuni à neuf reprises en 2019. Il est formé de cent Conseillers communaux élus pour cinq ans, issus de six partis. Il étudie les préavis et rapports déposés par la Municipalité (quarante en 2019 contre cinquante-sept en 2018). Ces documents sont ensuite traités par une commission qui rédige un rapport concluant à l'acceptation ou au refus de la proposition municipale, ou proposant des amendements. Un rapport de minorité peut également être rédigé, les deux rapports sont ensuite opposés en plénum.

Le Bureau du Conseil est élu pour une année législative, soit du 1^{er} juillet au 30 juin de l'année suivante. Il est chargé de préparer les séances dix jours avant la date

du Conseil et établit l'ordre du jour, d'entente avec la Municipalité. Il enregistre également, via son secrétariat, les mutations, qui ont été nombreuses durant l'année écoulée. A fin 2019, 40% du Conseil communal a changé depuis le début de la législature.

Cette année, le Bureau, responsable des dépouillements des votations et élections, a également eu la charge du dépouillement des élections fédérales d'octobre. A cet effet, pas moins de cent électeurs et électrices ont été convoqués pour exercer leur devoir citoyen et dépouiller les bulletins. Grâce à la collaboration de membres du Conseil communal et du Service de l'administration générale et des relations extérieures (SAG), les opérations ont pu se dérouler dans des conditions optimales.

COMPOSITION

Répartition des sièges pour la législature 2016 - 2021

– PLR, Les Libéraux-Radicaux (PLR)	26
– Parti socialiste (SOC)	25
– Les Verts	16
– Parti indépendant nyonnais (PIN)	15
– Union démocratique du centre (UDC)	13
– Vert'libéraux (VL)	5

Mutations

- Janvier: démissions de M. Luciano De Garrini, PLR, remplacé par M. John Santantoniou, et de Mme Josette Gaille, PLR, remplacée par M. Michael Sauerlaender
- Mars: assermentation de Mme Rachel Cavargna-Debluë, PLR
- Juin: démissions de M. Frédéric Tschuy, SOC, et de M. Yvan Rytz, Les Verts
- Septembre: démissions de Mme Stéphanie Sahli, PLR, remplacée par Mme Caroline Bordier, de Mme Paola

- Moehli, PLR, et de M. Thierry Campiche, PLR. Assermentation de Mme Monique Chevally Piguët, SOC
- Octobre: décès de M. André Cattin, UDC, remplacé par M. Raphaël Wiesner
- Novembre: assermentations de M. Romain Bajulaz, Les Verts et de M. Olivier Riesen, PLR. Démissions de M. Laurent Miéville, VL, remplacé par Mme Taïna Pieren, de M. Olivier Tripet, VL, remplacé par M. Fabrice Baertschi, de M. Bastien Clerc, PLR, remplacé par Mme Cinzia Immink, de M. Pierre-Alain Couvreur de Deckersberg, PLR, remplacé par Mme Véronique Olsen
- Décembre: démissions de Mme Amparo Lazcani, PLR, remplacée par Mme Eleonora Magni, de M. Xavier Paredes, PLR, remplacé par M. Daniel Moreira et de Mme Liridona Avdiu Halimi, SOC

COMMISSIONS PERMANENTES

Etat au 31.12.2019

Commission des finances

- Girard Pierre, PIN, Président jusqu'au 30 juin 2019
- Besse Chloé, SOC, Présidente du 1^{er} juillet au 9 décembre 2019
- Baertschi Fabrice, VL, depuis le 11 novembre 2019
- Clerc Bastien, PLR, jusqu'au 11 novembre 2019
- Colomb Jacky, PIN
- De Garrini Luciano, PLR, jusqu'au 28 janvier 2019
- Félix Yves, SOC
- Limborg Géraldine, Les Verts
- Miéville Laurent, VL, jusqu'au 11 novembre 2019

- Monge Olivier, PLR
- Montecchio Chiara, SOC
- Nicole Willy, UDC
- Nilsson Hans Rasmus, UDC
- Riesen Olivier, PLR, depuis le 11 novembre 2019
- Rytz Yvan, Les Verts, jusqu'au 24 juin 2019
- Santantoniou John, PLR, dès le 28 janvier 2019
- Tschuy Frédéric, SOC, jusqu'au 1^{er} avril 2019
- Vuadens Sacha, SOC, depuis le 1^{er} avril 2019
- Wahlen Pierre, Les Verts, depuis le 7 octobre 2019

Commission de gestion

- Sahli Stéphanie, PLR, Présidente jusqu'au 30 juin 2019
- Gauthier-Jaques Yves, PLR, Président depuis le 1^{er} juillet 2019
- Allamand Victor, PIN
- Annen Valérie, PIN
- Bieler Eric, PLR, jusqu'au 2 septembre 2019
- Bordier Caroline, PLR, depuis le 2 septembre 2019
- Bürki Véronique, PLR, depuis le 2 septembre 2019
- Hegetschweiler Aurélie, SOC
- Jackson Brian, PLR
- Mausner Léger Valérie, Les Verts
- Pieren Taïna, VL, depuis le 11 novembre 2019
- Ramel lone, SOC, depuis le 2 septembre 2019
- RoCHAT Vadim, Les Verts
- Schwerzmann Danièle, SOC
- Tripet Olivier, VL, jusqu'au 11 novembre 2019
- Urfer Julien, SOC, jusqu'au 2 septembre 2019
- Weaver David, UDC
- Weaver Mark, UDC

Commission de recours en matière de taxes et d'impôts

- Carrard Raymond, Les Verts, Président
- Baertschi Fabrice, VL, depuis le 11 novembre 2019
- Enggist Béatrice, UDC
- Farine Claude, SOC
- Girard Pierre, PIN
- Hainard Jean-Michel, PLR
- Lopez-Martinez Juan, SOC, depuis le 2 septembre 2019
- Miéville Laurent, VL, jusqu'au 11 novembre 2019
- Perrin Christian, PLR
- Tschuy Frédéric, SOC, jusqu'au 13 mai 2019

Commission des pétitions

- Karlen Dominique, SOC, 1^{er} nommé
- Carenza Marco, UDC
- Girard Sven, PIN
- Miéville-Blondel Michèle, VL
- Monge Olivier, PLR
- Montecchio Chiara, SOC
- Patelli Pierre, Les Verts
- Perrin Christian, PLR

Conseil intercommunal de l'association de communes Police de la région de Nyon

- De Perrot Léon, SOC, depuis le 13 mai 2019
- Favre Suzanne, PLR
- Girard Sven, PIN
- Hainard Jean-Michel, PLR
- Kaspar Alexandre, Les Verts
- Miéville-Blondel Michèle, VL
- Patelli Pierre, Les Verts
- Ramel lone, SOC
- Soldini Sacha, UDC
- Tschuy Frédéric, SOC, jusqu'au 13 mai 2019

- Vioget Karadag Corinne, SOC
- Vuagniaux Christine, PLR
- Vuille Jean-Pierre, PIN

Commission permanente aux affaires régionales

- Jenefsky Robert, PIN, représentant les VL et Président jusqu'au 5 décembre 2019
- Wahlen Pierre, Les Verts, Président depuis le 5 décembre 2019
- Farine Claude, SOC, secrétaire
- Cattin André, UDC jusqu'au 2 septembre 2019
- Couvreur de Deckersberg Pierre-Alain, PLR, jusqu'au 11 novembre 2019
- Démétriadès Alexandre, SOC
- Glasson Philippe, PLR
- Hanhart Jacques, PIN
- Moreira Daniel, PLR, depuis le 9 décembre 2019
- Udasse Christian, UDC, depuis le 7 octobre 2019

Délégués et Suppléants au Conseil intercommunal de Région de Nyon

- Buchs Patrick, VL, Suppléant
- Cattin André, UDC, Délégué jusqu'au 2 septembre 2019
- Couvreur de Deckersberg Pierre-Alain, PLR, Délégué, jusqu'au 11 novembre 2019
- Démétriadès Alexandre, SOC, Suppléant
- Farine Claude, SOC, Délégué
- Glasson Philippe, PLR, Suppléant
- Hanhart Jacques, PIN, Délégué
- Jenefsky Robert, PIN, Délégué représentant les VL
- Kornaros Christos, Les Verts, Suppléant
- Macpherson Niall, PIN, Suppléant
- Moreira Daniel, PLR, Délégué, depuis le 9 décembre 2019
- Perret Philippe-Jean, UDC, Suppléant depuis le 11 novembre 2019
- Udasse Christian, UDC, Suppléant jusqu'au 7 octobre 2019 puis Délégué
- Wahlen Pierre, Les Verts, Délégué

Commission permanente d'architecture et d'urbanisme

- Leuzinger Yves, Les Verts, Président
- Couvreur de Deckersberg Pierre-Alain, PLR, du 24 juin au 11 novembre 2019
- Buchs Patrick, VL
- Campiche Thierry, PLR, jusqu'au 2 septembre 2019
- Darbre Gubbins Florence, PLR, jusqu'au 24 juin
- Glasson Philippe, PLR, depuis le 2 septembre 2019
- Graf Edyta, UDC
- Hanhart Jacques, PIN
- Héritier Fabien, SOC
- Immink Cinzia, PLR, depuis 11 novembre 2019
- Stalder Olivier, SOC

PRÉAVIS ET RAPPORTS DÉPOSÉS OU APPROUVÉS EN 2019

M. le Syndic Daniel Rossellat

N°	Libellé	Dépôt	Approb.
126	Réponse au Postulat de M. le Conseiller communal Yvan Rytz «Nyon, un futur pôle pour les cleantechs?»	3.09.18	4.03.19
135	Nouveau Règlement communal sur les jours et heures d'ouverture et de fermeture des commerces en ville de Nyon	12.11.18	1.04.19
143	Réponse au Postulat de M. le Conseiller communal Patrick Buchs «Pour que la Ville de Nyon participe à l'accueil des marcheurs de la Jai Jagat 2020»	28.01.19	1.04.19
149	Réponse au Postulat de MM. les Conseillers communaux Pierre Wahlen et Sacha Vuadens «Pour une structure des Services industriels adaptée à une stratégie et des objectifs ambitieux»	4.03.19	2.09.19
153	Refonte de nyon.ch – Demande de crédit de CHF 136'000.— TTC	1.04.19	11.11.19
156	Révision du Règlement de la Municipalité – Délégations de compétences – Cadeaux, invitations, voyages et frais professionnels – Marchés publics	13.05.19	Communication
163	Réponse au Postulat de Mme la Conseillère communale Aurélie Hegetschweiler «Arrêtez de nous faire marché!»	24.06.19	7.10.19
164	Bilan de Nyon Région Télévision (NRTV) 2015-2019	24.06.19	Communication
165	Demande de crédit de CHF 50'000.— pour la participation de Nyon à la création d'un pôle média à Gland et de nouvelles infrastructures de production pour Nyon Région Télévision (NRTV)	24.06.19	2.09.19
183	Réponse au Postulat de M. le Conseiller communal Patrick Buchs «Pour la création des ACC (Artisans de Champ-Colin)»	9.12.19	

M. le Municipal Claude Uldry

N°	Libellé	Dépôt	Approb.
138	Rapport intermédiaire – Etat d'avancement du préavis N° 199/2011 : «Optimisation énergétique des bâtiments communaux»	12.11.18	13.05.19
140	Crédits supplémentaires 2 ^e série au budget 2018 – Demande de crédits supplémentaires de CHF 491'682.— au budget 2018, compensés à hauteur de CHF 316'882.—, soit un montant net de CHF 174'800.—	10.12.18	28.01.19
157	Réponse au Postulat de Mme la Conseillère communale Aurélie Hegetschweiler «La plage de Nyon prend l'eau!»	13.05.19	24.06.19
158	Comptes communaux et gestion de l'exercice 2018	13.05.19	24.06.19
161	Réponse au Postulat de M. le Conseiller communal David Saugy et la commission 101 au sujet des ambulances	24.06.19	
166	Arrêté d'imposition pour l'année 2020	2.09.19	7.10.19
173	Crédits supplémentaires 1 ^{re} série au budget 2019 – Demande de crédits supplémentaires pour un montant total de CHF 223'359.— au budget 2019, compensés à hauteur de CHF 199'359.—, soit un montant net de CHF 24'000.—	2.09.19	7.10.19
176	Piscine de Colovray, couverture nocturne des bassins – Demande d'un crédit de CHF 687'000.— TTC	7.10.19	

180	Budget 2020 – Budget de fonctionnement – Crédits d’extensions des Services industriels – Plan des investissements 2020 – 2024	11.11.19	9.12.19
182	Crédits supplémentaires 2 ^e série au budget 2019 – Demande de crédits supplémentaires pour un montant total de CHF 1'314'200.— au budget 2019, compensés à hauteur de CHF 1'230'900.—, soit un montant net de CHF 83'300.—	9.12.19	

Mme la Municipale Fabienne Freymond Cantone

N°	Libellé	Dépôt	Approb.
130	Nouveau Règlement communal sur la protection des arbres	1.10.18	13.05.19
136	Réponse au Postulat de M. le Conseiller communal Yves Gauthier-Jaques et consorts « Mise au concours de la direction et de la gestion de l'Usine à Gaz »	12.11.18	1.04.19
169	Réponse au Postulat de M. le Conseiller communal Pierre Wahlen « Pour l'avenir de l'Elastique citrique »	2.09.19	7.10.19
179	Remplacement du système de gestion informatisée des serres – Demande de crédit de réalisation de CHF 74'300.— TTC	11.11.19	

Mme la Municipale Stéphanie Schmutz

N°	Libellé	Dépôt	Approb.
123	Objectif logement – 2 ^e étape – Programme de cinq actions – Demande de crédit de CHF 125'000.— pour la création d'un poste de Délégué au logement à 100%	3.09.18	11.11.19
155	Réponse au Postulat de M. Gauthier-Jaques – CMS (centre médicaux-sociaux) et soins à domicile dans les communes: un bilan pour mieux comprendre les enjeux	1.04.19	7.10.19
170	Règlement communal relatif aux conditions d'occupation des logements bénéficiant d'une aide à la pierre et des logements à loyers abordables	2.09.19	
171	Financement des activités scolaires obligatoires hors des bâtiments scolaires	2.09.19	7.10.19

M. le Municipal Maurice Gay

N°	Libellé	Dépôt	Approb.
129	Réponse au Postulat de M. le Conseiller communal Fabien Héritier, daté du 9 août 2017, « L'amélioration et la sécurisation de l'espace public du secteur Gare Nord »	1.10.18	Refusé le 4.03.19
137	Réponse au Postulat de M. le Conseiller communal Sacha Vuadens « Pour un parc informatique économique et durable. »	12.11.18	1.04.19
141	Approbation du Plan d'affectation La Suetzaz	10.12.18	1.04.19
144	Gestion des temps de travail – Demande d'un crédit d'investissement de CHF 211'800.—	28.01.19	1.04.19
145	Plan lumière – Demande d'un crédit d'étude de CHF 85'000.—	28.01.19	13.05.19
146	Radiation complète et partielle de plusieurs plans d'alignement	4.03.19	24.06.19

148	Réponse au Postulat de M. le Conseiller communal Sacha Soldini « Un mini-golf urbain à Nyon pour favoriser la boucle des adresses »	4.03.19	Refusé le 7.10.19
151	Réponse au Postulat de Mme la Conseillère communale Chloé Besse « Femmes en marche, un autre regard sur l'espace urbain »	4.03.19	13.05.19
159	Mise à jour Windows 10 – Demande de crédit de CHF 714'306.— TTC	13.05.19	2.09.19
162	Réponse au Postulat de Mme la Conseillère communale Aurélie Hegetschweiler au sujet de l'optimisation des espaces ludiques communaux	24.06.19	7.10.19
167	Adoption du Plan d'affectation « Champ-Colin – zone d'activités »	2.09.19	
168	Extension du géoportail pour le district de Nyon: engagement d'un EPT à 80% entièrement financé par les cotisations des partenaires	2.09.19	11.11.19
178	Plan de continuité informatique – Demande d'un crédit de CHF 350'300.—	11.11.19	

Mme la Municipale Roxane Faraut Linares

N°	Libellé	Dépôt	Approb.
105	Demande de crédits de réalisation d'entretien constructif: réseau routier CHF 435'000.— TTC; parkings CHF 120'000.— TTC; réseau d'assainissement CHF 333'000.— HT	28.05.18	Partielle le 1.04.19
119	Réponse au Postulat de M. le Conseiller communal Raymond Carrard « Ordures ménagères: une économie conséquente à réaliser »	25.06.18	4.03.19
120	Réponse au Postulat de M. le Conseiller communal Yves Gauthier-Jaques et consorts « Pour un développement du réseau des caméras de surveillance à Nyon »	25.06.18	1.04.19
131	Réponse au Postulat de M. le Conseiller communal Philippe Kuratle « Pour une extension de la zone piétonne du centre de Nyon »	1.10.18	Refusé le 4.03.19
134	Règlement communal interdisant l'apposition de graffitis et tags sur les propriétés	12.11.18	Refusé le 2.09.19
142	Réponse au postulat de Mme la Conseillère communale Suzanne Favre et consorts du 30 octobre 2017 « Encourageons une mobilité moins polluante »	10.12.18	13.05.19
147	Chemin du Couchant et chemin des Saules – Réaménagement – Levée des oppositions	4.03.19	13.05.19
150	Réponse à la motion de Mmes les Conseillères communales Jessica Jaccoud et Aurélie Hegetschweiler « Pour une station en libre-service à proximité des P+R Petite Prairie et Gravette »	4.03.19	24.06.19
154	Grand Genève – Projet d'agglomération de 2 ^e génération – Elargissement du sentier du Cossy. Demande de crédits de réalisation pour: Travaux d'aménagements CHF 1'311'000.— TTC – Installation de vidéosurveillance CHF 82'900.— TTC – Travaux des SIN CHF 53'800.— HT – Art intégré CHF 59500.— TTC	1.04.19	24.06.19
160	Chemin de la Redoute: réaménagement – Pont de la Redoute : reconstruction – Demande de crédits destinés aux travaux d'aménagements routier, paysager et pour piétons et cyclistes: CHF 2'932'000.— TTC – Travaux d'infrastructure des Services industriels: CHF 469'000.— HT – Levée de l'opposition	24.06.19	
172	Transport public – Ligne urbaine 10.805 – Demande d'un crédit supplémentaire de CHF 368'941.— HT au budget 2019 pour la participation de Nyon au financement de la ligne urbaine 10.805.	2.09.19	
174	Réponse au Postulat de M. le Conseiller communal Raymond Carrard « Peut-on encore entretenir une police régionale ? »	2.09.19	

177	Chemin des Cottages : aménagement de la chaussée, prolongation du trottoir et remplacement de l'éclairage public – Demande de crédit destiné aux travaux de génie civil CHF 106'000.— TTC et aux travaux des Services industriels CHF 38'500.— HT	11.11.19
181	Grand Genève – Projet d'agglomération de 2 ^e génération – Réaménagement RCI (tronçons Bois-Bougy – Clémenty et chemin du Vallon – Banderolle) – Demande de crédit de CHF 221'000.— TTC pour honoraires et frais d'études	9.12.19

M. le Municipal Vincent Hacker

N°	Libellé	Dépôt	Approb.
133	Projets RH importants et urgents, besoins en ressources humaines afin de les réaliser; demande d'un crédit de CHF 145'000.— pour le financement d'un EPT (poste fixe); demande d'un crédit de CHF 82'000.— pour le financement de 0.6 EPT (poste auxiliaire) pour l'exercice 2019	1.10.18	Refusé le 4.03.19
152	Remplacement et renforcement des réseaux de distribution d'eau et de gaz naturel dans le cadre de la réfection complète de la chaussée de la route de l'Etraz sur la commune de Prangins – Demande de crédit de CHF 1'868'000.— (HT)	4.03.19	1.04.19
175	Plans de quartier 2 et 3 de la Petite Prairie – Demande d'un crédit supplémentaire de CHF 978'365.— (HT) sur le Préavis N° 52/2003 concernant la mise en place des infrastructures des Services industriels	7.10.19	

MOTIONS

Motionnaire(s)	Libellé	Dépôt	Service(s) impliqué(s) - Remarques
J. Jaccoud	«Pour une station de vélos en libre-service à proximité des P+R Petite-Prairie et Gravette»	18.05.15	TEM + Conseil régional Rapport N° 150
P. Wahlen	«Pour une révision des taxes et émoluments liés à la construction»	23.04.18	URB
C. Besse	«Pour une meilleure conciliation entre travail et vie de famille»	4.03.19	Transformée en postulat le 2.9.19 RRH
S. Vuadens	«A pied de la Morâche à la Grand-Rue»	4.03.19	URB
L. Miéville	Pour des mesures permettant aux taxis 100% électriques d'emprunter les lignes de bus sur le territoire communal	13.05.19	Transformé en postulat le 7.10.19 TEM
P. Wahlen	Pour une ville adaptée aux enjeux d'aujourd'hui et de demain	13.05.19	URB
F. Héritier	Gare Nord	7.10.19	URB

POSTULATS

Postulant-e(s)	Libellé	Dépôt	Service(s) impliqué(s) - Remarques
C. Besse	« Femmes en marche: un autre regard sur l'espace urbain »	26.03.18	URB Rapport N° 151
R. Carrard	« Peut-on encore entretenir une Police régionale ? »	26.03.18	PNR Rapport N° 174
S. Soldini	« Un mini-golf urbain à Nyon pour favoriser la boucle des adresses »	23.04.18	URB Rapport N° 148
P. Buchs	« Pour la création des ACC (Artisans de Champ-Colin) »	28.05.18	SAG Rapport N° 183
P. Buchs	« Pour que la Ville de Nyon participe à l'accueil des marcheurs de la Jai Jagat 2020 »	28.05.18	SAG Rapport N° 143
A. Hegetschweiler	« Optimisation des espaces ludiques communaux. »	28.05.18	URB Rapport N° 162
P. Wahlen et S. Vuadens	« Pour une structure des Services Industriels adaptée à une stratégie et des objectifs ambitieux »	25.06.18	SIN Rapport N° 149
Y. Gauthier-Jaques	« CMS (centres médicaux-sociaux) et soins à domicile dans les communes: un bilan pour mieux comprendre les enjeux »	3.09.18	SELOC Rapport N° 155
A. Hegetschweiler	« La plage de Nyon prend l'eau ! »	12.11.18	AB Rapport N° 157
P. Wahlen	« Pour l'avenir de l'Elastique Citrique »	12.11.18	CULT Rapport N° 169
D. Saugy	Au sujet des ambulances	10.12.18	AB Rapport N° 161
A. Hegetschweiler	« Arrêtez de nous faire marché ! »	10.12.18	SAG Rapport N° 163
L. de Garrini et consorts	Postulat du PLR pour que la Ville de Nyon mette en place des conditions-cadre pour une électromobilité ambitieuse.	28.01.19	TEM
L. de Perrot	Pour une consultation des jeunes sur les objets de votations	4.03.19	SELOC
Y. Gauthier-Jaques	« Pour une administration communale moderne, flexible et attractive »	7.10.19	RRH
Y. Gauthier-Jaques	« Hydrogène une solution d'avenir ? »	7.10.19	SIN/EDD
A. Démétriadès	« Pour une animation de la place des Marronniers en été »	11.11.19	SMM
C. Farine et P. Buchs	« Amélioration énergétique des bâtiments à Nyon: La Municipalité doit lancer un plan de bataille »	11.11.19	AB/EDD
A. Hegetschweiler Y. Gauthier-Jaques	« Postulat recyclé: déchèterie »	9.12.19	TEM
E. Buckle	« Accélérer le développement de l'énergie solaire »	9.12.19	SIN/EDD

SCRUTINS – RÉSULTATS NYONNAIS

I. Scrutin du 10 février 2019

Votation fédérale

Participation: 37.45%

Inscrits: 10'351

Objet	Oui	Non
Stopper le mitage – Pour un développement durable du milieu bâti	1'515	2'276

2. Scrutins du 17 mars 2019

Election complémentaire au Conseil d'Etat, 1^{er} tour

Participation: 36.95%

Inscrits: 10'364

Candidat	Nombre de bulletins
Dessauges Pascal	1'171
Dolivo Jean-Michel	225
Marion Axel	282
Ruiz Rebecca	1'844
Timofte Anaïs	140
Voix éparses	28

Votation communale

Participation: 46.89%

Inscrits: 13'333

Objet	Oui	Non
Arrêté d'imposition 2019	1'625	4'546

3. Scrutins du 19 mai 2019

Votations fédérales

Participation: 45.06%

Inscrits: 10'418

Objet	Oui	Non
Réforme fiscale et financement de l'AVS	3'656	885
Directive de l'UE sur les armes	3'631	992

4. Scrutin du 22 septembre 2019

Votation communale

Participation: 36.04%

Inscrits: 13'421

Objet	Oui	Non
Heures d'ouverture des commerces	2'258	2'529

5. Scrutins du 20 octobre 2019

Elections fédérales

Inscrits: 10'433

Elections au Conseil National

Participation: 39.02%

Candidat	Nombre de bulletins
Parti socialiste vaudois	15'925
Jeunesse socialiste vaudoise – JSV	1'172
Jeunes UDC Vaud	633
PDC ouVERTure	350
Liste Transition citoyenne Vaud	160
PVL - Les Vert'libéraux	6'400
EP. Parti ouvrier et populaire (POP)	1'329
Urgence Ecologie	239
AdC / - Parti évangélique (PEV)	1'008
PLR.Innovation	1'643
Démocratie, spiritualités et nature	421
Action nationale – Démocrates suisses/VD	16
UDC Vaud	9'641
Les Vert.e.s. Mouvement écologiste vaudois	13'359
AdC / - UDF – Union démocratique fédérale	150
Jeunes Vert-e-s vaudois-es JVVD	2'237
PLR.Les Libéraux-Radicaux	13'903
PDC	1'569
PVL – Les jeunes vert'libéraux	1'665
Parti pirate vaudois	714
Jeunes Libéraux-Radicaux vaudois	543
AdC / - PBD Le juste milieu	335
PNS – Parti nationaliste suisse	148
EP . Ensemble à gauche	1'391
Suffrages blancs	1'771
Total des suffrages	76'722

Elections au Conseil des Etats, 1^{er} tour

Participation: 39.61%

Candidat	Nombre de bulletins
Bachmann Francois	160
Béglé Claudea	168
Borel Bernard	84

Pointet François	377
Buffat Michaël	547
Chevalley Isabelle	574
Français Olivier	1'000
Luccarini Yvan	87
Marra Ada	1'844
Meinherz Franziska	97
Nicolet Jacques	574
Pahud Olivier	25
Thorens Goumaz Adèle	1'816
Tiburzio Annick	27
Timofte Anaïs	85
Voix éparses	44
TOTAL	7'509

6. Scrutins du 10 novembre 2019

Elections fédérales Conseil des Etats, 2^e tour

Participation: 33.27%

Inscrits: 10'458

Candidat	Nombre de bulletins
Français Olivier	1'545
Marra Ada	1'919
Thorens Goumaz Adèle	2'038
TOTAL	5'502

MUNICIPALITÉ

M. Daniel Rossellat Syndic

M. Pierre-François Umiglia Secrétaire municipal

MUNICIPALITÉ

Membres, partis et dicastères au 31 décembre 2019

M. Daniel Rossellat (hors parti)

Syndic
Administration générale et relations extérieures

M. Maurice Gay (PLR)

Municipal, Vice-président (depuis le 1^{er} juillet)
Urbanisme – Informatique et population

Mme Stéphanie Schmutz (SOC)

Municipale, Vice-présidente (jusqu'au 30 juin)
Enfance, logement et cohésion sociale – Sports, manifestations et maintenance

M. Vincent Hacker (VL)

Municipal
Services industriels – Ressources et relations humaines

Mme Roxane Faraut Linares (PLR)

Municipale
Travaux, environnement et mobilité – Sécurité

Mme Fabienne Freymond Cantone (SOC)

Municipale
Culture – Espaces verts et forêts

M. Claude Uldry (PIN)

Municipal
Architecture et bâtiments – Finances

M. Pierre-François Umiglia

Secrétaire municipal

ACTIVITÉS DE LA MUNICIPALITÉ

En 2019, la Municipalité a déposé 40 préavis au Conseil communal contre 57 en 2018. Cette relative diminution s'explique notamment par les incertitudes financières rencontrées par la Ville. Depuis le début de la législature, 183 préavis ont été présentés. Le rythme reste donc intense et confirme les besoins importants de notre ville.

Parmi les préavis adoptés, relevons notamment :

- la deuxième étape de la politique « Objectif logement » avec le lancement de différentes mesures et l'engagement d'un Délégué au logement ;
- l'adoption du Plan d'affectation de La Suettaz ;
- la modification du Règlement sur les jours et heures d'ouverture et de fermeture des commerces ;
- le lancement de la refonte du site internet officiel de la Ville, nyon.ch ;
- le financement de l'élargissement du sentier du Cossy ;
- la participation de Nyon à la création d'un pôle média à Gland et le financement de nouvelles infrastructures pour Nyon Région Télévision ;
- l'adoption du nouveau Règlement communal sur la protection des arbres ;
- le financement de la mise en place d'un nouveau logiciel de gestion des temps de travail.

En revanche, la population a refusé à 73.67% la hausse des impôts de 61 à 65 points et à 52.28% l'extension des horaires des commerces. Le Conseil communal a pour sa part refusé deux préavis, soit le Règlement communal interdisant l'apposition de graffitis et tags sur les propriétés et l'octroi de 1.6 équivalent plein temps

(EPT) supplémentaire pour répondre à des besoins et projets urgents du Service des ressources et relations humaines (RRH).

En termes de réalisations, de nombreux points forts ont marqué l'année 2019. En avril, la première pierre de la nouvelle salle de spectacle à l'Usine à Gaz a été posée. Le nouveau Complexe scolaire et sportif du Cossy a été inauguré en mai avec notamment la présence de la Conseillère d'Etat Cesla Amarelle. Cette réalisation, la plus significative et emblématique de l'ensemble des projets de construction, d'agrandissement et de rénovation des écoles nyonnaises, comprend aussi une UAPE, un restaurant scolaire, une salle omnisport triple ainsi qu'une piscine couverte.

En juin, c'est la «Voie 4», nouvel espace convivial au sud de la gare, qui a été inaugurée afin de rendre cette zone de transit plus agréable et confortable. La procédure de Mandats d'étude parallèles (MEP) pour la nouvelle place Perdttemps a pris fin et la Municipalité a ainsi pu dévoiler en septembre les projets du futur parc et de mise en souterrain du parking. Au niveau culturel, le Musée romain célébrait en 2019 son 40^e anniversaire et a offert aux Nyonnais et Nyonnaises un week-end d'animations financé par la nouvelle fondation en faveur du développement de ce musée. La maison Gubler a été rénovée et transformée en Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) accueillant depuis le mois d'octobre 96 enfants dans un écrin de verdure ouvert au public. Notons encore les actions menées durant les fêtes de Noël avec la SIC pour dynamiser le centre-ville.

Comme l'année précédente, la Municipalité a continué d'œuvrer en 2019 dans une phase de turbulences financières, notamment due à la Réforme vaudoise de l'imposition des entreprises (RIE III), à la contribution toujours plus importante de Nyon à la péréquation cantonale et au refus de la hausse de quatre points d'impôt. C'est dans ce contexte que, le 23 mars 2019, la Municipalité a organisé les premières Assises financières de la Ville afin d'échanger de manière constructive sur l'avenir des finances communales avec des représentants de la vie locale, politique, économique, culturelle et associative.

Le temps d'une matinée, lors de trois ateliers et d'une séance plénière, les participants ont pu aborder et discuter des enjeux financiers qui se posent à la Ville. La Municipalité est particulièrement satisfaite de l'état d'esprit positif et constructif qui a présidé aux débats. Et grâce aux nombreuses contributions, idées, axes de travail, requêtes ou encore mesures proposées, elle a pu lancer différentes pistes de réflexion, établir des priorités, faire des choix difficiles et finalement réorienter son approche du développement de la ville de Nyon.

A l'heure de son bilan de mi-législature 2016-2021, la Municipalité a ainsi reporté plusieurs projets pour un montant total de CHF 130 millions d'investissements. Plusieurs grands projets enthousiasmants sont cependant poursuivis, tels que la construction du Complexe sportif de Colovray, l'extension du Musée du Léman, un nouveau cœur de ville et un nouvel aménagement des rives du Lac.

Enfin, la Municipalité a également poursuivi et concrétisé en 2019 une nouvelle organisation du pilotage des questions liées au territoire. Ainsi, dans le but d'une meilleure prise en compte des enjeux économiques et sociétaux actuels, une nouvelle gouvernance entre les différents services de l'administration a été définie par la Municipalité, avec des objectifs généraux et une répartition des rôles en amont et en aval des projets. L'année 2020 sera l'occasion pour les services de l'administration de poursuivre et d'élargir cette réflexion commune sur leur fonctionnement, afin de valoriser les synergies interservices et de viser une cohérence encore meilleure de l'administration.

COLLABORATIONS INTERCOMMUNALES

La Municipalité est très impliquée dans les organes et les groupes de travail de Région de Nyon, de la Police Nyon Région (PNR) et du Service de défense incendie et secours (SDIS Nyon-Dôle). En particulier, les travaux menés sur le futur centre de sécurité et de secours au nord de la ville ont donné l'occasion de renforcer

encore un peu plus la collaboration avec les autres communes membres de ces associations intercommunales. De manière générale et au-delà de son investissement sur le plan intercommunal (ARAS, SADEC, SAPAN, etc.), les relations avec les communes voisines ont été très riches.

REPRÉSENTATIONS – RENCONTRES

En plus du traitement de nombreux dossiers consistants, la Municipalité a assumé de multiples représentations et séances liées à des délégations. Cela représente une part non négligeable de la fonction de Municipal-e. Ces moments sont l'occasion de prendre des contacts for-

mels et informels avec d'autres autorités, des représentants politiques des communes de la région, du Canton et d'autres cantons, ou de rencontrer la population et ainsi en rester proche.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET RELATIONS EXTÉRIEURES

M. Daniel Rossellat Syndic

M. Pierre-François Umiglia Secrétaire municipal

MISSIONS

Administration

- Faciliter le fonctionnement, la réflexion et la prise de décisions de la Municipalité.
- Assurer l'état-major de la syndiculture.
- Assurer le flux d'informations entre et au sein des échelons de la Commune (Conseil communal, Municipalité, services).
- Organiser les activités protocolaires et événementielles de la Municipalité.
- Organiser les votations et les élections.
- Gérer la délivrance de certains actes officiels.
- Traiter les demandes de naturalisation.
- Proposer et mettre en œuvre la politique économique et touristique.
- Gérer les relations avec les sociétés locales.
- Assurer la réception centrale de l'administration communale.
- Réceptionner le courrier de la Ville et le traiter.
- Gérer l'économat pour l'ensemble de l'administration communale.
- Recenser les chiens.

Communication

- Gérer les relations publiques et extérieures de la Municipalité ainsi que ses publications.
- Mettre en œuvre la politique de communication interne et externe, dont la gestion et le développement du site web nyon.ch.
- Coordonner et soutenir les activités de communication des services de l'administration et de la Municipalité.

Archives communales

- Assurer la conservation des archives historiques.
- Participer à la gestion des archives courantes et intermédiaires.
- Participer à la formation des apprentis en information documentaire.
- Mettre en valeur les fonds disponibles.

MISSIONS (SUITE)

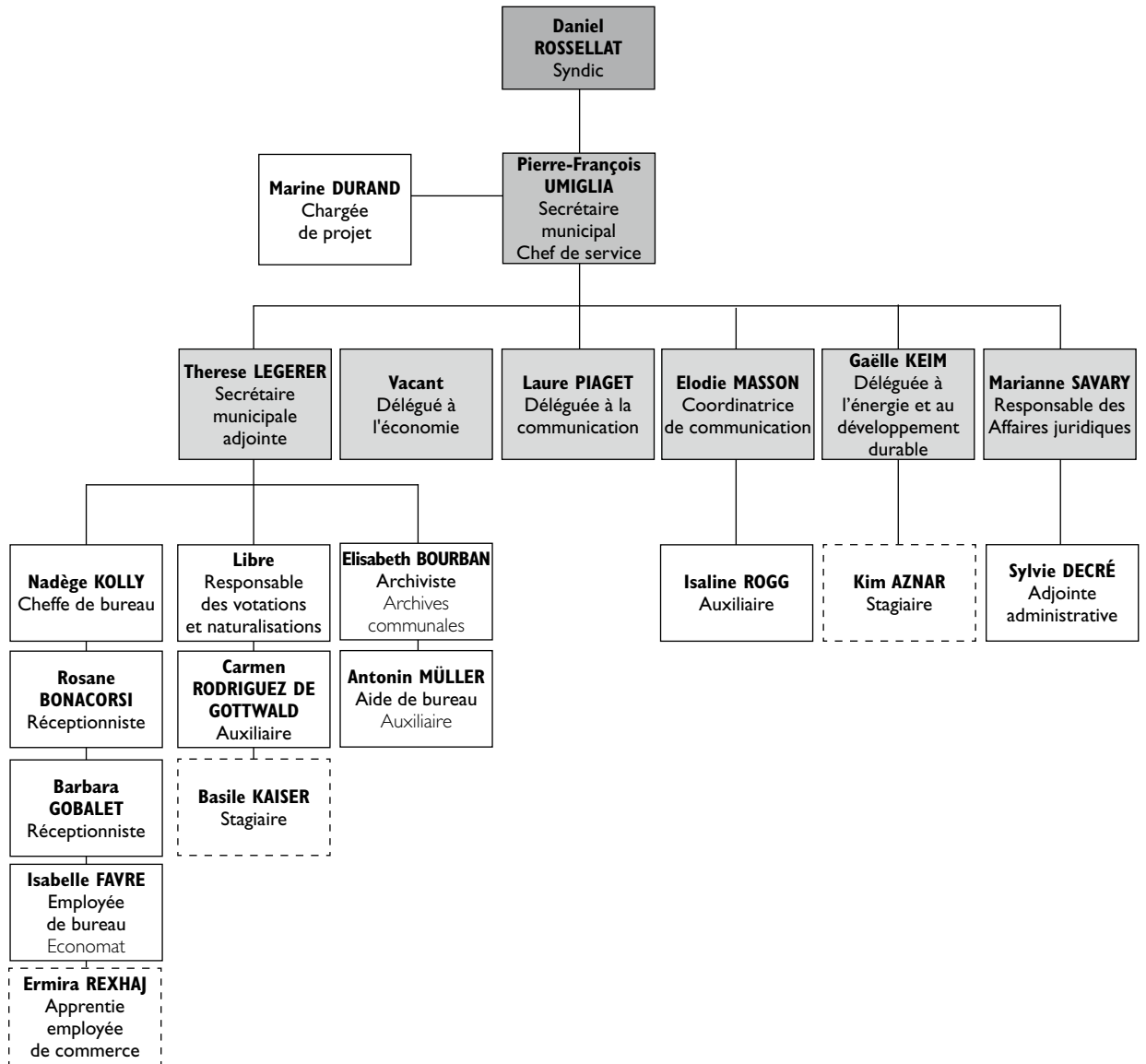
Energie et développement durable

- Elaborer, évaluer et faire évoluer les politiques énergétique et de développement durable de la Ville et coordonner leur mise en œuvre.
- Développer les instruments nécessaires au pilotage de ces politiques (indicateurs, tableaux de bord, outils d'évaluation).
- Promouvoir le développement durable au sein de l'administration par des actions concrètes et par une participation à certains projets dans une perspective d'exemplarité de la Commune.
- Proposer l'allocation des fonds de réserve Développement durable et Efficacité énergétique et promotion des énergies renouvelables (fonds EEER).
- Sensibiliser les habitants et entreprises à la notion de développement durable.
- Planifier et coordonner les actions de sensibilisation, d'information et d'incitation, participer à toute action menée par les services et s'impliquer dans l'élaboration et la mise en œuvre en fonction des priorités.
- Communiquer sur les politiques de développement durable et énergétique de la Commune de manière générale et coordonner les réponses à des questions ou sollicitations impliquant plusieurs services.
- Assurer, en complément des contacts spécifiques des services, les relations permettant d'intégrer Nyon dans les politiques et projets cantonaux et fédéraux.

Affaires juridiques

- Fournir une expertise juridique à la Municipalité et aux services de l'administration.
- Assurer la relecture ou, cas échéant, la rédaction des différents actes engageant la Commune.
- Garantir une veille juridique.
- Assurer l'application de l'ensemble de la législation et des règlements communaux.
- Gérer et superviser les procédures contentieuses dans lesquelles la Commune est impliquée.
- Assurer le respect des normes et procédures en matière de marchés publics.
- Gérer le portefeuille d'assurances de la commune.

ORGANIGRAMME



POINTS FORTS 2019

Administration

- Priorisation des projets municipaux et participation active à la démarche d'économies.
- Organisation des assises financières de la Ville de Nyon.
- Développement et mise en place des nouvelles procédures de naturalisation, tout en assurant la continuité des dossiers soumis à l'ancienne loi.
- Nouvelles révisions du Règlement de la Municipalité, concernant notamment le lancement des appels d'offres publics, et collaboration à la création ou à la modification de plusieurs règlements communaux.
- Mise sur pied d'une directive sur l'utilisation des véhicules au sein de l'administration.
- Poursuite et amélioration de l'indexation des procès-verbaux de la Municipalité.

Communication et réceptions

- Publication du bilan intermédiaire de législature 2016-2021.
- Succès des démarches participatives à Perdtemps et à la Gare (Voie 4).
- Réalisation de plusieurs campagnes de communication, notamment dans le cadre de l'inauguration du Complexe scolaire et sportif du Cossy, de sa piscine couverte et de son parc, de la présentation du projet de futur parc Perdtemps et de son parking enterré, de la nouvelle UAPE La Maison et de son parc.

- Organisation d'une centaine de réceptions protocolaires, parmi lesquelles le repas du 50^e anniversaire du Musée romain.
- Préavis pour la refonte du site nyon.ch, attendue depuis de nombreuses années.

Economie et commerce

- Démarches actives du Syndic pour le maintien de l'Agroscope sur le site de Changins, à Nyon.
- Réponse au postulat Buchs sur l'artisanat.
- Préavis pour un nouveau Règlement communal sur les jours et heures d'ouverture et de fermeture des commerces.
- Maintien de la bonne collaboration avec la SIC Nyon.

Energie et développement durable

- Pilotage général des démarches participatives de Cœur de ville et Rives du lac.
- Lancement des travaux pour «Nyon s'engage» avec la réalisation du bilan carbone communal.
- Organisation de la semaine des DécouVertes.
- Lancement d'un système de location de gobelets réutilisables.

ACTIVITÉS

I. Municipalité, Conseil communal, Région de Nyon

I.1 Municipalité

Le Service de l'administration générale et des relations extérieures (SAG) prépare les séances de la Municipalité et assure le suivi de ses décisions. La préparation consiste à vérifier et finaliser l'ordre du jour, puis à préparer et transmettre tous les documents aux Municipaux pour leurs séances. Ces documents sont également disponibles sur l'intranet et sur un serveur sécurisé. Le suivi des séances de Municipalité implique la préparation des extraits de décision qui sont transmis aux services concernés ainsi que l'établissement du procès-verbal et son indexation, mais également la mise à jour d'un document permettant de suivre les tâches et leurs échéances.

En 2019, la Municipalité a siégé lors de 40 séances ordinaires, dont deux extra muros, l'une à Fribourg et l'autre à Lausanne, et 10 séances extraordinaires. Les séances extraordinaires sont destinées à approfondir la réflexion

sur des sujets d'actualité ou des projets stratégiques; il est ensuite demandé aux services concernés de présenter une note à la Municipalité avec des propositions de décisions, examinées lors d'une séance ordinaire ultérieure.

I.2 Conseil communal

Le SAG relit, corrige et prépare les préavis et rapports municipaux élaborés par les services, qui sont déposés à l'ordre du jour des séances du Conseil communal et diffusés sur le site internet. En 2019, 40 préavis et rapports municipaux destinés au Conseil communal ont été traités. Au cours de l'année, 16 interpellations, 5 motions et 12 postulats ont été déposés par des Conseillers. A la suite de la séance du Conseil communal, le SAG assure son suivi en distribuant aux services concernés les textes des questions, interpellations, motions et postulats renvoyés à la Municipalité et veille à ce que cette dernière

répondre à ces initiatives du Conseil dans les délais qui lui sont impartis. Le SAG coordonne par ailleurs les travaux de l'Administration en lien avec la Commission de gestion.

1.3 Région de Nyon

Le SAG prépare les documents qui seront traités par le Comité de direction (CODIR). Le cas échéant, certains services sont consultés et leurs précisions transmises au Syndic, Vice-président du CODIR. Ces réunions ont lieu toutes les deux semaines, sauf pendant les vacances scolaires. En ce qui concerne le Conseil intercommunal (CI) de Région de Nyon, le service assure la procédure interne visant à établir les consignes de vote du représentant de la Municipalité concernant les points à l'ordre du jour. Ces consignes de vote sont validées par la Municipalité.

1.4 Coordination interservices

Dans le cadre de son rôle d'interface et de coordination entre le Conseil communal, la Municipalité et les services de l'Administration, le SAG pilote notamment la séance hebdomadaire des chefs de service, qui a entre autres pour but d'assurer une consultation interservices efficace en amont des dossiers soumis à la Municipalité et permet des échanges d'informations sur les différents dossiers en cours. Il organise par ailleurs de manière hebdomadaire une séance entre les services transversaux, portant sur l'analyse de conformité des points inscrits à l'ordre du jour de la séance de Municipalité à venir.

2. Accueil, secrétariat, protocole

2.1 Accueil, gestion du courrier, secrétariat

Le SAG répond aux demandes d'information des personnes qui se présentent au guichet d'accueil au rez-dechaussée de la place du Château 3, ou qui téléphonent au numéro général de la Commune. Il oriente les nouveaux habitants et leur remet toute la documentation utile à leur installation.

Le SAG réceptionne, enregistre, distribue et assure le suivi du courrier, y compris électronique, reçu par la Municipalité et le Syndic. Il traite également les courriers citoyens, reçus entre autres via le formulaire « La Municipalité vous répond » sur nyon.ch ou le formulaire de contact participanyon.ch, soit directement, soit en les transmettant au service le mieux indiqué pour y répondre.

Par ailleurs, l'équipe du SAG tient à jour le registre des entreprises et le registre des sociétés locales. Le registre des chiens fait également partie de ses responsabilités; au 31 décembre 2019, Nyon comptait 673 chiens.

2.2 Economat

L'économat communal est en charge de la gestion du stock de toutes les fournitures de bureau, la réception et les livraisons des fournisseurs ainsi que de la préparation des commandes. Il analyse les besoins et distribue pour le compte de tous les services le matériel et les articles nécessaires à leur bon fonctionnement.

L'économat dispose par ailleurs d'un centre d'impression et imprime tous les documents destinés au Conseil communal et, sur demandes des services communaux, toute une série de rapports, brochures et flyers.

En 2019, il a ainsi consommé un peu plus de 7 tonnes de papier. Il répond en outre aux demandes de reliure.

2.3 Réceptions et manifestations officielles

Afin de donner un visage à l'administration de la Ville et de se rapprocher de la population, la Municipalité organise tout au long de l'année une série d'événements de plus ou moins grande envergure. Elle souhaite par là entretenir le dialogue et l'échange avec les habitants, les commerçants et le monde associatif, et développer les liens avec les acteurs économiques. Ainsi, en 2019, le Service de l'administration générale a organisé près de 100 événements.

Accordant une importance particulière à l'accueil, la Ville invite tous les nouveaux habitants, l'année de leur arrivée à la commune, à une grande soirée à la Salle communale. L'occasion leur est ainsi offerte de rencontrer le Syndic et les Municipales et Municipaux et de découvrir les différentes prestations fournies par les services communaux et parapublics de Nyon. Pour les jeunes, le passage important de la majorité a fait l'objet d'une sortie au bar La Parenthèse en présence du Préfet, du Président du Conseil communal et de la Municipalité.

Dans ce même esprit de proximité, la Ville ne manque pas d'occasions de mettre à l'honneur ses habitants-es. Ainsi la cérémonie de remise du Mérite citoyen est devenue un rendez-vous incontournable et ce sont M. Alexandre Legrain et André Rosé qui ont été distingués pour leur remarquable engagement en faveur de la ville. Les nonagénaires domiciliés sur le territoire nyonnais ont reçu à leur anniversaire la visite personnelle d'un ancien Président du Conseil communal et les centenaires, qui en 2019 étaient au nombre de 5, la visite du Syndic. Les employés-es de la Ville n'ont pas été oubliés-es: les jubilaires ont été remerciés pour leur engagement et leur fidélité, dans le cadre d'une soirée raclette très conviviale.

Dans un tout autre registre, le Service de l'administration générale organise aussi les rencontres avec les partenaires externes. L'année a débuté avec le traditionnel apéritif des Présidents des sociétés locales, l'occasion pour la Municipalité d'échanger avec celles et ceux qui font battre le cœur associatif, culturel et sportif de la Ville. Les petits-déjeuners avec les acteurs économiques et les acteurs immobiliers s'inscrivent dans cette même optique de dialogue. Pour le grand public, la Ville organise des événements d'envergure, dont le plus important est la Fête nationale du 1^{er} août. C'est Natascha Villar, brigadière au sein de la Police Nyon Région (PNR) et Miss Fitness Swiss 2019, qui a eu le privilège de pro-

noncer le traditionnel discours. Les festivités autour du 50^e anniversaire du Musée romain ont été un autre fait marquant de l'année écoulée, dont le point fort a été la réunion à un repas exceptionnel, au sein même du musée, de toutes les personnalités concernées par la préservation du patrimoine romain.

Au-delà de ces événements, le SAG s'occupe aussi des rencontres entre Municipalités, soutient les autres services de l'Administration dans l'organisation d'événements et, de manière plus générale, veille à la mise en application des différentes procédures protocolaires.

3. Naturalisations, admissions à la bourgeoisie de Nyon

L'année 2019 a été, au même titre que 2018, une année de transition. En effet, la nouvelle Loi sur le droit de cité vaudois (LDCV) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018 conformément aux dispositions de la Loi sur la nationalité (LN) du 20 juin 2014. Cette entrée en vigueur a eu pour effet une explosion du nombre de dossiers déposés auprès du SAG en 2017. Le nombre de demandes de naturalisation était tel que le service a encore, tout au long de l'année 2019, dû œuvrer pour finir de traiter dans les temps les dossiers qui nécessitaient encore une audition des candidat-e-s selon l'ancienne loi.

En 2018, les premiers dossiers envoyés par l'autorité cantonale en matière de naturalisations ne sont parvenus au SAG qu'au mois d'août. C'est ce retard qui explique le grand nombre de dossiers à traiter en 2019.

Le SAG et Police Nyon Région ont élaboré conjointement un processus pour l'échange des documents. Ainsi, une première partie du rapport d'enquête arrive au SAG qui se charge de récolter les documents personnels des candidat-e-s ainsi que des éléments biographiques. Ces données sont ensuite transférées à PNR qui s'occupe de l'établissement d'un rapport d'enquête dans les normes des lois fédérales et cantonales.

Par ailleurs, les auditions de la Commission des naturalisations ont continué selon la formule qui avait été remise en place en 2016. La collaboration entre le SAG, la Commission et la Municipalité a été excellente et s'est terminée fin décembre 2019. En effet, selon la nouvelle loi sur le droit de cité vaudois, une audition municipale n'est plus nécessaire et, le test de connaissance se déroulant par écrit, le rôle de la commission devenait caduc. En parallèle, le SAG se charge de convoquer et de faire passer un questionnaire à choix multiples (QCM) selon les normes cantonales aux candidats-es qui n'en sont pas dispensés-es. En préparation de ces tests, les candidats-es ont toujours la possibilité de faire appel à des

cours dispensés par Caritas, mais ceux-ci sont moins suivis qu'auparavant.

Une fois que le test est passé et le rapport d'enquête positif, la Municipalité se prononce sur le cas des candidats-es. La suite est un va-et-vient entre le SPOP, l'autorité cantonale en charge, et le SAG, jusqu'à la prestation de serment des candidats-es qui marque leur obtention de la nationalité suisse. Les candidats-es issus-es des premiers dossiers reçus par le SAG en 2018 ont déjà obtenu la nationalité suisse selon la nouvelle LDCV à Nyon en 2019.

La dernière touche du travail dans le processus de naturalisation, et probablement la plus plaisante, a été l'organisation d'une fondue au grand caveau du Château de Nyon en l'honneur des nouveaux citoyens ayant obtenu la nationalité suisse au cours de l'année. Il s'agit d'une soirée très agréable de partage et de convivialité au cours de laquelle nouveaux citoyens, Municipalité et membres de la Commission des naturalisations et de l'Administration partagent une fondue. Cette année, 59 nouveaux citoyens ont été présents le 4 novembre au château.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019, les candidats-es issus-es de 88 dossiers distincts ont obtenu la nationalité suisse. Au 31 décembre 2019, 126 dossiers déposés valablement à Nyon sont toujours en cours de traitement soit au Canton, soit à la Confédération selon l'ancienne LDCV. Toutes les personnes incluses dans ces dossiers – si elles remplissent toutes les conditions d'octroi – obtiendront leur nationalité suisse sous le régime de l'ancienne LDCV. En ce qui concerne la nouvelle LDCV, au 31 décembre 2019, 96 dossiers sont actuellement en cours de traitement au SAG et 5 ont obtenu la naturalisation selon la nouvelle formule.

L'objectif pour l'année 2020 est de consolider la bonne pratique du traitement des demandes de naturalisation et, au vu du départ de l'ancien responsable des natu-

ralisations, de permettre à son ou sa remplaçant-e de prendre rapidement ses marques.

4. Affaires juridiques

4.1 Expertise juridique

Les Affaires juridiques (AJ) apportent leur expertise à la Municipalité et aux services de l'Administration sous forme d'avis de droit relatifs aux questions qui les occupent. Ceux-ci portent sur des domaines très variés, mais touchent le plus souvent à l'application de la Loi sur les communes, de la Loi sur l'information et de la Loi sur la protection des données ainsi qu'à des questions relatives aux marchés publics, au droit du travail, aux poursuites et faillites, au droit du bail, à l'aménagement du territoire ou au droit de la construction.

Durant l'année écoulée, les AJ ont également appuyé les services dans la rédaction ou l'analyse juridique de nombreux contrats et conventions engageant la Ville de Nyon, et supervisé l'élaboration de différents actes notariés relatifs à l'acquisition ou à l'aliénation de droits réels immobiliers. Elles ont en outre soutenu les services dans la rédaction de divers courriers nécessitant une approche juridique.

Les AJ ont de surcroît procédé à une nouvelle révision du Règlement de la Municipalité, concernant le lancement des appels d'offres publics et les cadeaux, invitations, voyages et frais professionnels des Municipaux (CO 156/2019), mis sur pied une nouvelle directive sur l'utilisation des véhicules par les collaborateurs de l'administration et collaboré à la révision de plusieurs règlements communaux (protection des arbres, logement, taxes de construction).

Finalement, les AJ assurent la relecture, sous l'angle juridique, de l'ensemble des notes et des préavis mis à l'ordre du jour des séances de Municipalité. Elles vérifient ainsi la conformité et la cohérence des différents documents soumis à la Municipalité et, le cas échéant, au Conseil communal.

4.2 Veille juridique

La veille juridique effectuée par les AJ leur permet d'alimenter la Municipalité et les services de l'administration en informations juridiques fiables et de proposer les modifications réglementaires nécessaires pour être conformes au droit supérieur. Pour ce faire, les AJ disposent notamment d'une bibliothèque juridique et d'un abonnement à swisslex.ch, qui leur permettent d'avoir accès à la doctrine et à la jurisprudence récente.

4.3 Procédures judiciaires

Les AJ gèrent ou supervisent les procédures judiciaires dans lesquelles la Commune est impliquée devant les instances administratives, civiles ou pénales.

Dans ce cadre, les AJ sont informées par le Service de l'urbanisme des oppositions aux permis de construire ou aux plans de quartier mis à l'enquête. Si nécessaire, elles participent aux séances de conciliation et prennent en charge, en cas de recours, le suivi de certaines procédures auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (CDAP).

Les AJ sont également régulièrement consultées par le contentieux du Service des finances en matière de procédures de poursuites. En 2019, elles ont en outre soutenu les services de l'administration dans le cadre de litiges relatifs, entre autres, au droit du bail, au droit du travail, au placement d'enfants dans les structures parascolaires communales, à l'octroi de la bourgeoisie nyonnaise et à l'autorisation de manifester délivrée aux organisateurs du Giron des jeunesses campagnardes.

En cas d'atteinte au patrimoine communal, les AJ représentent la Municipalité et déposent les plaintes pénales en son nom. Elles suivent ensuite les procédures judiciaires qui en découlent. Elles collaborent également à la rédaction des dénonciations à la Commission de Police, lorsque l'infraction porte sur une disposition du Règlement de Police, ou à la Préfecture, s'agissant de non-respect du droit cantonal.

Le cas échéant, les AJ ont recours à des avocats spécialisés. Ceux-ci peuvent aussi être mandatés directement par les services, qui consultent alors les AJ sur l'opportunité des procédures et sur le choix des avocats, les informent de l'évolution de ces procédures et sollicitent leur appui si nécessaire.

4.4 Marchés publics

Les AJ servent de référent en matière de marchés publics au sein de l'Administration communale. Elles répondent aux questions des services et les soutiennent en cas de besoin dans le choix de la procédure, le suivi des principales étapes de son déroulement, l'élaboration du cahier des charges et l'évaluation des soumissionnaires ainsi qu'en cas de recours contre une adjudication. Dans ce cas également, les dossiers les plus complexes peuvent être confiés à des mandataires spécialisés.

Les AJ assurent en outre une tâche de contrôle en matière de marchés publics en étant régulièrement en contact avec les différents services concernés, notamment par le biais du Groupe marchés publics ainsi qu'en procédant à l'analyse de tous les projets de décision qu'ils transmettent à la Municipalité.

4.5 Assurances

Les AJ sont responsables de la gestion du portefeuille d'assurances mobilières et immobilières de la Commune. Elles jouent le rôle d'interface entre les services de l'administration, le courtier et les compagnies d'as-

surance pour le suivi des sinistres et pour la conclusion d'éventuelles nouvelles couvertures.

Outre les cas ouverts en 2018, 27 sinistres ont fait l'objet d'une annonce et d'un suivi en 2019. Quatre sinistres concernent les véhicules de la Commune (accidents, sinistre causé par des tiers, vandalisme). Les 23 autres cas sont répartis de la manière suivante : un cas de vol par effraction, 8 cas de vandalisme, un cas de dégâts d'eau, deux cas liés à des questions de responsabilité civile, 7 cas dus à des intempéries et à la foudre, 3 cas d'incendie, dont deux intentionnels, et enfin un cas lié aux chantiers de construction menés par la Ville de Nyon.

5. Archives

5.1 Traitement des demandes

L'essentiel des demandes adressées aux Archives communales concerne des plans de bâtiments. Elles proviennent soit du Service de l'urbanisme, soit de propriétaires. Quant aux sociétés locales, celles-ci recherchent davantage des éléments sur leur histoire, alors que les particuliers s'intéressent à l'histoire de leurs ancêtres.

Les journalistes fréquentent également les archives et recourent à ce centre de documentation et à la collection du quotidien La Côte pour étoffer leurs articles. Les étudiants s'y rendent pour faire des recherches dans le cadre de leurs études et cette année ce sont le Collège de Nyon-Marens, dans le cadre de son 50^e anniversaire, Changins et les anciens bâtiments nyonnais qui ont été les principaux objets de leurs intérêts.

Le plus vieux document consulté cette année a été le registre des comptes communaux de 1417 à 1448.

5.2 Contributions

Les Affaires juridiques ont effectué leur premier versement aux archives. Ainsi 25 cartons ont rejoint le fonds communal, en même temps que des documents déposés par l'Association des amis des musées de Nyon

(AMN). Le service RRH a déposé les dossiers des collaborateurs qui ont quitté la commune en 2015 et des privés sont venus enrichir le fonds communal avec leurs archives personnelles se rapportant à l'histoire locale. L'urbanisme a amené les dossiers des 56 enquêtes de 2008.

Plus de 100 conventions ont rejoint le fonds « Convention » et leur descriptif a été saisi dans la base de données ad hoc.

5.3 Inventaire

L'inventaire des nouvelles entrées a été introduit dans la base de données. D'anciens dossiers concernant les abris antiatomique ont été reconditionnés et un inventaire détaillé établi. Ce procédé a permis de gagner un peu d'espace dans les rayonnages de stockage qui sont bientôt complets.

5.4 Procès-verbaux de la Municipalité

L'indexation des procès-verbaux de la Municipalité s'est poursuivie. Les possibilités de recherches ont été améliorées avec l'indexation et la mise aux normes du deuxième niveau de description des décisions. Cette amélioration permettra de répondre plus efficacement aux demandes.

6. Scrutins

Le Service de l'administration générale organise, en collaboration avec le Bureau du Conseil communal, les élections fédérales, cantonales et communales. Pour ce faire, il est en lien étroit avec le Service des communes et du logement du Canton, notamment pour la préparation et transmission du rôle des électeurs. Il assure la publication des arrêtés de convocation ou préfectoraux et prépare les avis de convocation qui paraissent dans la presse locale afin de transmettre à la population les renseignements importants relatifs aux scrutins. Cette publication regroupe les informations de près de 30 communes.

En 2019, les électeurs et électrices nyonnais-es ont été convoqués-es à 6 reprises. Cette année a été particulièrement chargée, puisque trois objets fédéraux, une élection complémentaire au Conseil d'Etat, deux référendums communaux et le renouvellement de l'Assemblée fédérale (Conseil national et des Etats) étaient au programme. Par ailleurs, une nouvelle élection complémentaire au Conseil d'Etat et un nouveau référendum communal sont prévus le 9 février 2020, en plus des scrutins fédéraux.

En termes d'organisation et d'impact, les deux référendums organisés en 2019 sortent du lot: le référendum sur l'arrêté d'imposition 2019 a particulièrement mobilisé l'électorat nyonnais, et le résultat très net de la votation (73.7% de non) a été décisif concernant les orientations financières et budgétaires de la Ville. C'est ce scrutin, avec une participation globale de 46.89% (population étrangère comprise) qui remporte la palme du taux de participation le plus élevé de l'année. Le référendum sur l'extension de l'ouverture des commerces, refusé à 52.28% a, pour sa part, généré beaucoup de tensions entre les deux parties et a notamment entraîné la démission en bloc du Comité de la Société industrielle et commerciale (SIC) de Nyon.

Les Nyonnais-es ont voté, conformément aux cinq dernières années, en grande majorité via le vote par corres-

pondance et le vote anticipé (95% de moyenne). Seuls 5% des votants se sont rendus le dimanche aux locaux de vote situés au Collège du Centre-ville et dans le Complexe scolaire du Couchant. Les bonnes relations entre le SAG et le Bureau du Conseil communal permettent d'organiser les votations et les élections dans d'excellentes conditions, chaque partie amenant son expertise à un moment ou un autre de la procédure.

Un nouveau référendum communal sur l'avenir du Plan de quartier La Suetz ainsi qu'une élection complémentaire au Conseil d'Etat constituent les principales échéances électorales de l'année 2020. Aucune élection communale, cantonale ou fédérale générale n'est prévue.

7. Communication

7.1 Rôle et priorités de la communication

En 2019, l'Unité de communication a été impliquée dans plusieurs projets cruciaux pour la Commune ainsi que pour ses citoyens. Trois points saillants méritent d'être relevés.

Durant l'année, un préavis a été déposé pour la refonte du site internet de la ville nyon.ch, puis adopté par le Conseil communal. La refonte de nyon.ch est urgente, puisque le site actuel a plus de dix ans et n'est plus adapté, ni aux technologies actuelles, ni aux attentes des utilisateurs. Le futur site a pour objectif de répondre aux standards actuels, aux besoins de l'administration et surtout aux attentes des citoyens en matière d'information et de prestations numériques. Il remplira dès lors plusieurs fonctions: de référence, d'information, de prestations, de gestion et de promotion. Les atouts de ce projet sont notamment une collaboration étroite des services, un prestataire expert engagé, et une solution de développement moderne basée sur des technologies open source et dont la Ville est propriétaire. Pour une commune, un site web est un lien important avec le citoyen. Il est donc nécessaire de le remettre à jour périodiquement pour ne pas mettre en péril cette relation précieuse. Le développement du nouveau site se fera durant l'année 2020.

Les votations communales ont nécessité une implication significative de l'équipe de communication: les deux objets soumis en votation ont été la hausse du point d'impôt et le nouveau Règlement communal sur les jours et heures d'ouverture et de fermeture des commerces. Des ressources internes ont été investies pour informer au mieux la population sur les enjeux de ces votations. Les citoyens se sont toutefois opposés à deux reprises. Après le refus d'augmenter la fiscalité, des Assises financières ont été organisées pour dégager des

axes d'actions et palier les conséquences de la péréquation sur les finances communales.

L'Unité de communication a mené avec EDD les activités des démarches participatives au centre-ville: à Perdtemps et à la gare (Voie 4). A Perdtemps, un groupement citoyen a participé activement au concours d'urbanisme pour l'aménagement du futur parc Perdtemps et de son parking souterrain. Deux représentants ont été intégrés au jury d'experts afin de formuler des idées et envies sur les usages possibles dans le futur parc. Un jardin participatif a été mis en place à Perdtemps durant le printemps. Vu son succès, il s'est poursuivi durant la période estivale.

La Voie 4 est le nouvel espace public du concept Cœur de ville situé au sud de la gare et inauguré le 26 juin dernier. Des micros-trottoirs et une analyse de l'utilisation du lieu par ses nouveaux usagers ont été réalisés. Plus de 80% des personnes interrogées estiment que la Voie 4 représente une vraie plus-value. Les retours des usagers seront pris en compte pour ajuster l'espace à court terme, puis nourrir le futur concours d'urbanisme destiné à repenser l'espace de la gare dans son entier, à moyen terme.

A l'interne, l'Unité de communication a continué de resserrer les liens avec les services de l'Administration communale en ce qui concerne la planification des projets, des réponses rapides et de qualité aux différentes requêtes et parties prenantes ainsi que sur la mise à jour du contenu de nyon.ch.

7.2 Groupes de travail

L'Unité de communication mène un groupe de travail sur la refonte du site web nyon.ch incluant les 14

services de l'administration, ainsi que deux autres sur les démarches participatives à la gare et sur celles de Perdtemps. De plus, elle participe proactivement à plusieurs groupes de travail à l'interne de l'administration, notamment sur la politique des aînés, le Marché de Noël, le projet d'extension du Musée de Léman, l'offre d'activités gratuites pour les jeunes durant les vacances scolaires, les ateliers d'innovation sociale, la signalétique, le projet smart city, Objectif Logement, le MEP Colovray, etc. A l'externe, on peut relever le groupe de travail au sein de la plateforme Nyon, ville de festivals, le groupe des transporteurs de la Région de Nyon, l'inauguration du Complexe scolaire et sportif du Cossy et de son parc, le géoportail régional.

7.3 Relations presse

Plus de 90 communiqués de presse et 60 brèves informations ont été diffusés en 2019, 10 points de presse organisés en plus de 15 conférences de presse liées à des événements ponctuels. Les médias locaux ont par ailleurs été invités à 2 visites presse (Village du lac, UAPE La Maison et son parc), ainsi qu'à la pose de la première pierre à l'Usine à Gaz, aux Assises financières, aux 50 ans du Collège de Nyon-Marens, et à la cérémonie en l'honneur de trois équipes nyonnaises championnes de Suisse en Ligue nationale B dans leurs sports respectifs.

Toutes ces actions ont été très largement relayées dans les médias locaux La Côte, 24heures et Nyon Région Télévision (NRTV). Les télévisions régionales La Télé et Léman Bleu, et les quotidiens Tribune de Genève, Le Temps, 20 Minutes et Le Courrier ont aussi couvert certaines actualités communales. Pour mesurer les retombées presse, l'Unité de communication opère une veille médiatique quotidienne qu'elle diffuse une fois par semaine, le lundi, à la Municipalité, aux services communaux et aux Conseillers communaux. Enfin, dans le cadre de son soutien à La Côte, de nombreux espaces publicitaires ont été achetés par la Ville pour informer la population de grands événements ouverts au public, annoncer l'ordre du jour des séances du Conseil communal et les décisions prises par ce dernier, ou encore des restrictions de circulation. Des portraits-vidéos de personnalités nyonnaises ont également été réalisés dans ce cadre en partenariat avec NRTV.

7.4 Présence numérique

Un soin tout particulier a été déployé à l'élaboration d'un préavis solide pour développer un nouveau site web pour la Ville de Nyon. L'actuel datant de plus de 10 ans se révèle obsolète à bien des égards, autant pour les contributeurs que pour ses utilisateurs. Il devenait impératif de remédier à cette situation dans les plus brefs délais. Une tentative de refonte du site web de la Ville avait malheureusement échoué en 2015, en raison du refus du Conseil communal. Le Préavis No 153/2019 déposé le 1^{er} avril 2019 a été élaboré pour répondre non seulement à l'ensemble

des exigences du Conseil communal, mais également aux prérequis fonctionnels, technologiques et graphiques de notre époque. Après de longues délibérations de la Commission sur le sujet ainsi que de nombreux échanges avec le SAG, qui mène ce projet, un rapport favorable a été remis au Conseil communal qui a adopté le préavis le 11 novembre 2019. La Ville de Nyon aura donc un site en adéquation avec ses besoins d'ici peu.

En 2019, la fréquentation du site web nyon.ch est de 29'000 utilisateurs en moyenne par mois. La consultation sur smartphones et tablettes représente 55.2 % des visites (51% en 2018), malgré le fait que le site de la Ville ne soit pas optimisé pour le web mobile. Les contenus les plus consultés cette année sur nyon.ch ont été les dates des vacances scolaires vaudoises, la page de réservation des cartes de transport, les offres d'emploi, les horaires d'ouverture des piscines du Cossy et de Colovray, les coordonnées des services communaux, les informations relatives aux parkings et au stationnement, l'agenda des manifestations et la page des urgences.

Le site participanyon.ch, lancé au printemps 2018, continue lui aussi d'évoluer. Il présente à la population les avancées des projets d'aménagements intermédiaires à travers Nyon, ainsi que de multiples démarches participatives, invitant la population à faire évoluer la ville ensemble. Dans un souci d'unification, participanyon.ch sera réintégré au nouveau site nyon.ch, tout comme le site nyonvillepropre.ch et celui de la bibliothèque.

Les réseaux sociaux constituent des canaux d'information et de communication dont la portée est en croissance constante. La page Instagram de la Ville de Nyon (@ville-denyon) lancée il y a 18 mois compte 2'763 abonnés au 10 décembre 2019 (contre 1'500 fin 2018) dont 41% ont entre 18 et 34 ans et 58% sont des femmes. La page Facebook, quant à elle, compte 5'414 suiveurs, contre 4'580 fin décembre 2018. 76% des fans se situent dans la tranche d'âge entre 25 et 54 ans et 59% du total des fans sont des femmes. Lancé en 2017, LinkedIn compte 2'678 abonnés (2'279 en 2018) et Twitter lancé en 2016 (twitter.com/VilleNyon) enregistre 547 (444 en 2018).

7.5. Publications

La grande majorité des publications sont, depuis quelques années, réalisées à l'interne : les diverses brochures découlant du Programme de législation – Bilan intermédiaire de législation, Cœur de Ville, Colovray : centre multisport et parc des sports ; Lettre d'information municipale trimestrielle Vivre à Nyon diffusée dans les 12'000 boîtes aux lettres de Nyon ; ainsi que le présent Rapport de gestion et sa version synthétique.

7.6. Graphisme

L'Unité de communication produit également de nombreux supports graphiques pour les différents services de l'Administration communale. Parmi ces supports d'information et de promotion figurent des affiches déployées dans toute la ville et tout au long de l'année sur les panneaux d'affichage d'intérêt public sur des thèmes variés: grands projets de la Ville, démarches participatives, les événements Vivre s'ouvrir, s'investir, En Vie de quartiers, inauguration du Complexe scolaire et sportif du Cossy, de sa piscine couverte et de son parc, fête du 1^{er} août, ouverture de la patinoire de Rive, etc.

Les totems représentent un autre type d'affichage ponctuel pour marquer les moments charnières de l'année: inauguration du Complexe scolaire et sportif du Cossy, de sa piscine couverte et de son parc, Festival des sports, Marché de Noël. De multiples flyers sont également créés pour informer les citoyens: horaires et tarifs des piscines, programme du sport libre en salle, du sport scolaire facultatif, marches des femmes. Enfin, le graphisme des actions promotionnelles à travers les 12 mois de l'année dans La Côte est également développé à l'interne.

7.7. Affichage

La planification de l'affichage 2020 des panneaux d'intérêt public a été effectuée par l'Unité communication selon les demandes des services de l'Administration communale et des associations, en suivant les principes d'affichage des panneaux d'intérêt public. 26 panneaux d'intérêt public de format F12 sont répartis à travers Nyon, équivalant à 78 panneaux F4.

7.8. Vidéos

Depuis 2018, la production de vidéos a été développée sur des thèmes variés tels que Nyon, commune en santé,

ou l'évolution du chantier de la Voie 4 à la gare. Des témoignages sur la campagne de déchets organiques menée par TEM ont également été diffusés sur les différentes plateformes de la Ville.

7.9. Merchandising

Quant au merchandising «Ville de Nyon», il est développé pour des événements ponctuels ou pour des occasions spéciales afin de marquer un temps fort, remercier ou honorer, créer un sentiment d'appartenance à la ville. Les produits développés sont divers et adaptés aux différents publics et occasions: gourdes pour l'inauguration de l'école du Cossy, sacs en coton recyclé, tasses, casquettes en PET recyclé, parapluies en PET recyclé, lampions, etc. La part belle étant bien évidemment donnée, autant que possible, à une production écologique et/ou européenne.

7.10 Événementiel

Pour la partie événementielle, la communication conçoit notamment des discours et des présentations pour le Syndic et les Municipaux, développe certains déroulements, identifie les invités, écrit les messages pour les programmes. Elle s'attèle également à promouvoir les réceptions et événement sur les réseaux sociaux de la Ville de Nyon. Ainsi, en 2019, l'Unité de communication a participé à l'organisation et assuré la promotion de nombreux événements officiels de la Ville, entre autres: l'inauguration du nouveau Complexe scolaire et sportif du Cossy, de sa piscine couverte et de son parc, l'inauguration du nouvel aménagement temporaire de la Voie 4 à la gare, la Fête du 1^{er} août, le Mérite citoyen, le Prix du développement durable, la soirée d'accueil des nouveaux habitants, la soirée d'accueil des nouveaux retraités, les présentations annuelles au personnel communal et aux acteurs économiques.

8. Développement durable

Dans le cadre de la Stratégie de développement durable adoptée en 2017, la Déléguée à l'énergie et au développement durable (EDD) implémente des projets et accompagne les services dans les leurs pour intégrer les notions de durabilité et soutient des partenaires locaux dans leur prise en compte de la durabilité. Elle est en outre consultée sur les préavis soumis au Conseil communal ainsi que sur les dossiers soumis à la Municipalité.

8.1 Démarches participatives

S'agissant des aménagements intermédiaires de Cœur de ville et des Rives du lac, EDD a coordonné les réflexions interservices afin d'appliquer une stratégie participative intégrant l'expérience des utilisateurs des aménagements intermédiaires. Ces aménagements doivent permettre d'alimenter la conception des amé-

nagements définitifs grâce à l'expérimentation et une réflexion sur l'utilité de ces espaces envisagés comme des laboratoires d'usages. EDD coordonne le comité de projet et le comité de pilotage des démarches participatives afin que la vision générale soit respectée sur chacun des aménagements intermédiaires, à Perdtemps, à Rive et à la gare.

Au niveau de chaque aménagement, EDD coordonne le travail des équipes mettant en œuvre les actions participatives. A Perdtemps, une extension éphémère et estivale du square, mise en place lors de chantiers participatifs, a permis de tester de nouveaux usages que le groupement citoyen du MEP Perdtemps avait proposés. Cette extension avait ainsi pour objectif de permettre à la population de se projeter de plus en plus dans le futur

parc Perdtemps en proposant des bibliothèques éphémères, des salons en plein air et une végétalisation renforcée. Le groupement citoyen a participé à une démarche d'observation collective afin de recueillir les expériences de cette extension. Ces retours permettront d'adapter la très probable nouvelle extension du square prévue en 2020.

A la gare, l'inauguration de la Voie 4 a été l'occasion de réunir des habitants autour d'un chantier participatif et d'une partie festive. Durant tout l'été ensuite, des micro-trottoirs et une analyse de l'appropriation du lieu par ses nouveaux usagers ont été réalisés. Pour plus de 80% des interviewés, la Voie 4 représente une vraie plus-value rendant l'attente à la gare plus agréable. Grâce aux bancs, aux tables de pique-nique et aux arbres, les Nyonnais, les pendulaires et les touristes ont pu jouir d'un espace plus convivial qu'auparavant. Des ajustements seront réfléchis et amenés petit à petit afin que les usagers puissent s'y sentir encore plus confortables et, pourquoi pas, y partager des moments conviviaux.

A Rive, une grille de questionnement sur les différents périmètres a été élaborée afin de servir de support méthodologique pour les actions participatives qui s'y dérouleront en 2020.

8.2 Les DécouVertes

A l'issue de deux ateliers menés en 2018 avec une quinzaine d'associations nyonnaises en lien avec la durabilité, un projet de communication engageant et participatif a été retenu et développé par la Ville. Soutenus financièrement par un programme d'encouragement de la Confédération, le but de ces ateliers était d'imaginer de façon participative des actions de communication à destination de la population sur le développement durable à Nyon et plus globalement sur l'Agenda 2030 des Nations Unies. C'est le concept de la semaine des DécouVertes qui a été mis sur pied par EDD, avec la participation de nombreuses associations partenaires. Du 3 au 9 juin, Nyon s'est animée d'un programme riche et varié pour faire découvrir à ses habitants les multiples initiatives locales en faveur de la durabilité. Dégustation de produits locaux, ateliers zéro-déchet, repair-café, projection d'un film citoyen, ramassage de déchets, etc. Les découVertes nyonnaises n'auraient pas pu voir le jour sans l'investissement remarquable des 14 associations et particuliers partenaires :

- Boris Vonlanthen;
- Club Soroptimist international de Nyon;
- Demain La Côte;
- Festival du Film Vert de Nyon;
- Les Jardins de Nyon;
- Karangal;
- PROVÉLO La Côte;
- SEL de la Côte;
- Sol à Tous - Tous au Sol;
- Sweet Rebels;

- Triathlon de Nyon;
- Les Trico'leuses;
- La Vie-là et ses associations résidentes;
- ZeroWaste Switzerland.

8.3 Evaluation de la durabilité

Dans le cadre des mandats d'étude parallèles des passerelles de Bois-Bougy et de Nyon-Prangins, EDD a élaboré un processus d'évaluation de la durabilité des avant-projets. Durant l'évaluation des projets par le jury, EDD a agi comme spécialiste-conseil auprès du collège d'experts, en fournissant un rapport de durabilité. Les quatre projets ont été évalués sous cet angle en se basant sur les planches, les descriptifs lorsque présents, les indications issues des tableaux du développement durable que les équipes devaient remplir, les informations relatives aux matériaux issues des tableaux d'estimation des coûts et des tableaux énergie grise. Les impacts liés aux matériaux et aux déchets de chantier ont été évalués par un bilan carbone.

Dans le cadre de la valorisation de la parcelle N° 1519, EDD a participé à l'évaluation de l'appel d'offre à investisseur auprès du collège d'experts afin de formuler des recommandations de durabilité sur les avant-projets.

8.4 Organisation et soutien d'action de sensibilisation et d'événements

EDD a reconduit pour la huitième fois le label *Vivre s'ouvrir s'investir*, après une refonte de son visuel et de ses objectifs. Le label assure désormais la promotion d'événements participant à l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. L'ambition est ainsi double: mettre en lien l'échelon communal avec l'échelon international en matière de développement durable, ainsi que promouvoir des événements traitant de thématiques sociales et environnementales dans des domaines variés. Douze événements organisés par la Ville ou par des partenaires proches ont ainsi été mis en valeur par ce label et ont permis d'illustrer des thématiques des ODD telles que les inégalités, la biodiversité, la consommation durable, la santé, etc. De plus, les organisateurs s'engageaient à organiser leur événement en respectant une gestion environnementale, comme l'utilisation de vaisselle réutilisable.

8.5 Gobelets réutilisables

En 2019, le projet de mise en place de gobelets réutilisables a pu aboutir: EDD était en contact avec l'association Pro-Jet depuis 2017 pour établir une logistique de location et nettoyage de gobelets réutilisables à l'attention des manifestations nyonnaises. Dès mars, un stock de gobelets appartenant à la Ville et géré par Pro-Jet, a ainsi été mis en location pour que les organisateurs puissent réduire l'impact écologique de leurs manifestations. Au total, ce n'est pas moins de 28 manifestations qui ont bénéficié de cette nouvelle prestation (dont 8 manifestations de la Ville), et plus de 40'000 gobelets loués. Le SELOC et la Culture ont

également adopté les gobelets réutilisables pour des petits événements ou séances internes. Le Musée du Léman a remplacé de façon permanente la vaisselle jetable par de la vaisselle réutilisable non seulement à l'interne mais également pour toutes ses manifestations.

8.6 Santé

A la suite de la labellisation Commune en santé en 2018, EDD a coordonné la réalisation, avec l'Unité de communication, d'une vidéo informative permettant de mieux faire comprendre au public l'aspect transversal de la santé. Cette vidéo a été projetée à diverses occasions, entre autres à la soirée des nouveaux habitants.

8.7 Prix du développement durable

Pour la 10^e édition du Prix du développement durable, une dizaine de dossiers méritants ont été remis au jury pour candidature. Dans la catégorie Réalisation de projet, l'association Sweet Rebels a été désignée lauréate et a été récompensée du prix de CHF 10'000.– pour l'intégration professionnelle et sociale exemplaire de personnes en situation de handicap mental permise par son studio de design novateur. Dans la catégorie Entreprise, le Collège Champittet a reçu la distinction de la Municipalité pour son projet de sensibilisation à la biodiversité à destination de ses élèves, les nombreuses réalisations concrètes qui en ont découlé et l'obtention du label Eco-Schools.

8.8 Solidarité internationale

La Municipalité a réitéré sa participation au réseau Solidarité'eau, qui permet d'améliorer les conditions d'accès à l'eau potable des habitants de Nouakchott en Mauritanie. Elle a également poursuivi son soutien à la Fédération vaudoise de coopération (FEDEVACO) pour un projet d'intégration par le sport en faveur de jeunes en Afrique du Sud. Elle a complété son soutien à la FEDEVACO par un soutien

à un projet au Tchad, pour la lutte contre les mutilations génitales. Le Cinéma Sud d'Helvetas a pu s'établir pour la 9^e fois au Conservatoire. Plusieurs projets de coopération portés par des organismes nyonnais ont été modestement soutenus. La Ville a pu participer plus activement à l'Association des Maires francophones (AIMF) dont Nyon est membre depuis plusieurs années. Lors de l'assemblée de la commission Villes et développement durable qui a eu lieu à Lausanne, EDD a présenté le projet des démarches participatives dans l'espace public. En octobre, EDD a pris part à des ateliers thématiques (pris en charge par l'association) sur ce même sujet à Marrakech.

8.9 Fonds pour le développement durable

Alimenté par une taxe sur l'électricité de 0,2 ct/kWh, ce fonds sert à financer des actions prévues dans le cadre de la stratégie de développement durable de la Municipalité. Les détails chiffrés figurent dans le rapport des comptes 2019, dont voici un résumé.

En 2019, le fonds a entre autres financé, par la voie du budget, et pour un montant total de CHF 104'000.–:

- le partenariat au réseau Solidarité'Eau pour la coopération avec Nouakchott;
- le soutien au projet de coopération au développement de la FEDEVACO;
- l'organisation des Découvertes;
- la communication, l'organisation et les récompenses du Prix du développement durable;
- la communication relative au label *Vivre s'ouvrir s'investir* et de sa refonte;
- la communication relative au label Commune en santé;
- Les démarches participatives du jardin éphémère de Perdtemps;
- les soutiens divers à la coopération au développement;
- la contribution au relevé du Cercle indicateurs.

9. Energie

EDD suit la mise en œuvre de la politique de l'énergie communale engagée en 2018 (monitoring du plan d'actions et suivi des objectifs). EDD coordonne des projets transversaux, comme la réalisation, auprès de tous les services de l'administration, d'un état des lieux des projets smart ayant permis à la Municipalité d'avoir une vision globale des projets engagés et envisagés dans ce domaine. EDD accompagne les projets portés par les services de la Ville en lien avec la politique énergétique. En particulier, EDD s'est investi auprès des SIN dans le cadre de la conception d'un programme d'efficacité énergétique et d'un nouveau plan solaire, à travers plusieurs ateliers de travail, ainsi que la conception de la stratégie propriétaire. EDD a également apporté son soutien à la construction ou rénovation de bâtiments (AB), à la planification énergétique des PQ, au plan lumière (URB), à la politique de l'environnement (TEM), etc. Elle soutient et accompagne les acteurs du territoire dans leurs projets

(développement d'une coopérative solaire citoyenne) et organise des actions de sensibilisation. Elle assure enfin l'octroi des subventions relatives aux projets privés favorisant la transition énergétique au niveau local.

9.1 Programme Nyon-Energie

Le monitoring de la politique énergétique communale a été réalisé par le biais du relevé des indicateurs en collaboration avec les services concernés. Plusieurs mesures du plan d'action des services concernés par la politique énergie peuvent être relevées: campagnes de sensibilisation (déchets verts, Enerschool, UAPE, La Nuit est belle), études (électromobilité, bilan carbone, plan lumière, plan solaire, programme d'efficacité énergétique pour les ménages et PME), réalisations (renaturation du ruisseau de Calèves, déploiement du système de vélo-cargo).

Objectif pour l'ensemble du territoire nyonnais	2018 ou plus récent	Objectif 2021	Objectif 2030
Consommation d'électricité acheminée par habitant (kWh)	4'870	4'750	4'420
Part d'électricité renouvelable dans la consommation d'électricité des clients SI (%)	100	100	100
Part de production suisse dans le marquage (%)	46	>50	augmentation
Part des besoins en électricité couverts par de la production renouvelable locale (%)	4.4	7	15
Consommation d'électricité liée au parc bâti par habitant (kWh)	3'359 (2016)	3'166	3'149
Consommation d'énergie pour le chauffage et l'eau chaude par habitant (kWh)	13'739 (2016)	12'317	10'251
Part d'énergie renouvelable dans la consommation d'énergie (finale) pour le chauffage et l'eau chaude (%)	3.3 (2016)	augmentation	28.5
Part des besoins en électricité du parc bâti (%) couverts par du photovoltaïque	3.4 (2016)	9	18
Consommation d'eau par habitant (l)	321	stable	stable
Part des déchets recyclés (%)	49	60%	augmentation
Quantité de déchets produits par habitant (kg)	299	diminution	diminution
Nombre de déplacements en mobilité douce en échange avec le centre-ville (à l'heure de pointe du matin)	1'500 (2017)	1'900	augmentation
Part des TP dans les déplacements au cordon centre-ville (à la journée) (%)	25 (2017)	27	augmentation
Part des TP dans les déplacements au cordon ville de Nyon (à la journée) (%)	16 (2017)	19	augmentation
Emissions de gaz à effet de serre du parc bâti (t eq. CO2/hab.)	3.1 (2016)	2.6	1.7
Surfaces végétalisées	Non renseigné	augmentation	augmentation
Surfaces perméables	Non renseigné	augmentation	augmentation

Objectif pour l'administration nyonnaise	2018 ou plus récent	Objectif 2021	Objectif 2030
Consommation d'énergie finale des bâtiments communaux (chauffeur et électricité) par rapport à la SRE totale (kWh/m ²)	124	140	diminution
Consommation d'eau des bâtiments communaux par rapport à la SRE totale (l/m ²)	609	601	diminution
Consommation de carburants fossiles pour les véhicules communaux (l)	80'977	84'000	diminution
Part d'énergie renouvelable dans la consommation d'énergie pour le chauffage et l'eau chaude (%)	3 (2017)	augmentation	3
Part des collaborateurs effectuant leurs trajets pendulaires en mobilités alternatives à la voiture privée (%)	45 (2016)	48.5	augmentation
Part des collaborateurs effectuant leurs trajets professionnels en mobilités alternatives à la voiture (%)	38 (2016)	50	augmentation

9.2 Nyon s'engage

EDD a effectué l'actualisation du bilan carbone du territoire et démarré la définition du profil climatique territorial afin d'acquérir les connaissances nécessaires à l'élaboration d'une feuille de route contre le changement climatique annoncée pour 2020.

9.3 Organisation et soutien d'actions de sensibilisation et d'événements

EDD a organisé plusieurs actions de sensibilisation adressées à divers publics durant l'année, ayant pour but d'illustrer de quelle manière les Nyonnais-es peuvent agir à leur échelle en faveur de la transition énergétique.

Le projet de sensibilisation sur les thèmes des quartiers durables et de l'énergie au sein des Unités d'accueil pour écoliers (UAPE) débuté en 2017 a pris fin lors de la semaine des DécouVertes. Les responsables de site et leurs équipes ont présenté sur des posters les différentes actions qu'ils ont menées: interviews, animations ludiques, jeux de piste, balades urbaines, visites d'infrastructures. Chaque UAPE avait réalisé une maquette de son quartier idéal; ces dernières, ainsi que les posters, ont été exposés durant les DécouVertes à la salle communale.

L'action de sensibilisation Enerschool menée avec une classe de l'établissement secondaire de Marens est arrivée à son terme après trois ans. Cette classe et leurs professeurs se sont investis avec créativité pour comprendre la consommation d'énergie de leur école, et en particulier de leur nouveau bâtiment scolaire labellisé Minergie-P: enquêtes sur les consommations d'énergie dans les classes, visites, expériences scientifiques, sondage auprès des utilisateurs du bâtiment, etc. A l'occasion du 50^e anniversaire de l'établissement de Nyon-Marens, les élèves ont présenté à plus de deux cents visiteurs l'aboutissement de trois ans de travail. Leur implication a permis d'identifier des dépenses d'énergie évitables et de créer une fiche-conseil à disposition dans chaque classe du nouveau bâtiment scolaire.

La soirée d'ouverture du Festival du Film Vert, organisée sous l'égide de la Ville de Nyon, proposait la projection gratuite du documentaire « Ici, la Terre » qui suit un groupe de personnes de tous horizons participant à une formation sur la permaculture. L'objectif de cette soirée était de montrer au public que les urbains tels que les Nyonnais peuvent également tirer profit de ce mode de culture innovant et responsable.

A l'occasion de l'initiative du Grand Genève « La nuit est belle », l'éclairage public n'a pas été allumé durant la nuit du 26 au 27 septembre. EDD a coordonné l'organisation de cet événement au niveau communal, afin de sensibiliser aux questions de pollution lumineuse. De nombreux Nyonnais-es ont pu participer aux activités proposées: contes en musique, balades silencieuses au clair de la nuit, observation des étoiles avec le concours de la Société Astronomique de Genève.

9.4 Fonds pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables (FEEER)

Alimenté par une taxe sur l'électricité de 0.5 ct/kWh, ce fonds finance les projets communaux ou privés visant à produire plus d'énergie renouvelable ou à économiser de l'énergie. La Déléguée EDD décide de l'allocation du fonds en accord avec les services concernés par les projets prévus dans le Programme Nyon-Energie. Les détails chiffrés figurent dans le rapport des comptes 2019, dont voici un résumé.

En 2019, le fonds a essentiellement financé, par la voie du budget, et pour un montant total de CHF 123'000.-:

- des actions de sensibilisation (UAPE, mobilité, eau, Festival du Film Vert, La nuit est belle);
- déploiement du système de vélo-cargo;
- l'achat de matériel écologique (recircle, gobelets réutilisables, fontaine à eau);
- le bilan carbone des avant-projets des passerelles de Bois-Bougy et Nyon-Prangins;
- l'accompagnement par un spécialiste en énergie-patrimoine pour l'école du Centre-Ville;
- l'étude sur la ressource eau;
- l'étude pour la définition d'un programme d'efficacité énergétique;
- le bilan carbone territorial et la définition du profil climatique territorial.

Une partie du FEEER sert également au financement de projets privés d'efficacité énergétique et de production d'énergie renouvelable. Le fonds a financé pour CHF 96'000.- de subventions privées afin de réaliser des certificats énergétiques CECB+ et des travaux d'isolation thermique. Une partie des subventions mobilité a été prise en charge par le fonds pour éviter de les refuser suite à un dépassement. Le fonds a également contribué à l'encouragement pour la production photovoltaïque locale grâce à une prime à l'injection de 3ct/kWh. Plus de 100 producteurs indépendants nyonnais ont bénéficié de cette mesure, représentant à ce jour un peu plus de 1'000 MWh d'électricité photovoltaïque encouragée (sur 2700 MWh d'énergie photovoltaïque injectée sur le réseau).

10. Economie

10.1 Soutien au commerce

Les bonnes relations entretenues avec la Société industrielle et commerciale de Nyon et environs (SIC) se sont poursuivies en 2019, et l'entrée en vigueur de la convention élaborée en 2018 a permis de clarifier encore la collaboration entre la Ville et l'association. Les formations digitales à l'attention des petits commerces ont été poursuivies, et divers soutiens apportés au comité de la SIC et à sa Présidente. En raison du départ du Délégué à l'économie à la fin de l'été 2019, c'est le Secrétaire municipal, appuyé par le Syndic, qui a effectué l'intérim depuis lors.

Extension des horaires des commerces

La direction du service est restée en contact avec les deux parties durant la campagne référendaire sur l'extension des horaires des commerces. Des rencontres ont été organisées immédiatement après le vote pour tenter de renouer le dialogue, malheureusement sans succès, le comité de la SIC ayant finalement démissionné en bloc et décidé de dénoncer la Convention collective de travail. Les travaux reprendront tout début janvier afin de soutenir les commerçants dans la sortie de ce que l'on peut désormais appeler une crise.

Marché de Noël

L'Administration générale a participé très activement, en collaboration avec plusieurs services communaux, à l'organisation du Marché de Noël qui a à nouveau

rencontré un grand succès auprès des habitants et des visiteurs. Le bilan dressé par la SIC est positif, malgré une mauvaise météo.

10.2 Promotion économique

Le petit-déjeuner des acteurs de l'économie est un moment important pour les relations entre la Commune et les entreprises. Il a cette année permis à la Municipalité de présenter les résultats des assises financières ainsi que son bilan à mi-législature, et d'échanger sur les perspectives économiques à court et moyen terme.

Si les travaux sur la plateforme d'échange entre acteurs immobiliers ont été mis entre parenthèses en raison du départ du délégué à l'économie – ils seront repris au printemps 2020 – les contacts avec les différents acteurs économiques ont été maintenus, notamment par le Syndic ou au travers de la direction du Service de l'urbanisme.

Ainsi, la Municipalité a été très active dans le sauvetage de l'Agroscope de Changins, et positionne par ailleurs ce site dans les réflexions cantonales en matière d'agritechs. D'importantes négociations ont été menées – et sont encore en cours – dans le secteur de la Vuarpillère, pour des développements intéressants et avec divers acteurs en vue de l'élaboration d'un partenariat public-privé (PPP) pour la réalisation de la nouvelle place Perdtemps.

PRÉAVIS ET RAPPORTS

Préavis et rapports acceptés - Crédit ouverts

Préavis N°	Libellé	CHF
126/2018	Réponse au postulat de M. le Conseiller communal Yvan Rytz « Nyon, un futur pôle pour les cleantechs ? »	-
135/2018	Révision du Règlement communal sur les jours et heures d'ouverture et de fermeture des commerces en ville de Nyon	-
143/2019	Réponse au postulat de M. le Conseiller communal Patrick Buchs « Pour que la Ville de Nyon participe à l'accueil des marcheurs de la Jai Jagat 2020 »	-
149/2019	Réponse au postulat de MM. les Conseillers communaux Pierre Wahlen et Sacha Vuadens « Pour une structure des Services industriels adaptée à une stratégie et des objectifs ambitieux »	-
153/2019	Refonte de nyon.ch - Demande de crédit de CHF 136'000.— TTC	136'000.—
156/2019	Communication au Conseil communal relative à la révision du Règlement de la Municipalité: délégations de compétences; cadeaux, invitations, voyages et frais professionnels; marchés publics	-
163/2019	Réponse au postulat de Mme la Conseillère communale Aurélie Hegetschweiler « Arrêtez de nous faire <i>marché</i> »	-
165/2019	Demande de crédit de CHF 50'000.— pour la participation de Nyon à la création d'un pôle média à Gland et de nouvelles infrastructures de production pour Nyon Région Télévision (NRTV)	50'000.—
183/2019	Réponse au postulat de M. le Conseiller communal Patrick Buchs et Mme la Conseillère communale Florence Darbre Gubbins « Pour la création des ACC (Artisans de Champ-Colin) »	-

PERSPECTIVES 2020

Administration

- Mise en place d'un nouveau système de gestion électronique des séances de Municipalité.
- Démarche de mise à jour des missions des services de l'Administration.
- Priorisation annuelle des projets municipaux
- Optimisation des pratiques concernant l'application de critères environnementaux dans les appels d'offres publics.
- Poursuite des démarches en vue du rapatriement des archives d'Alfred Cortot.

Communication

- Développement et lancement du nouveau site web nyon.ch dans le cadre du Préavis No 153/2019.
- Déploiement du plan de communication interne.
- Poursuite de l'optimisation du fonctionnement dans un contexte de contraintes budgétaires.

- Poursuite du développement de partenariats avec les médias locaux et de l'acquisition d'espaces promotionnels.

Energie et développement durable

- « Nyon s'engage »: élaboration d'une feuille de route pour répondre à l'urgence climatique.
- Poursuite des démarches participatives sur l'espace public.
- Vérification des objectifs d'alimentation durable dans la restauration scolaire.

Economie

- Accompagnement intensif des commerçants dans la refonte de leur organisation faîtière.
- Mise sur pied d'une plateforme de l'immobilier.
- Evolution du marché hebdomadaire.
- Consolidation des relations avec les entreprises.

ARCHITECTURE ET BÂTIMENTS

M. Claude Uldry Municipal

M. Patrik Troesch Chef de service jusqu'au 31 août 2019

M. Claudio Di Lello Chef de service depuis le 12 août 2019

MISSIONS

Être l'interlocuteur de la Municipalité et des services en matière d'architecture

- Traiter les concepts architecturaux pour l'ensemble des bâtiments communaux.
- Préavisier les demandes d'autorisation de construire pour les aspects architecturaux (modénature des façades, aspects chromatiques).
- Garantir la sauvegarde du patrimoine bâti sur le territoire communal.
- Engager, par délégation, la Municipalité pour les travaux sur des immeubles communaux ou en droit de superficie.
- Représenter la Ville de Nyon dans le domaine de l'architecture auprès des services communaux, cantonaux ou similaires, ainsi qu'auprès des associations professionnelles de la construction (SIA, UPIAV, FVE).
- Participer aux projets sur l'espace public pour les considérations spatiales, esthétiques, plastiques et chromatiques.

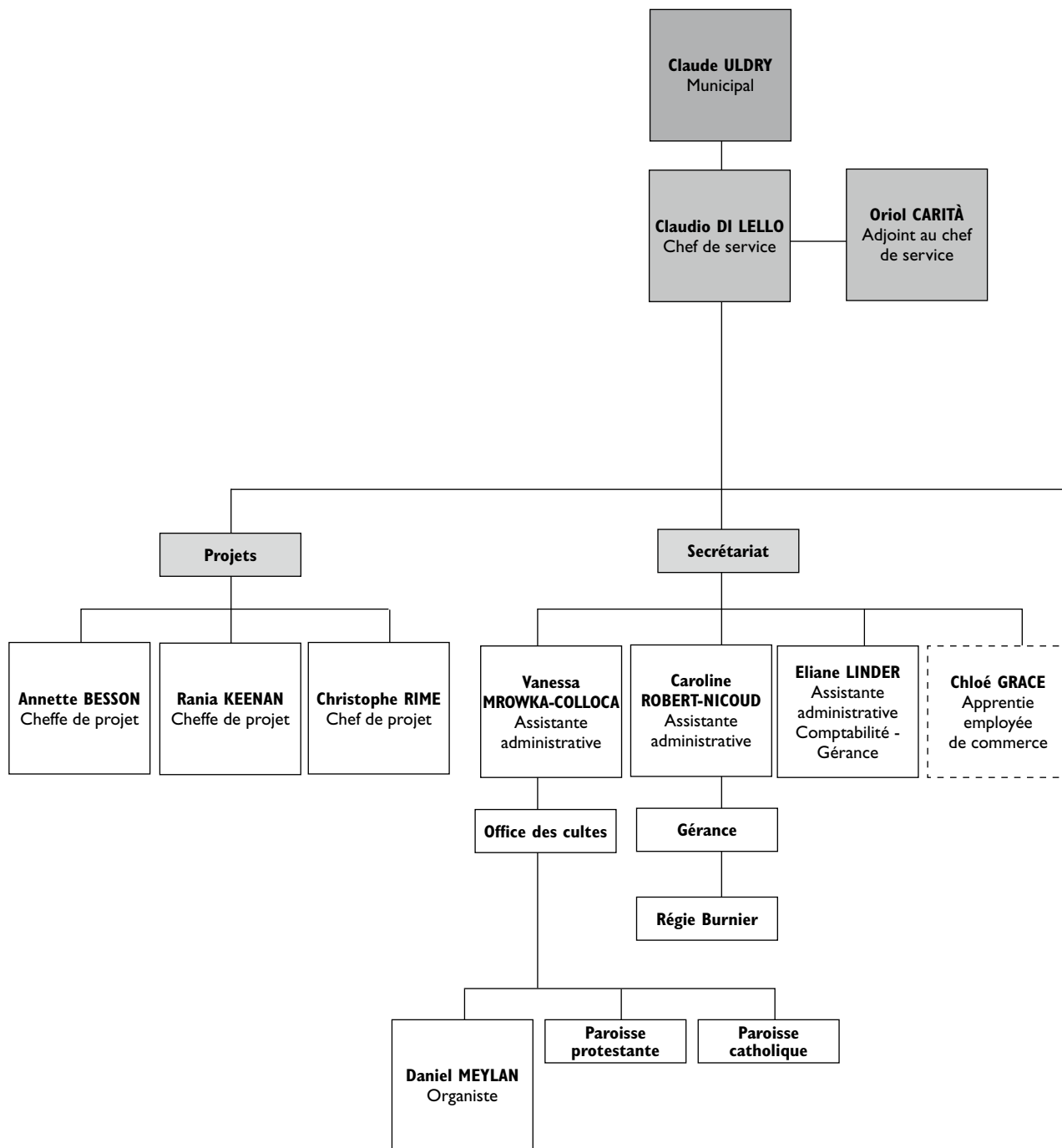
Planifier, entretenir et gérer le parc immobilier communal

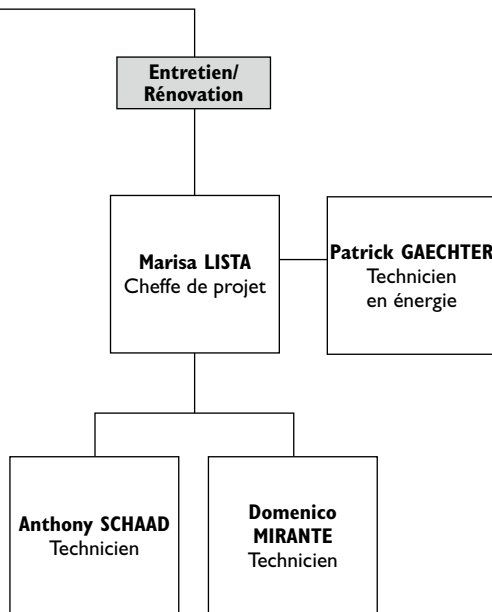
- Analyser la pertinence et la cohérence des besoins des services en matière de locaux.
- Attribuer et répartir les locaux pour l'ensemble de l'administration.
- Organiser les procédures de concours d'idées ou de projet pour les projets d'architecture.
- Assurer, sur certains projets d'ampleur ou complexes, le pilotage des mandataires architectes ou spécialistes.
- Conduire les études et la réalisation des projets de rénovations, transformations ou constructions pour les bâtiments communaux.
- Participer au développement et à la réalisation des bâtiments construits sur des parcelles communales mises à disposition d'investisseurs (droit distinct et permanent - DDP).
- Mettre en place puis appliquer une stratégie d'entretien du patrimoine immobilier communal.

Assumer, par délégation de la Municipalité, la responsabilité du secteur « Cultes »

- Être le relais administratif de la Paroisse de Nyon de l'Eglise évangélique réformée vaudoise (EERV), de la Paroisse catholique de Nyon et des communes qui en dépendent.

ORGANIGRAMME





POINTS FORTS 2019

Réalisés

- Inauguration du complexe scolaire et sportif du Cossy
- Mise en service de l'UAPE du centre-ville « La Maison »
- Mandat d'études parallèles pour le centre multi-sport et parc des sports de Colovray
- Parcelle N°1519 – appel à coopératives
- Rénovation du Rocher – lancement de l'avant-projet

En chantier

- Bâtiments communaux: optimisation énergétique
- Fleur de Lys, Rive 54: travaux de rénovation et transformation
- Usine à Gaz: agrandissement et assainissement acoustique

A l'étude

- Parcelle N°307 – immeuble à affectation mixte
- Colovray – Centre multisport et parc des sports
- Piscine de Colovray – bâches nocturnes des bassins: construction
- Hôtel de Police et pôle sécuritaire: construction
- Centre sportif du Rocher: rénovation
- Centre-ville – école primaire et salle de gymnastique: rénovation
- Champ-Colin 8: rénovation
- Musée du Léman: agrandissement
- Parcelle N°1519 – immeuble de logements à loyers abordables et modérés: octroi d'un droit de superficie (DDP)

ACTIVITÉS

I. Grands projets

I.1 Centre multisport et parc des sports de Colovray

Après les ateliers et de nombreuses démarches menées depuis 2017 sur le projet de centre multisport et de parc des sports à Colovray, 2019 a vu se dérouler les mandats d'étude parallèles (MEP) avec l'objectif principal de sélectionner le meilleur projet d'ensemble pour le développement du site. Huit groupements de candidats ont été sélectionnés en janvier 2019 pour participer à la suite de la procédure. Au terme du 2^e tour et sept sessions d'auditions, le collège d'experts a recommandé à l'unanimité le projet lauréat, validé par la Municipalité en septembre 2019. Le vernissage et l'exposition publique est prévue en janvier 2020 sur le site de Colovray. A noter que les trois projets retenus pour le 2^e tour ont fait l'objet d'une expertise économique, de mobilité et d'équipements sportifs. Les premières démarches ont permis de fixer les principales étapes du projet, de consolider en partie le programme des locaux, de publier des images supplémentaires du projet lauréat et de débiter la préparation de la demande de crédit d'étude. Ce dernier est prévu d'être déposé au Conseil communal dans le premier trimestre 2020.

I.2 Usine à gaz

Les travaux, lancés en 2018, se sont encore intensifiés durant toute l'année 2019 avec la réalisation des travaux du gros œuvre et de quelques installations techniques pour le nouveau bâtiment. La mise hors d'eau ainsi que la pose des premiers vitrages du bâtiment est prévue pour janvier 2020. Le solde des appels d'offres concernant les aménagements intérieurs et les équipements

d'exploitation ont été organisés durant cette même période. A noter que les travaux sont rendus très compliqués par l'exiguïté des lieux et les chantiers voisins. Les surfaces commerciales sont d'ores et déjà proposées à la location par la régie immobilière en charge du parc financier de la Commune.

L'étude et les appels d'offres pour l'assainissement acoustique de la toiture du bâtiment existant ont été mis à jour. Les détails et les solutions pour ces travaux ont été développés en tenant compte de la substance historique du bâtiment. Des compléments de sondages ont été réalisés sur les murs en maçonnerie ancienne afin de les restaurer fidèlement à l'existant.

I.3 Hôtel de police

L'année 2019 a vu l'avant-projet redéfini par l'équipe de mandataires suite à l'intégration dans le programme des surfaces dédiées à la police cantonale. La phase d'étude a été réalisée durant toute l'année avec un souci d'optimisation des espaces intérieurs et extérieurs, du respect du critère économique et de l'intégration des nouveaux besoins des utilisateurs. Le dossier pour la demande d'autorisation de construire a été déposé en octobre 2019 et le projet mis à l'enquête publique en novembre. Le lancement des appels d'offres des marchés de construction a eu lieu dès le mois de décembre 2019 couvrant environ le 70% du coût total du projet. Cette phase se poursuivra jusqu'à la fin du premier trimestre 2020. Il est prévu de déposer la demande de crédit de réalisation au Conseil communal à mi-2020.

1.4 Centre sportif du Rocher

La partie contractuelle des mandats étant finalisée, l'équipe pluridisciplinaire a élaboré un avant-projet chiffré permettant de consolider l'investissement global du projet évalué pour l'appel d'offres de service. Des expertises techniques ont été réalisées sur des parties de bâtiments tels que les toitures, les structures métalliques et les plages de la piscine en béton armé. C'est en début 2019 que l'avant-projet d'architecture a été présenté au comité de pilotage avec des images à l'appui. Un travail conséquent de définition des étapes du projet a également eu lieu en collaboration avec le service utilisateur. Il est donc prévu de déposer la demande du crédit d'étude de la première étape du projet au Conseil communal à mi-2020.

Des études sur les aménagements extérieurs ont eu lieu parallèlement à l'étude de l'avant-projet comprenant l'entier du site scolaire et sportif du Rocher.

1.5 Ecole du Centre-Ville

L'année 2019 a été consacrée à l'organisation d'un appel d'offres de service pour le choix de l'équipe pluridisciplinaire en charge de la restauration de l'école et de la salle de gymnastique du Centre-ville. Le collège s'est réuni à plusieurs reprises pour évaluer les 12 dossiers de candidatures. Les mandats ont été confiés en décembre 2019 et les études d'avant-projet chiffrés ont aussitôt débuté.

1.6 Château

Plusieurs études ponctuelles ont été réalisées en 2019 par l'architecte mandataire auteur de la restauration du Château. Il s'agit de la transformation de l'entrée du musée avec l'intégration d'un sas au bas de l'escalier d'accès, la création d'une sortie de secours dans l'espace du grand caveau communal et le remplacement de l'éclairage muséographique. Le préavis pour la demande du crédit de réalisation est prévu d'être déposé au Conseil communal vers mi-2020.

2. Entretien des bâtiments

Parmi les nombreuses interventions, nous pouvons mentionner:

- Mangette 10 – bâtiment principal: arrêt des cours en juillet 2018. Le bâtiment est occupé par les scouts depuis novembre 2019.
- Mangette 10 – Pavillon: l'UAPE Grand T'Etraz quitte temporairement les locaux qu'elle loue dans un immeuble à la rue de l'Etraz 50 en novembre 2019 pour s'installer dans ce bâtiment jusqu'à alors occupé par les scouts. Le bâtiment est ainsi mis aux normes afin d'accueillir les enfants de l'UAPE.
- Maison de quartier La Redoute: création d'une nouvelle cuisinette dans la salle 4.
- École primaire des Tattes d'Oie: remplacement des stores et rafraîchissement complet de deux salles de classe (excepté le revêtement de sol). Dans le boxing, application d'une résine antiglisse pour surface du ring.
- École primaire Gai-Logis: installation provisoire du WiFi dans les salles de classe et remplacement du frigo défectueux dans la salle des maîtres.
- École secondaire Nyon-Marens: remplacement du moteur de la porte d'entrée automatique et de l'unité de contrôle, ainsi que de l'équipement de climatisation de la salle des maîtres au 3^e étage. Mise en conformité de la sécurité de la toiture plate, réfection de la terrasse du réfectoire à la suite d'une infiltration d'eau dans les caves et remplacement des grands radiateurs dans les salles de gym.
- École secondaire Nyon-Rocher: lessivage, nettoyage et traitement de l'eau de chauffage du site complet. Remplacement et amélioration de l'éclairage dans les locaux de la depositaire du matériel scolaire.
- Centre sportif du Rocher: remplacement du parquet de la salle de rythmique par un sol sportif après des dégâts d'eau.
- Théâtre de Nyon-Marens: remise en état du plancher de la scène et remplacement de tous les rideaux, y compris le grand rideau principal.
- Piscine de Colovray: travaux de peinture dans les douches et remise en conformité de l'abri PCI.
- Musée du Léman: remplacement de l'ascenseur et installation d'une porte à la cafétéria.
- Château: modernisation du système anti-intrusion et remplacement de la régulation.
- Place du Château 5: remplacement des fenêtres du 3^e étage par des fenêtres en triple vitrages.
- Place du Château 10: mise en conformité de la cage d'ascenseur en vue de son remplacement en 2020 et remise en état du local serveur après l'incendie survenu en juin.
- Salle communale: remplacement de la machine à laver la vaisselle professionnelle.
- Salle des expositions: assainissement des éléments en simili-pierre et en béton ponctuel de la façade principale. Fourniture et pose de stores en toile sur les grands vitrages côté ouest.
- Ludothèque: pose de nouvelles dalles tout le long du chemin qui mène à l'entrée de la ludothèque. Remplacement du revêtement de sol dans les VVC.
- Ancien collège: fourniture et pose d'un système de protection anti-pigeons dans la cour.
- Bâtiment des Espaces verts et forêts: remplacement du chauffe-eau dans le vestiaire du centre horticole.
- Place Bel-Air: installation de trois potelets devant le garde-corps de l'accès au parking.
- Ancienne voirie (Bourgogne 12): création d'un bureau supplémentaire et déplacement de la buanderie.
- SDIS Nyon-Dôle: réfection du sol dans les locaux au rez-de-chaussée.

3. Assistance à la Police des constructions

Dans le cadre des demandes d'autorisation de construire par des privés, le Service architecture et bâtiments (AB) assiste le Service de l'urbanisme (URB) pour toutes les questions d'architecture et d'intégration au bâti existant. Il fait de même pour la validation des matériaux et des teintes. Si nécessaire, il adresse une

note avec ses remarques à URB afin qu'elle soit jointe à la Note à la Municipalité pour la délivrance du permis. Des séances d'échanges sont parfois organisées avec les auteurs des projets en cas de problèmes architecturaux majeurs.

4. Mobilier – gestion de l'inventaire, procédure d'acquisition et de renouvellement

AB poursuit le travail de remplacement du mobilier de bureau vieillissant. Lors de tout changement de mobilier, AB tient compte également des directives de sécurité au

travail (MSST) pour garantir un bon niveau de confort des employés-es.

5. Etudes

5.1 Musée du Léman : agrandissement / étude détaillée

Le Préavis N°55/2017 demandant un crédit d'étude partiel a été bouclé en 2019 et le dossier de validation du PPA «Musée du Léman» est pour l'instant en attente en raison d'un recours au Tribunal fédéral. En 2019, les études se sont dès lors concentrées sur le développement du programme et ses implications sur l'architecture. AB y a participé activement, notamment dans le cadre de l'organisation des MEP de muséographie lancés en novembre 2019.

5.2 Parcelle N°860 – chemin des Plantaz : réfection de la canalisation

Il s'agit d'organiser la rénovation d'une canalisation privée d'eaux usées desservant notamment la parcelle communale N°860 (Nyon Hostel et la coopérative d'habitation Les Plantaz). Cette canalisation passera en mains publiques une fois les travaux réalisés.

5.3 Champ-Colin 8 : rénovation

Etude pour l'évaluation des coûts des travaux de mise en conformité du bâtiment en lien avec la sécurité.

PRÉAVIS ET RAPPORTS

Préavis et rapports déposés en 2019

Préavis N°	Libellé	CHF
157/2019	Réponse au Postulat de Mme la Conseillère communale Aurélie Hegetschweiler « La plage de Nyon prend l'eau ! »	0.—
<i>Commentaire</i>	<i>Les travaux estimés comme urgents et indispensables seront réalisés rapidement par la voie budgétaire de l'entretien courant. La Municipalité étudie la réhabilitation des vestiaires et accorde une attention particulière aux installations pour les personnes à mobilité réduite. Elle soumettra au Conseil communal un projet concernant la pataugeoire de la partie familiale et son pourtour, ainsi que l'arborisation de la plage afin d'offrir davantage d'ombre au public.</i>	
161/2019	Réponse au Postulat de M. le Conseiller communal David Saugy et la commission 101 au sujet des ambulances	0.—
<i>Commentaire</i>	<i>La Municipalité étudie l'opportunité de trouver une solution pour qu'un service d'ambulance trouve sa place à proximité du pôle sécuritaire de Champ-Colin, ceci pour répondre à l'amendement voté par le Conseil communal en 2016, tout en tenant compte des différentes remarques et propositions faites dans le cadre des commissions qui ont siégé pour les préavis concernant ladite zone. Le dossier est maintenant géré par URB.</i>	
176/2019	Piscine de Colovray : couverture nocturne des bassins	687'000.—

Commentaire	<i>Le préavis déposé le 7 octobre 2019 a pour objectif de réduire de moitié la consommation d'énergie pour chauffer la piscine dès la saison 2020. Pour l'atteindre, les travaux devront être réalisés avant l'ouverture de la piscine en mai 2020. L'étude pour le changement de la production de chaleur de la piscine en complémentarité d'usage avec le futur Centre multisport est menée en parallèle.</i>	
184/2019	Valorisation de la parcelle N°1519 – Octroi d'un DDP	0.—
Commentaire	<i>L'octroi du DDP est assorti de l'obligation de construire et de mettre sur le marché des logements d'utilité public comprenant 50% de loyers abordables et 50% de loyers modérés (subventionnés), ainsi qu'une salle polyvalente d'au minimum 160 m². Il fait suite à l'appel d'offres à investisseurs avec avant-projet organisé par AB et remporté par la coopérative d'habitation lausannoise Cité Derrière, accompagnée du bureau d'architectes nyonnais bunq SA.</i>	

Préavis acceptés les années précédentes (avant 2019) – Crédits ouverts

Préavis N°	Libellé	CHF
199/2011	Bâtiments communaux: optimisation énergétique / réalisation	850'000.—
Commentaire	<i>En 2019, l'efficacité énergétique du parc immobilier a pu être largement améliorée avec notamment les travaux réalisés suivants:</i> <ul style="list-style-type: none"> • Château: réglage des débits d'eau des deux fontaines côté lac; • Ferme du Manoir: changement d'automate programmable et accès des paramètres de chauffage et de ventilation à distance facilité; • Écoles de la Paix et des Tattes d'Oie: changement des luminaires par du LED; • Salle communale: changement de l'éclairage et de projecteurs; • Bourgogne 10-12: supervision générale à distance des installations techniques. 	
116/2013	Usine à Gaz: agrandissement et assainissement acoustique / étude	1'237'000.—
Commentaire	<i>Le préavis sera bouclé en 2020.</i>	
151/2014	Centre-ville – UAPE: transformation / concours et étude	519'000.—
Commentaire	<i>Le crédit de concours et d'étude sera bouclé en 2020. Les travaux ont pris fin ce dernier trimestre de l'année.</i>	
180/2014	Fleur de Lys, Rive 54: rénovation, transformation / réalisation	540'000.—
Commentaire	<i>Le préavis porte sur une demande d'un crédit pour des travaux qui permettront d'une part de libérer l'immeuble du contrôle de l'Etat, et d'autre part de transformer et rénover une surface commerciale. Les travaux effectués en 2019 ont été notamment: le remplacement du revêtement des sols, l'ouverture d'une fenêtre en toiture dans l'atrium et sur la porte arrière du bâtiment pour améliorer la ventilation naturelle, le rafraîchissement de la peinture des murs et des plafonds, ainsi que le réglage de toutes les portes palières et volets.</i>	
221/2015	Couchant Complexe scolaire: construction / réalisation et valorisation de la parcelle N°1519	23'557'500.—
Commentaire	<i>Les aménagements de la place de jeux doivent encore être réalisés, c'est pourquoi ce préavis n'a pas pu être bouclé en 2019. Cette année, quelques travaux complémentaires et sous garantie ont été exécutés. Le changement d'affectation de la parcelle N°1519 étant effectif en juillet 2019, l'appel d'offres à investisseurs auprès de quatre coopératives d'habitation a pu être organisé par AB en vue de l'octroi d'un DDP par le Conseil communal (Préavis N°184/2019).</i>	
222/2015	Bel-Automne: création d'un hostel / réalisation	2'380'000.—
Commentaire	<i>Le préavis sera bouclé en 2020.</i>	
229/2015	Usine à Gaz: agrandissement et assainissement acoustique / réalisation	16'763'000.—
Commentaire	<i>Ce projet porte sur l'agrandissement du bâtiment de l'Usine à gaz pour la création d'une nouvelle salle de spectacle et de nouveaux bureaux mis en location. Ce préavis comprend également l'assainissement acoustique de la salle et du foyer existants. Le chantier a démarré en été 2018 et est toujours en cours.</i>	

25/2016	Hôtel de Police et Centre d'intervention régional : construction / étude préliminaire	140'000.—
Commentaire	<i>Ce dossier a pour objectif de créer un pôle sécuritaire regroupant Police et SDIS Nyon-Dôle à Champ-Colin. Il permettra d'une part de faciliter la coordination et les synergies entre les deux entités, d'autre part d'obtenir l'accréditation définitive de la Police Nyon Région.</i>	
278/2016	Centre-ville – UAPE : transformation / réalisation	3'471'000.—
Commentaire	<i>Les travaux ont démarré dans le premier trimestre 2018 et la structure a ouvert ses portes à l'automne 2019. Le préavis sera bouclé en 2020.</i>	
78/2017	Rénovation du Centre sportif du Rocher : rénovation / étude de variantes et avant-projet	495'000.—
Commentaire	<i>Un pool de mandataires, sélectionné sur la base d'un appel d'offres en procédure ouverte, s'est vu attribuer une première phase d'avant-projet qui débouchera en 2020 sur une demande d'un crédit d'études au Conseil communal.</i>	
99/2018	Propreté urbaine : objectifs et mesures	—
Commentaire	<i>La mesure concernant l'étude de la construction et de la rénovation de neuf toilettes publiques est menée dès 2019 par le Service AB avec un architecte mandataire. Le crédit d'étude pour cette partie du préavis est de CHF 180'000.- HT.</i>	
101/2018	Hôtel de Police et pôle sécuritaire – Construction / Étude	1'047'000.—
Commentaire	<i>Ce préavis porte sur la suite des études pour la création d'un pôle sécuritaire regroupant Police et Pompiers à Champ-Colin. Suite à l'appel d'offres pour les prestations de mandataires et la phase avant-projet, le présent préavis a été déposé en mars 2018 et accepté par la suite. La demande d'un crédit de réalisation sera déposée au printemps 2020 au Conseil communal.</i>	
110/2018	Immeuble à affectation mixte - Demande d'un crédit de CHF 76'000.— TTC pour une étude de faisabilité architecturale et économique en vue de la construction d'un projet mixte de logements et de locaux associatifs pour l'accueil des requérants d'asile, des jeunes en formation, des personnes âgées et éventuellement quelques familles sur la parcelle N°307	76'000.—
Commentaire	<i>L'étude de faisabilité architecturale et économique du projet a été lancée en septembre 2019 et le résultat est attendu au premier semestre 2020.</i>	
117/2018	Centre multisport et parc des sports de Colovray – Étude de variantes – Demande d'un crédit de CHF 873'000.— pour l'organisation de mandats d'étude parallèles (MEP).	873'000.—
Commentaire	<i>Les MEP précédés de la procédure de sélection de huit groupes de mandataires se sont déroulés durant l'année 2019 avec le choix d'un lauréat à l'issue du 2^e degré en septembre 2019. Le résultat sera rendu public lors de l'exposition des projets qui aura lieu à Colovray du 13 au 18 janvier 2020. La demande du crédit d'étude sera déposée début 2020 au Conseil communal.</i>	
118/2018	Demande d'un crédit de CHF 260'000.— pour l'organisation d'un appel d'offres de prestations d'architecture, suivi d'un avant-projet chiffré, en vue de la rénovation de l'école et de la salle de gymnastique du Centre-ville	260'000.—
Commentaire	<i>Un appel d'offres de service en procédure ouverte a été lancé en août 2019. Le pool de mandataires lauréat s'est vu attribuer une première étape d'avant-projet qui débouchera en 2020 sur la demande d'un crédit d'études au Conseil communal.</i>	

Préavis bouclés en 2019

Préavis N°	Libellé	Crédit accordé	Montant dépensé	Subsides participation	Dépenses nettes d'investissement	Ecart en CHF	Ecart en %
179/2014	Complexe scolaire de Nyon-Marens: réalisation	1'963'000.—	1'887'464.—	117'882.—	1'875'676.—	87'6240.—	4.4
263/2016	Parking Bel-Air: travaux de mise en conformité	1'180'000.—	1'158'459.—	0.—	1'158'459.—	21'541.—	1.8
272/2016	Conservatoire de l'ouest vaudois (COV): travaux d'entretien	140'000.—	126'935.—	0.—	126'935.—	13'064.—	9.3
281/2016	Château de Nyon: divers réaménagements	240'000.—	221'491.—		221'491.—	18'508.—	7.7
273/2016	Remplacement de quatre systèmes de production de chaleur	817'000.—	829'982.—	0.—	829'982.—	-12'983.—	-1.6
257/2016	Ouverture UAPE du Rocher: divers travaux	183'300.—	183'252.—	0.—	183'252.—	48.—	0.0
115/2013	Déchèterie et Centre d'exploitation routes et voirie: construction	1'640'000.—	1'562'905.—	362'308.—	1'526'159.—	1'142'403.—	7.0
95/2013	Complexe scolaire du Couchant: étude pour la rénovation	2'428'600.—	2'386'727.—	0.—	2'386'727.—	41'872.—	1.7
172/2014	Complexe scolaire du Couchant: crédit supplémentaire pour la démolition du bâtiment A						
76/2012	Quartier du Stand: mise en valeur de la parcelle N° 1071	546'000.—	482'729.—	200'000.—	282'729.—	263'270.—	48.2
152/2014	Complexe scolaire et sportif du Cossy: étude	6'395'000.—	6'379'221.—	0.—	6'379'221.—	15'779.—	0.2
85/2012	Le Temple: restauration générale du monument	6'900'000.—	6'512'213.—	491'857.—	6'020'356.—	879'644.—	12.7

CHIFFRES-CLÉ – STATISTIQUES

Patrimoine immobilier	2017	2018	2019
Valeur du patrimoine selon l'ECA (en francs)	369'749'239.—	399'847'939.—	444'972'706.—*
Immeubles gérés par le Service (patrimoine administratif)	319'224'826.—	349'192'617.—	395'616'094.—
Immeubles gérés par la Régie (patrimoine financier)	50'524'413.—	50'655'322.—	49'356'612.—

* Salle de gym du Cossy CHF 10'588'320.—, école du Cossy CHF 23'626'450.—, piscine du Cossy CHF 11'063'750.—.

Gérance des immeubles du patrimoine financier	2017	2018	2019
Nombre de baux gérés	200	198	204
dont logements (y.c. Fonds Fischer)	107	107	108
dont locaux commerciaux	73	71	75
dont garages	20	20	21
Recettes nettes	1'891'896.—	1'866'664.—	*
Frais de maintenance (sans honoraires)	437'143.—	462'134.—	*
Résultat	1'454'753.—	1'404'530.—	*

* Le décompte de gérance est en cours d'établissement. Les données seront disponibles lors du bouclage des comptes.

Entretien des bâtiments du patrimoine administratif

Année	Valeur ECA CHF	Entretien* CHF	% valeur ECA	Part s/budget investissement	Total CHF	% valeur ECA
2017	3 19'224'826.—	2'177'600.—	0.69	2'535'620.—	4'713'220.—	1.48
2018	3 49'192'617.—	2'451'400.—	0.71	656'501.—	3'107'901.—	0.89
2019	3 95'616'094.—	2'136'647.—	0.54	822'647.—	2'959'294.—	0.75

* Entretien basé sur budget. Les comptes sont en cours d'établissement.

Réparations dues au vandalisme et tags	2017	2018	2019
Coût des réparations dues au vandalisme (en francs)	28'731.—	46'090.—	48'375.—*

* Montant remboursé par l'assurance: CHF 11'995.—.

Ces frais concernent uniquement les interventions effectuées dans les bâtiments communaux gérés par le service.

Investissement par préavis	2017	2018	2019
Préavis déposés / crédits accordés et rapports acceptés	5/3	7/5	4/0
Crédits accordés (en francs)	410'000.—	2'256'000.—	—
Préavis bouclés	2	3	11

PERSPECTIVES 2020

A réaliser

- Piscine de Colovray – bâches nocturnes des bassins: construction
- Fleur de Lys – Rive 54: travaux de rénovation, transformation
- Usine à Gaz: agrandissement et assainissement acoustique

En chantier

- Hôtel de Police et pôle sécuritaire: construction
- Champ-Colin 8: rénovation
- Bâtiments communaux: optimisation énergétique
- Château de Nyon: modification des accès et éclairage muséographique
- Bâtiment des Espaces verts et forêts: installation de panneaux photovoltaïques en toiture

A l'étude

- Crédit-cadre pour l'entretien et l'efficacité énergétique des bâtiments communaux
- Parcelle N°307 – immeuble à affectation mixte: construction
- Colovray – centre multisport et parc des sports: construction
- Centre sportif du Rocher: rénovation
- Centre-ville – école primaire et salle de gymnastique: rénovation
- Ecole Nyon-Marens – restaurant scolaire: rénovation
- Musée du Léman: agrandissement
- Parcelle N°1519 – immeuble de logements à loyers abordables et modérés: octroi d'un droit de superficie (DDP)

CULTURE

Mme Fabienne Freymond Cantone Municipale

Mme Monique Dubey Cheffe de service

MISSIONS

Infrastructures culturelles

- Etablir et mettre à jour l'inventaire des infrastructures culturelles à Nyon.
- Réaliser des études et enquêtes sur les besoins en matière de développement de ces infrastructures.
- Proposer une politique de développement des infrastructures culturelles.

Affaires culturelles

- Participer au développement de la politique culturelle de la Ville de Nyon.
- Proposer une politique d'attribution des subventions.
- Soutenir la création artistique et l'animation culturelle à Nyon et dans la région.
- Développer l'art intégré dans l'espace public et les bâtiments communaux.
- Gérer l'attribution des subventions.

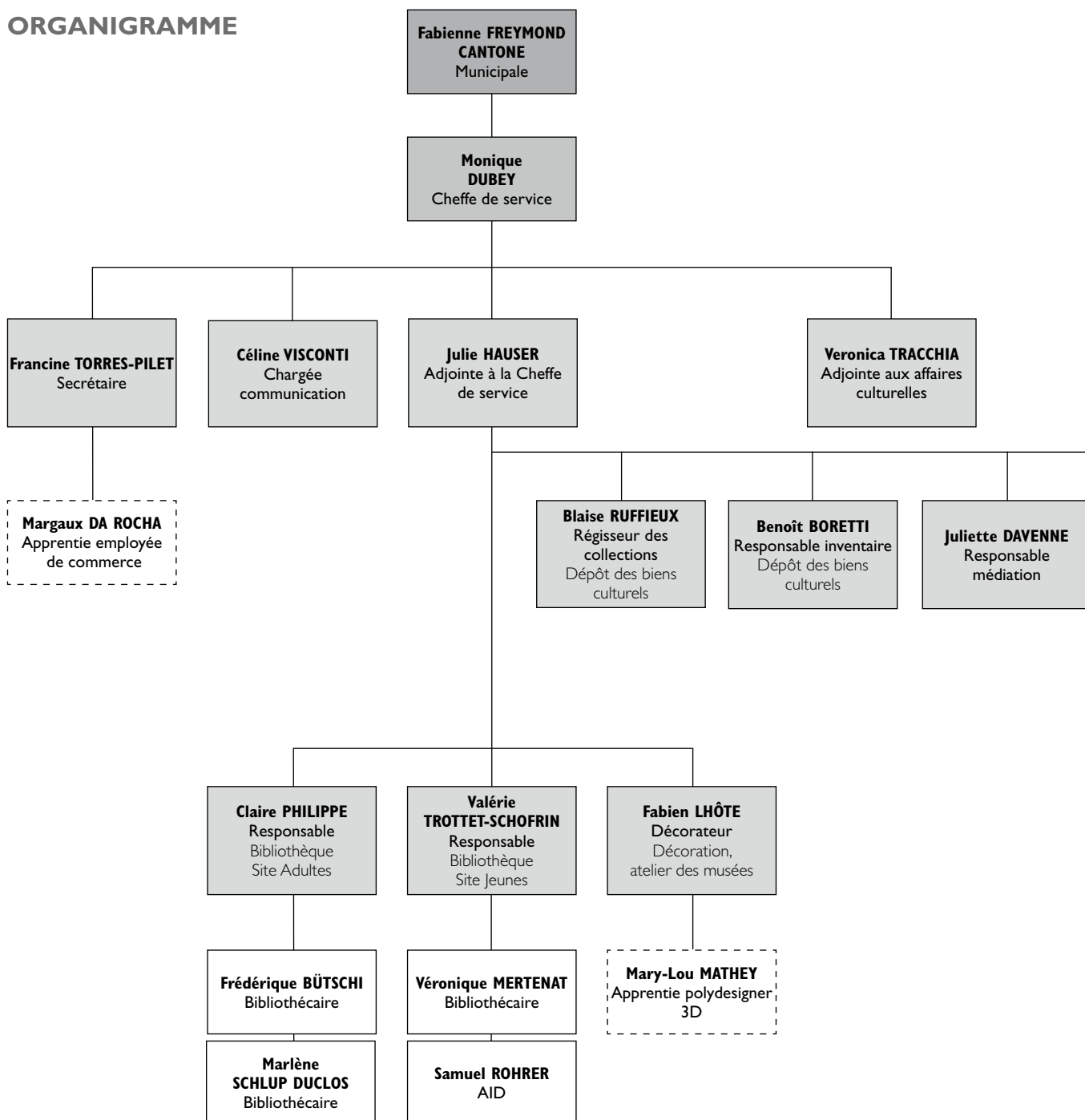
Bibliothèque communale

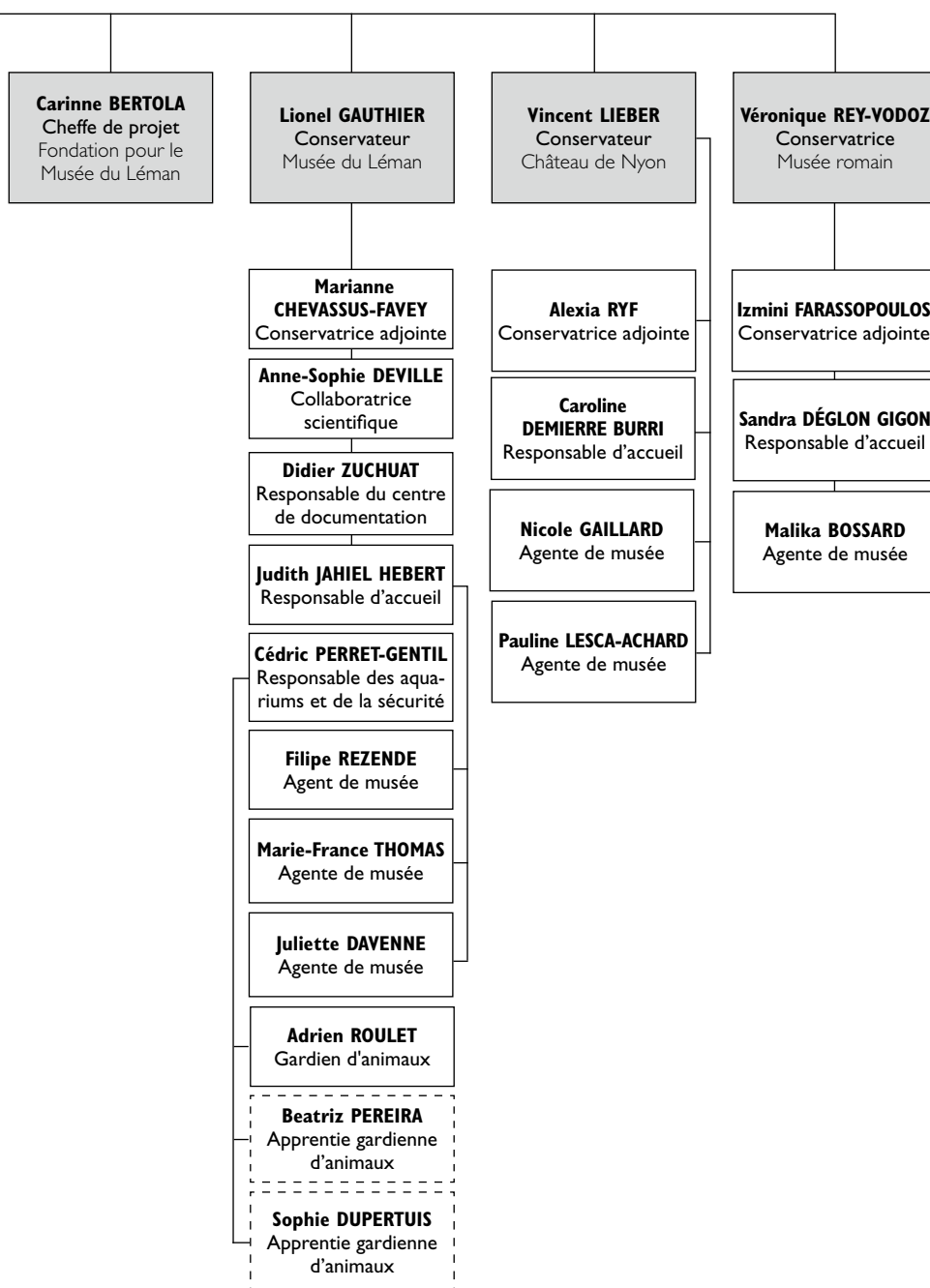
- Assurer l'ouverture au public de la bibliothèque, Section Jeunes et Section Adultes.
- Gérer le fonds (livres et non-livres).
- Etablir une politique d'animations et la mettre en œuvre.
- Gérer le site Internet et le catalogue en ligne.
- Etablir une politique générale de développement de la Bibliothèque et de ses actions.

Musées

- Assurer l'ouverture au public des trois musées.
- Mettre en place un programme d'expositions temporaires et le réaliser.
- Développer un programme de médiation culturelle et le réaliser.
- Etablir une stratégie de communication et la mettre en œuvre.
- Assurer la conservation des collections et leur enrichissement.
- Etablir une politique de renouvellement des expositions permanentes et la mettre en œuvre.
- Assurer l'étude scientifique des collections et la parution de publications.
- Proposer une politique générale de développement des musées.

ORGANIGRAMME





POINTS FORTS 2019

Événements

- Fête du 40^e anniversaire du Musée romain et inauguration de la nouvelle copie de la statue de Jules César, à l'esplanade Jules César, la place du Château et au Musée romain, les 21 et 22 septembre. Cet événement a été financé par la Fondation pour le développement du Musée romain (FDMR).
- 20^e anniversaire et 11^e édition du Festival international du film d'archéologie (FIFAN), à la Salle communale, du 26 au 30 mars.
- Vernissage d'une œuvre d'art des artistes Lang/Baumann Floating sculpture (2018) dans le cadre de l'inauguration du Complexe scolaire et sportif du Cossy, le 25 mai.
- Vernissage d'un ensemble d'œuvres d'art de l'artiste Delphine Coindet Passages (2019) dans le cadre de l'inauguration de l'aménagement intermédiaire de la place de la Gare, le 26 juin.

- Cérémonie des Prix et Mérites artistiques en partenariat avec la Région de Nyon, au Théâtre de Grand-Champ, à Gland, le 13 novembre

Expositions permanentes

- Inauguration de la nouvelle exposition permanente des combles du Château, «Le grenier d'un musée», Château de Nyon, 21 mars.
- Inauguration de deux modules de présentation multimédias du forum et des thermes dans l'exposition permanente du Musée romain, les 21 et 22 septembre. Ces modules ont été financés avec le soutien de la Fondation pour le développement du Musée romain.

Expositions temporaires

- Vernissage de la nouvelle exposition temporaire du Musée du Léman, «Un tsunami sur le Léman», Musée du Léman, le 2 mai.

ACTIVITÉS

I. Dossiers administratifs et projets

- Aboutissement et validation par la Municipalité de l'étude de positionnement de l'Usine à Gaz débutée en 2018.
- Participation au processus de recrutement de la nouvelle direction de l'Usine à Gaz.
- Étude de positionnement de la Bibliothèque de Nyon: suivi du mandat attribué à la Haute école de gestion (HEG-Genève), département Information documentaire.
- Étude pour l'intégration de bornes de prêt automatique à la Bibliothèque de Nyon. En parallèle, étude pour l'aménagement des espaces de la Bibliothèque de Nyon en vue de la mise en place de ces bornes en collaboration avec Architecture et bâtiments. Dans ce cadre, un mandat a été attribué à un atelier d'architecture.
- Étude sur le positionnement culturel de la Ville de Nyon: deux jours d'atelier animés par une consultante en gestion des arts.
- Travaux préparatoires en vue du lancement d'un processus semi-participatif sur les usages du site de l'amphithéâtre dans la perspective de la réalisation d'un projet de réhabilitation du monument (Jules 2).
- Étude en vue de la réalisation d'un sentier pédestre historique du Château de Prangins au domaine de Bois-Bougy «Sur les traces du Baron Guiguer»: suivi de l'élaboration du projet par Mme Catherine Schmutz, historienne de l'architecture.
- Élaboration d'un projet de réponse à la consultation cantonale sur l'avant-projet de loi sur le patrimoine bâti et archéologique, en collaboration avec le service Architecture et bâtiments et les autres villes gallo-romaines sur territoire vaudois.
- Établissement d'une convention quadripartite de subventionnement quadriennale 2020 - 2023 pour le Festival international de cinéma documentaire Visions du réel (VDR).
- Élaboration de la réponse au Postulat de M. le Conseiller communal Pierre Wahlen «Pour l'avenir de L'Elastique citrique», Rapport-préavis No 169/2019.
- Établissement d'une convention de subventionnement 2020 - 2023 pour L'Elastique citrique.
- Réalisation et impression d'un agenda semestriel des animations des 3 musées de Nyon dans le cadre de la stratégie de promotion des 3 musées (après les affiches et avant le dépliant).
- Participation à la réflexion de la Fondation pour les arts et la culture Nyon (FAC) en vue d'un changement de son mode de soutien aux acteurs culturels de Nyon et région ainsi qu'à l'élaboration d'un événement pour les dix ans de la fondation en 2020.
- Participation aux travaux de la Conférence des villes suisses en matière culturelle, à ceux du Conseil de fondation de la Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA) ainsi qu'à ceux du Comité directeur de la Commission romande de diffusion du spectacle (CORODIS).

2. Affaires culturelles

2.1 Espace d'une sculpture

Cette exposition semestrielle sur la place du Château a été supprimée pour des questions d'économies budgétaires.

2.2 Floating sculpture de Lang/Baumann au Complexe scolaire et sportif du Cossy

Dans le cadre de sa politique en matière d'art dans l'espace public, la Ville de Nyon a fait le choix d'intégrer un travail artistique à la construction du Complexe scolaire et sportif du Cossy inauguré le 25 mai. Issue d'un concours national, c'est l'œuvre Floating sculpture des artistes bernois Lang/Baumann qui a été choisie par le jury pour animer ce nouvel espace public au nord de la ville. Sculpture géométrique flottante, elle tourne sur l'eau au gré des vents et questionne tant la nature du lieu que la perception du spectateur.

2.3 Passages de Delphine Coindet à la place de la Gare

Dans le cadre de sa politique en matière d'art dans l'espace public, la Ville de Nyon a fait le choix d'intégrer un travail artistique au réaménagement temporaire de la place de la Gare inaugurée le 26 juin. Fruit d'une commande directe à l'artiste française Delphine Coindet, l'œuvre, composée de six arches en acier thermolaqué, ambitionne de renforcer l'homogénéité de la place. Par ses couleurs vives et ses formes ludiques, cette œuvre ajoute une touche singulière à cet espace public renouvelé. L'artiste, intervenante régulière à l'ECAL à Lausanne articule couleurs, matériaux et espaces construits issus de fructueuses collaborations avec des artisans spécialisés. Elle a été récemment invitée sur le grand projet d'art dans l'espace public nantais Le Voyage à Nantes.

2.4 Usine à Gaz : étude de positionnement et recrutement de la direction

Le 4 juillet, la Ville et la Région de Nyon ont publié une étude sur le positionnement du futur pôle culturel régional dédié aux arts de la scène et aux musiques actuelles réalisée par Mme Isabelle Vuong pour les arts vivants et Mme Albane Schlechten pour la partie consacrée aux musiques actuelles. L'étude de positionnement interroge l'intégration de la future Usine à Gaz dans le paysage des salles de l'arc lémanique, les complémentarités et les singularités qu'elle pourra développer pour se positionner comme un lieu unique et attractif par rapport à l'offre existante, ainsi que les modèles de direction et de gouvernance envisageables pour ce pôle culturel en devenir, sis entre Genève et Lausanne. L'étude fournit également des indications précieuses sur le rapport entre accueil et création et sur l'intérêt de développer des résidences d'artistes compte tenu des possibilités offertes par le futur équipement. En 2019, le Service de la culture a également participé au processus de recru-

tement de la direction de l'Usine à Gaz. Celui-ci a permis la nomination de Mme Karine Grasset, jusqu'ici Secrétaire générale de la Commission romande de diffusion du spectacle (CORODIS).

2.5 Prix et Mérite artistiques de la Ville de Nyon

Lancé en 1991, le Prix artistique de la Ville de Nyon, d'une valeur de CHF 10'000.—, récompense un-e jeune artiste ou une association culturelle émergente. Il a été décerné à la peintre Jessica Russ, diplômée de l'ECAL et de la Haute école d'art et de design (HEAD-Genève). Elle a grandi et travaillé dans un atelier à Nyon jusqu'en 2017, avant de s'établir à Lausanne. Elle définit ses peintures comme des « paysages mentaux », où abstraction et figuration se mêlent. Le Mérite artistique, quant à lui, récompense un-e artiste ayant contribué au rayonnement de la ville. Le galeriste Pierre-Henri Jaccard qui a ouvert Skopia il y a trente ans à la Grand-Rue à Nyon, transféré depuis au quartier des Bains à Genève, a été distingué. La cérémonie de remise des Prix artistiques (regroupant cette année le Prix et le Mérite de la Ville de Nyon ainsi que le Prix de la Région de Nyon) s'est déroulée publiquement le 13 novembre au Théâtre Grand-Champ à Gland. Elle s'est conclue par une intervention de l'humoriste Charles Nouveau, lauréat du Prix de la Région de Nyon en 2018.

2.6 Conférence des villes suisses en matière culturelle – Atelier d'artiste

Pas de mise à disposition d'atelier en 2019.

2.7 Commission des affaires culturelles

La commission a tenu huit séances ordinaires dont une consacrée entièrement au budget de la culture 2020, ainsi que de nombreuses séances en sous-commissions. Elle a étudié 48 dossiers de demandes de subventions ponctuelles et a accordé un soutien financier à 34 associations culturelles ou artistes porteurs de projet, pour un montant de CHF 82'900.—. En 2019, la commission a réalisé plusieurs achats d'œuvres d'art, complétant ainsi la collection de la Ville. Un rapport détaillé est transmis ultérieurement, comme chaque année, au Conseil communal.

2.8 Journées européennes du patrimoine

Les Journées européennes du patrimoine ont accueilli près de 700 personnes cette année autour du thème des couleurs. Le Château de Nyon et le Musée du Léman ont organisé diverses visites guidées, rencontres et conférences, qui ont notamment permis de clôturer en beauté l'exposition Falconnier; le Musée romain devait quant à lui mobiliser ses ressources pour son 40^e anniversaire, organisé le week-end suivant.

3. Bibliothèque communale

La Bibliothèque de Nyon se déploie sur deux sites : Adultes (BA) à l'avenue Viollier et Jeunes publics (BJ) au chemin de Crève-Coeur. Elle propose plus de 45 000 documents à découvrir dans les libre-accès des deux sites, à consulter sur place ou à emprunter (romans, guides de voyage, livres d'art, albums de fictions et documentaires, bandes dessinées, livres électroniques, CD musicaux, textes lus, livres en langues étrangères, etc.). Elle organise des animations (rencontres avec des écrivains, contes, etc.) dans ses locaux et à l'extérieur.

3.1 Actions communes / 2 lieux = 1 bibliothèque

La localisation de la Bibliothèque de Nyon sur deux sites distants géographiquement dans la ville implique de nombreux défis dans ses missions. Dès 2019, la bibliothèque a entrepris plusieurs actions pour synchroniser ses pratiques et stimuler son efficacité, dans le but permanent d'améliorer son service au public : harmoniser des dates de fermeture (six semaines par an), harmonisation des dates d'échéance du prêt, pré-inscription en ligne via son site internet, inscription sur le site de son choix (BJ ou BA) quel que soit son âge, prêt/retour des documents sur le site de son choix. Dès septembre, une sélection de documents pour adolescents et adultes est à disposition à la BJ. De même, une sélection pour enfants est proposée à la BA, avec l'objectif de promouvoir l'ensemble de l'institution. Dès le 1^{er} septembre, la bibliothèque a modifié légèrement ses horaires, afin de mieux s'adapter à ses publics aux besoins variés (total de 21h hebdomadaires à la BA et de 20h hebdomadaires à la BJ). De manière générale et pour tous ses dossiers, les équipes des deux sites se sont activées pour trouver des solutions en commun et mener des actions de concert.

Samedi des bibliothèques le 16 mars sur le thème « Ramène ta science ! » : contes réjouissants pour enfants et adultes par Mme Caroline Cortès à la BA et ateliers scientifiques en partenariat avec le Musée du Léman (23 participants) et avec le Musée romain (23 participants).

Journée suisse de lecture à voix haute le 22 mai : à la BA une lecture de haut vol d'un texte de Colette par la comédienne Claudine Berthet, et à la BJ c'est l'engagement des bibliothécaires et leurs choix de lectures qui ont tenu en haleine les plus petits le matin (45 auditeurs) et les plus grands l'après-midi (25 auditeurs).

La Bibliothèque prend l'air

Du 24 juin au 31 août, la BA a emboîté le pas de la BJ et a installé un coin lecture-terrasse à l'extérieur avec magazines, BD, romans courts, parasol, chaises longues et boissons pour permettre aux passants et lecteurs de s'installer pour un moment de détente.

La Nuit du conte en Suisse

Le 8 novembre, la Bibliothèque de Nyon a offert un spectacle pour réunir tous les âges et tous les publics autour du conte. Le conteur belgo-japonais Pascal Mitsuru Guéran a conquis son auditoire à la Salle de la Colombière avec son spectacle « Des étoiles dans les yeux ». A la suite de la conterie, l'équipe de la bibliothèque a convié les 127 spectateurs à un joli apéritif élaboré avec la complicité de La Roulotte.

3.2 Jeunes publics

Tout petit tu lis

Tout petit tu lis entre dans son rythme de croisière avec une participation moyenne de 23 personnes pour 11 rencontres durant l'année. Ce rendez-vous mensuel est devenu un point important du programme de médiation culturelle. La bibliothèque devient un lieu de découverte pour les tout-petits, de rencontre pour les adultes et d'accueil pour les familles récemment installées à Nyon. La lecture est au centre de l'animation mais les relations sociales font vivre cette heure mensuelle qui devient ainsi riche en beaux moments d'échanges. Notre institution remplit ainsi son rôle au sein de la ville et devient un lieu socio-culturel important.

Écoute et bouge !

Écoute et bouge ! fait découvrir la richesse de notre fonds de livres-audio. La bibliothécaire qui crée l'animation donne à l'écoute des enfants (4 à 10 ans) des extraits d'histoires, de chansons ou de comptines ; puis, dans un échange dynamique, elle pose des questions, fait bouger ou chanter le public. Une heure de vrai plaisir partagé, les deux sessions de février le prouvent avec en moyenne 32 participants et une affluence de 24 enfants durant les vacances d'automne.

Contes

Le 14 février, la BJ a accueilli le Conte musical « Trois fois trois » de la Cie Contacordes (Lausanne). Ce spectacle de très grande qualité a réuni 47 personnes. Le 6 mars, les Jumelles (Mmes Nathalie Nikiema et Chantal Lacroix) ont conquis 92 auditeurs avec « Les cocottes ont les chocottes ! ».

1, 2, 3 albums (proposé par l'association Livralire)

Cette année encore, des élèves d'une classe-ressources et les personnes âgées de la Fondation du Midi se sont rencontrés grâce à la complicité d'une bibliothécaire, d'une animatrice et d'une enseignante. Quatre rencontres, de mars à juin, qui ont mis en valeur les enfants par les lectures d'albums qu'ils font pour les personnes âgées, quatre rendez-vous importants pour les uns et les autres, pour la richesse des relations créées et l'apprentissage du vivre-ensemble.

Initiation au jeu d'échecs

Les 6 et 13 novembre, le club La Garde du Roi a animé deux après-midis d'initiation aux échecs : ce fut un grand succès avec 70 personnes présentes.

Jeux vidéo

La bibliothèque a acquis 36 jeux pour Nintendo Switch, qui complètent l'offre préalable de 97 jeux pour Nintendo 3DS. Le total des jeux empruntés s'élève à 719, en majorité par des enfants de 6 à 12 ans qui ne viennent pas exclusivement pour ce service. Deux événements « Nintendo Labo » ont été créés en partenariat avec Nintendo Suisse. Animés par deux bibliothécaires, ces ateliers de création de jouets connectés en carton ont attiré 70 parents et enfants en quatre heures. Cinq animations « A vos manettes » ont accueilli plus de 75 joueurs en dix heures. Ces petits tournois pour 4 joueurs dès 9 ans ont pour but de favoriser la découverte de jeux peu connus et les échanges entre joueurs. Les bibliothécaires ont eu de nombreux dialogues constructifs avec les enfants ou leurs parents au sujet de la culture et des pratiques du jeu vidéo.

Visites de classes

La bibliothèque a accueilli 23 classes de l'enseignement spécialisé, sur rendez-vous (c'est 6 de plus qu'en 2018).

3.3. Bibliothèque Adultes

Avec l'engagement d'une nouvelle responsable de site, la BA revoit en profondeur ses pratiques et s'active à renouveler son offre et ses services pour attirer un plus large public. Elle a notamment entrepris les actions suivantes : dans le cadre de sa politique documentaire, formalisation claire de la répartition des domaines d'acquisition et du budget d'achat et harmonisation des pratiques avec la BJ; désherbage des collections pour actualiser l'offre et la

rendre plus attractive; diversification des collections en proposant des mangas et des romans young adults; développement de l'offre numérique avec des livres électroniques (ebooks) en allemand (dibiBE) (en plus de ceux en français et en anglais), autoformation en ligne (Vodeclit), archives de la presse vaudoise en ligne (Scriptorium), livres lus en téléchargement (e-Bibliomedia), accès définitif à près de 150 textes classiques (Bibliobox). Les espaces ont été sensiblement réaménagés : en privilégiant des espaces de détente et d'étude, l'espace public est passé de 15 à 40 places assises; cela permet aux visiteurs de s'installer; flâner; lire, se connecter au WiFi, étudier; se rencontrer; boire un café, dans l'idée que la bibliothèque devienne toujours plus un lieu de vie indispensable à la communauté. La médiation culturelle prend un nouveau cap : la nouvelle vision est de diversifier les types d'actions de médiation et d'étendre les partenariats avec les milieux culturels et associatifs de Nyon et région, ainsi qu'avec les services de la Ville (cette année avec EEEEEH! La Grenette, La Bâtie-Festival de Genève, le Service de l'enfance, du logement et de la cohésion sociale de la Ville de Nyon).

Rendez-vous culturels

Durant le premier semestre, les contes étaient à l'honneur (3 sessions de contes par la malicieuse et excellente Barbara Sauser). Dès l'automne, la bibliothèque a proposé des rencontres littéraires nourries avec Mme Louise Anne Bouchard, M. Nicolas Feuz, les écrivains nyonnais Florian Sägesser et Davide Giglioli, des ateliers créatifs (écriture, zéro déchet, numériques), une balade en allemand en cocréation avec une lectrice de la BA et une performance de livres vivants (Mme Mette Edvardsen).

4. Château de Nyon

4.1 Exposition permanente

Les travaux en vue de la présentation des combles, avec notamment un nouvel éclairage, ont débuté en septembre 2018. L'inauguration de cet étage d'exposition permanente a eu lieu le 21 mars 2019. Parallèlement, les études pour le réaménagement du premier étage (porcelaine) et de certaines vitrines du deuxième étage sont en cours et vont se poursuivre en 2020; l'ouverture du premier étage avec une nouvelle présentation aura lieu le 18 juin prochain.

4.2 Expositions temporaires

L'exposition Un rêve d'architecte. La brique de verre Falconnier, inaugurée le 7 juin 2018 et qui devait durer initialement jusqu'au 22 avril 2019, a été prolongée, vu son grand succès, jusqu'au 15 septembre 2019. Le démontage de l'exposition, notamment des parois de

briques de verre, s'est bien déroulé, sans le moindre dégât malgré la fragilité des briques de verre.

4.3 Expositions et manifestations extérieures

Prêt à long terme d'une tasse en porcelaine de Nyon au Musée suisse-Château de Prangins. Prêt à long terme d'un portrait représentant Vinet au Musée international de la Réforme, à Genève. Un important musée à l'étranger s'est intéressé à l'exposition Un rêve d'architecte. La brique de verre Falconnier; une exposition à ce propos est ainsi envisagée, avec l'aide des collections du Château et de l'ambassade de Suisse sise dans ce pays.

4.4 Conférences et animations

En 2019, le Château de Nyon confirme sa nouvelle attractivité auprès du public, grâce à une action soutenue de médiation culturelle et un effort amplifié d'accueil

des publics. La forte demande pour les anniversaires au château se confirme avec près de 900 enfants ayant participé aux différentes animations proposées, croissance facilitée par la mise en ligne d'un système de réservation. L'escape-game « Crime d'Absinthe » consolide son succès, puisque près de 500 personnes sont venues pour y jouer en 2019. Le Festival de contes, pour sa quatrième édition organisée en collaboration avec la compagnie de la Courte-Paille et la Bibliothèque de Nyon, confirme son succès avec près de 1200 spectateurs pour le week-end. En outre, un coin lecture comprenant une cinquantaine de livres, albums illustrés et bandes-dessinées a été organisé pendant l'été dans un espace du château. Les Journées du patrimoine (thème: Couleurs) ainsi que la Journée des arts ont permis quant à elles de proposer à près de 700 personnes des visites guidées et une activité inédite permettant de découvrir les salles du château en dansant! « Ouvrir les portes », une nouvelle activité développée en partenariat avec Amnesty International, a été lancée fin 2019. Destinée aux élèves des secondaires I et II, elle propose une approche inédite des prisons du château, centrée sur les notions de droits humains. Enfin, les visites guidées ont accueilli près de 1400 personnes, notamment pour l'exposition Un rêve d'architecte. La brique de verre Falconnier.

4.5 Acquisitions et donations en faveur du Musée

Acquisition de plusieurs affiches anciennes (années 1900 à 1940) ayant trait à la vie industrielle de Nyon au début du XX^e siècle et à diverses industries dans la région, notamment la production vinicole (Grapillon, chez Schenk à Rolle, Société vinicole de Perroy, etc.). Ceci en vue d'une exposition temporaire en 2021 consacrée à l'industrie de la région vers 1900.

Acquisition de l'enseigne du café « Le Magot », rue de la Gare, à Nyon, après cessation d'activité et transformation.

Achat de quelques porcelaines de Nyon (1781-1813) lors de deux ventes aux enchères à Genève; celles-ci provenant de la collection Burnier (et, précédemment, de la fameuse collection Martinet). Achat d'un grand portrait du XVIII^e siècle représentant le Bernois Vincent Frisching devant des ruches par Emanuel Handmann qui sera présenté dans la nouvelle exposition permanente. Achat de deux rares appliques de tôle peinte aux armes de Genève, sans doute une production d'Argand

(Versoix) vers 1814, qui seront présentées dans la nouvelle exposition permanente. Achat de quelques pièces céramiques nyonnaises des années 1890 à 1920 (qui deviennent de plus en plus rares sur le marché). Achat d'une pièce en porcelaine contemporaine du Genevois Philippe Barde (pour étoffer le fonds déjà existant).

4.6 Restaurations des collections

Restauration de quelques objets en vue de la nouvelle présentation des combles (enseigne de l'Auberge de l'Ange, à Nyon, notamment, datant probablement de 1797). Restauration de deux meubles miniatures anciens (bureau XVIII^e siècle et table XIX^e siècle) en vue de l'exposition au 2^e étage. Restauration d'un portrait par le peintre genevois Dufaux (la femme de l'artiste à la lecture) en vue de l'exposition temporaire consacrée aux reliures en février 2020. Etude pour la restauration d'un papier peint panoramique (L'Hindoustan), de 1807, provenant d'une maison à Nyon (quartier de Rive). Restauration d'une vitrine de style Empire pour l'exposition permanente du premier étage.

4.7 Inventaires / réserves

Le travail d'inventaire de l'ensemble du fonds Falconnier en vue de l'exposition de 2018 a été complété et terminé en 2019, après la fermeture de l'exposition Falconnier.

4.8 Publications

Contributions aux textes du journal de Amis des musées de Nyon (AMN), intitulé EDGAR, dont huit numéros ont paru de sa création à la fin de 2019.

4.9 Études

Un groupe de travail pour la nouvelle présentation des porcelaines au 1^{er} étage du château (ouverture en juin 2020) a continué à travailler sur le sujet (M. Roland Blaettler, ancien Conservateur du Musée Ariana, à Genève, Mme Hortense de Corneillan, restauratrice et ancienne collaboratrice au Musée Ariana, à Genève, Mme Raphaèle Gygi, scénographe).

4.10 Promotion

Articles et promotion de l'exposition Un rêve d'architecte. La brique de verre Falconnier.

Mise en ligne sur Internet de 150 pièces des collections du Château de Nyon.

5. Musée du Léman

5.1 Exposition permanente

Le musée a ouvert un nouvel espace d'exposition permanente consacré aux tsunamis du Léman. Un dispositif audiovisuel, qui permet notamment de visualiser la gigantesque vague qui a balayé le lac en 563, en constitue la principale attraction. Par ailleurs, le musée a procédé à quelques améliorations dans ses salles consacrées aux barques à voiles latines et aux bateaux de la Compagnie Générale de Navigation sur le lac Léman (CGN). Un espace a été aménagé dans la cafétéria pour mettre à la disposition des visiteurs des livres choisis par la Bibliothèque de Nyon. La vitrine consacrée aux nouvelles acquisitions a, quant à elle, été renouvelée quatre fois. Enfin, un audioguide a été mis sur pied grâce à l'application izi.TRAVEL.

5.2 Expositions temporaires

L'exposition « Plouf! », inaugurée en 2017, a été prolongée en raison de son succès, mais aussi des ressources nécessaires à la création de l'espace permanent consacré aux tsunamis du Léman. Des présentations temporaires d'œuvres d'artistes ont été mises en place au cours de l'année : un banc de méduses créées par Mme Rosanna Baledda, un automate réalisé par M. Romain Bévierre, un bomber racontant la création de la chanson *Smoke on the Water* de Deep Purple, et un tableau de M. Cyrille Chatelain.

5.3 Expositions et manifestations extérieures

L'exposition « Les fantômes du Léman » réalisée en 2018 par l'Association des usagers des bains des Pâquis à Genève (AUPB) avec la collaboration du musée a été présentée à Yvoire et à Thonon. Parallèlement, le musée a prêté des objets et des documents à diverses institutions : Musée de Montreux, Fondation Bolle à Morges, Compagnie Générale de Navigation sur le lac Léman (CGN), Musée historique de Lausanne, et Alimentarium à Vevey. En outre, le musée a participé à plusieurs manifestations extérieures : Nuit des images au Musée de l'Elysée à Lausanne, Salon du nautisme à Genève, Journées du patrimoine au chantier de la CGN à Lausanne, Championnat suisse d'Optimist à Nyon, les toiles du Casino Théâtre de Rolle, une croisière scientifique organisée par la Commission internationale pour la protection des eaux du Léman (CIPEL), une journée pour les enseignants à Aquatis.

5.4 Événements

Plusieurs événements notables ont été organisés par le musée cette année. Citons la Nuit des chauves-souris en collaboration avec le Service des travaux, environnement et mobilité (TEM), la remise des prix du Grand prix Realstone de Nyon (D35), et le vernissage de l'exposition « Un tsunami sur le Léman » (d'autres événe-

ments sont décrits au point 5.5). Lors de cette soirée, les visiteurs ont eu l'occasion d'écouter les témoignages d'une des deux scientifiques ayant prouvé la réalité des tsunamis du Léman, mais aussi ceux des auteurs du film et du livre consacrés à ces phénomènes catastrophiques.

5.5 Animations

L'accueil des publics au Musée du Léman a suivi quatre axes pour l'année 2019. La consolidation des rendez-vous réguliers avec les Mercredis du Léman, PâKOMUZé et les anniversaires, qui affichent un fort taux de remplissage. La mise en place d'un programme développé sur toute l'année avec une série d'événements grand public, souvent issus de partenariats, qui ont émaillé toute l'année et ont permis de toucher un public diversifié en multipliant les propositions artistiques ou scientifiques : Journée de l'eau en mars 2019 avec les Services industriels de Nyon (SIN), « Ramène ta science » avec la Bibliothèque de Nyon en mars, la Fête de la musique en juin avec la Bulle d'Air, la journée spéciale Osez l'osier! avec le soutien du label *Vivre, s'ouvrir, s'investir* en septembre suivie des Journées européennes du patrimoine, la Journée des arts en novembre. Un accueil repensé pour les publics scolaires, avec de nouvelles activités pédagogiques calées sur le Programme d'étude romand (PER), conçues en collaboration avec les enseignants, nous ont permis d'accueillir près de 3300 enfants au mois de juin 2019, un record. Enfin le lancement de la murder party « Les Disparus du Léman », un nouveau type d'animation pour les jeunes actifs, a accueilli près de 400 personnes.

5.6 Acquisitions et donations en faveur du musée

Le musée a intégré dans ses collections 872 nouvelles pièces, dont 244 dons, 627 achats et 1 dépôt, pour une valeur estimée à CHF 212'000.—. Parmi les acquisitions importantes, citons un tableau de M. François Bocion donné par l'association Arts Visuels Vaud, un album des photographes Charnaux Frères, une enseigne de la boutique La perle du lac, de nombreux documents (affiches, photographies, synopsis) relatifs aux films de cinéma tournés sur les bords du Léman, un ensemble d'affiches anciennes de la CGN, et plusieurs dessins anciens dont une œuvre de M. Pierre-Amédée Champod montrant la collision en 1883 entre les bateaux à vapeur *Cygne* et *Rhône*.

5.7 Restaurations des collections

Le musée a fait restaurer cette année des modèles réduits de bateau et un diorama réalisé par l'artiste Anne-Emmanuelle Marpeau. Il a en outre fait numériser des plaques de verre anciennes.

5.8 Inventaires / réserves

Le responsable de l'inventaire et les différents stagiaires, civilistes et chargés d'inventaire qui ont œuvré cette année ont inventorié 950 objets, dont 872 pièces entrées dans les collections au cours de l'année. Le responsable de l'inventaire a par ailleurs réalisé un site web permettant la mise en ligne des collections du musée. Enfin, une collaboration avec le service de protection des biens culturels de la Protection civile a permis de réaliser un plan d'évacuation des objets prioritaires des collections en cas d'urgence.

5.9 Archives

Plus d'une cinquantaine de visites ont été organisées cette année au Centre de documentation du Léman (CDL) et au dépôt des musées pour des chercheurs, enseignants et étudiants. Les conservateurs et le responsable du CDL ont reçu en outre de très nombreuses demandes d'informations ou de documents émanant de particuliers, de journalistes ou d'organismes divers sur des sujets variés. Le CDL a complété ses collections par l'acquisition d'une centaine de publications, suivi les livraisons de 63 périodiques toujours en cours de parution, et complété partiellement les collections des périodiques éteints. Il a également reçu plusieurs dons de manuscrits, correspondances et publications provenant de diverses successions. Le CDL a aussi contribué

à gérer les nombreuses demandes d'images fixes et animées conservées dans les divers fonds du musée ou en orientant les requêtes auprès des tiers et services concernés.

5.10 Publications

Le musée a participé à plusieurs publications par des articles ou des préfaces: Vaut le voyage? Histoires de guides (Editions Slatkine), Un Tsunami sur le Léman. Tauredunum 563 (2^e édition publiée par les Presses polytechniques et universitaires romandes), Dampferzeitung, Edgar (édité par les Amis des musées de Nyon), et le Journal des bains (édité par les Bains des Pâquis).

5.11 Promotion

Le musée a été très présent dans les médias cette année, notamment grâce à l'exposition consacrée aux tsunamis du Léman. Des articles ont été publiés dans les titres suivants: 24heures, La Côte, Tribune de Genève, Le Matin Dimanche, L'Alpe, 20 minutes, La Perle du Léman, Dauphiné Libéré, Majuscules. Les médias audiovisuels ont aussi consacré du temps au musée, en particulier: RTS, France 3, NRTV, La Télé, Léman Bleu, CNN, RSI. Le musée a aussi bénéficié d'une belle promotion grâce à son nouveau site web et à sa présence sur les réseaux sociaux.

6. Musée romain

6.1 Exposition permanente

Dans le cadre du 40^e anniversaire du musée, une nouvelle structure destinée à la présentation de la maquette du forum et d'un fragment de la mosaïque des thermes a été installée dans l'espace central. Cette structure quadrangulaire accueille un dispositif de projection d'un film explicatif sur le forum, qui comprend entre autres la reconstitution 3D de la basilique et du forum entier, intégré dans le tissu urbain actuel. La présentation est soulignée par des éclairages spécifiques portés sur les différentes parties du forum et sur les blocs d'architecture. Quant au fragment de mosaïque, sa présentation immersive est enrichie d'un dispositif audio-visuel composé d'éléments animés sur un dessin reconstitutif des thermes.

6.2 Expositions temporaires

Aucune nouvelle exposition temporaire n'a été présentée en 2019. Le remontage partiel de l'exposition «Ça coule de source! Aqueduc et histoires d'eau dans la Nyon romaine» est resté en place dans l'espace central jusqu'à l'installation des 2 dispositifs numériques réalisés dans le cadre du 40^e anniversaire du musée. La vitrine dédiée au verre de la collection, en cours d'étude, reste en place.

6.3 Expositions extérieures

Le Musée gallo-romain de Lyon Fourvière a, comme prévu, repris l'exposition «Veni vidi ludique» en l'adaptant et l'enrichissant. Une pièce de statuaire a été prêtée au Musée d'art et d'histoire de Genève pour l'exposition «César et le Rhône», fermée le 26 mai.

6.4 Conférences et animations

L'année 2019 a naturellement été marquée principalement par la grande fête organisée sur la place du Château, au Musée et sur l'esplanade Jules César à l'occasion du 40^e anniversaire du musée. Deux concerts de musique baroque et des spectacles de rhétorique ont été présentés dans le musée. La nouvelle réplique de la statue de Jules César a été inaugurée sur l'esplanade et la place du Château a été animée de multiples ateliers et démonstrations les 21 et 22 septembre. Ces festivités ont été financées par la Fondation pour le développement du Musée romain (FDMR). Un repas de gala a réuni le 23 septembre, au musée, une trentaine de personnalités émanant du monde politique cantonal et communal, et œuvrant pour des institutions et associations spécialisées dans le patrimoine archéologique.

Le Musée a largement contribué à l'organisation, du 26 au 30 mars, de la 11^e édition du Festival international du film d'archéologie de Nyon (FIFAN), qui fêtait ses 20 ans. Il a participé pour la 1^{re} fois aux Journées internationales de l'archéologie le 15 juin en organisant 2 visites guidées gratuites au dépôt des biens culturels de Champ-Colin.

Le nouveau programme de médiation s'est déployé sur toute l'année: 4 brunchs saisonniers, en partenariat avec le Café Ex Machina et soutenus par l'AMN (le 20 janvier, le 19 mai, le 25 août et le 27 octobre), comprenant une conférence puis un moment convivial ont connu le succès. On peut en dire de même pour les 10 visites-découvertes thématiques organisées lors des dimanches d'entrée gratuite. Les «Vacances à la romaine» (trois fois quatre ateliers pour enfants de 7 à 12 ans) continuent d'être organisées en période de vacances scolaires (été et automne) et, à Pâques, elles sont intégrées à la manifestation PâKOMUZÉ. Dix-sept anniversaires ont été organisés en collaboration avec le Café Ex Machina.

Comme en 2018, le musée a pris part à la Journée des arts le 9 novembre: entrée gratuite et visite guidée sur le thème de l'art à l'époque romaine ont amené 126 visiteurs. Des visites guidées ont été organisées notamment pour le Comité de l'association Pro Aventico, le Cercle international de la Fondation pour Genève et le SAG. La Commission de gestion du Grand Conseil vaudois a été accueillie pour un apéritif.

6.5 Acquisitions et donations en faveur du musée

Comme chaque année, du matériel issu des fouilles est entré au musée après restauration/conservation au Laboratoire du Musée cantonal, ou directement des mains du mandataire de l'archéologie cantonale.

Le 40^e anniversaire du musée fut l'occasion de réaliser une nouvelle réplique de la statue de Jules César, dont l'original se trouve à Rome. La réplique installée en 1980 sur l'esplanade à la suite de la création du Musée romain en 1979, dont l'état s'était beaucoup dégradé, a été restaurée et a fait l'objet d'un contrat de donation pour la Collection des moulages de l'Université de Genève. La Fondation pour le développement du Musée romain a financé partiellement cette restauration, ainsi que l'AMN, Perrin Frères SA, Indigo SA et la Caisse d'Épargne de Nyon qui y ont également contribué.

6.6 Inventaires / réserves

Au dépôt des biens culturels, le travail d'inventaire continue et le fonds d'objets en verre est finalisé. Le dossier «mosaïques» est en cours de finalisation par un mandataire spécialiste. La numérisation photographique des blocs d'architecture provenant des fouilles du forum à la rue Delaflechère (plus de 200 pièces), commencée en

2018, est en voie d'achèvement. Il reste une vingtaine de blocs à traiter en 2020.

6.7 Études et publications

Le musée est régulièrement sollicité pour mettre à disposition de jeunes chercheurs-chercheuses du mobilier dans le cadre de travaux académiques. La thèse de doctorat dont le champ d'étude inclut le matériel en verre de la Colonia Iulia Equestris est toujours en cours, de même que les études de la collection épigraphique et des collections métalliques (fer et plomb). L'étude de la zone de l'aire sacrée du forum (sur la base des fouilles de M. Edgar Pelichet dans les années 1940, et de celles de 1997), à laquelle le musée contribue par le travail d'inventaire scientifique et de documentation du mobilier lapidaire de cette zone, avance. Un rapport est attendu en 2020 de la part d'Archeodunum. Il contribue à la mise à jour des contenus dont le musée a besoin au quotidien pour faire vivre ses expositions permanente et temporaires, et tout particulièrement à court et moyen termes dans le cadre de son projet «L'héritage de Jules César: rendre visible ce qui est invisible».

La reprise de l'étude de l'architecture de la basilique par M. Philippe Bridel a permis la réalisation d'une reconstitution en 3D utilisée pour le dispositif numérique de présentation du forum installé dans le cadre du 40^e anniversaire du musée.

La nouvelle édition du guide «Musée romain de Nyon – Colonia Iulia Equestris», coll. un site un musée, publiée avec Infolio, est parue en septembre. Les articles du n° 8 de la revue Edgar ont été conçus autour du Musée romain et de son 40^e anniversaire.

6.8 Promotion

Les démarches promotionnelles du musée se sont concentrées principalement autour de la promotion des différentes actions marquant le 40^e anniversaire du musée: l'inauguration des deux dispositifs numériques et de la nouvelle réplique de la statue de Jules César, ainsi que le week-end de fête. Un visuel festif, réalisé sur la base d'un dessin de l'illustratrice Vamille, a été décliné en affiches, flyers, annonces et totems. Une élégante plaquette illustrée de 6 pages de format A4, présentant de façon synthétique le Musée romain dans la perspective de ses 40 ans, a été réalisée. Des films teasers relatifs aux dispositifs numériques ont été produits. Dans ce cadre, le musée a été invité à NRTV le 19 septembre et à l'émission «Couleurs locales» de la RTS le 17 septembre. Tout au long de l'année, le programme de médiation culturelle du musée a été promu. Les affiches génériques de format F4, avec de nouveaux motifs, ont continué à être affichées en ville de Nyon en plusieurs autres occasions et l'affichage de format F12 sous-gare également. Un nouveau visuel pour le FIFAN a été éla-

boré sous la responsabilité du musée. Les activités du musée ont été relayées par une quinzaine d'articles de presse (24heures et La Côte principalement). La refonte du dépliant général du musée a été entamée (nouvelles prises de vue et nouvelle présentation inscrite dans la ligne graphique du musée). La Conservatrice a assuré, le

20 janvier, la partie conférence lors du 1^{er} brunch organisé par le musée avec le soutien de l'AMN. Elle a été conviée le 19 mars à l'émission « 1^{er} rendez-vous » de la RTS. Le 22 novembre, elle a présenté le Musée à l'Université de Genève pour le MAS en Conservation du patrimoine et muséologie.

PRÉAVIS

Préavis déposés

Préavis N°	Libellé	CHF
169/2019	Réponse au postulat de M. le Conseiller communal Pierre Wahlen « Pour l'avenir de L'Elastique citrique »	-

Préavis acceptés – Crédits ouverts

Préavis N°	Libellé	CHF
229/2015	Usine à Gaz : agrandissement et assainissement acoustique / réalisation	Voir chapitre Architecture et bâtiments
55/2017	Extension du Musée du Léman pour le développement du projet	Voir chapitre Architecture et bâtiments

Préavis clôturés

Préavis N°	Libellé	CHF
281/2016	Château de Nyon. Réaménagement du rez inférieur et aménagement muséographique des combles	Voir chapitre Architecture et bâtiments
74/2017	Exposition temporaire au Château de Nyon « Un rêve d'architecte. La brique de verre Falconnier »	177'000.—

CHIFFRES-CLÉ – STATISTIQUES

Bibliothèque de Nyon

Statistiques des lecteurs

	2019	2018
Lecteurs actifs	3'478	3'340
Bj	1'909	1'724
BA	1'569	1'616

+ 138 lecteurs actifs

En ce qui concerne la BA, il est important de relever que la bibliothèque est en phase de transition et que les nouveaux aménagements et l'augmentation des places assises (en passant de 15 à 40) amènent plus de « séjournateurs » qui ne sont pas forcément des emprunteurs. On observe néanmoins une augmentation sensible du nombre de lecteurs actifs sur les deux sites.

	2019	2018
Nouveaux lecteurs	923	886
BJ	471	468
BA	452	418

+ 37 nouveaux lecteurs

	2019	2018
Prêts	127'116	110'802
BJ	88'408	74'672
BA	38'708	36'130

+ 16'314 prêts

BA : à ces prêts de documents physiques, il faut ajouter 2'120 prêts d'e-books (livres numériques) sur la plateforme e-Bibliomedia (2018 : 1'587) et comptabiliser 85 nouveaux inscrits à e-Bibliomedia. En ce qui concerne le Prêt entre bibliothèques (PEB), 125 demandes de prêt ont été effectuées (177 en 2018).

Château de Nyon

En 2019, le Château de Nyon a accueilli 22'130 visiteurs (21'047 en 2018). Cette hausse de fréquentation est notamment due à l'exposition consacrée à Gustave

Falconnier mais également aux diverses animations organisées dans le château qui remportent un grand succès.

Musée du Léman

L'année 2019 se termine avec un record de fréquentation de 23'407 visiteurs (meilleur résultat depuis les 24'005 visiteurs de 2008 venus pour l'exposition des artistes Plonk & Replonk), soit une augmentation de 1'445 personnes (+6%) par rapport à 2018 (21'926). Cette augmentation peut s'expliquer par l'attrait de l'exposition «Un tsunami sur le Léman» qui a permis d'attirer de nombreux nouveaux visiteurs «adultes».

Ces derniers (adultes, seniors et ados) représentent 14'802 visiteurs (2'120 de plus qu'en 2018, dont 928 pendant les week-ends). Il faut aussi mentionner l'effort renouvelé en matière de médiation culturelle, notamment en direction des publics scolaires, qui explique les 3'504 visiteurs du mois de juin (meilleur mois de juin depuis 1999).

Musée romain

Le Musée romain a accueilli 13'025 visiteurs en 2019 (10'808 en 2018). Ces chiffres sont les meilleurs depuis 1986. Si ce record s'explique par l'affluence exceptionnelle à la fête du 40^e anniversaire du Musée (3'000 personnes), la tendance à la hausse observée en 2018 se confirme, car la barre des 10'000 visiteurs aurait été

dépassée même sans les festivités du 40^e. Ont aussi contribué à ce succès : l'ouverture gratuite les 1^{er}, 2 et 3 janvier (677 personnes en 3 jours) ; le programme de médiation sur toute l'année, mis en place à fin 2018, et la participation à plusieurs manifestations (plus de 500 personnes) ; les chiffres du FIFAN (850 personnes).

3 musées de Nyon

En 2019, le total des visiteurs des 3 musées de Nyon est de 58'562.

PERSPECTIVES 2020

Expositions permanentes

- « Un château de porcelaines », vernissage le 19 juin, Château de Nyon.
- Intégration de deux nouveaux dispositifs numériques dans l'exposition permanente du Musée romain consacrés à l'aqueduc et à l'amphithéâtre.

Expositions temporaires

- « 100 reliures d'art, XII^e Forum de la reliure d'art », vernissage le 13 février, Château de Nyon.
- Accrochage de peintures du peintre et architecte nyonnais Jean-Hippolyte Guignard, en collaboration avec la Fondation Guignard, vernissage le 26 mars, Château de Nyon.

- « Des rives et des crêtes », vernissage le 2 avril, Musée du Léman.
- Exposition temporaire, titre à confirmer, en collaboration avec Visions du Réel, vernissage le 23 avril (à confirmer).
- Accrochage de photographies de MM. Claude Dussez et Vincent Guignet, vernissage le 24 septembre, Musée du Léman

ENFANCE, LOGEMENT ET COHÉSION SOCIALE

Mme Stéphanie Schmutz Municipale

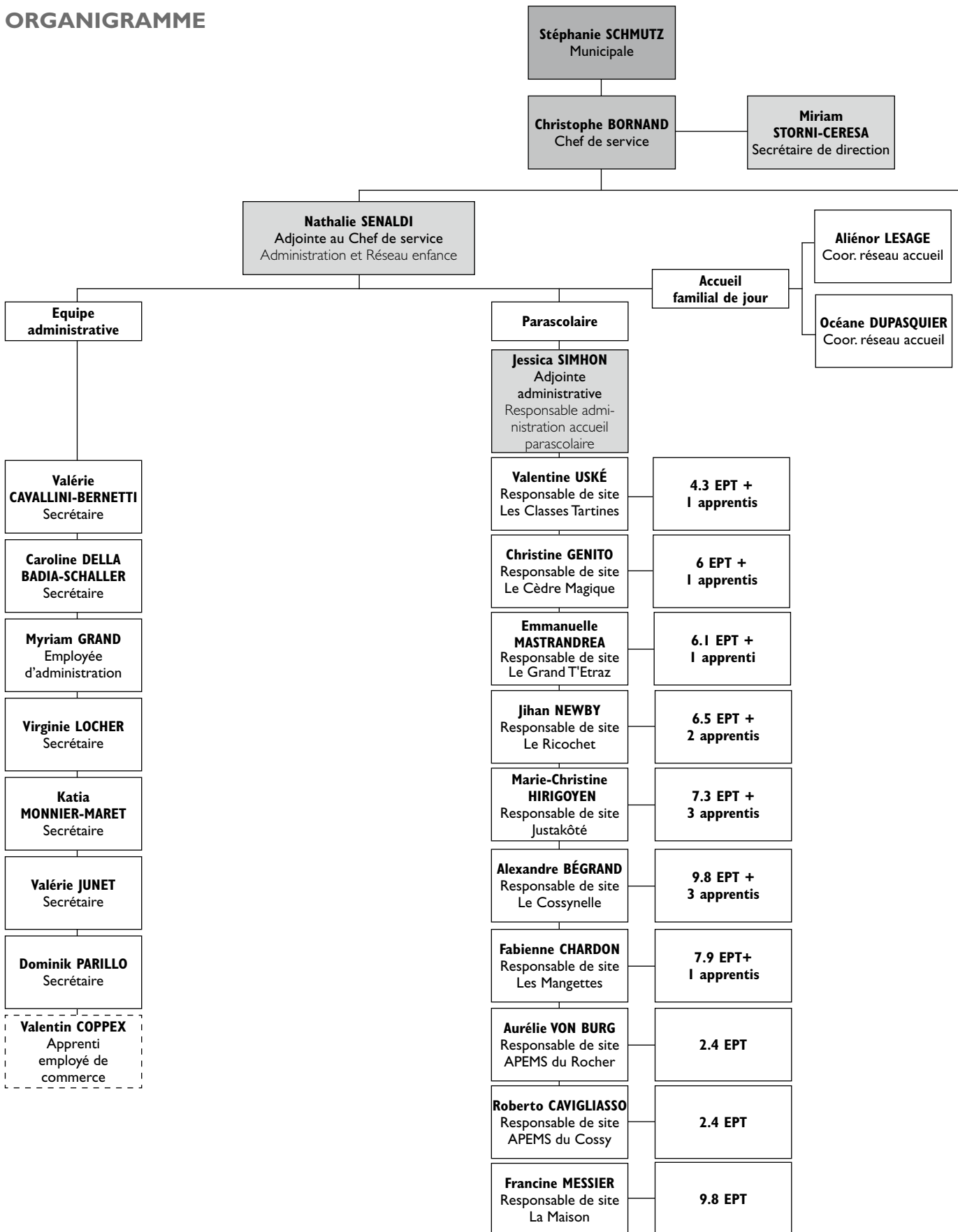
M. Michel Piguet Chef de service jusqu'au 31 juillet

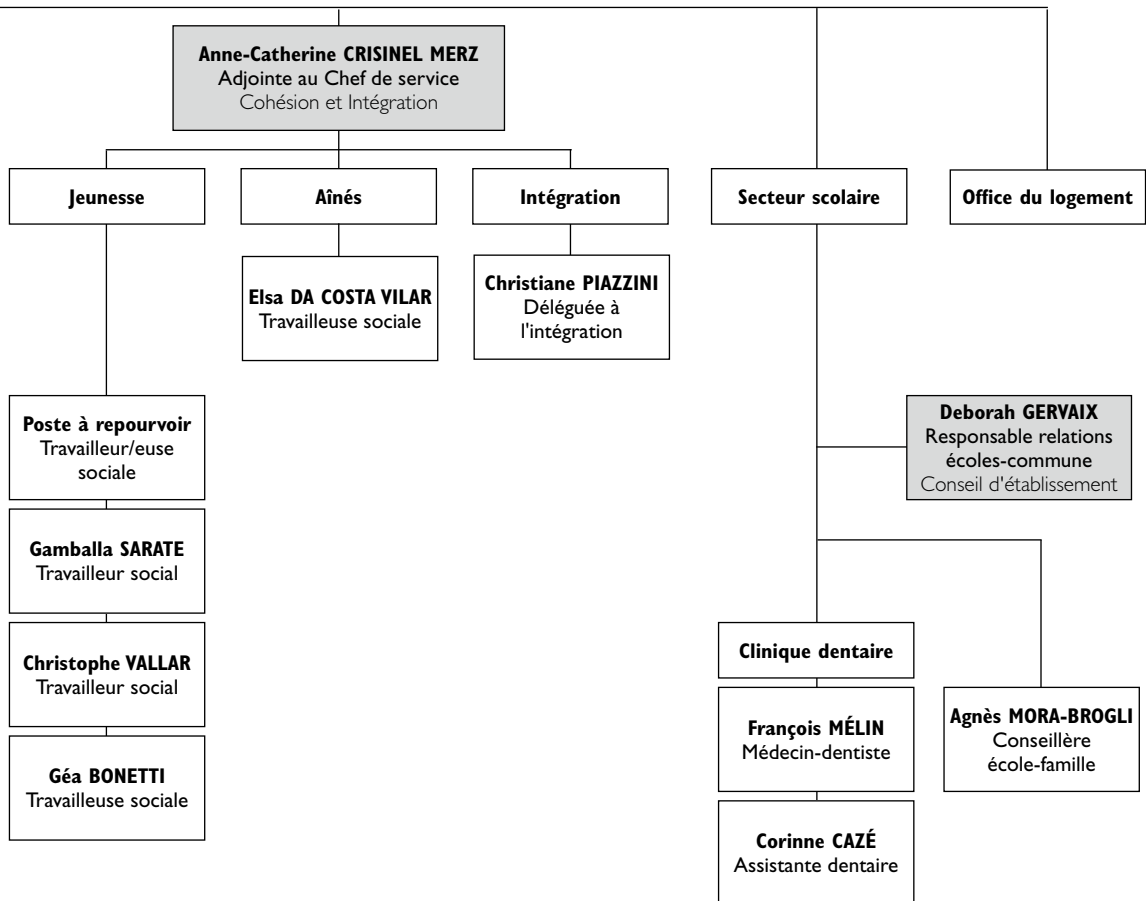
M. Christophe Bornand Chef de service depuis le 1^{er} août

MISSIONS

- Promouvoir par son action le respect mutuel, l'équité, la tolérance et la solidarité.
- Veiller au respect de la cohésion sociale et au développement de la qualité de vie auprès de toutes les catégories de la population nyonnaise.
- Développer les partenariats avec les institutions œuvrant dans les domaines d'activités du service.
- Mettre en place une politique de subventions et de cofinancement d'institutions actives dans les domaines d'activités du service.
- Proposer et mettre en œuvre les politiques communales de l'enfance, de la jeunesse, des quartiers, de l'intégration, de la vieillesse et du logement.
- Gérer et superviser les structures communales suivantes et les collaborateurs sur le terrain relevant des domaines et de la compétence du service:
 - les Unités d'accueil pour écoliers (UAPE) : les Classes Tartines, le Cèdre Magique, le Grand T'Etraz, le Ricochet, Justakôté, la Cossynelle, les Mangettes et la Maison ;
 - les APEMS (accueil pour enfants en milieu scolaire) du Cossy et du Rocher ;
 - la structure d'accueil familial de jour ;
 - la coordination du réseau d'accueil de jour des enfants ;
 - le travail social de proximité et de quartier ;
 - le conseil école-famille.

ORGANIGRAMME





POINTS FORTS 2019

- Lancement de la mise en place d'une politique des seniors par une démarche participative, lancement d'un forum des aînés.
- Intégration de la structure parascolaire La Balle au Bond à l'Administration communale nyonnaise. Après dix-huit années de remarquable activité, l'association La Balle au Bond s'est dissoute et son personnel et ses activités ont été rattachées au SELOC.
- Acceptation par le Conseil communal de l'Objectif Logement II qui permettra à la Municipalité de renforcer encore sa politique du logement dès 2020.
- Renouvellement de la reconnaissance du Réseau nyonnais d'accueil de jour des enfants par la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) pour une durée de cinq ans.
- Acceptation par le Conseil communal d'assurer la pérennisation des camps et activités scolaires se déroulant hors des collèges, permettant ainsi aux enfants nyonnais la poursuite de découvertes sportives, culturelles hors de leur cadre de classe.
- Dépôt au Conseil communal d'un préavis permettant de revisiter les prescriptions communales d'octroi d'appartements à loyers modérés et abordables.

ACTIVITÉS

I. Logement

Le service est en charge de la politique communale du logement. Il veille à garantir la mixité socio-économique dans les quartiers en incitant les acteurs de l'immobilier à construire des logements d'utilité publique à loyers modérés et abordables.

Le service est notamment chargé de concrétiser l'Objectif Logement communal, en collaboration avec le Service de l'urbanisme.

Un nouvel Objectif Logement (2^e étape) a été déposé fin août 2018 auprès du Conseil communal (Préavis N° 123/2018). Il propose la création d'un poste de Délégué et la déclinaison de l'Objectif Logement en 5 actions visant à gérer de manière proactive toutes les questions liées au logement. Le Conseil communal a adopté le préavis dans sa séance du 11 novembre 2019, ce qui permettra sa mise en œuvre en 2020.

Après avoir obtenu du Canton la délégation de compétence en matière de contrôle des conditions d'occupation des logements à loyers modérés subventionnés, le service est, depuis le 1^{er} janvier 2017, seul compétent pour vérifier régulièrement que les locataires des logements subventionnés remplissent les conditions d'occupation, en collaboration avec les régies et les coopératives.

Lors de l'octroi des logements subventionnés, un contrôle de la situation financière des ménages est effectué pour tous les dossiers de candidature proposés par les régies (125 situations en 2019). Un contrôle général pour l'ensemble des ménages a lieu tous les deux ans. Un contrôle intermédiaire peut également avoir lieu

après un changement dans le ménage (nombre de personnes, changement de revenu, etc.).

A la suite de l'entrée en vigueur de la Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL), une nouvelle catégorie de logements d'utilité publique a été reconnue par le Canton: les logements à loyers abordables, destinés à la classe moyenne, avec loyers plafonnés.

I.1 Aide individuelle au logement (AIL)

L'aide individuelle au logement (AIL) a été mise en place à Nyon en mars 2010. Cette aide est financée à parts égales par le Canton et la Commune. Elle est allouée à des familles domiciliées à Nyon depuis trois ans au moins, dont la charge locative est trop importante par rapport à leurs revenus, considérant que le taux d'effort maximum, soit le rapport entre le montant du loyer et le revenu, ne devrait pas dépasser 30%, toutes situations familiales confondues. L'aide représente au maximum CHF 83.– par pièce de logement. Cent trente-deux ménages ont déposé une demande d'AIL en 2019: 81 familles ont bénéficié de cette aide, dont 35 familles monoparentales.

I.2 Logements subventionnés

La Commune a poursuivi ses engagements dans la gestion et le financement des logements à loyers modérés, en référence au Règlement cantonal sur les conditions d'occupation des logements construits ou rénovés avec l'appui des pouvoirs publics (RCOL et RCOLLM). Les parts communale et cantonale, de 10% chacune, permettent d'abaisser les loyers de 20%, dégressifs sur une période de quinze ans. A ce terme, la subvention communale s'éteint, mais le logement reste sous contrôle.

Immeuble	Nombre de logements	Durée de subventionnement cantonal et communal
Ch. de Prélaz 14bis	18	du 1.7.2005 au 1.7.2020
Bourgogne-Sud 1A-1B-1C	24	du 1.7.2010 au 1.7.2025
Promenade du Jura / Collège 31	10	du 1.1.2010 au 1.1.2025
Ch. des Saules 2b et 2c	40	du 1.1.2019 au 1.1.2033

1.3 Autorisation de démolition, de transformation, de rénovation, de changement d'affectation de logements loués ou d'autorisation d'aliénation d'appartement loué (LPPPL)

L'Office du logement a rendu son préavis sur les dossiers des propriétaires qui souhaitent démolir, vendre, rénover ou transformer des logements loués dont les loyers sont situés dans la catégorie dite « à pénurie ». En 2019, 34 dossiers ont été traités en collaboration avec le Service de l'urbanisme et l'Unité logement du Canton (26 cas relatifs aux aliénations et 8 cas inhérents aux rénovations).

1.4 Appartements de dépannage

Le service met à disposition deux appartements de dépannage en collaboration avec le service Architecture et bâtiments et la régie Burnier. Certains anciens logements qui ne peuvent plus être remis sur le marché, au vu de leur vétusté ou en attente de démolition, sont affectés aux familles qui doivent quitter précipitamment leur logement pour des motifs divers tels que: expulsion, incendie, inondation ou autres. En 2019, deux familles ont bénéficié de ce type de logement.

1.5 Nouveau Règlement communal relatif aux conditions d'occupation des logements bénéficiant d'une aide à la pierre et des logements à loyers abordables

La Municipalité a déposé auprès du Conseil communal un préavis proposant un nouveau Règlement communal permettant de réunir dans un même document les prescriptions relatives aux logements à loyers modérés (LLM) et à loyers abordables (LLA).

1.6 Projets en cours – plans de quartier

Le SELOC participe activement au développement des plans de quartier, en collaboration avec l'Urbanisme, afin de veiller au maintien de la mixité intergénérationnelle et interculturelle dans l'offre de logement, ainsi qu'au développement de logements à loyer abordable destinés aux Nyonnais-es aux moyens financiers limités. Il collabore également étroitement avec le service Architecture et bâtiments en ce qui concerne, entre autres, le développement de LLM sur des terrains communaux.

2. Enfance

2.1 Réseau nyonnais d'accueil de jour des enfants

Le SELOC coordonne l'entier du réseau en partenariat avec les structures membres. Ses principales tâches sont:

- la gestion de la liste d'attente;
- le calcul du revenu des familles;
- la mise en application des conventions de subventionnement;
- la coordination entre les différentes structures (UAPE, APEMS, Accueil familial de jour, crèches);
- l'établissement des statistiques;
- la gestion des accords inter-réseaux avec les réseaux voisins.

A fin 2019, le réseau nyonnais a accueilli 2'449 enfants de 0 à 12 ans. Cela correspond à 1'636 familles qui bénéficient d'une place d'accueil. Ces données incluent les enfants/familles d'Asse-Boiron pour la structure de l'accueil familial de jour. Le réseau organise environ 10 fois par année des rencontres avec les directions de toutes les structures communales et privées subventionnées afin d'harmoniser les pratiques. Le réseau doit être reconnu par la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE). La demande de renouvellement de la reconnaissance du réseau a été acceptée en cours d'année par cette Autorité cantonale.

Réseau nyonnais d'accueil de jour des enfants – situation au 31.12.2019

Structures du réseau nyonnais d'accueil	Type de structure	Nombre de places	
		Préscolaire	Parascolaire
Crèche des Fontaines	Privée - subventionnée	54	
Carrousel	Privée - subventionnée	96	
Croquelune-Centre	Privée - subventionnée	90	
Croquelune-Union	Privée - subventionnée	39	
Croquelune-Etraz	Privée - subventionnée	24	
UAPE La Cossynelle	Communale		84
UAPE Les Mangettes	Communale		96
UAPE Les Classes Tartines	Communale		48
UAPE Le Cèdre Magique	Communale		48
UAPE Le Grand T'Etraz	Communale		48
UAPE Le Ricochet	Communale		72
UAPE Justakôté	Communale		72
UAPE La Maison	Communale		96
APEMS Rocher et Cossy	Communale		169
Les Hublotins (Hublot)	Entreprise	12	
Les Lionceaux (Generali)	Entreprise	8	
Terre-Bonne	Privée - subventionnée	38	
Les P'tits Kangourous	Privée - subventionnée	10	
TOTAL DES PLACES au 31.12.2019		371	733
Accueil en milieu familial de Nyon et Asse-Boiron		62 accueillantes (263 places préscolaires et 176 places parascolaires)	

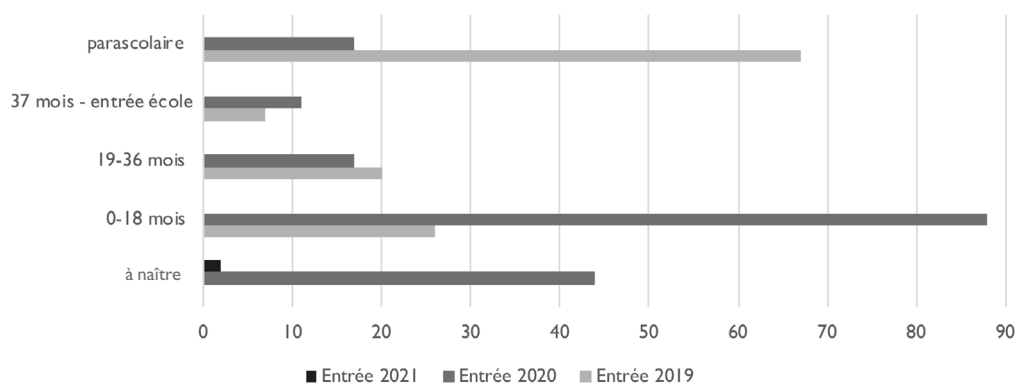
Calcul du revenu

La réactualisation des données financières des ménages concernés représente l'examen de plus de 1'500 dossiers par année, à contrôler, refacturer ou parfois rembourser.

Liste d'attente

La demande est toujours importante et représente 299 enfants en liste d'attente.

Nombre d'enfants en liste d'attente au 31.12.2019



2.2 Accueil en milieu familial de jour

Le réseau de Nyon gère en délégation l'accueil familial de jour pour les communes d'Asse-Boiron, sauf en ce qui concerne le contrôle des revenus des familles. Deux coordinatrices sont responsables de la gestion de l'encadrement des accueillants-es (enquêtes, renouvellement, surveillance), de veiller à garantir que les conditions d'accueil répondent aux critères stricts de la LAJE, du placement des enfants, de soutenir le lien entre les accueillants-es et les parents et de proposer un programme de formation adapté aux besoins observés sur le terrain. Une secrétaire administrative gère tous les aspects liés aux contrats et à la facturation.

A la fin 2019, 62 accueillants-es en milieu familial, dont 15 pour le réseau d'Asse-Boiron, sont autorisés-es et affiliés-es à la structure de coordination d'accueil familial de jour de Nyon. Le nombre d'heures de garde total pour l'année 2019 est de 289'828 heures pour la Commune de Nyon et de 103'205 heures pour le réseau d'Asse-Boiron.

2.3 UAPE: l'accueil des écoliers de 1P à 6P

Les 8 UAPE gérées par le SELOC sont:

- Les Classes Tartines: 48 places pour écoliers de 6 à 10 ans
- Le Cèdre Magique: 48 places pour écoliers de 4 à 6 ans
- Le Grand T'Etraz: 48 places pour écoliers de 4 à 8 ans
- Le Ricochet: 72 places pour écoliers de 8 à 10 ans
- Justakôté: 72 places pour écoliers de 6 à 10 ans
- La Cossynelle: 84 places pour écoliers de 4 à 10 ans
- Les Mangettes: 96 places pour écoliers de 4 à 10 ans
- La Maison: 96 places pour écoliers de 4 à 10 ans

La mission principale des Unités d'Accueil pour Ecoliers (UAPE) est la prise en charge des enfants de 1P à 6P en dehors des périodes d'école et pendant une grande partie des vacances scolaires. Des activités variées en lien avec le programme pédagogique sont proposées aux écoliers ainsi qu'un moment de repos et une période de devoirs, selon l'âge.

Les UAPE sont ouvertes du lundi au vendredi de 7h à 19h (Les Classes Tartines de 12h à 19h), sauf lors de quatre semaines de fermeture annuelle. Pendant les vacances scolaires, certains sites se regroupent selon le nombre et l'âge des enfants inscrits et des activités communes sont organisées.

Différents thèmes sont proposés, donnant lieu à des activités qui ne peuvent pas être développées pendant l'année scolaire. Par ailleurs, plusieurs activités ou ateliers sont organisés en collaboration avec d'autres secteurs et services, tels que la Semaine contre le racisme, des activités intergénérationnelles, des activités de sensibilisation à l'énergie et à l'urbanisme, ou encore la participation à des événements sportifs.

Depuis la rentrée d'août 2019, le personnel de l'association La Balle au Bond a été transféré auprès de la Ville de Nyon, au sein de l'UAPE La Maison. L'annexe des Classes Tartines

à la promenade du Jura a également rejoint cette nouvelle structure. Dès le 28 octobre 2019, les travaux de l'UAPE La Maison étant arrivés à leur terme, les enfants et le personnel ont pu emménager dans cette magnifique structure.

L'UAPE Justakôté a pour sa part augmenté sa capacité d'accueil de 12 places et, en décembre 2019, l'UAPE du Grand T'Etraz a dû déménager temporairement au Pavillon des Mangettes, pour permettre d'effectuer des travaux de rénovation dans ses locaux.

2.4 APEMS

Les APEMS, accueil pour enfants en milieu scolaire, prennent en charge les écoliers de 7P et 8P (10 à 12 ans), à l'école du Rocher et à l'école du Cossy, pour les repas de midi et les après-midis après l'école jusqu'à 18h. Les APEMS sont fermées le mercredi après-midi et pendant toutes les vacances scolaires.

Les APEMS sont reconnues par la LAJE et bénéficient des subventions cantonales. Un encadrement par du personnel professionnel formé est mis en place qui permet d'allier différentes activités telles que les devoirs surveillés, les jeux libres ou dirigés, des activités créatrices et d'autres activités aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.

2.5 Centres aérés

Les vacances au musée

En 2019, ce centre a accueilli, en journée ou demi-journée:

- 10 enfants de 4 à 12 ans pendant la semaine de février;
- près de 100 enfants les deux premières semaines de juillet et la dernière semaine d'août;
- 119 enfants pendant les deux semaines de vacances d'octobre.

Ce centre aéré a lieu dans les locaux du Musée du Léman, sauf en février 2019, où les enfants ont été accueillis à la maison de quartier de la Redoute. L'excellent partenariat avec l'équipe du musée ainsi qu'avec les travailleurs sociaux a permis de proposer différentes animations en lien avec les thématiques du musée. Ces activités ont été menées autant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Le Centre aéré des Allévays

Le Centre aéré des Allévays a été ouvert pendant onze semaines de vacances en 2019: 2 à Pâques, 7 en été et 2 en octobre pour les enfants de 1P à 8P (4 à 12 ans). Ces semaines ont toujours autant de succès, avec un taux moyen d'occupation de 96% sur les 11 semaines. Lors des semaines d'été, 70% de places ont été occupées par des enfants nyonnais et 30% par des enfants de communes limitrophes. Les 6-11 ans représentent encore cette année l'effectif le plus important, avec une occupation de près de 85%.

Comme chaque année, diverses activités et ateliers ont été proposés: sport, cuisine, bricolages ainsi que sorties à la piscine et dans la nature.

3. Cohésion et intégration

3.1 Généralités

Les missions du secteur «cohésion et intégration» du service sont les suivantes :

- accompagner les publics concernés (habitants, jeunes, étrangers, aînés) dans la vie de leur quartier ;
- promouvoir l'intégration interculturelle et intergénérationnelle ;
- organiser et gérer des activités de loisirs et des actions de prévention ;
- mettre en place une politique communale en faveur des seniors ;
- favoriser l'insertion professionnelle.

3.2 Politique de quartiers

Le SELOC poursuit sa politique de développement communautaire au sein des quartiers, en privilégiant la proximité et la participation dans la mise en place et la conduite de projets. Provoquer les rencontres entre générations et cultures différentes est le dénominateur commun de toutes activités développées par l'équipe de la cohésion sociale.

Les principaux projets 2019 :

- mise en place de la politique communale des seniors ; forum des seniors, projets avec les services de la Ville et soirée «Préparer sa retraite en cas de départ à l'étranger» ;
- poursuite du projet d'agriculture urbaine et installation de nouveaux carrés potagers au Couchant et à la Redoute ;
- accompagnement des MEP Perdttemps ;
- collaboration avec le Conseil de jeunes du district ;
- développement de la collaboration avec les associations en lien avec le développement durable à La Vie-Là ;
- poursuite de « La Compagnie des Quartiers », qui s'étoffe avec l'atelier Zéro déchet ;
- ouverture des salles de sport le dimanche aux adultes avec une gym douce le matin ;
- accueil du collectif «Up with people» lors de son arrêt en Suisse romande.

EnVie de quartier

Le local de la Redoute a trouvé son public, tant auprès des seniors qu'auprès des habitants qui sont toujours plus nombreux à se joindre aux repas, fêtes et autres activités proposées. Le projet de cuisine, discuté et conçu avec le concours de tous les utilisateurs, a vu le jour juste avant les fêtes de Noël.

Le collectif Up with people, fort d'une centaine de jeunes issus de tous les continents, a utilisé ce local comme lieu d'organisation et a laissé une fresque en

guise de remerciements. Un nouveau rendez-vous est déjà pris pour 2022, tant l'accueil leur a convenu.

Le jardin en permaculture de La Vie-là a permis la rencontre de nouveaux habitants autour d'un rendez-vous hebdomadaire. Le projet Anime ton quartier, qui a lieu pendant les vacances d'été, s'est déroulé dans 4 quartiers pour un total de 10 semaines et a attiré plus de 300 personnes. Pendant les autres semaines de vacances les jeunes peuvent se rendre dès 11h pour partager un repas à la Levratte, ce qui plaît énormément.

La collaboration avec les habitants de la Levratte, d'Unyon NordEst, de Pré de chez T'Oie et de la Paix s'est poursuivie et de nombreux repas, cafés, jeux et fêtes sont partagés tout au long de l'année. Les activités de la compagnie des quartiers se sont développées avec l'atelier Zéro déchet et des horaires en soirée pour l'atelier Couture.

Participation à la réflexion sur les aires de jeux et l'espace public

Le SELOC est impliqué dans les projets qui concernent l'espace public et les aires de jeux. Il favorise la présence des habitants des quartiers aux processus d'appropriation et de participation mis en place, notamment à Perdttemps et dans le cadre des Nyones.

3.3 Activités et actions de prévention

Accueil libre et parascolaire dans les locaux de quartier
Les travailleurs sociaux de l'équipe jeunesse de la Ville accueillent les jeunes dès 10 ans, après l'école, dans les locaux de quartier qui sont situés à proximité des lieux d'habitation et ainsi facilement accessibles aux enfants.

APEMS

L'ouverture des APEMS est soutenue par les travailleurs sociaux qui sont régulièrement présents afin d'accompagner leur mise en place.

Présence à Nyon-Marens

L'équipe des travailleurs sociaux est présente à l'école secondaire de Nyon-Marens dans le cadre du projet Point rencontre. Cette présence régulière permet de favoriser les liens et la cohérence entre l'école et les autres prestations.

Sport libre en salle

L'ouverture de salles de sports en accueil libre d'octobre à avril favorise le contact avec et entre les jeunes. Encadrés par des moniteurs et un travailleur social, ces moments s'organisent autour du foot, du basket et du parkour. Une soixantaine de jeunes y participe de manière très régulière. Cette activité est également proposée systématiquement pendant les vacances hivernales.

Les ouvertures du dimanche se sont élargies avec un horaire de gym douce le matin, à l'intention des adultes. Il complète les ouvertures des après-midis qui répondent toujours à une forte demande des familles, où les enfants dès 4 ans viennent accompagnés d'un parent, et les jeunes, dès 10 ans, entre amis.

Soutien de projets pour et par les jeunes

Le SELOC a poursuivi son soutien au Conseil de jeunes du district de Nyon sur divers thèmes. Le local de répétition partagé est en place. Il a été complété par un local pour les arts plastiques afin de l'ouvrir au plus grand nombre. Notons que son co-Président, M. Alexandre Legrain, a reçu, au même titre que M. André Rosé, le prix du Mérite citoyen 2019, remis par la Municipalité de Nyon.

Actions de prévention

Les travailleurs sociaux accompagnent les soirées qui se déroulent à la belle saison dans les espaces publics du bord du lac. Dans ce cadre, ils ciblent les risques liés à la consommation d'alcool par les plus jeunes. Plus de 3'500 bouteilles d'eau, 150 préservatifs et 200 sacs-poubelle ont été distribués par un groupe de pairs lors de 45 soirées. Les travailleurs sociaux vont également à la rencontre des jeunes de 12 à 18 ans. Ils étaient présents à Nyon-Marens et à proximité de la gare.

La Ville soutient également la présence à Nyon du programme DEPART, en lien avec la consommation de substances par les jeunes et l'association VoGay qui offre un espace d'écoute dans les locaux de la Redoute, pour les jeunes concernés par les questions d'orientation sexuelle. En outre, elle poursuit son partenariat avec le Rel'Aids qui vient en aide aux personnes marginalisées.

Groupe de travail Prévention et sécurité

Le Groupe de travail Prévention et sécurité est composé de représentants des différents services communaux et de PNR. Il est chargé de réfléchir globalement aux thématiques de la cohésion sociale et des incivilités. En 2019, il s'est réuni deux fois. Il a entre autres proposé à la Municipalité de créer des lits d'urgence en cas de grands froids, mis en place de janvier à mars 2019.

3.4 Insertion professionnelle

Une cinquantaine d'élèves ou de jeunes sont suivis individuellement par la Déléguée à l'intégration ou par les travailleurs sociaux du SELOC, dans la recherche d'un stage, d'un apprentissage, la création d'un dossier, d'un CV ou d'autres démarches administratives.

En 2019, une période par semaine a été consacrée au suivi des élèves d'une classe de développement de Nyon-Marens.

Au total, 49 semaines de stage ont été effectuées par les élèves, dont 4 au Centre d'orientation et de formation

professionnelle (COFOP). Trente-neuf heures de suivi individuel ont également été proposées aux élèves et aux familles. En fin d'année, un camp de deux jours a été organisé à St-Cergue.

3.5 Prestations pour les aînés

Politique communale en faveur des seniors

Un poste a vu le jour en lien avec la politique communale des seniors. Il a permis la mise sur pied de deux forums des seniors auxquels une centaine de personnes ont participé. Cent septante-sept idées ont émergé des discussions et 7 groupes thématiques planchent sur des projets concrets.

Autres prestations pour les aînés

Pro Senectute a déplacé ses activités du Centre Saint-Martin à la Redoute où les seniors ont rapidement trouvé leurs marques. La sortie en bateau des aînés a eu lieu le 28 août 2019 à bord du Lausanne. 2'574 invitations ont été envoyées et 509 personnes se sont inscrites. En fin d'année, le SELOC a organisé la distribution des cadeaux de Noël en faveur des personnes âgées de plus de 75 ans: 1'697 présents ont été distribués par une équipe de bénévoles à l'occasion de visites personnalisées.

Déclenchement en juin du plan canicule par les Autorités cantonales: 784 seniors dans le groupe cible (vivant seul et âgé de 75 ans et plus). Sur ceux-ci, 554 personnes ont répondu au courrier qui leur a été envoyé (70.67%), demandant une prise de contact par la protection civile afin de vérifier leur état de santé. Plus d'une centaine d'entre elles ont bénéficié d'une visite ou d'un contact par la protection civile.

3.6 Intégration

Le secteur intégration de la Ville a pour mission spécifique de promouvoir les échanges interculturels. Il doit également offrir aux étrangers des prestations leur permettant d'avoir toutes les informations nécessaires dans des domaines tels que:

- la connaissance des structures communales et cantonales;
- l'apprentissage du français;
- le fonctionnement du système scolaire et professionnel;
- les rendre acteurs de la vie de leur quartier.

Programme d'intégration communal

En 2019, en plus des subventions habituelles, de nouvelles prestations ont été financées:

- organisation d'une matinée de travail autour du bénévolat destinée aux membres des associations culturelles étrangères;
- aide au financement des 10 ans de l'Association Italianni de la Côte;
- accueil enfants et ateliers Employabilité mis en place pour l'association Le Lieu-dit.

Dans le cadre du Mini-PIC II, le suivi individuel d'adultes migrants est également important: un accompagnement lié à l'emploi, aux prestations communales et cantonales ainsi que la scolarité des enfants font partie des demandes les plus fréquentes.

CISEN

En 2019, la Commission d'intégration Suisses-étrangers de Nyon (CISEN) s'est réunie à 4 reprises et a organisé la Semaine contre le racisme et les Cours de français au bord de l'eau.

Semaine contre le racisme

Sous la thématique «L'envers des mots», la Semaine contre le racisme a proposé les actions suivantes:

- un stand sur la place St-Martin: ImprovisaNyon et l'UAPE du Cèdre magique ont animé la matinée autour d'une structure de 40m² créée par une jeune architecte nyonnaise;
- Un après-midi pour les enfants autour de contes et d'animations;
- Un concert au temple en collaboration avec l'Usine à Gaz;
- Une projection pour les plus petits aux Cinémas Capitole.

Français au bord de l'eau

La troisième édition des cours de français, destinés aux personnes migrantes primo arrivantes, gratuits et sans inscription, a vu la fréquentation augmenter de 53%, passant de 24 inscrits en 2018 à 37 en 2019.

Comme les années précédentes, les femmes étaient les plus nombreuses: elles ont représenté les 70% des apprenants. Les apprenants étaient âgés de 6 à 63 ans: 10 ressortissants de l'UE/AELE et 27 d'Etats tiers.

Caritas et Lire et écrire

Cent cinquante-cinq apprenants ont bénéficié de cours de français de niveaux A1 à B1 proposés par Caritas. Lire et écrire dispense des cours aux personnes maîtrisant le français à l'oral. En 2019, 53 apprenants ont été inscrits. Cent cinquante-deux heures de cours de base ont été dispensées, 190 heures de cours intensifs, 76 heures d'alphabétisation et 75 heures de cours pour préparer au permis de conduire.

De plus, 315 heures de cours divers en lien avec des besoins plus spécifiques ont été également dispensées par du personnel bénévole de Lire et écrire. Un accueil pour enfants est à disposition. Il a été ouvert 3 matinées par semaine et a accueilli 17 enfants âgés de 6 mois à 3 ans.

Ateliers de préparation à la naturalisation de Caritas

En 2019, 2 ateliers de préparation à la naturalisation ont été proposés. Ils ont été complétés par 44 heures de soutien individuel dispensées par deux membres de la CISEN et par la Déléguée à l'intégration aux candidats n'ayant pas répondu aux exigences de base. Tous les candidats ayant pu bénéficier de cette aide ont réussi leur audition.

4. Etablissements scolaires

4.1 Organisation générale

Le secteur des écoles du service a pour mission de mettre sur pied et superviser:

- la gestion des comptes écoles de la Ville;
- la gestion des écolages;
- les subventions aux écoles (camps, sorties, courses d'écoles, voyages d'études, transports);
- le parascolaire (devoirs surveillés, restaurants scolaires, bibliothèques scolaires, salles d'animation);
- la clinique dentaire scolaire;
- la location des salles en dehors des horaires scolaires (sociétés locales, cours de culture et de langues étrangères).

En outre le rôle du secteur éducatif est de:

- faciliter les relations entre les établissements scolaires et les différents services communaux en lien avec les écoles;
- collaborer avec les communes et les associations intercommunales voisines concernant les dérogations d'enclassement les échanges scolaires; les classes de développement et d'accueil;
- coordonner les liens entre les écoles et les services de la Commune pour la planification scolaire;

- maintenir les liens de collaboration privilégiés entre les écoles nyonnaises et la Ville de Nyon, avec des réunions régulières;
- faciliter la coordination et la collaboration entre les établissements scolaires primaires et les différentes structures parascolaires de la Ville.

La Ville de Nyon finance des activités en faveur des élèves nyonnais tout au long de l'année (concours sportifs, courses d'écoles, spectacles, visites de musées, etc.). En octobre 2019, le Conseil communal a accepté que la Commune prenne en charge la part de financement que payaient les parents pour les activités scolaires obligatoires se tenant hors des bâtiments scolaires. Ceci à la suite d'un arrêt du Tribunal fédéral qui imposait que les parents ne paient qu'une part des repas lors des camps, et plus aucune activité. C'est ainsi que la participation de la Ville de Nyon passera dès 2020 de CHF 218'000.— à CHF 447'500.—.

Des actions de prévention sont mises en place par les Directions des établissements scolaires. Elles concernent, entre autres:

- la mobilité douce, l'alimentation et l'environnement;
- la sécurité (circulation), les dangers d'Internet;
- l'éducation sexuelle, la santé, le harcèlement.

4.2 Etablissement primaire Nyon Léman

Organisation générale - année scolaire 2019-2020

Direction : Mme Pascale Mauron

Etablissement primaire Nyon Léman	Degré scolaire	Nombre de classes	Nombre d'élèves
Rocher A	5-8P + Acc et Dep	22	387
Centre-ville	1-4P	8	166
Tattes d'Oie	5-6P	7	126
La Paix	1-4P	6	117
Couchant	1-4P	18	354
Total	1-8P + Acc et Dep	61	1'150

Organisation générale

L'établissement primaire Nyon Léman compte 61 classes (une classe supplémentaire à l'école de La Paix), 126 enseignants, 5 doyens. Une réflexion est menée par l'établissement pour éviter au maximum l'utilisation de vaisselle jetable lors d'événements conviviaux. La première action a été de demander à chaque collaborateur-trice participant au repas de fin d'année scolaire d'apporter ses propres couverts réutilisables.

Séances d'informations aux parents, en collaboration avec les services communaux

La traditionnelle présentation de l'école aux parents des futurs élèves de 1P s'est faite dans le cadre du Forum sur l'école enfantine avec environ 220 personnes présentes. Une présentation de la 7P a été organisée pour les parents des élèves de 6P.

Projets et manifestations

Une cérémonie de fin d'école primaire a été organisée à la Salle communale pour les élèves de 8P. La Fête des enfants, rite de clôture de l'année scolaire, a été marquée par le traditionnel cortège d'élèves costumés de 1 à 6P à travers Nyon et par des attractions foraines.

Une démarche participative est en cours avec le Conseil des élèves du Rocher et la Ville de Nyon concernant l'aménagement du préau et autour du projet de rénovation du centre sportif. Deux rencontres ont eu lieu avec des représentantes du SELOC et du Service de l'urbanisme.

4.3 Etablissement primaire Nyon Jura et Prangins

Organisation générale - année scolaire 2019-2020

Direction : M. Philippe Guillod

Etablissement primaire

Nyon Jura Prangins	Degré scolaire	Nombre de classes	Nombre d'élèves
Cossy	1-8P et Dep 7-8P	22	415
Gai-Logis	1-4P	5	98
Prangins	1-8P	19	363
Total	1-8P et Dep	46	876

L'année civile écoulée a connu comme événement principal l'inauguration du Complexe scolaire, sportif et parascolaire du Cossy et du parc public du même nom le samedi 25 mai 2019, en présence d'une nombreuse population et de prestigieux invités tels que la Conseillère d'Etat, Mme Cesla Amarelle, ou le Syndic de Nyon, M. Daniel Rossellat. De multiples activités sportives, scolaires et culturelles ont permis aux invités de découvrir la diversité et la vastitude du site.

Ainsi, au 1.8.19 les effectifs sont les suivants pour l'entier de l'établissement : 5 doyens ; 95 enseignants et assistants à l'intégration ; 876 élèves.

Informations et contacts avec les parents

Les parents des élèves de Nyon Jura et Prangins ont été régulièrement informés des changements liés à la réorganisation. Parallèlement, ils ont été invités à assister à des soirées d'information :

- au printemps concernant l'entrée en 1P (conjointement avec Nyon Léman) ;
- au printemps concernant l'orientation en 8P ;
- en automne concernant l'année scolaire en cours (2019-2020). Tous les parents des élèves du site du Cossy ont été rencontrés par la Direction lors de ces soirées.

Manifestations

Concours artistique (prestations d'élèves talentueux), chœur d'élèves.

4.4 Etablissement secondaire Nyon-Marens

Organisation générale - année scolaire 2019-2020

Direction: M. Gérard Produit

Etablissement secondaire Nyon-Marens

Degré scolaire	Nombre de classes	Nombre d'élèves
9- I IS, Raccs I et II Acc et Des	47	880

L'année 2019 fut marquée par l'organisation de la fête du 50^e anniversaire du Collège de Nyon-Marens. Trois journées de liesse ont permis de fêter dignement un lieu qui a permis à plusieurs générations de se former. Pièces de théâtre, animations musicales, présentation du travail dans de nombreuses disciplines ont été organisées. Des stands proposant des spécialités culinaires diverses ont agrémenté les visites des Nyonnais qui ont fait le déplacement. Un livre entièrement réalisé par les élèves a été concrétisé. Il présente huit personnalités de la Ville qui décrivent la vie nyonnaise d'il y a 50 ans. Ce livre est en vente au secrétariat de l'établissement pour la somme de CHF 20.— l'unité.

4.5 Restaurants scolaires

Cuisines de Nyon-Marens et du Cossy

Entre les deux sites de production, l'000 repas par jour en moyenne sont produits, dont 300 repas en moyenne pour le restaurant de Nyon-Marens et 700 pour les structures parascolaires. Depuis août, seuls les élèves de Nyon-Marens reçoivent une carte magnétique rechargeable par Internet, pour le paiement des repas. Une subvention est accordée à celles et ceux dont le domicile est trop éloigné de l'école.

4.6 Bibliothèques scolaires

Le nombre de prêts des bibliothèques scolaires démontre leurs succès constants auprès des élèves comme des enseignants. A l'occasion des JOJ 2020 qui auront lieu à Lausanne, une activité spéciale a été organisée pour toutes les classes aussi bien primaires que secondaires. Cette année a aussi été marquée par la visite de la Conseillère d'Etat Cesla Amarelle à la bibliothèque du Collège de Nyon Léman, pour promouvoir la lecture grâce à l'action Le Bruit des Pages. L'Etablissement primaire Nyon Jura et Prangins a instauré une commission des bibliothèques scolaires qui a pour but de renforcer la coordination des projets menés entre les bibliothécaires scolaires et les enseignants.

4.7 Devoirs surveillés

La prestation des devoirs scolaires concerne les 3-4P et 5-6P uniquement. Elle est tenue dans des salles de classes sur les différents sites scolaires. Le prix est de CHF 30.— par semestre. Les II accompagnants ont pour mission principale de maintenir au sein de la salle une ambiance propice à l'étude. Leur rôle s'apparente à

celui d'un parent. La prestation, qui a lieu juste après la fin de l'école, débute par un moment de détente et une petite collation. Au total 10 groupes constitués de 5 à 12 élèves maximum par semaine. Au total 95 élèves inscrits.

4.8 Centre d'orientation scolaire et professionnelle Ouest

Le Centre d'orientation scolaire et professionnelle de l'Ouest vaudois (Centre OSP OUEST) constitue un des 4 centres régionaux de l'OCOSP. Sa mission consiste à favoriser l'intégration professionnelle et l'employabilité de toute personne en situation de choix de formation. Il met à la disposition des usagers des communes de l'Ouest vaudois (Région de Nyon et de Morges) des spécialistes de l'orientation professionnelle pour les aider dans leur choix de formation ou de profession.

Le public majoritaire de l'orientation scolaire et professionnelle se compose des jeunes en scolarité obligatoire (dès la 10^e année) pour les aider à élaborer et réaliser des projets qui tiennent compte des exigences du marché de l'emploi et de la formation, ainsi que de leurs compétences, aptitudes et intérêts, et de leur personnalité. Les gymnasiens et les adultes bénéficient également de ces prestations. L'accès est également ouvert aux jeunes adultes en période de transition via le Guichet de la transition I qui dépend du Centre OSP OUEST. Ce centre travaille en partenariat avec les milieux scolaires, institutionnels, professionnels et économiques.

En ce qui concerne l'accès à l'information sur les études et les professions, de très nombreux documents sont accessibles via Internet (www.orientation.vd.ch ou sur www.orientation.ch). Deux centres d'information sur les études et les professions en libre-accès sont aussi proposés au public, à Nyon et à Morges.

Durant l'année 2019 les psychologues conseiller-ères du Centre OSP OUEST ont reçu environ l'950 personnes en consultation et assuré plus de 3'800 entretiens d'orientation. De nombreuses séances collectives d'information, notamment pour les parents des élèves ont également eu lieu tout au long de l'année.

Le Centre OSP OUEST participe aussi à diverses manifestations publiques en lien avec sa mission.

- Le Salon des métiers et de la formation : les jeunes confrontés au choix d'une profession trouvent dans ce salon une vue concrète et pratique du monde du travail. Ils peuvent y découvrir les différentes facettes de la vie professionnelle en un seul lieu. Il se tient chaque année dans les halles sud du Palais de Beaulieu à Lausanne. Cela constitue une grande opportunité de discuter avec des professionnels.
- La Nuit de l'apprentissage : les entreprises reçoivent, pour un entretien de 10 minutes, les jeunes intéressés par leur(s) profession(s). Ces entretiens permettent un premier contact direct, en complément du dossier de candidature (CV, lettre de motivation, rapports de stage, etc.) apporté par le candidat ou la candidate. Cette manifestation a lieu sur 4 sites répartis dans le canton : Lausanne, Morges, Vevey et Yverdon.
- Le Forum Horizon : rendez-vous à l'attention des jeunes en formation qui suivent la 2^e année de gymnase ou qui préparent une maturité professionnelle, et qui se posent des questions sur la suite de leur parcours. Pour les aider à y voir plus clair, l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle organise annuellement de nombreuses conférences (plus de 100) sur des métiers qui nécessitent de suivre l'université.

4.9 Conseil Ecole-Famille

Les établissements scolaires de Nyon bénéficient depuis plusieurs années des compétences d'une conseillère école-famille (CEF). Ses interventions sont co-construites avec plusieurs intervenants du milieu scolaire : médecins et infirmières, psychologues, logopédistes, psychomotriciennes (PPLS) et les médiateurs. Elle est régulièrement sollicitée par des membres des Conseils de direction, le plus souvent par les doyens. Elle est appelée à collaborer et à co-intervenir dans les situations des plus complexes avec le SPJ et leurs structures, ainsi qu'avec les pédopsychiatres de la région.

Les professionnels de l'enfance sont tous à l'écoute des élèves, des enseignants et de leurs familles. C'est dans ce contexte que s'inscrit l'activité principale de la conseillère école-famille, dont la mission est de favoriser la collaboration entre les familles, les enseignants et les différents intervenants du milieu social, culturel et sanitaire de l'élève. Son action principale se développe soit dans les groupes pluridisciplinaires, soit en direct avec les familles et les enseignants.

Elle intervient également dans les structures parascolaires que sont les UAPE et elle est en relation avec le secteur Petite-enfance du SELOC. Sa connaissance large du réseau de professionnels avec lesquels elle travaille,

interne ou externe à l'école, fait qu'elle peut les solliciter directement, tout en restant la référente pour la famille. Son intervention également à domicile reste un atout principal. Les interventions collectives ont permis d'aborder sur l'année 2019 une vingtaine de situations, et il en va de même pour les interventions individuelles.

4.10 Clinique dentaire scolaire

L'activité de la clinique dentaire scolaire se décline en trois axes : les dépistages scolaires, les soins et la prophylaxie. Au total, ce sont 2'190 élèves qui ont été dépistés sur les 2'428 inscrits. En 2019, une période annuelle de 45 minutes a été consacrée pour chaque classe de 2P, 3P, 4P et 5P à la prophylaxie dentaire avec comme thème : Je prends soin de mes dents. Elle inclura en 2020 les programmes de 1P et 6P.

4.11 Conseil d'établissement (CE)

Cette entité, prévue par la LEO, remplace les commissions scolaires. Elle se veut un lieu d'échange d'informations et de propositions, réunissant en quatre quarts égaux : les autorités communales, les parents d'élèves, les professionnels des établissements scolaires et des représentants des organisations ou milieux concernés par la vie de l'école.

Le CE s'est réuni à trois reprises en séances plénières en mars, juin et octobre de cette année. Deux présentations : l'organisation des structures parascolaires et les devoirs surveillés de Nyon et Prangins. Six commissions : Infrastructures scolaires, Intégration, Prévention, Activités culturelles et intergénérationnelles, Commission des élèves et la sous-commission Forum des CE.

La sous-commission Forum des CE travaille avec les Conseils d'établissements de la région sur l'organisation d'une journée d'activités. Le thème de la journée : Vers une Côte plus verte.

Commission Prévention : le projet Vitalpop, distribution de légumes et de fruits lors d'une récré par semaine, est reconduite au sein de l'Etablissement Nyon Jura et Prangins. La Commission a également travaillé à la préparation d'un projet primaire pilote de sensibilisation aux questions du vivre ensemble.

Le Quart parents a invité lors de son assemblée générale Mme Claire Balley, sociologue de la communication et des médias, pour présenter et interagir avec les parents sur le thème : Les enfants sur les réseaux sociaux, comprendre, pour mieux accompagner.

5. Autres prestations

Distribution gratuite des sacs taxés officiels pour les ordures ménagères

Depuis 2014, le SELOC remet gratuitement des sacs taxés officiels pour les ordures ménagères à certaines catégories de personnes telles que les parents d'en-

fants de moins de 3 ans, les bénéficiaires de prestations sociales (RI, PC Fam), les bénéficiaires de bourse d'étude, les personnes souffrant d'incontinence. Ainsi, 2'849 rouleaux de 10 sacs (17 litres) et 886 rouleaux de 10 sacs (35 litres) ont été distribués en 2019.

PRÉAVIS 2019

Préavis déposés

Préavis N° Libellé

170/2019	Règlement communal relatif aux conditions d'occupation des logements bénéficiant d'une aide à la pierre et des logements à loyers abordables
----------	--

Préavis acceptés

Préavis N° Libellé

171/2019	Financement des activités scolaires obligatoires hors des bâtiments scolaires
155/2019	Réponse au Postulat de M. Yves Gauthier-Jaques intitulé « Centre médicaux-sociaux (CMS) et soins à domicile dans les communes: un bilan pour mieux comprendre les enjeux »
123/2018	Préavis Objectif logement - 2 ^e étape

PERSPECTIVES 2020

- Développer une politique des aînés, en partenariat avec les personnes concernées, en poursuivant la démarche initiée et proposer in fine des actions en leur faveur.
- Développer la politique du logement décidée par le Conseil communal, en partenariat avec les services de l'Urbanisme et Architecture et bâtiments. Promouvoir une mixité de logements. S'appuyer sur les compétences d'un/e Délégué/e au logement à engager.
- Améliorer l'efficacité des places d'accueil du Réseau nyonnais d'accueil de jour des enfants, tenant compte, entre autres, de la démographie de notre ville et des besoins des nouvelles familles ayant décidé de vivre à Nyon.
- Poursuivre les activités liées à l'intégration et au travail social permettant à tous-tes Nyonnais-aises de participer activement à la vie de la cité.

ESPACES VERTS ET FORÊTS

Mme Fabienne Freymond Cantone Municipale
M. Hugues Rubattel Chef de service

MISSIONS

Réaliser des places, des parcs et des jardins

- Effectuer des études de projets paysagers.
- Réaliser des projets verts.

Gérer des places, des parcs et des jardins

- Cultiver les plantes nécessaires à la décoration de la ville.
- Aménager et entretenir les massifs floraux.
- Entretenir les surfaces vertes dans les écoles, piscines, zones sportives et parcs publics.
- Effectuer les plantations d'arbres et d'arbustes.
- Promouvoir la biodiversité et mettre en œuvre la nature en ville sur les parcelles communales.

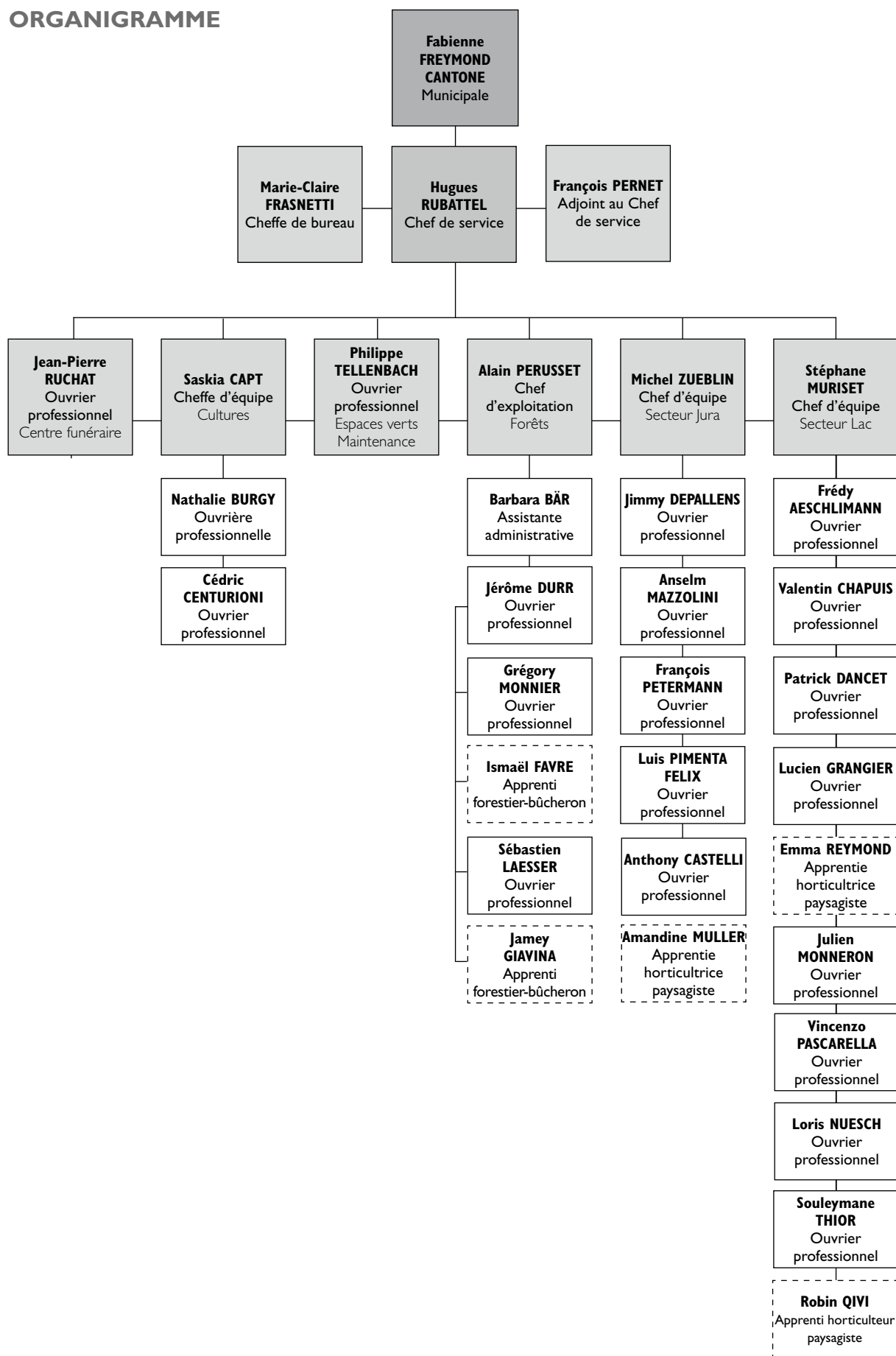
Gérer le cimetière

- Entretenir le cimetière.
- Fleurir et décorer les tombes.
- Administrer le centre funéraire.

Gérer les forêts communales et les abattages

- Gérer et exploiter les forêts.
- Faire de la sylviculture.
- Entretenir les chemins et les clôtures des chalets d'alpages et des bâtiments.
- Entretenir le réseau de distribution d'eau des alpages.
- Gérer le patrimoine arboricole sur le domaine privé et public.

ORGANIGRAMME



POINTS FORTS 2019

Espaces verts

- Finalisation et inauguration du parc du Cossy.
- Finalisation et inauguration de la rénovation et de l'extension du préau de Gai-Logis.
- Réalisation de l'aménagement temporaire de la place de la Gare.
- Participation à la réalisation de la renaturation du ruisseau de Calèves.
- Collaboration à l'étude d'arborisation de Swisshaus, à la route de la Morâche 8.
- Aménagement du parc de la maison Gubler.
- Reprise des entretiens paysagers du Complexe scolaire et sportif du Cossy, du parc du Cossy, du chemin de Précossy, de la 1^{re} étape de renaturation du Corjon.
- Reprise de l'entretien du Centre sportif de Colovray dans sa globalité (plus d'interventions privées).
- Réalisation de la mosaïque florale du Bourg-de-Rive sur le thème des quarante ans du Musée romain.
- Participation aux ateliers et aménagements participatifs de Perdtemps et de la gare (Voie 4).
- Participation aux MEP (concours sous la forme de mandats d'étude parallèles) Perdtemps, Colovray, En Gravette.
- Participation à la sélection des mandataires pour la rénovation de l'école du Centre-Ville, son préau et sa salle de gym.
- Participation aux projets d'agglomérations RCI, route de Divonne, chemin des Tines, chemin des Saules, RDU, passerelle de Bois-Bougy – Prangins, passerelle Etraz-Sud pour les volets paysagers.
- Participation à la stratégie de la politique de l'environnement et à la stratégie pour la biodiversité.
- Préavis pour la révision du Règlement communal des arbres et Directive des arbres remarquables.
- Entretien évolutif du parc de la Duché.
- Récolte du miel des ruches installées en milieu urbain, reprise de la gestion.
- Représentation et collaboration auprès du Centre d'éducation permanente (CEP) pour la promotion des arbres remarquables.
- Elaboration du masterplan Stratégie revégétalisation de la couronne verte et des promenades de la ville.
- Entretien des places de jeux avec l'intégration de l'extension du préau de l'école de Gai-Logis, des espaces temporaires de Perdtemps et de la Grande Jetée.

Forêts

- Coupe de 2'893 sylvies sur un potentiel annuel de 3'000, réalisée par l'équipe forestière communale ainsi que par des entreprises forestières privées pour les coupes de bois mécanisées et le débarquement. Avec 96,43 % de la possibilité de coupe réalisée, le bilan est positif. L'objectif planifié des surfaces de soins culturaux a été dépassé, d'où une augmentation des subventions pour les surfaces réalisées.
- Les sécheresses des deux derniers étés ont eu peu d'impacts directs sur la forêt située au-dessus de 1000 mètres. En revanche, les sapins blancs situés au-dessous de 1000 mètres avec exposition sud souffrent clairement du manque d'eau. Une surveillance accrue devra être opérée au printemps 2020, moment où l'apparition de bostryches pourrait affecter les arbres affaiblis.
- Chalet des Fruitières de Nyon, fin des travaux d'aménagement d'un local de vente, d'une cuisine, d'un bûcher, d'une fosse à lisier et transformation de l'étable des veaux. Pose d'une table d'orientation. Inauguration le 7 septembre 2019.
- Stabilité de la demande de fourniture de bois de déchetage (pour chauffages à distance), avec un contrat d'approvisionnement de 500 tonnes par an de bois rond avec l'Association du couvert à plaquettes de Trélex (ACPT).
- Très faible proportion de chablis en 2019 avec environ 100 m³ (bois atteints par les bostryches et champignons, cassés par la neige ou déracinés par le vent).
- Création et validation d'une réserve forestière et de 5 îlots de sénescence.
- Finalisation et validation du Plan de gestion des forêts communales 2017-2031.
- Certification des forêts : audit interne Artus passé avec succès. Thèmes centraux : facturation, sécurité, chantiers privés, protection contre les fuites d'hydrocarbures, contrats sous-traitants.

ACTIVITÉS

I. Espaces verts

I.1 Etablissement horticole

En ce qui concerne la météo, nous avons comptabilisé un total de 1127 l/m² de pluie: de janvier à fin septembre, 591 l/m² et un automne très arrosé (octobre à décembre avec 536 l/m²). Les massifs ont très bien prospéré et nous n'avons constaté que peu de vandalisme.

Comme chaque année, nous avons cultivé la très grande majorité des plantes et fleurs utilisées pour la décoration de la ville, ce qui représente environ 95'000 plantes annuelles, bisannuelles et de mosaïciculture. Nous cultivons aussi les fleurs coupées servant à confectionner bouquets et arrangements floraux pour les différents services, les musées et le Temple et leur assurons une livraison chaque semaine.

Nous nous occupons également des plantes et arrangements de fleurs pour les réceptions communales, vernissages, soirées, séances du Conseil communal et autres apéritifs communaux. Nous mettons des plantes de décoration à disposition de sociétés locales pour des soirées ou événements qu'elles organisent: Visions du Réel, Paléo Festival, Triathlon de Nyon, Usine à Gaz, etc.

Nous avons mis à disposition des pots de miel et des bouteilles de vin de la Ville de Nyon pour des cadeaux de la Municipalité à divers publics.

Nous avons confectionné 240 motifs artificiels pour la décoration d'hiver des tombes du cimetière de Nyon.

Nous concevons, chaque saison, des plans des différents massifs floraux et commandons de jeunes plantes et graines cultivées pendant l'année, des substrats de culture et autres fournitures horticoles. Nous participons à l'entretien et au nettoyage des locaux de travail, des serres et procédons à des réparations courantes de l'établissement horticole.

Les cadres et la direction du service ont également visité les parcs publics de la Ville de Thonon-les-Bains, reçus par leurs homologues thononnais.

I.2 Véhicules et machines

Outre le fait que notre service assure la gestion et l'entretien d'une vingtaine de véhicules immatriculés, nous nous occupons également des tâches suivantes:

- réalisation de cadres métalliques pour cultiver les rosiers;
- réparation et remise en état de diverses machines, telles que semoir à engrais, aspirateur à feuilles, etc.;

- entretien courant de diverses machines du services, telles que tondeuse autotractée, petite tondeuse, tracteurs, transporteurs, minibus, voiture, camionnettes, machines spécifiques pour l'entretien des gazons, petites machines (débroussailleuses, taille-haies, tronçonneuses, génératrices, etc.) lames, faucheuses;
- entretien courant de machines pour l'exploitation forestière;
- préparation de divers véhicules immatriculés pour le contrôle technique (expertise): remorques, minibus, transporteurs, tracteurs, camionnettes, etc.;
- réparation et travaux rendus à divers services communaux (voirie, piscine de Colovray, nettoyage, SELOC, etc.), mise à disposition de véhicules, en cas de besoin;
- remplacement d'un chariot élévateur aux Allévays, pour l'équipe des bûcherons;
- achat d'une sableuse pour continuer l'entretien des terrains de sport de Colovray et de Marens;
- recherche d'offres pour un véhicule électrique destiné à l'arrosage des massifs, fleurs, arbres, etc. en ville et dans les parcs publics;
- proposition de remplacement de la tondeuse, équipée du bac de ramassage, par une machine plus performante (en termes de mécanique et sur le plan de l'utilisation) et moins coûteuse à l'entretien;
- achat d'une machine pour déféutrer, nettoyer et aérer les gazons de Colovray et Marens, en remplacement du rouleau étoilé, dans le but d'améliorer la qualité des gazons sur ces terrains de sport.

Minibus

Comme l'an dernier, la collaboration est toujours excellente entre les sociétés locales et notre service. Ces véhicules sont très appréciés des usagers et utilisés pratiquement tous les week-ends de l'année, souvent la semaine également.

I.3 Etudes

- Mosaique florale.
- Participation au volet paysager du chemin des Tines, du chemin des Saules, de la passerelle Etraz-Sud, du chemin du Vallon.
- Proposition d'un masterplan pour l'arborisation de la route de Divonne.
- Mandats d'étude parallèles de Perdtemps, du Complexe et parc sportifs de Colovray, de la passerelle Nyon-Prangins, En Gravette.
- Parc de la maison Gubler.
- Finalisation de l'étude du masterplan Nyon et études historiques de l'arborisation de la couronne verte.
- Sécurité des places de jeux, suite.

- Expertise sanitaire des arbres en ville, suite.
- Travaux en relation avec la biodiversité.
- Finalisation du projet d'aménagement d'une cuisine et d'un local de vente aux Fruitières de Nyon.
- Finalisation de l'étude de la roseraie en prévision du Concours international de la rose nouvelle de Nyon de 2021 et 2022.
- Directives pour les arbres remarquables.
- Participation à l'étude de renaturation En Calèves, le Corjon, l'Asse.
- Prescriptions établies pour l'arborisation de Swisshaus, à la route de la Morâche 8.
- Participation aux études RDU et RCI.
- Participation aux groupes de travail des Plans de quartiers La Suettaz, En Gravette, route de Champ-Colin et du vallon du Cossy.
- Collaboration avec le Centre d'éducation permanente pour la promotion des arbres remarquables.
- Pratique de désherbage bio, suite.
- Nouveau Règlement de protection des arbres, préavis et mise en signature.
- Etude finalisée pour l'aménagement provisoire de la place de la gare (Voie 4).
- Participation au groupe de travail de propreté urbaine.
- Participation à la stratégie d'aires de détente et de jeux.
- Participation aux chantiers participatifs (Perdtemps et place de la Gare).
- Participation à la prochaine édition du label Commune en santé et poursuite de la politique.
- Participation à la stratégie de la politique de l'environnement et à la stratégie pour la biodiversité.

I.4 Réalisations

- Plantations et entretiens des massifs.
- Enlèvement d'arbres dangereux pour la sécurisation et plantations compensatoires.
- Mise en place de carrés potagers en différents endroits de la ville; projet et cours de permaculture.
- Travaux du parc Gubler.
- Nouvelle zone d'inhumation au cimetière.
- Réalisation de l'aménagement provisoire de la place de la Gare (Voie 4).
- Ensemencement de prairies fleuries complémentaires aux abords du giratoire route de l'Étraz, route d'Oulteret-route de Duillier.
- Plantation d'arbres tiges supplémentaires ou de remplacement (parc de la Morâche, parc du Bourg-de-Rive, Centre funéraire, En Calèves, Service des automobiles et de la navigation, promenade des Vieilles-Murailles).
- Réalisation de 4 décors différents pour les massifs de la ville.
- Création de thèmes décoratifs pour des massifs en ville, des mosaïques, les fleurissements liés à des manifestations ou événements.

- Plantation pour le chemin du Vallon.
- Rénovation et complément de plantations au jardin de la Duche, au parc du Bourg de Rive (suite).
- Reprise de la prairie: pied du mur de la promenade des Vieilles-Murailles.
- Finalisation de la réalisation de la rénovation et extension du préau de l'école de Gai-Logis.
- Finalisation du parc du Cossy.
- Travaux en collaboration avec la voirie.
- Préparation de la roseraie en prévision du Concours international de la rose nouvelle de Nyon de 2021 et 2022.

I.5 Entretiens

Domaine public

- Entretien de la vigne de la Duche et de son parc.
- Entretien des systèmes intégrés et automatiques.
- Entretien des platanes de la place de Savoie, du quai, de Perdtemps et de la promenade des Vieilles-Murailles.
- Entretien courant des places de jeux en ville de Nyon.
- Reprise des entretiens paysagers du Complexe scolaire et sportif du Cossy, du parc du Cossy, du chemin de Précossy, de la 1^{re} étape de renaturation du Corjon.
- Reprise des entretiens des aménagements temporaires (Perdtemps, Grande Jetée) et de l'extension du préau de l'école de Gai Logis.
- Récolte du raisin à la Duche dans le cadre de la Fête de la Vigne.
- Plaquages et amendements sur les terrains de Colovray.
- Entretien du mobilier urbain (bancs et tables de pique-nique, grils).
- Enlèvement de chenilles processionnaires.
- Entretien de la zone verte et du parking au chemin de Bois-Bougy.
- Entretien des serres.
- Revitalisation des arbres aux abords du préau de l'école de la Vieille-Ville, le cèdre du parc Niedermeyer.
- Mise en sécurité des jeux et nettoyage 2 fois par semaine.
- Complément et réfection des tables de pique-nique.
- Nettoyage et entretien des cordons boisés.
- Tailles pour maintien de gabarits des arbres des platanes.
- Traitement des marronniers contre la mineuse.
- Entretien des pompes d'arrosage.
- Entretien des arbres et arbustes.
- Suivi et lutte phytosanitaire: maladie du frêne, zeuzère, pyrale.
- Réfection des cheminements piétons du Conservatoire et de la villa Niedermeyer, du chemin des Frênes, de la plage des Trois Jetées (dalles engazonnées).
- Captage d'eau pluviale par drainage pour le bas du jardin de la Duche, de l'esplanade du Château.

Centre sportif de Colovray

- Entretien intensif des terrains de Colovray pour l'UEFA Youth League.
- Travaux de régénération des surfaces de jeux sur l'ensemble des terrains.
- Entretien des 2 terrains synthétiques.
- Rénovation, adaptation de l'arrosage intégré en général.

Stade de Marens et terrain de la Combe

- Sablage, semis et verti-drain, plaquages, remplacement des buts.
- Taille générale des arbres et arbustes du terrain de la Combe.

Etablissement secondaire de Nyon-Marens

- Entretien général des plantations.

Ecole primaire du Couchant

- Entretien général de la parcelle.

Collège du Rocher

- Entretien général.

Centre sportif du Rocher

- Fauchage des surfaces (entretien extensif) et reprises du revêtement synthétique de la zone de sport.

Domaine routier.

- Entretien des îlots et giratoires.

1.6 Autorisations d'abattage

Le service a délivré 28 autorisations d'abattage pour un total de 66 arbres ; 82 arbres ont été plantés en compensation. Les cas de non-remplacement se justifient par une végétation importante ou parce que l'espace n'est pas suffisant pour la plantation d'un arbre majeur.

Demandes d'abattage traitées lors du dépôt d'une autorisation de construire auprès du Service de l'urbanisme : 20 demandes de permis de construire ou consultations préalables ont été instruites auprès de notre service, dont 14 impacteront des arbres protégés et devront faire l'objet de demandes d'abattage qui, si elles sont autorisées, seront compensées par des plantations à

faire valider par le Service des espaces verts et forêts avant leur réalisation. Ces autorisations d'abattages sont conditionnées à l'obtention du permis de construire.

Il est constaté que les projets de constructions feront disparaître un plus grand nombre d'arbres, de plus grande valeur ou de qualité que ces dernières années. La compensation par des plantations sera difficilement réalisable sur les parcelles concernées.

1.7 Commission des arbres

La Commission des arbres s'est réunie deux fois, les 6 février et 11 septembre 2019. Lors de ces séances, la commission a été mise au courant des plantations emblématiques réalisées dernièrement par la Ville, des abattages à venir, du suivi des soins phytosanitaires, du masterplan Stratégie revégétalisation de la couronne verte et des promenades de la ville, des plans de quartiers, plans partiels d'affectation liés au volet paysager, des aménagements intermédiaires, du Concours international de la rose nouvelle de Nyon, des intentions pour l'arborisation de la route de Divonne, de la stratégie d'arrosage en ville et de l'avancement du nouveau Règlement communal de protection des arbres.

1.8 Divers travaux pour d'autres services

EVF a effectué également des travaux pour les autres services, tels que des aides ponctuelles à la Salle communale (mise en place de tables, livraison de plantes vertes et d'arbustes, par exemple), déneigement en collaboration avec le Service des travaux, environnement et mobilité. Il a en outre travaillé en collaboration avec les bûcherons pour l'enlèvement du bois dans les cordons boisés urbains et effectué différents petits travaux avec d'autres services.

Enfin, EVF a passé un certain nombre d'heures à aller chercher et à ramener les plantes vertes dans les collèges pour leur entretien, taille, traitement et arrosage pendant les vacances d'été.

Le service a constaté moins d'actes de vandalisme sur les massifs et les fleurs, mais plus sur les équipements de jeux liés aux écoles.

2. Centre funéraire

Le Centre funéraire régional répond toujours pleinement aux attentes des différents acteurs impliqués dans cette réalisation, soit : la direction du service, le responsable du centre, les entreprises de pompes funèbres ainsi que les membres du clergé qui utilisent la salle de

recueillement pour les cérémonies. En 2019, 407 corps ont transité par le Centre funéraire régional (383 en 2018). Le comité du Centre funéraire régional s'est réuni le mercredi 20 mars 2019.

3. Forêts et domaines de montagnes

3.1 Forêts

Superficie: 856 ha

Ventes de bois: voir tableau en page 88

3.2 Subventions

Participation de l'Etat aux frais des triages forestiers	CHF	59'603.-
Subventions soins culturaux	CHF	66'778.40
Total des subventions	CHF	126'381.40

3.3 Routes et chemins forestiers

- Les travaux annuels au moyen de l'épareuse ont été effectués en bordure des chemins des Fontanettes, Creux-Mariot, Bonne-Fontaine-de-la-Tourbière, Main-de-Gingins, Creux-à-la-Griffe, Combettes. Travaux réalisés par une entreprise privée.
- L'entretien des renvois d'eau sur divers chemins a été réalisé par l'équipe forestière, afin de faciliter l'évacuation des eaux de pluie. Pose de 10 renvois d'eau métalliques au chemin du Creux à la Griffe.
- Un tronçon de 400 mètres en tout-venant a été rénové au chemin des Fontanettes.

3.4 Véhicules

- Same Explorer, achat en 1990.
- Elévateur TCM d'occasion, achat en 2008.
- Suzuki Grand Vitara (garde forestier), achat en 2009.
- Land Rover Defender 110 Pick-up, achat en mars 2013.
- Tracteur agricole modifié forestier, achat en août 2014.

3.5 Machines – Bâtiments

Le parc des machines (tronçonneuses et débroussailleuses) est régulièrement renouvelé. L'entretien courant est en général assumé par les collaborateurs. L'équipe forestière dispose actuellement de 10 tronçonneuses et 3 débroussailleuses, renouvelées périodiquement. Toutes les tronçonneuses fonctionnent avec une huile biologique et une essence alkylée (sans benzène).

Nous disposons d'une machine combinée (scie circulaire, raboteuse, déligneuse) de marque Robland pour la réalisation de nos travaux sur bois, entretien des chalets d'alpage, fabrication de tables, bancs, volets, etc. Cette machine nous permet d'avoir suffisamment de travail à l'intérieur lors de mauvaises conditions météorologiques.

3.6 Remorques

Nous disposons de 2 remorques, essentiellement utilisées pour les livraisons de bois de feu.

3.7 Entretien des cordons boisés de plaine (152'600 m²)

Avec la collaboration des bûcherons, le service s'est chargé d'enlever les arbres dangereux ou couchés dans le lit des rivières Boiron, Cossy et Asse. Des soins culturaux et des coupes de bois sont effectués régulièrement sur les parcelles communales afin de garantir la pérennité et la sécurité des cordons boisés (Boiron, Cossy et Asse).

3.8 Plantations

Il a été planté 800 arbustes et buissons. Nous ne replantons qu'en cas de déboisement après des travaux de fouilles, stabilisation des berges, surfaces de compensation. Une sylviculture proche de la nature nous permet de favoriser le rajeunissement naturel.

3.9 Domaines de montagnes

La Commune de Nyon est propriétaire de 5 chalets d'alpage, entretenus par l'équipe forestière pour les petits travaux (peinture des volets, remplacement des mâts de drapeaux, réfection de wc et cabanons, etc.). Les pâturages sont entretenus par les amodiataires ainsi que par l'équipe forestière pour les boisés. Des coupes de bois mécanisées sur pâturages sont réalisées par des entreprises privées à l'aide de processeurs (mécanisation).

Baux d'amodiation

- Les baux d'amodiation des alpages pour la période 2013 à 2018 sont attribués à:
- Fruitières de Nyon / Derry: M. François Briggen, fromager; et M. Nicolas Berlie;
- Combe-Grasse / Rosset: MM. Marc Bory et Serge Melly;
- Archette: M. Olivier Chambaz.

Clôtures - Passages

Les clôtures sont montées et entretenues au printemps. En automne, les fils ainsi que certains portails et tourniquets sont déposés. Changement de quelques passages pour VTT et piétons.

Murs en pierres sèches

Les travaux de réfection sont entrepris dans le cadre du projet de réfection du Parc jurassien vaudois. En 2019, le 1^{er} tronçon (35 mètres) du mur de la Givrive a été refait par le muretier Clément Berthet.

Citernes, pompes, puits, étangs

Avant l'hiver, les installations d'eau sont préparées en vue de la mauvaise saison: vidange des conduites, dépose des pompes, mise à l'abri des bassins, vérification du matériel. A l'inverse, au printemps, toutes les installations sont remises en état pour l'exploitation des alpages. Divers travaux d'entretien courant ont été réalisés: changement de conduites percées, puits perdus, etc.

PRÉAVIS

Préavis déposés

Préavis N°	Libellé	CHF
179/2019	Remplacement du système de gestion informatisée des serres	74'300.—

Préavis acceptés – Crédits ouverts

Préavis N°	Libellé	CHF
130/2018	Nouveau Règlement sur la protection des arbres	-
<i>Commentaire</i> Le nouveau Règlement sur la protection des arbres a été signé par le Canton		
92/2018	Place du Château – crédit de réalisation et intervention artistique	371'081.--
<i>Commentaire</i> En attente.		
93/2018	Place de la Gare – crédit de réalisation et intervention artistique	315'084.--
<i>Commentaire</i> Travaux terminés. Attente de la fin de garantie, septembre 2020.		
79/2012	Reposoir (Cossy) – crédit d'études	520'430.—
<i>Commentaire</i> Ce préavis sera bouclé au début de 2020.		
85/2017	Chalet des Fruitières de Nyon	523'000.—
<i>Commentaire</i> Ouvert, tant que les délais de garantie et réceptions définitives ne sont pas terminés.		
224/2015	Parc du Reposoir (Cossy) – aménagement du parc – mise en valeur de l'aqueduc	5'369'976.—
<i>Commentaire</i> Ouvert, tant que les délais de garantie et réceptions définitives ne sont pas terminés.		
27/2016	Parc de la maison Gubler	915'000.—
<i>Commentaire</i> Ouvert, tant que les délais de garantie et réceptions définitives ne sont pas terminés.		

CHIFFRES-CLÉ – STATISTIQUES

Entretien des zones végétalisées

Le service entretient une surface totale de 415'452 m², répartis comme suit:

Zones sportives	151'148 m ²
Ecoles	29'414 m ²
Bâtiments communaux	96'000 m ²
Abords du tennis	3'600 m ²
Route des Tattes-d'Oie	500 m ²
Propriété ex-Gubler	5'400 m ²
Giratoire des Fontaines	110 m ²
Domaine public*	129'520 m ²

* En augmentation de 37'190 m² pour le parc du Cossy (~17'000 m²); la servitude du Reposoir (~1'400 m²), le parc Gubler (~4'200 m²), les abords du Complexe scolaire et sportif du Cossy (~3'450 m²), la renaturation – 1^{re} étape du Corjon (~4'490 m²), la renaturation En Calèves (~4'000 m²), la reprise de l'école du Couchant A (~2'650 m²)

A ces surfaces s'ajoutent 152'600 m² de cordons boisés de plaine.

Plantations

	2018	2019
Arbres	+197	+45 (dont 11 pour compensation)
Plantes vivaces	1'040	
Arbustes	5'076	79
Couvres-sol	1'000 env.	550
Rosiers	200 env.	250 env.
Plantes à massif:		
-Eté		
-Printemps et automne	47'000 env. 32'000 env.	48'000 env. 35'000 env.
Décorations florales	100 env.	120 env.
Bouquets	950 env.	700 env.
Mosaïque florale	20'000 env.	20'000 env.
Bulbes pour le printemps	7'000	8'000

Cimetière

Au cimetière de Clémenty, les inhumations suivantes ont été effectuées.

	2018	2019
Tombes à la ligne	26	19
Cinéraire à la ligne	38	46
Jardin du Souvenir	44	49
Mur d'enceinte + columbarium	2	6
Concessions de corps (nouvelles)	13	6
Urnes s/tombe	18	19
Urnes s/tombe enfant	2	0

Nous avons procédé à la désaffectation du secteur d'inhumation 1987.

En 2018, EVF a repris l'entretien de l'ensemble des plantations du cimetière qui, auparavant, était assuré par une entreprise privée. Cette reprise s'est parfaitement déroulée, y compris la facturation établie dans le courant de décembre 2018.

Demandes d'abattage

	2018	2019
Autorisation délivrées	29	28
Arbres abattus	119	66
Arbre remplacés	72	82

Police des constructions

	2018	2019
Dossier analysés	23	23

Minibus

	2018	2019
Nombre de jours mis à disposition des sociétés locales	221	225

Surfaces sous régime forestier

Surface totale 863 ha							
Surface boisée 658 ha				Surface non boisée 191 ha			
Aménagée 644 ha			Hors gestion (réserve) 14 ha	Pâturables 171 ha		Improductif 27 ha	
Forêts 583 ha	Pâturages boisés 58 ha	Bosquets, cordons boisés 3 ha			Vides à rajeunir 18 ha	Pelouse 153 ha	Desserte 22 ha

Ventes de bois

Qualité	Prix de vente total CHF	Proportion du stock de bois
Bois de service	79'736.55	42 %
Bois énergie pour plaquettes	18'783.00	10 %
FLP râperie + industrie	5'588.60	3 %
Bois de feu	84'546.65	45 %
Totaux	188'654.80	100 %

PERSPECTIVES 2020
Espaces verts

- Maintien de la qualité des espaces verts tout en développant le côté nature en ville et les conseils pour répondre aux attentes de la population.
- Arborisation de Swisshaus, à la route de la Morâche 8.
- Chemin des Saules - début des travaux – volet paysager.
- Sentier du Cossy - début des travaux – volet paysager.
- 2^e étape de la renaturation du Corjon.
- Centre sportif de Colovray: atteindre les exigences toujours plus hautes fixées par l'UEFA.
- Cimetière: entretien général et renouvellement du fleurissement des tombes.
- Arrêt définitif du désherbage chimique, remplacé par un entretien plus écologique partout en ville, hormis les terrains de sport, les exigences élevées des usagers ne le permettant pas pour l'instant (en cours d'études).
- Roseraie: suite de la mise en place, préparation du terrain et plantation des rosiers.
- Concours international de la rose nouvelle à Nyon – édition 2020.
- Etude et intégration dans les projets de TEM, AB et URB du masterplan « Revégétalisation des promenades » en particulier avec la RCI.
- Entretien des nouvelles zones vertes (école du Couchant A, renaturation En Calèves, abords du Complexe scolaire et sportif du Cossy).
- Application du nouveau Règlement communal sur la protection des arbres.
- Directive des arbres remarquables à mettre en place avec repérage et inscription sur le géoportail.
- Stratégie Potagers urbains et études.
- Projet d'agglomération: intégration des volets paysagers.

- Réfection des zones végétalisées en ville (maillage, parties de talus, vergers).
- Suivi et prescriptions pour les volets paysagers du Centre sportif de Colovray, du parc Perdttemps, des passerelles Etraz-Sud et Nyon-Prangins.
- Participation aux réflexions du préau de l'école du Centre-Ville, du Plan de quartier du Martinet et des aménagements des rives du lac, de la passerelle Bois-Bougny.
- Participation à la stratégie de la biodiversité et de l'environnement, planification couverture verte.
- Sensibilisation au minimum vital pour un arbre urbain – projet artistique 9m³.
- Participation à la journée Nature en ville, édition 2020.
- Réalisation de l'aménagement provisoire de la place du Château.
- Tests des nouveaux aménagements d'espaces de jeux et de détente, améliorations en tenant compte des retours des utilisateurs.

Forêts

- Les forêts de protection sont entretenues de 2020 à 2023 selon une convention entre le Canton et les propriétaires.
- Réalisation des coupes en forêts de protection dans la Côte de Nyon.
- Continuité des exploitations, des soins culturels et de l'entretien des pâturages boisés.
- Continuité des entretiens des chemins, de chalets d'alpage, de l'adduction d'eau, des clôtures et bâtiments forestiers.

FINANCES

M. Claude Uldry Municipal
Mme Ying Cottier Cheffe de service

MISSIONS

Budget, comptes et planification

- Etablir le budget et coordonner le processus budgétaire.
- Editer les comptes selon les normes légales en vigueur et préparer le processus de révision.
- Planifier les investissements, gérer les immobilisations des patrimoines administratifs et financiers, établir le plan d'intentions et le programme des investissements.

Gestion financière et suivi

- Gérer la trésorerie, les emprunts, gérer la limite de crédits, planifier et gérer le plafond d'emprunts et les risques pour cautionnements.
- Gérer la comptabilité générale, assurer l'exactitude et la transparence conformément aux procédures et prescriptions légales en vigueur, analyser et commenter les comptes.
- Assurer le suivi des dépenses d'investissement. Boucler les préavis une fois les investissements réalisés.
- Gérer les rappels et les sommations envoyés aux débiteurs.
- Gérer le contentieux, les mises en poursuite, assurer le suivi des dossiers jusqu'à l'acte de défaut de biens.
- Gérer la comptabilité fournisseurs.
- Gérer les activités d'autres institutions : établir la comptabilité de la société SAPAN SA, de la Fondation pour le sport, de la Fondation pour les Arts et la Culture, de la Fondation pour le Musée du Léman, de la Fondation pour le développement du Musée romain, du Fonds Fischer, ainsi que celle de l'association intercommunale SDIS Nyon-Dôle.

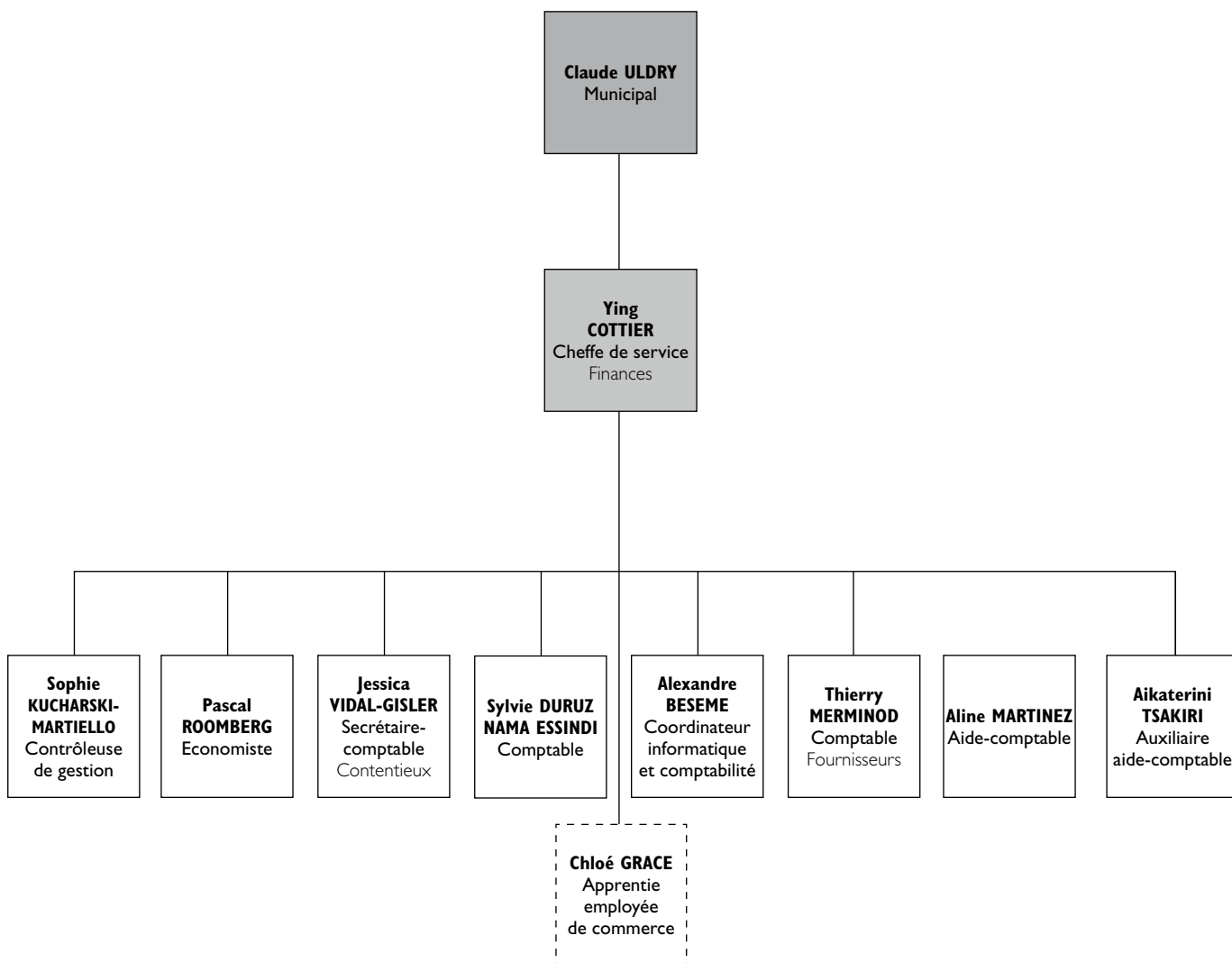
Support et conseil

- Agir en tant que conseiller et support auprès des autres services dans le cadre de projets transversaux.
- Proposer et établir des règles de gestion et processus financiers, des crédits supplémentaires, des préavis et investissements.
- Assurer les relations extérieures auprès des différentes institutions, telles que l'Administration cantonale des impôts, la fiduciaire en charge du contrôle des comptes annuels, les institutions financières pour la gestion des emprunts, le Préfet pour la remise et le contrôle des comptes annuels, l'Administration fédérale des contributions pour les décomptes TVA, l'Office d'impôt du district de Nyon pour les remises d'impôt des personnes physiques.

Contrôle et analyse prospective

- Veiller au respect du cadre légal (lois sur les communes, sur les impôts communaux, sur les participations, règlement sur la comptabilité des communes) et mettre en œuvre les recommandations de la fiduciaire.
- Analyser et évaluer les impacts des changements économiques et légaux sur les finances communales.

ORGANIGRAMME



POINTS FORTS 2019

Assises financières

Le 23 mars 2019, la Ville de Nyon a organisé des Assises financières afin de débattre de l'avenir des finances communales avec des représentants de la vie économique, culturelle et associative. Au travers d'ateliers, les participants ont pu aborder concrètement les enjeux financiers qui se posent à la Ville.

Sur le plan des prestations, les ateliers ont délivré de manière générale un certificat de très bon élève à la Ville, en particulier dans les domaines culturels, sportifs, sociaux et associatifs. Parmi les problématiques soulevées figurait la nécessité de redynamiser la vie du centre, dont la biodiversité économique est en chute libre. Certains participants déploraient le coût important des infrastructures, dont le retour pour le citoyen est jugé moins palpable, mais également les dépenses de fonctionnement de l'administration, en particulier sous l'angle du personnel communal. Le thème de la mobilité a également été évoqué, notamment le coût des parkings.

Afin de rendre les prestations plus proches des besoins des citoyens, la participation et la plus grande communication ont été massivement plébiscitées. Les démarches participatives sont ainsi perçues comme le meilleur moyen d'obtenir des prestations répondant aux besoins du citoyen.

En vue d'améliorer les finances communales, de nombreuses contributions ont souligné la nécessité d'une plus grande priorisation des projets d'investissement et d'une action sur le statut, le nombre de fonctionnaires et le coût de la prévoyance professionnelle. La Région pourrait aussi être mise à contribution par la mutualisation des infrastructures. Sur le plan des ressources, la vente des Services industriels, l'introduction d'une taxe sur le divertissement et une meilleure valorisation du patrimoine ont été avancées.

La Municipalité est particulièrement satisfaite de l'état d'esprit positif et constructif de ses Assises. Grâce aux mesures proposées, elle pourra réorienter son action, ses projets, et identifier les pistes d'économie qui lui permettront de poursuivre cette législature dans les meilleures conditions possibles, malgré un contexte financier difficile.

Programme d'économie

Depuis quelques années, la situation financière de Nyon est tendue. Entre réformes fiscales et hausse continue de la péréquation, la nécessité d'équilibrer le budget communal se fait toujours plus pressante. Aussi, comme l'année dernière, la Municipalité a adopté un nouveau train de mesures, afin de réduire le budget de la Ville. L'organisation des Assises financières de la Ville de Nyon, au printemps dernier, a permis à la Municipalité d'entendre les préoccupations des représentants de la vie civile et économique, et notamment leur attachement aux prestations et autres infrastructures offertes par la Ville à l'ensemble de ses acteurs. C'est sur cette base que la Municipalité a pris des mesures d'importances :

- priorisation des investissements : afin de respecter le plafond d'endettement et de réduire l'impact des amortissements sur les dépenses de fonctionnement, plusieurs projets ont été retardés d'une année pour un montant de plus de CHF 37 millions ; d'autres repoussés à la prochaine législature, représentant pour leur part plus de CHF 99 millions ;
- réalisation d'un nouveau programme d'économies : les mesures prises par la Municipalité ont permis d'économiser CHF 1.6 million. Il a notamment été décidé de geler des postes, de réduire des subventions, d'espacer l'entretien et de reporter des achats. Malgré tout, la Municipalité a limité au maximum les impacts sur les prestations à la population conformément aux attentes exprimées lors des Assises financières.

I. Bouclage des comptes 2018

Les comptes 2018 de la Ville de Nyon ont été bouclés avec un déficit de CHF 6'077'026.–, alors que le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 8'226'169.–.

Les principales variations par rapport au budget sont les suivantes :

- décompte définitif des péréquations moins élevé que ce qui avait été budgétisé ;
- attributions aux fonds de réserve en diminution ;
- octroi d'aides et subventions inférieur de CHF 1.2 million, en particulier celles relatives à la couverture de déficit des crèches, en raison notamment de l'aug-

- mentation de la subvention cantonale ordinaire et d'une sous-évaluation de la participation des parents ;
- baisse des charges financières, malgré une dette en progression ;
- subventions et participations reçues du Canton et de la Confédération en hausse ;
- forte diminution de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales.

Ces différents éléments sont développés dans le cadre du Préavis N°158 sur les comptes communaux et gestion de l'exercice 2018, adopté par le Conseil communal le 24 juin 2019.

2. Elaboration des crédits supplémentaires 1^{re} et 2^e séries au budget 2019

Chaque année, le Service des finances soumet deux préavis portant sur l'ensemble des crédits supplémentaires qui dépassent CHF 50'000.– au Conseil communal pour adoption. En 2019, un premier préavis faisait état de crédits supplémentaires d'un montant brut de CHF 223'359.–, compensé à hauteur de CHF 199'359.–.

La deuxième série de crédits supplémentaires fait état d'un dépassement de CHF 1'314'200.– partiellement compensé à hauteur de CHF 1'230'900.–, soit un montant net de CHF 83'300.–. Le préavis y relatif a été déposé au Conseil communal lors de la séance du 9 décembre 2019.

3. Elaboration de l'arrêté d'imposition 2020

L'arrêté d'imposition est l'occasion pour la Municipalité de partager son analyse sur la situation démographique, économique et financière de Nyon et de sa région et de soumettre au Conseil communal une imposition responsable.

Son analyse a été développée dans le cadre du Préavis N°166, adopté par le Conseil communal le 7 octobre 2019. Dans l'ensemble, il est constaté que les finances de la Ville de Nyon connaissent une situation difficile, malgré une amélioration modeste par rapport à l'année précédente. Les indicateurs utilisés pour réaliser l'analyse témoignent d'un effort d'investissement en diminution

et d'une relative maîtrise des charges si l'on ne tient pas compte des amortissements.

Compte tenu de la situation tendue des finances communales, la Municipalité a décidé de ne pas répercuter la baisse d'impôt à la suite de la reprise des charges de l'Association d'aide et de soins à domicile (AVASAD) par le Canton. Le taux de l'impôt communal a ainsi été maintenu à 61%. Le taux d'impôt foncier a quant à lui été modestement rehaussé à 1.5%, contre 1.3% jusqu'alors.

4. Elaboration du budget 2020

En 2020 entrera en vigueur la réforme fiscale de l'imposition des entreprises (dite Réforme fiscale et financement de l'AVS, ci-après RFFA), laquelle prévoit l'abaissement du taux d'imposition de base du bénéfice des personnes morales de 8% à 3.33%. La RFFA ne produira pas de changements majeurs, car le Canton avait déjà adopté une réforme l'année dernière. Celle-ci prévoyait une compensation de CHF 2.1 millions pour la Ville de Nyon, tandis qu'avec la RFFA, l'aide octroyée diminuera de CHF 1.0 million. Malgré tout, cette baisse de rentrées fiscales maintient les finances de Nyon sous pression. Aussi, la Municipalité a adopté un nouveau train de mesures, afin de réduire le budget communal.

Le budget 2020 a été élaboré dans la perspective de réduire les charges. Afin de traiter tous les services avec équité, une coupe linéaire a été imposée en excluant les charges non maîtrisables et les dépenses liées au personnel. Ce nouveau programme a permis d'économiser CHF 1.6 million.

Le budget proposé par la Municipalité dans son Préavis N°180 présente un excédent de charges de CHF 8'596'610.–. Ce budget intègre les recettes supplémentaires liées à l'augmentation du taux d'impôt foncier. Lors de sa séance du 9 décembre 2019, le Conseil communal a décidé d'accepter le budget 2020.

PRÉAVIS

Préavis déposés

Préavis N°	Libellé	CHF
158/2019	Comptes communaux de l'exercice 2018	- 6'077'026.–
166/2019	Arrêté d'imposition pour l'année 2020	
173/2019	Crédits supplémentaires 1 ^{re} série au budget 2019	223'359.–
180/2019	Budget 2020	- 8'596'610.–
182/2019	Crédits supplémentaires 2 ^e série au budget 2019	1'314'200.–

PERSPECTIVES 2020

En plus des missions récurrentes du Service des finances (tenue de la comptabilité, bouclage des comptes, préparation du budget, etc.), certains éléments particuliers viendront marquer l'année 2020 :

- poursuite de la mise en place d'un système de contrôle interne à la suite de la directive cantonale portant sur la révision des comptes des Communes ;
- développement d'un outil de planification budgétaire ;
- poursuite des réflexions sur les économies à réaliser.

INFORMATIQUE ET POPULATION

M. Maurice Gay Municipal
Mme Yvonne Winteler Cheffe de service

MISSIONS

La mission du secteur informatique est de fournir aux utilisateurs et services de la Ville de Nyon des outils informatiques et géomatiques performants, leur permettant de réaliser leur travail de la manière la plus efficace possible et de répondre au mieux aux besoins des habitants.

Unité projets : gestion du système d'information de la ville

- Conduite des projets de la ville liés au système d'information, en collaboration avec le service utilisateur; suivi des ressources techniques liées à ces projets (internes ou sous-traitants).
- Maintenance des applications, en interne, ou par les prestataires informatiques.
- Elaboration d'un plan stratégique de développement du système d'information en fonction des besoins identifiés.
- Rédaction de cahiers des charges, d'appels d'offres et d'autres documents techniques.
- Développement de synergies avec d'autres communes et le canton.
- Veille technologique.

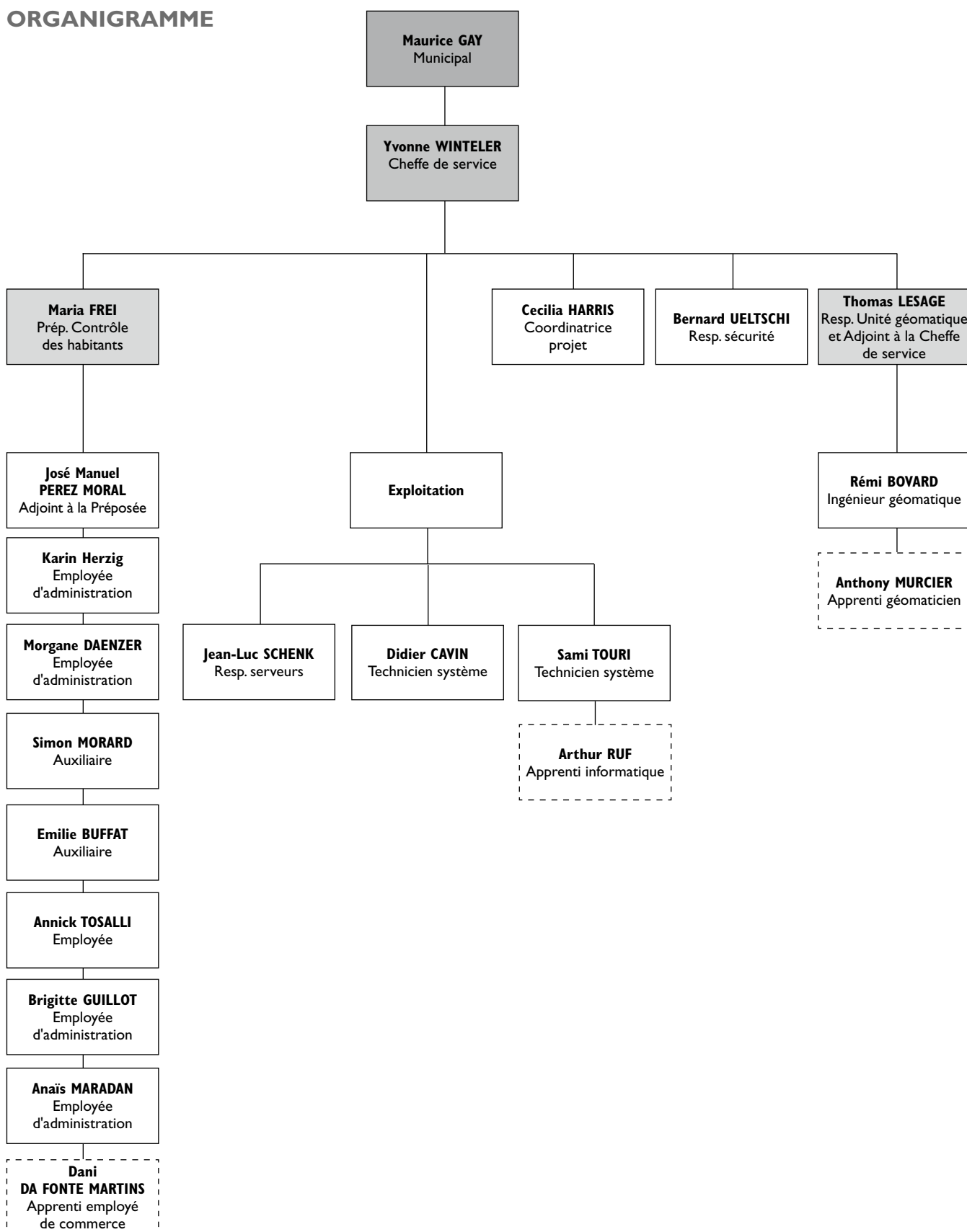
Unité géomatique : gestion du système d'information sur le territoire

- Gestion de la partie géomatique du système d'information de la ville.
- Répondant des fonctions géomatiques de la commune.
- Exécution de relevés géomatiques pour les services.

Unité exploitation : gestion de l'infrastructure informatique et téléphonique

- Support aux utilisateurs.
- Installation des nouveaux matériaux et logiciels.
- Maintenance et évolution de l'infrastructure.
- Gestion de la sécurité globale des systèmes d'information.
- Organisation des formations bureautiques (en interne ou par des entreprises spécialisées).

ORGANIGRAMME



POINTS FORTS 2019

- Etude pour la mise en place d'un plan de continuité informatique, afin de garantir une reprise après une panne majeure dans un délai raisonnable.
- Etude pour un géoportail régional, qui sera lancé en 2020 avec les premières communes pilotes.
- Démarrage du logiciel Kelio pour la gestion des temps de travail.

ACTIVITÉS

I. Unité projets

I.1 Applications transversales

ERP ProConcept

Le logiciel ProConcept est maintenant utilisé depuis plusieurs années dans tous les services de l'administration communale, et fonctionne de manière satisfaisante. Plusieurs améliorations ont été apportées en 2019, notamment l'importation automatique des factures de l'application Dentagest, ce qui décharge le Service des finances de leur saisie.

Cent septante-neuf tickets helpdesk liés à du support applicatif ont été résolus en 2019. C'est un peu moins qu'en 2018, principalement parce que le logiciel ProConcept, en production depuis début 2018, est stabilisé, ce qui se traduit par une diminution des demandes de support.

Gestion des temps

Le nouveau logiciel de gestion des temps de travail, Kelio, a été installé et tous les services qui utilisaient l'ancien logiciel de gestion des temps, Bixi, ont été transférés dans le nouveau logiciel. Le logiciel Bixi pourra ainsi être décommissionné à fin 2019, date de fin de support du fournisseur. Police Nyon Région utilise également Kelio pour le suivi des temps de travail et la planification depuis juillet 2019, répondant ainsi aux exigences de la Loi cantonale sur l'organisation policière vaudoise. La mise en place de Kelio se poursuivra en 2020 pour les autres services.

Gestion électronique de documents (GED)

Le logiciel de gestion électronique de documents ECM4 contient à fin 2019 1.8 millions de documents, principalement pour les Services industriels, le Services des finances, Travaux, environnement et mobilité (TEM), Police Nyon Région et le Contrôle des habitants.

Plusieurs projets GED pour les services ont été réalisés en 2019:

- Aux Services industriels, les documents liés à la facturation électronique sont déjà dans la GED depuis plusieurs années. Afin d'étendre la gestion électronique des documents à l'ensemble des documents du ser-

vice, une analyse des types de documents a été réalisée, et des interfaces supplémentaires ont été mises en place avec ProConcept, ISE et Elektroform, afin de pouvoir automatiser le stockage des documents lorsque c'est possible. Le démarrage en production est planifié pour début 2020.

- Une nouvelle base documentaire liée au territoire a été créée, et les documents stockés dans l'ancienne application Therefore utilisée par TEM et Urbanisme y ont été repris. Un lien depuis le géoportail permet d'accéder directement aux documents d'une parcelle.
- Une base documentaire a été créée pour les dossiers de police, et Police Nyon Région est en train de numériser les documents actuellement gérés sous forme papier. Ce projet lui permettra de trouver plus rapidement les documents.

I.2 Applications métiers

En tout, l'administration communale compte trente-deux applications importantes et cinquante et une petites applications. Ce nombre important s'explique par la diversité des métiers des douze services et deux associations intercommunales.

Parmi les projets liés aux applications métier, signalons:

- l'installation de l'application eSéances, qui facilitera la préparation et le suivi des séances de Municipalité. Issu d'un développement commun de plusieurs Villes vaudoises, ce logiciel est actuellement en test au SAG, la mise en production sera planifiée courant 2020;
- la mise à jour du logiciel de facturation des Services industriels, ISE, qui intègre un nouveau module pour faciliter la gestion des installations (photovoltaïque, chaufferie, etc.);
- une mise à jour Epsipol, qui permettra de gérer les dernières ordonnances pénales ainsi que les nouveaux QRcode qui remplaceront à terme les bulletins de versement référencés sur les factures.

Le Service informatique reçoit régulièrement des demandes des services utilisateurs pour des logiciels en mode cloud. Ces applications ont l'avantage d'être déployées rapidement et présentent souvent des inter-

faces utilisateurs attrayantes. Elles posent cependant des questions au niveau de la gestion des données : où sont hébergées les données, comment sont-elles sécurisées, peut-on les reprendre si on souhaite changer de fournisseur, est-ce compatible avec la protection des données ? Les prix sont généralement calculés en fonction du nombre d'utilisateurs, et le total est rapidement cher lorsque le nombre d'utilisateurs augmente. Le Service informatique cherche donc à éviter dans la mesure du possible la multiplication des applications cloud, notamment lorsque leur fonctionnalité est proche de celle d'une application déjà proposée par le Service informatique.

1.3 Cyberadministration

Après l'acceptation du Préavis N° 153/2019 Refonte de nyon.ch - Demande de crédit de CHF 136'000.— TTC par le Conseil communal, la Ville de Nyon pourra disposer d'un site internet moderne dès 2020. Le projet de refonte du site internet de la Ville est piloté par le SAG. Le Service informatique y participe pour les aspects

techniques. L'étude sur les prestations de cyberadministration souhaitées est repoussée en 2021, car il faudra d'abord voir ce qui est inclus directement dans le nouveau site nyon.ch.

Trois nouveaux modules interactifs ont été mis en place en 2019 :

- le nouveau portail Kibe permet aux parents d'effectuer une demande de place d'accueil de jour directement en ligne ;
- la nouvelle version du logiciel Elektroform permet aux Services industriels de recevoir directement les avis d'installation des entreprises chargées des travaux ;
- un module de réservation en ligne des salles a été installé, et pourra être testé dans une phase pilote début 2020. Le logiciel de gestion des salles permettra également de simplifier la gestion administrative et d'importer directement les factures dans ProConcept.

2. Unité géomatique

2.1 Développement et maintien du Système d'information du territoire (SITNyon)

L'Unité géomatique conduit les projets de renouvellement liés aux outils du Système d'information du territoire et en assure le maintien en condition opérationnelle.

Géoportail régional

L'étude détaillée pour un géoportail régional s'est poursuivie en 2019, donnant lieu à des précisions juridiques et financières (rédaction d'une convention sous forme de contrat de prestations, ajustement de la clé de répartition). Un sondage, puis une deuxième séance d'information a permis d'identifier les communes et associations de communes souhaitant démarrer le projet dès 2020. Le préavis demandant au Conseil communal l'engagement d'un 0.8 EPT entièrement financé par les partenaires a été accepté à l'unanimité. Les premières conventions de partenariat seront signées début 2020 permettant au projet d'entrer en phase de réalisation.

Informatique décisionnelle

Afin de tirer le meilleur parti des données de l'administration, nous souhaitons mettre en place une informatique décisionnelle permettant un pilotage éclairé de l'administration, en fournissant notamment des tableaux de bord et des rapports sur lesquels les décideurs peuvent s'appuyer pour la prise de décisions. Concrètement, il s'agit d'un outil visant à construire sur le capital existant (les données) pour fournir des informations pertinentes et donc des connaissances permettant aux services métiers de conduire efficacement leurs politiques publiques.

Une étude a été réalisée dans le cadre du projet Objectif logement, dont l'une des mesures porte notamment sur la mise en place d'un monitoring du logement : suivi continu des conditions de logement des ménages nyonnais, scénarios prospectifs socio-économiques, etc. Le choix d'une plateforme ainsi qu'une stratégie de mise en place a été effectuée en 2019 en collaboration avec le Service de l'urbanisme.

Nouvelles versions des logiciels

Depuis sa mise en ligne en 2014, le géoportail de la Ville de Nyon s'est enrichi de très nombreuses données (deux fois plus de thématiques qu'il y a cinq ans) tout en garantissant un niveau de pertinence et de qualité. Dans le but de développer l'attractivité et les usages du géoportail, l'Unité géomatique s'efforce de maintenir un outil ergonomique et performant. La nouvelle version mise en ligne au mois de mai 2019 se dote d'une nouvelle interface qui rend le géoportail plus convivial et offre ainsi une meilleure ergonomie et davantage de cohérence et de lisibilité.

QGIS est le logiciel open source utilisé par plus de 40 collaborateurs-trices répartis dans 8 services différents pour l'édition, l'analyse des géodonnées ou encore pour la création de cartes spécifiques aux métiers de chacun. La mise à jour de QGIS sur la version 3.4 permet aux utilisateurs de bénéficier des toutes dernières fonctionnalités. Essentiellement utilisé en version bureautique, QGIS tourne aussi sur une application mobile, laquelle a pu être testée en 2019 pour la mise à jour des supports vélos et trottinettes avec relevé du taux d'occupation par le Service des travaux, environnement et mobilité.

GEONIS est, depuis 2017, le système d'information permettant d'assurer la planification, la saisie, l'analyse technique et la gestion des plans réseaux pour l'eau potable, le gaz, l'électricité, le télé-réseau et l'assainissement des eaux claires et eaux usées. Spécialisées dans le domaine des réseaux souterrains, les solutions GEONIS garanties d'un développement en continu, se reposent sur les dernières normes suisses. La mise à jour vers la dernière version de GEONIS effectuée en 2019 permet aux utilisateurs métiers de répondre aux exigences du secteur.

2.2 Mise à disposition de géodonnées

L'Unité géomatique centralise et coordonne la diffusion des géodonnées à travers le géoportail (map.nyon.ch) pour la consultation, et à travers le catalogue de l'ASIT VD (asitvd.ch) pour la documentation des géodonnées et la commande de plans.

L'Unité géomatique a été sollicitée pour concevoir une solution permettant de faciliter la gestion de la planification des chantiers, des manifestations et des perturbations de trafic. La solution mise en place permet aux services métiers et aux services de secours de saisir sur le géoportail les informations qui sont instantanément mises en ligne. S'appuyant sur les outils du système d'information du territoire, la plateforme facilite la coordination interservices.

L'édition des données en ligne a également été ouverte à Nyon Région Tourisme pour la saisie des points d'in-

térêt régionaux relevant de la culture, du sport et des loisirs. Ces informations seront utilisées par le SAG pour produire le futur plan touristique régional.

Le géoportail s'est également enrichi des données suivantes:

- bathymétrie du lac Léman (Etat de Vaud-DGE);
- fontaines d'eau potable (Services industriels);
- réseau piéton (Travaux, environnement et mobilité), réservé aux utilisateurs identifiés;
- Supports trottinettes (Travaux, environnement et mobilité);
- Orthophoto historique 1946 (Swisstopo).

2.3 Expertise dans le domaine de la géoinformation

L'Unité géomatique offre un accompagnement personnalisé dans la prise en main des outils. Cela se traduit par une offre de formation ouverte aux collaborateurs de la Ville de Nyon, de la Police Nyon Région ou encore du SDIS Nyon-Dôle, par un support aux utilisateurs par email ou téléphone. L'équipe assure par ailleurs une veille active sur les nouvelles technologies, les projets innovants et les aspects légaux en lien avec la géoinformation.

En 2019, 22 collaborateurs représentant 7 services différents ont suivi une formation sur les outils du SITNyon (QGIS, géoportail) dispensée par l'Unité géomatique. Ces formations permettent de garantir un niveau d'autonomie acceptable dans l'utilisation des outils fournis.

3. Unité exploitation

3.1 Gestion des infrastructures et support

L'Unité exploitation est en charge du support aux utilisateurs pour toutes les questions liées à la bureautique, l'installation de nouveaux postes de travail ou de nouveaux logiciels et la téléphonie. Elle surveille et maintient à jour les serveurs et le réseau afin d'adapter les ressources disponibles aux besoins des services utilisateurs et de limiter au maximum les dysfonctionnements, et assure par les sauvegardes régulières de l'ensemble des données la récupération en cas de panne technique.

En 2019, l'unité exploitation a géré:

- 2'707 cas help desk;
- 471 PC dont 141 portables;
- 20 tablettes;
- 10 serveurs physiques;
- 60 serveurs virtuels installés avec Windows ou Linux;
- 31 imprimantes multifonction A3, 3 traceurs et 2 imprimantes de masse à l'économat;

- 84 imprimantes personnelles ou petites multifonction A4;
- 375 téléphones connectés au réseau téléphonique interne, ainsi que 17 lignes téléphoniques de sites isolés;
- 141 téléphones mobiles ainsi que 55 abonnements de données pour divers équipements;
- 33 applications bureautiques (Adobe, Office, logiciels de dessin, etc.).

Nous avons également sur notre réseau informatique quelques objets connectés, par exemple les systèmes de relevé des panneaux solaires ou des chaudières.

Plusieurs mises à jour importantes ont débuté en 2019, et seront terminées début 2020:

- les postes de travail ont été mis à jour de Windows 7 à Windows 10 et Office 10 a été remplacé par Office 2019 (Préavis N° 159/2019);
- le serveur de messagerie Exchange 2010 a été mis à jour avec la version Exchange 2016;

- les serveurs installés avec Windows serveur 2008 ont été mis à jour avec Windows serveur 2019, et les applications correspondantes ont été réinstallées;
- le serveur base de données Oracle a été remplacé (fin du support matériel).

Ces mises à jour sont indispensables pour continuer à bénéficier des derniers correctifs de sécurité de Microsoft, car les versions précédentes ne sont plus supportées après le 14 janvier 2020. Comme indiqué dans la réponse au postulat de M. Sacha Vuadens « Pour un parc informatique économique et durable », le Service informatique et population n'a actuellement pas d'autre option que d'installer les postes de travail avec Windows et Office, car la plupart des applications de l'administration ne sont pas compatibles avec Linux ou OpenOffice. A plus long terme, le Service informatique privilégiera le choix d'applications web qui nous permettront peut-être un jour de choisir des plateformes plus ouvertes et moins onéreuses.

Avec l'évolution de l'informatique et des usages, de nouveaux besoins apparaissent, notamment :

- accès aux outils informatiques depuis le domicile ou un autre lieu externe;
- édition en ligne des fichiers, sur PC, Mac, tablette ou smartphone;
- outil collaboratif de gestion des tâches.

En outre, nous devons remplacer en 2020 l'outil Storebox mis en place pour le Conseil communal et les services de l'administration, car Swisscom nous a annoncé qu'ils ne supporteront plus le produit après 2020.

Pour répondre à ces différents besoins, le Service informatique a testé les outils ownCloud et OnlyOffice. Les premiers résultats étant positifs, nous poursuivrons le projet en 2020.

Le 14 juin 2019, un incendie s'est déclaré dans la salle de machine secondaire située à la place du château 10. Après cet incendie, tous les équipements de sauvegarde ont dû être remplacés. La remise en état de la salle de machine ayant pris plusieurs mois, les sauvegardes ont été effectuées dans un site distant pendant cette période (hébergement cloud). Heureusement, tous les frais matériels ainsi que le coût de la solution provisoire ont été remboursés par l'ECA.

3.2 Sécurité informatique

Le responsable de la sécurité informatique travaille sur des projets destinés à renforcer le niveau de sécurité de l'informatique communale et s'assure que les bonnes pratiques en matière d'utilisation de l'informatique et de gestion des infrastructures soient appliquées.

La Ville de Nyon ne dispose actuellement pas d'un site informatique de secours. Cela signifie qu'en cas de problème grave dans la salle informatique principale, nous aurions un arrêt prolongé des services informatiques, ce qui n'est pas acceptable, notamment pour les services de secours (PNR et SDIS) et les Services industriels. En 2019, nous avons donc réalisé une étude des variantes de solutions possibles, qui a abouti à une demande de crédit au Conseil communal (Préavis N° 178/2019).

PRÉAVIS

Préavis acceptés – Crédits ouverts

Préavis N°	Libellé	CHF
190/2014	Application comptabilité et salaires	811'500.—
<i>Commentaire</i>	<i>Quelques développements pour une meilleure gestion du processus de validation des factures sont encore prévus en 2020.</i>	
144/2019	Gestion du temps de travail	211'800.—
<i>Commentaire</i>	<i>Les services qui utilisaient l'ancienne application de gestion des temps sont toutes passées à la nouvelle application. La migration se poursuivra pour les autres services en 2020.</i>	
159/2019	Mise à jour Windows 10	714'306.—
<i>Commentaire</i>	<i>La mise à jour Windows 10 sera terminée en janvier 2020.</i>	

Préavis approuvé

Préavis N°	Libellé	CHF
168/2019	Extension du géoportail pour le district de Nyon (préavis de fonctionnement)	-

Préavis déposé

Préavis N°	Libellé	CHF
178/2019	Plan de continuité informatique	350'300.—

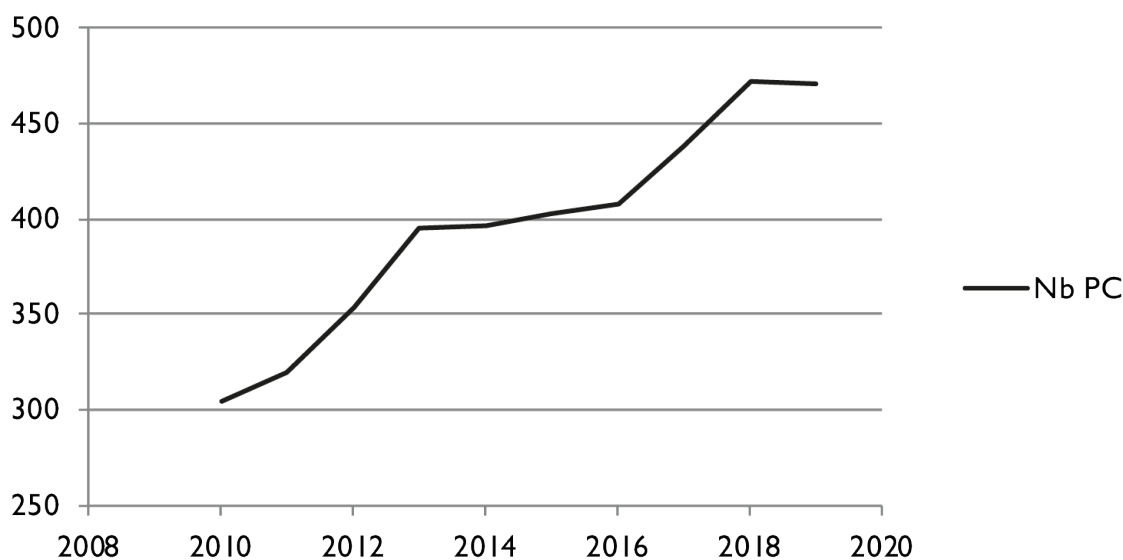
Préavis bouclé

Préavis N°	Libellé	CHF
232/2015	Renouvellement des outils géomatiques pour la gestion des réseaux souterrains	467'620.—

Commentaire Les objectifs du préavis sont atteints, et le crédit est bouclé avec un montant dépensé de 381'933.—

CHIFFRES-CLÉ – STATISTIQUES**Evolution du nombre de PC**

A noter que certains anciens postes de travail n'ont pas été remplacés lors de la mise à jour Windows 10, ce qui explique que le nombre de PC n'a pas augmenté en 2019, malgré l'arrivée de quelques nouveaux utilisateurs.



PERSPECTIVES 2020

Unité projets

En 2020, nous prévoyons de travailler sur les projets suivants :

- facturation : remplacement progressif des bulletins de versement référencés par des QRCode, ce qui diminuera à terme les coûts de location des imprimantes, car il n'y a aura plus besoin de prévoir un bac dédié aux bulletins de versement préimprimés ;
- ProConcept : mise à jour à la version 11.3 (reporté de 2019, car la version n'était pas prête) ;
- gestion des temps de travail : accompagnement du service RRH pour le passage dans Kelio de tous les services de l'administration et mise en place des statistiques de l'absentéisme ;
- gestion électronique de documents : démarrage de la GED aux Services industriels et création des premiers flux de travail intégrés à la GED avec le nouveau module « eDossier » ;
- accompagnement du Contrôle des habitants pour le pilote eDéménagement ; ce projet de la Confédération permettra aux habitants d'annoncer par Internet leur déménagement.

Unité géomatique

En 2020, l'Unité géomatique va démarrer la réalisation du géoportail régional avec l'ensemble des parties prenantes (communes et associations de communes). Cela va se traduire par une coordination étroite auprès des partenaires dans le but de diffuser les données géographiques des communes selon un plan préalablement établi. En outre, la mise en œuvre de la stratégie de communication liée au géoportail régional devra permettre d'ancrer l'outil au sein du district de Nyon et de donner de la visibilité au projet.

Le projet d'informatique décisionnelle se poursuivra avec l'installation de la nouvelle plateforme, les formations et le développement des indicateurs pour le Monitoring du logement. Les besoins des autres services seront pris en compte dans un deuxième temps selon les opportunités. A noter que la plateforme d'informatique décisionnelle pourra également être utilisée pour des applications purement administratives sans composante territoriale, par exemple pour étudier l'évolution d'un indicateur dans le temps.

Enfin, l'Unité géomatique sera associée dans des projets pilotés par d'autres services, comme par exemple l'affichage dynamique du stationnement en temps réel, où les outils du SITNyon apporteront une solution.

Unité exploitation

Pour 2020, nous prévoyons les projets suivants :

- fin des mises à jour Windows des postes de travail et des serveurs ;
- amélioration de la documentation des procédures d'exploitation ;
- projet Plan de continuité : remplacement des serveurs vmware en fin de vie et mise en place du site de secours, comme prévu dans le Préavis No 178/2019 ;
- outils collaboratifs : mise en place de ownCloud et OnlyOffice pour l'édition de fichiers en ligne et le remplacement de Storebox ;
- protection des données : réalisation d'une étude pour déterminer l'impact de la nouvelle Loi sur la protection des données personnelles.

CONTRÔLE DES HABITANTS

MISSIONS

La mission du Contrôle des habitants est de fournir aux administrations publiques les renseignements dont elles ont besoin sur l'identité, l'état civil et le lieu d'établissement des personnes résidant plus de trois mois dans la commune. A cette mission de base, viennent se greffer nombre d'activités au service du public et des administrations :

- demandes de documents d'identité pour les citoyens suisses établis;
- demandes de permis de séjour et d'établissement pour ressortissants étrangers;
- diffusion d'avis de mutations aux administrations intéressées;
- tenue du rôle des contribuables;
- tenue du rôle des électeurs;
- délivrance de déclarations de résidence et autres documents;
- vente de cartes journalières des transports publics;
- établissement annuel de la liste des travailleurs frontaliers pour la récupération de la quote-part des impôts revenant à Nyon;
- établissement de statistiques.

POINTS FORTS 2019

- Adaptation des procédures internes à la suite de l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2019 de la nouvelle Loi sur les étrangers et l'intégration.
- Augmentation du prix des cartes de transport (ou cartes CFF) pour la semaine, car la vente ne permettait plus de couvrir le coût d'achat des cartes.
- Après l'envoi des factures de redevance radio-télévision basées sur la composition des ménages par Serafe, un nombre important d'habitants ont signalé des erreurs au Contrôle des habitants, ce qui a généré du travail supplémentaire d'investigation des problèmes signalés.

ACTIVITÉS

Le rôle premier du Contrôle des habitants est de tenir à jour le Registre des habitants. En 2019, environ 12'000 mutations ont ainsi été saisies dans Citizen, puis transmises au Canton.

I. Evolution de la charge de travail

Avec la hausse constante du nombre d'habitants et l'évolution des exigences du Canton, le Contrôle des habitants connaît une fluctuation continue de la charge de travail. Le tableau ci-après représente la progression de cette dernière sur les quatre dernières années.

A noter qu'en 2019, le dépôt de trois référendums communaux (relatifs au Plan d'affectation de La Suet-taz, au Règlement sur les jours et heures d'ouverture et de fermeture des commerces et à l'arrêté d'imposition pour l'année 2019) ont conduit à devoir contrôler 9'615 signatures dans un laps de temps extrêmement court.

	2019	2018	2017	2016
Nombre de personnes reçues au guichet	19'895	13'535*	-	-
Nombre d'appels téléphoniques	10'210			
Initiatives et référendum vérifié(e)s / nombre de signatures	18 / 13'707	12 / 2'954	15 / 3'182	13 / 1'026**
Permis délivrés	5'800	5'937	5'409	4'510
Attestations et demandes de renseignements établies (hors guichet virtuel)	4'119	3'457	3'950	3'740
Demandes par le biais du guichet virtuel***	1'159	1'068		
Cartes d'identité émises	594	588	680	690
Cartes journalières vendues	3'142	3'164	3'415	3'353
Changements d'adresse effectués	1'169	1'213	886	885
Demande de visa pour visite	70	73	79	76

* Chiffres depuis mai 2018, date de la mise en place du système de ticketing

** Chiffres disponibles pour la période courant de juin à décembre 2016

*** Comprend des demandes d'attestations diverses et changements d'adresse (pour les Suisses uniquement) effectuées depuis le guichet virtuel de nyon.ch

2. Entrée en vigueur de la nouvelle Loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI)

Au 1^{er} janvier 2019, la Loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI), remplaçant la Loi fédérale sur les étrangers (LEtr), est entrée en vigueur. Cette nouvelle loi a amené des changements importants pour lesquels le Contrôle des habitants a dû adapter ses pratiques, notamment par :

- la formation des collaborateurs aux nouvelles obligations légales par le biais des séances d'information proposées par le Service de la population cantonal

(SPOP) en collaboration avec l'Association vaudoise des contrôles des habitants (AVDCH) ;

- la mise à jour des divers supports de communication en fonction des nouvelles exigences légales (site internet, courriers, etc.) ;
- l'augmentation du travail de contrôle et d'analyse pour le traitement des dossiers des administrés, notamment dans le cadre des exigences de connaissances linguistiques et de la suffisance des moyens financiers.

3. Ajustement des recettes

Depuis quelques années, nous constatons que le montant de la vente des cartes de transport aux habitants nyonnais ne suffit plus à couvrir leur prix d'achat auprès des CFF. Pour pallier ce manque à gagner, la décision a été prise d'augmenter le prix des cartes. Le tarif des cartes du lundi au jeudi est passé de CHF 40.— à CHF 45.—, le tarif des cartes du vendredi au dimanche est inchangé à CHF 50.—.

Par ailleurs, la taxe communale d'arrivée fixée dans le règlement relatif aux émoluments du Contrôle des habitants de la Ville de Nyon est également facturée lors de l'arrivée des fonctionnaires internationaux, ce qui n'était pas le cas auparavant. De plus, ledit règlement précise que les frais de port sont à la charge des requérants. Ils doivent désormais s'acquitter de cette taxe en sus des autres émoluments. Le paiement de ces frais par le demandeur de la prestation permet de diminuer les frais d'affranchissement de l'office.

4. Optimisation des communications avec le Canton

Le Service cantonal de la population (SPOP) a mis en place de nouvelles fonctionnalités pour ses partenaires sur la plateforme en ligne GestStar, qui permet aux Contrôles des habitants de consulter les publications et demandes en cours auprès de l'Administration cantonale compétente. Ces nouvelles fonctionnalités permettent notamment aux offices communaux, outre la consultation des documents, d'améliorer la communication avec les personnes en charge des dossiers.

Ces nouvelles fonctionnalités ont permis de réduire les communications au format papier, diminuant ainsi l'utilisation des consommables, et augmentant l'efficacité dans le traitement des demandes. Par ailleurs, l'accès à un plus large éventail de données permet une meilleure information aux administrés quant au suivi de leur dossier. Enfin, un nouveau lien entre notre registre des habitants et la plateforme cantonale permet dorénavant un échange automatique de certaines données, épargnant ainsi la communication des modifications du registre au service cantonal.

5. Contrôles supplémentaires du Registre des habitants

L'entrée en vigueur du nouveau système de perception de la redevance radio-télévision par le biais de la société Serafe a entraîné, au début de l'année 2019, un surcroît important de travail pour l'office. En effet, l'envoi des factures liées à la redevance est désormais effectué sur la base des registres tenus par les Contrôles des habitants. Cette nouvelle manière de procéder a mis en lumière

un certain nombre d'inexactitudes dans notre registre, notamment dans l'attribution de chaque habitant à son logement effectif. Bien que cela ait engendré un travail supplémentaire important, les réclamations des administrés concernés par les factures erronées nous ont permis d'améliorer la précision de notre Registre des habitants.

6. Détermination des domiciles fiscaux

L'important travail fourni en 2018, notamment l'envoi des 154 questionnaires de détermination du domicile fiscal et le suivi des réponses, ont permis à l'Administration fiscale cantonale de déterminer la résidence fiscale des

personnes inscrites en domicile secondaire dans notre commune. Ce travail, toujours en cours, a permis d'assujettir 29 nouveaux contribuables dans notre commune.

CHIFFRES-CLÉ – STATISTIQUES

Statistique de la population au 31.12.2019	31.12.19	Diff. s/ 31.12.18	dont - de 16 ans
Nyonnais	1'522	110	193
Autres Vaudois	2'853	-90	300
Autres Confédérés	8'428	77	1'576
Total Suisses établis	12'803	97	2'069
Total Etrangers établis	8'411	54	1'632
Population établie	21'214	151	3'701
Suisses en séjour	164	13	8
Etrangers en séjour	26	-9	1
Fonctionnaires internationaux	363	59	79
Population résidente	21'767	214	3'789
Frontaliers	3'556	328	
Population enregistrée	25'323	542	3'789

Les 8'406 étrangers établis dans la Commune sont répartis en 133 nationalités différentes. Les Français sont cette année les plus nombreux (1'767) devant les Portugais (1'593), suivent les Italiens (883), les Britanniques

(540), les Kosovars (522) et les Espagnols (464). Le rôle des électeurs comptait 10'458 Suisses et Suissesses lors de la votation fédérale du 11 novembre 2019.

Statistique de la population par type de permis

Permis	Femmes	Hommes	Total
Permis «B»	1'483	1'414	2'897
Permis «C»	2'375	2'714	5'089
Permis «L» (courte durée)	29	45	74
Permis «G» (frontaliers)	1'444	2'112	3'556

Mouvement migratoire et naturel de la population résidente

Libellé	Suisses	Etrangers	Total
Population au 31.12.2018	12'857	8'696	21'553
Arrivées 2019	772	1'319	2'091
Départs 2019	862	1'149	2'011
Solde migratoire	- 90	+ 170	+ 80
Naissances 2019	151	120	271
Décès 2019	105	30	135
Excédent des naissances	+ 46	+ 90	+ 136
Naturalisations	154	- 154	0
Population résidente	+ 110	+ 104	+ 214
Population au 31.12.2019	12'967	8'800	21'767

Nombre de départs

Destination	Adultes	0-10 ans	11-16 ans	Total	Pourcentage
District	417	11	14	442	22%
Reste du canton de Vaud	216	5	16	237	12%
Reste de la Suisse	123	11	6	140	7%
Genève	244	6	16	266	13%
Etranger	613	18	71	702	35%
Inconnu	69	12	143	224	11%
Total	1'682	63	266	2'011	100%

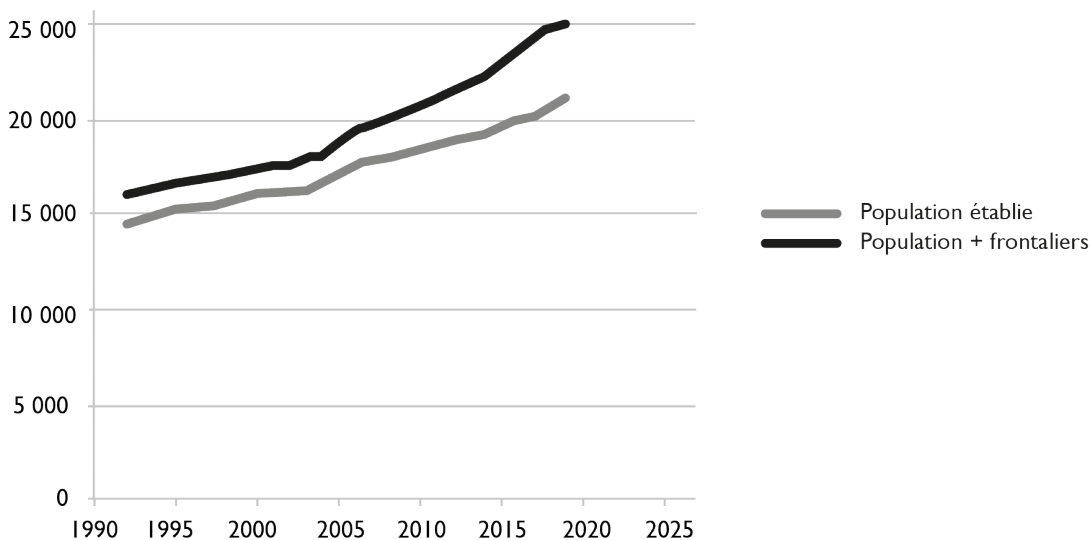
Nombre d'arrivées

Provenance	Adultes	0-10 ans	11-16 ans	Total	Pourcentage
District	506	20	43	569	27%
Reste du canton de Vaud	255	12	28	295	14%
Genève	242	7	24	273	13%
Reste de la Suisse	129	6	26	161	8%
Etranger	658	37	92	787	38%
Inconnu	5	0	1	6	0%
Total	1'795	82	214	2'091	100%

Population par taille et type de ménage

Taille des ménages	Nombre de ménages	Type de ménage	Nombre de ménages
1 personne	3'970	Famille monoparentale	361
2 personnes	2'947	Famille sans enfant	7'515
3 personnes	1'474	Famille avec un enfant	1'327
4 personnes	1'300	Famille avec deux enfants	1'018
5 personnes	327	Famille avec trois enfants et plus	261
6 personnes	78	Nombre maximum d'enfants	6
7 personnes	22		
8 personnes	3		
10 personnes	1		

Evolution de la population



Les données détaillées sur la population par quartier et tranches d'âge sont disponibles sur le géoportail <http://map.nyon.ch>.

PERSPECTIVES 2020

- Continuer d'inviter les fonctionnaires internationaux résidents à Nyon à venir s'inscrire, permettant ainsi de renseigner les locataires de ces logements, et ainsi faciliter l'inventaire des logements vides de la Commune. A noter qu'il n'existe aucune obligation légale pour eux de s'inscrire auprès de notre Office.
- En collaboration avec le Service de l'urbanisme, analyser les logements dits « vides » et, le cas échéant, demander à la personne qui y réside de s'inscrire au Contrôle des habitants. Ce projet répond à une demande de la Cour des comptes, et permettra d'augmenter l'assise fiscale de la commune.
- Dans le cadre de la refonte de nyon.ch, ajouter la possibilité de commander et payer en ligne les cartes journalières CFF, qui seront ensuite envoyées par courrier postal.

RESSOURCES ET RELATIONS HUMAINES

M. Vincent Hacker Municipal
M. Francis Thode Chef de service

MISSIONS

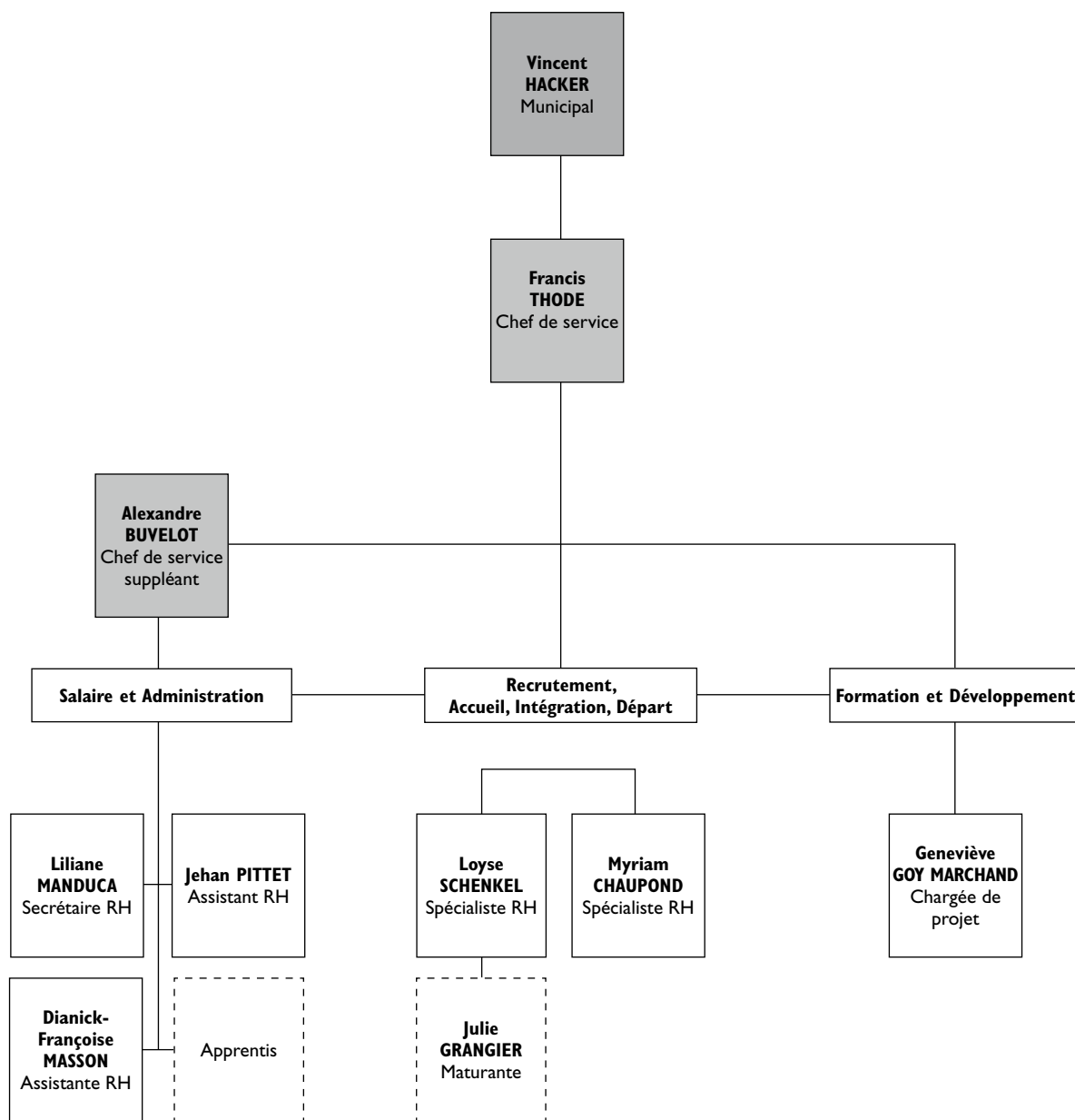
Le Service des ressources et relations humaines (RRH) est chargé de deux missions : l'une économique et l'autre sociale. Dans cette double perspective, le Service assure la gestion du personnel communal et contribue à son développement. Ce sont donc 407 collaborateurs-trices fixes représentant 349.15 ETP et 267 auxiliaires qui composaient l'effectif de l'administration communale au 31 décembre 2019.

L'objectif principal de RRH est de garantir l'engagement pris par la Municipalité d'être un employeur de bonne renommée, qui assume pleinement ses responsabilités sociales envers ses collaborateurs-trices, ses partenaires sociaux et les citoyen-ne-s.

Cette mission se décline dans les processus de Gestion des ressources humaines (GRH) relatifs à la/au(x) :

- Gestion prévisionnelle et planification des besoins en personnel
- Recrutement
- Évaluation des compétences ou entretien annuel de collaboration
- Formation du personnel
- Politique du personnel
- Mesures de santé et de sécurité au travail
- Politique salariale
- Gestion administrative des dossiers du personnel et gestion des salaires
- Gestion des assurances sociales

ORGANIGRAMME



POINTS FORTS 2019

Révision du Statut du personnel: la suite des travaux a permis d'élaborer un projet sur la base des consultations mises en place, notamment avec la Commission du personnel. Ce projet a été présenté à la Municipalité qui a procédé à une relecture fine, article par article, qui devrait aboutir début 2020 à un document qui sera envoyé aux partenaires sociaux.

Implémentation du nouveau système de gestion des temps, Kelio, au sein de dix services de l'Administration communale. A la suite de l'acceptation du Préavis N° 144/2018 Gestion des temps de travail, la phase d'implémentation a pu être lancée en 2019. Ce projet est devenu prioritaire, au détriment d'autres, car il a fallu tenir compte de la nécessité impérative de remplacer la solution actuelle de gestion des temps, Bixi, avant fin 2019, la maintenance de ce dernier n'étant plus assurée par le fournisseur après cette échéance. Les ressources dédiées à ce projet ambitieux ont permis d'avancer de manière efficace, cette fois sous l'angle opérationnel, notamment en cas de pratiques différenciées dans les services. Il a ainsi été possible, pour les secteurs impactés:

- d'assurer la conformité légale et statutaire en matière d'enregistrement de la durée de travail;
- de développer les différentes fonctionnalités offertes afin d'en faire un outil de reporting transversal et fiable;

- de se doter d'un outil qui permettra de suivre l'absentéisme de manière continue et dynamique comme requis par le projet MSST;
- de répondre aux besoins principaux des services utilisateurs: planification par équipe, gestion des vacances, heures par projet, etc.

Mesures de santé et de sécurité au travail (MSST). La protection de la santé du personnel communal est au centre des préoccupations de la Ville de Nyon. De nombreuses actions en lien avec les différents thèmes de MSST ont été mises en place comme des audits sécurité auprès de différents services, un programme de sensibilisation sur les risques psychosociaux, un autre sur les troubles musculosquelettiques, une campagne de vaccination, ou encore l'organisation d'une action de massages assis dans le cadre de la Journée mondiale de la santé au travail. Par ailleurs, un partenariat avec SMM a permis de dispenser la formation Basic Life Support pour les premiers secours à l'ensemble des structures d'accueil pour écoliers, ce qui représente près de 60 collaborateurs-trices. De même, un autre partenariat avec le SDIS a permis, d'une part, la mise en place d'une signalisation appropriée pour une évacuation des bâtiments en cas d'urgence et, d'autre part, la mise en place d'un programme de prévention « sécurité incendie » auprès des UAPE de la Ville.

ACTIVITÉS

I. Évolution de la charge de travail

Au 31 décembre 2019, l'effectif de l'Administration communale est composé de 267 auxiliaires et de 407 collaborateurs-trices fixes qui représentent 349.15 EPT. Le tableau ci-après récapitule les principaux indicateurs liés aux activités RRH courantes et donne un aperçu de leur évolution au cours de ces cinq dernières années.

	Accidents non-prof.	Accidents-prof.	Maladie*	Décomptes		Engagements**	Recrutements***	Contrats élaborés	Notes mun.
				salariaux établis	Alloc. fam. Départs				
2015	47	26	38	6'344	154 27	117	42		153
2016	55	32	30	6'433	155 31	135	35	331	131
2017	80	41	37	6'639	175 23	119	39	298	153
2018	87	48	36	7'073	186 22	127	62	339	184
2019	68	34	43	7'652	185 50	131	54	329	204

* D'une durée de plus de 31 jours et dont les cas ont été annoncés auprès de notre assureur.

** Ces engagements prennent en compte: le personnel fixe, les apprentis et les auxiliaires engagés pour la 1^{re} fois.

*** La différence entre engagement et recrutement réside dans le fait que l'engagement de certains collaborateurs, notamment des auxiliaires, ne fait pas nécessairement l'objet d'une procédure de recrutement.

2. Recrutement

Le recrutement représente une part importante de l'activité des RRH. Chaque procédure engagée dans ce but nécessite un suivi, un investissement en temps et une attention particulière à chaque étape. Les RRH mettent tout en œuvre pour accompagner leurs clients internes dans leurs démarches, en leur proposant des prestations à la hauteur de leurs attentes.

En 2019, ce sont ainsi 2'271 dossiers qui ont été reçus au travers de nos différents canaux de publication (presse papier, JobUp, courriels) puis traités. Après évaluation des dossiers, ce sont 154 candidat-e-s qui ont été reçu-e-s en entretiens. Ce travail de sélection rigoureuse a permis de finaliser le pourvoi des 54 postes mis au concours en 2019.

Le tableau ci-après donne le détail des fonctions concernées par cette procédure, et ce pour chaque service.

Service	Fonction
Administration générale et relations extérieures	<ul style="list-style-type: none"> – Délégué à l'économie (1) – Responsable du protocole, des votations et naturalisations (1)
Architecture et bâtiments	<ul style="list-style-type: none"> – Chef de service (1) – Architecte cheffe de projets (1) – Technicien en installations techniques (1)
Culture	<ul style="list-style-type: none"> – Agente d'accueil musée (1)
Enfance, logement et cohésion sociale	<ul style="list-style-type: none"> – Chef de service (1) – Adjointe au Chef de service (1) – Responsable pédagogique de site (1) – Éducateurs/trices de l'enfance (5) – Assistants/es socio-éducatifs/ves (2) – Aides socio-éducatives (1) – Coordinatrices du réseau d'accueil familial de jour (2) – Employée de restauration (1)
Espaces verts et forêts	<ul style="list-style-type: none"> – Responsable du centre funéraire régional (1) – Horticulteur floriculteur (1) – Horticulteur paysagiste (1)
Services industriels	<ul style="list-style-type: none"> – Électricien de réseau (1) – Gestionnaire clientèle (1) – Monteurs de réseau eau et gaz (2) – Télématicien (1)
Sports, manifestations et maintenance	<ul style="list-style-type: none"> – Cheffe de service – Chargé des manifestations (1) – Chargé des activités sportives (1) – Employé d'installations sportives (1) – Agents/es d'exploitation (2) – Agentes d'entretien et de maintenance (3)
Travaux, environnement et mobilité	<ul style="list-style-type: none"> – Chef de service (1) – Cheffe de projet environnement (1) – Chef de projet transports (1) – Assistante administrative (1) – Employé de voirie (1)
Urbanisme	<ul style="list-style-type: none"> – Cheffe de service (1) – Ingénieure transports (1) – Technicien en police des constructions (1)

3. Départs

Par ailleurs, l'ensemble des départs (50) survenus au sein de notre administration en 2019 peut être synthétisé comme suit:

Service	Fonction
Administration générale et relations extérieures	<ul style="list-style-type: none"> – Délégué à l'économie (1) – Responsable du protocole, des votations et naturalisations (1)
Architecture et bâtiments	<ul style="list-style-type: none"> – Chef de service (1) – Cheffe de service suppléante (1) – Adjointe au Chef de service (1) – Technicien en installations techniques (1)
Culture	<ul style="list-style-type: none"> – Agente d'accueil musée (1)
Enfance, logement et cohésion sociale	<ul style="list-style-type: none"> – Chef de service (1) – Adjointe au Chef de service (1) – Responsable pédagogique de site (1) – Éducateurs/trices de l'enfance (10) – Assistants/es socio-éducatifs/ves (3) – Aides socio-éducatives (4) – Coordinatrice du réseau d'accueil familial de jour (1) – Travailleuse sociale (1)
Espaces verts et forêts	<ul style="list-style-type: none"> – Responsable du centre funéraire régional (1) – Horticulteur floriculteur (1) – Horticulteur paysagiste (1)
Finances	<ul style="list-style-type: none"> – Secrétaire-comptable (1)
Services industriels	<ul style="list-style-type: none"> – Électriciens de réseau (2) – Gestionnaire clientèle (1) – Technicien télé-réseau (1)
Sports, manifestations et maintenance	<ul style="list-style-type: none"> – Chef de service (1) – Responsable des sports (1) – Chargée des manifestations (1) – Employé d'installations sportives (1) – Agent/e d'exploitation (1) – Agentes d'entretien et de maintenance (2)
Travaux, environnement et mobilité	<ul style="list-style-type: none"> – Chef de service (1) – Adjointe au Chef de service (1) – Cheffe de projet environnement (1) – Employé de voirie (1)
Urbanisme	<ul style="list-style-type: none"> – Chef de service (1) – Technicien en police des constructions (1)

4. Taux de rotation

Le taux de rotation du personnel de la Ville est de 12.57%. L'on peut constater ici que cette statistique a plus que doublé par rapport à l'année dernière. Cette augmentation s'explique notamment par des départs à la retraite, mais aussi par des changements de gouver-

nance ainsi que par le transfert de personnel de structures privées au sein de la Commune avec des conditions de travail moins avantageuses que celles offertes dans le secteur professionnel concerné.

2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
5.91%	6.67%	7.73%	7.91%	6.78%	5.88%	12.57%

5. Taux de rétention

Le taux de rétention donne la proportion de collaborateurs-trices fixes qui, engagés sur les quatre dernières années, sont toujours en poste. Pour le personnel communal, ce taux est de 78.5% en 2019. Plus concrètement, sur les 200 collaborateurs-trices engagés, 157 sont encore en place.

L'analyse de cet indicateur, complémentaire au précédent, explique ce résultat par les mêmes raisons que celles mentionnées plus haut. Les conditions de travail en vigueur rendent notamment plus difficiles la fidélisation du personnel dans certains secteurs.

6. Avancement des projets

En 2019, la priorisation des projets RRH a dû être revue. En effet, l'avancée des projets étant tributaire des ressources à disposition au sein du service, les intentions émises en 2018 n'ont pu être concrétisées que dans la mesure du possible compte tenu de ce paramètre.

Statut du personnel

La suite des travaux a permis d'élaborer un projet sur la base des consultations mises en place, notamment avec la Commission du personnel. Ont été notamment pris en compte l'obsolescence des dispositions actuelles et leur mise à niveau selon le droit supérieur; le lissage sur les pratiques actuelles du monde du travail ainsi que les défis sociétaux actuels en termes de flexibilité et d'attractivité. Ce projet a été présenté à la Municipalité qui a procédé à une relecture fine, article par article, qui devrait aboutir en tout début d'année 2020 à un document qui sera transmis pour négociations aux partenaires sociaux.

Mesures de santé et de Sécurité au Travail

Pour mémoire, le concept MSST repose sur les trois piliers que sont la santé et la sécurité physique au travail, la gestion de l'absentéisme et la gestion et la prévention des risques psychosociaux. En 2019, un accent particulier a été mis sur la gestion et la prévention des risques psychosociaux (pilier III) avec l'organisation de séances de sensibilisation sur cette thématique pour l'ensemble du personnel, auxiliaires compris. Dans le même domaine, nous nous plaçons à relever le bilan positif de l'exercice 2019 avec l'organisme choisi comme Personne de confiance en 2018.

En ce qui concerne le pilier I, santé et sécurité physique, les audits sécurité lancés en 2018 se sont poursuivis en 2019 avec les services Culture et SMM. De plus, la sensibilisation aux troubles musculosquelettiques menée auprès des services a été très appréciée. Les RRH se réjouit de la bonne collaboration avec SMM et d'avoir pu ainsi compter sur les compétences du personnel qualifié, employé au secteur « piscines », pour les formations aux premiers secours. Nous espérons pouvoir encore continuer ce partenariat constructif en 2020 pour former encore davantage de personnel. Pour clore ce volet santé, nous tirons également un bilan très positif du partenariat avec le GHOL sur la prise en charge des vaccins administrés au personnel de la Ville en fonction des risques rencontrés dans le cadre des différentes pratiques professionnelles.

Enfin, pour ce qui est de l'absentéisme (pilier II), il a fallu accompagner des cas complexes qui ont nécessité de coordonner l'intervention de spécialistes tels que le médecin-conseil, la Clinique du travail, le case management de l'assurance perte de gain ainsi que, le cas échéant, l'Office de l'assurance-invalidité.

Remplacement du système de gestion des temps de travail

– Ce projet a été initié, d'une part, parce que le fournisseur de l'ancien système de gestion des temps de travail ne prévoyait plus de maintenance pour cette solution au 31 décembre 2019 et, d'autre part, parce qu'il s'agissait d'une opportunité pour harmoniser l'enregistrement du temps de travail au sein de notre administration. Le Préavis No 144/2019 déposé pour ce projet a été

² Il s'agit des collaborateurs permanents contrairement au personnel auxiliaire engagé pour une durée déterminée

accepté en avril 2019. Il s'en est suivi les phases de paramétrages et d'implémentations progressives. Fin 2019, les services concernés en priorité par ce changement, dix en tout, ont pu être mis au bénéfice du nouveau système. Les RRH accordent une attention particulière

aux retours qui lui sont faits par les utilisateurs-trices finaux-ales afin d'optimiser les aspects qui nécessitent de l'être. L'objectif, à fin 2020, est d'amener l'ensemble du personnel communal à utiliser le nouveau système de gestion des temps.

7. Formation continue

La Municipalité encourage la formation continue et met à la disposition du personnel communal les ressources nécessaires pour ce faire. Dans cette perspective, les RRH continuent d'être force de proposition pour permettre aux collaborateurs-trices de mettre à jour et/ou de développer leurs connaissances métiers et transver-

sales. Nous tenons à préciser ici que la coupe budgétaire importante de ce poste en 2019 n'a pas facilité la gestion de ce qui représente jusqu'à présent un des avantages offerts au personnel communal afin de garantir son employabilité.

8. Formation des apprentis



En tant qu'entreprise formatrice, notre administration poursuit son engagement dans la formation des apprenti-e-s, grâce à l'appui de nos formateurs-trices pleinement investi-e-s dans leur mission. Nous souhaitons les remercier pour leur implication et le professionnalisme dont ils-elles font preuve en assumant cette responsabilité en sus de leurs activités. Soulignons d'ailleurs ici que, chaque année, la famille des formateurs-trices se renouvelle; cela permet de renforcer l'équipe de formateurs-trices déjà existante et de maintenir un encadrement de qualité. Aussi en 2019, ce sont 8 nouveaux-elles formateur-trice-s qui ont obtenu leur Certificat de formateur-trice en entreprise.

Une première cette année à relever ici est le partenariat entre Police Nyon Région et la Ville pour la formation duale d'une de nos apprenties employée de commerce.

À l'issue de cette année pilote, un bilan sera établi conjointement et l'expérience reconduite en cas de succès. De même, l'ouverture d'une nouvelle option voirie pour l'apprentissage d'agent d'entretien auprès du service Travaux, environnement et mobilité vient enrichir le panel déjà existant.

De manière générale, les RRH continuent de soigner tant l'encadrement des formateurs-trices que celui de ses apprenti-e-s en mettant tout en œuvre pour leur réussite. Dans ce but, des modules de formation leur permettant de se doter d'outils concrets dans le cadre de leur pratique leur sont proposés chaque année. Pour nos apprenti-e-s, il s'agit en particulier d'un accompagnement pour franchir les étapes charnières de leur

cursus, avec, par exemple des modules comme: mes débuts en formation, préparation aux examens, mon avenir professionnel (pour des recherches d'emploi efficaces à l'issue de l'apprentissage) etc.

Pour nos formateurs-trices, il s'agit de leur apporter les outils nécessaires afin d'appréhender au mieux leur rôle et les situations auxquelles ils-elles peuvent être confronté-e-s dans leur pratique.

En 2019, ce sont 50 jeunes qui sont en formation au sein de notre administration, soit 14 qui ont débuté leur formation en première année, 12 qui étaient en fin de cursus et 24 qui poursuivaient leur parcours dans les différents corps de métiers/domaines que nous proposons:

- agent-e-s d'exploitation - voirie (1);
- agent-e-s d'exploitation - conciergerie (2);
- agent-e-s en information documentaire (2);
- assistant-e-s socio-éducatif-ve-s (15);
- électricien de réseau (1);
- employé-e-s de commerce (18) dont deux stagiaires MPC 3 + 1 et une maturante;
- forestier-bûcheron (1);
- géomaticien (1);
- horticulteur-trice-s-paysagistes (4);
- informaticien (1);
- polydesigner 3D (1);
- gardiennes d'animaux (3).

En outre, nous sommes fiers de nos apprenti-e-s, de nos stagiaires MPC et de notre maturante qui ont obtenu leur diplôme. Ce succès mérite d'être partagé avec les formateurs-trices, dont l'implication renforce l'impact de notre politique d'entreprise formatrice de qualité!

9. Formation des stagiaires

Depuis 2012, notre administration accueille des stagiaires. En 2019, 17 stagiaires ont pu se forger une expérience auprès des services ci-après :

- Administration générale et relations extérieures ;
- Culture ;
- Espaces verts et forêt ;
- Services industriels ;
- Sports, manifestations et maintenance ;
- Travaux, environnement et mobilité.

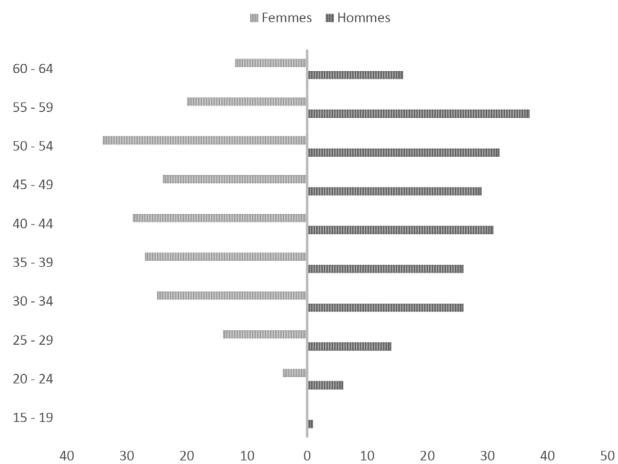
S'inscrivant dans la continuité des engagements des années précédentes, les services ont à cœur d'offrir l'opportunité à ces étudiant-e-s de mettre à contribution leurs connaissances dans les différentes activités et projets qui sont les leurs. Notons que cette année le service des Espaces verts et forêt a accueilli pour la première fois un stagiaire.

CHIFFRES-CLÉ – STATISTIQUES

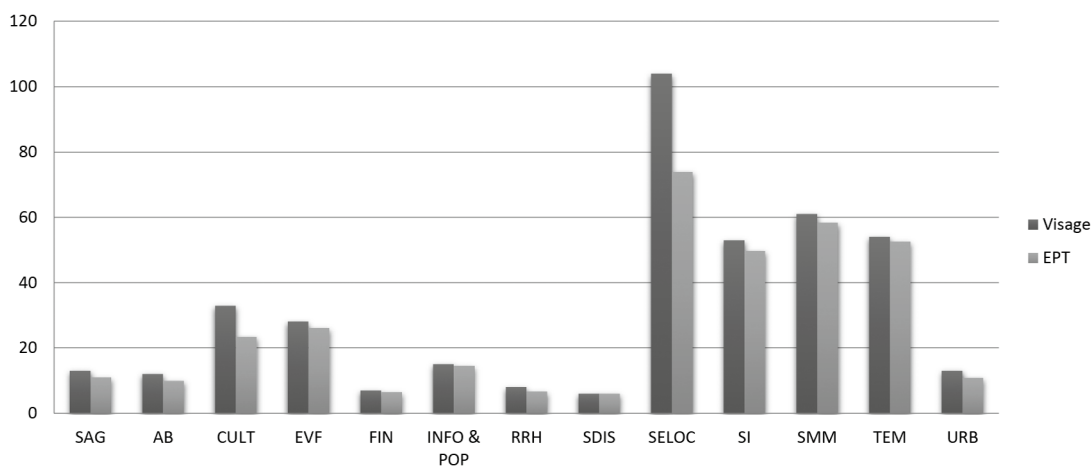
Pyramide des âges

Une bonne gestion des ressources humaines et, en particulier, une gestion prévisionnelle efficiente, implique d'être attentif à l'évolution de l'âge moyen de son personnel. Ceci permet non seulement de maintenir une pyramide des âges équilibrée, mais surtout d'assurer la relève. En 2019, l'âge moyen des collaborateurs-trices employé-e-s au sein de notre administration est de 44 ans.

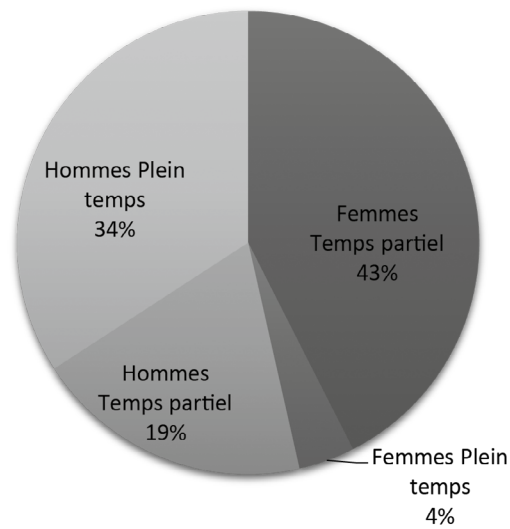
C'est une année de moins par rapport à 2018. Soulignons que la baisse a été plus importante, environ 10%, dans les classes d'âges suivantes : 35-39, 40-44 et 50-54 ans.



Nombre d'employé-e-s fixes par service : visages et équivalent plein temps (EPT)

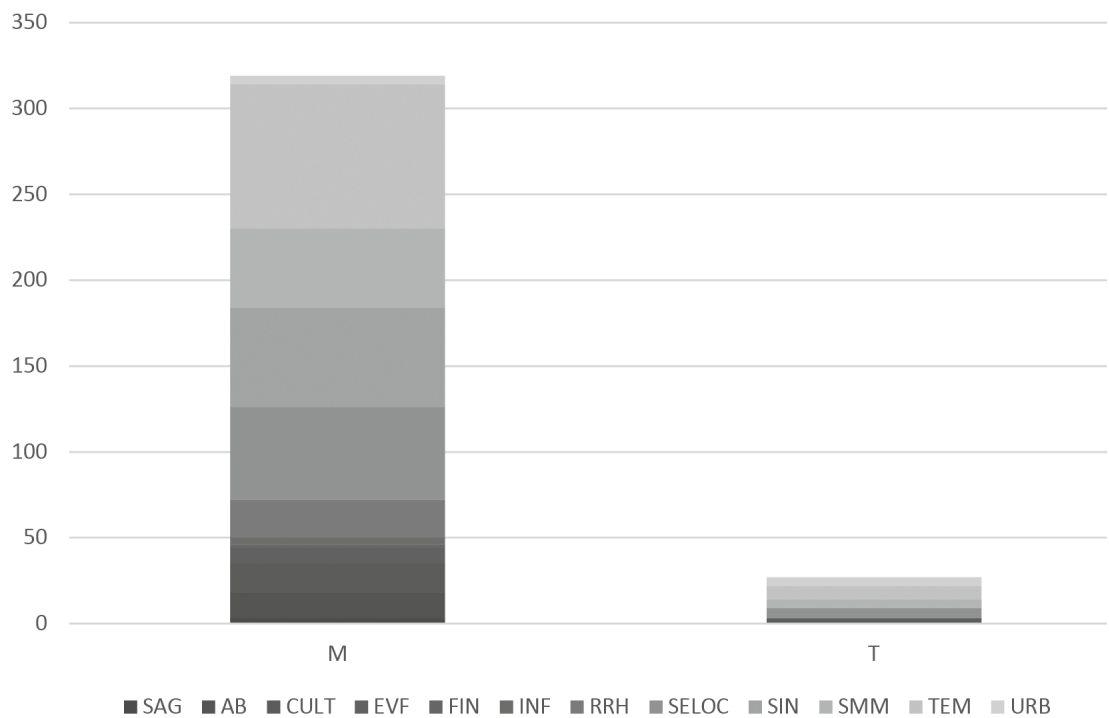


Qualification par genre et par taux d'activité



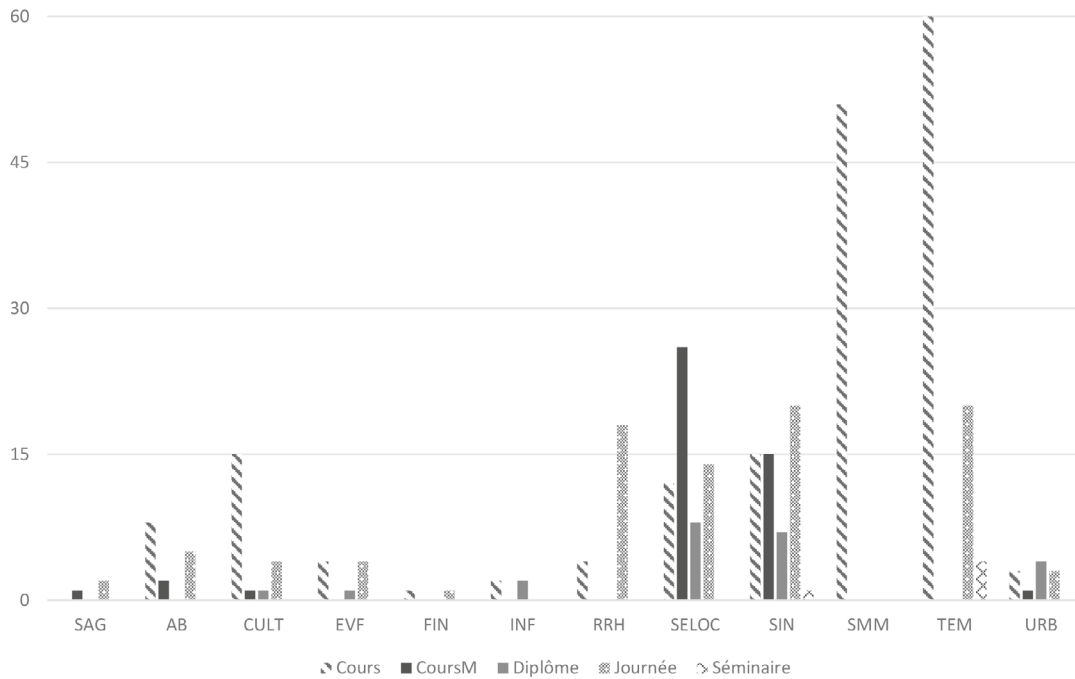
Formations suivies par type de développement

Le graphique ci-dessous indique le nombre de formations suivies par service, selon qu'il s'agisse du développement de compétences liées à leur métier (M) ou transversales (T). Il est entendu par formation l'ensemble des prestations sous forme de cours standards, de formations certifiantes / sur mesure, de séminaires, d'accompagnement ou encore de journées thématiques relatives à un domaine d'activité.



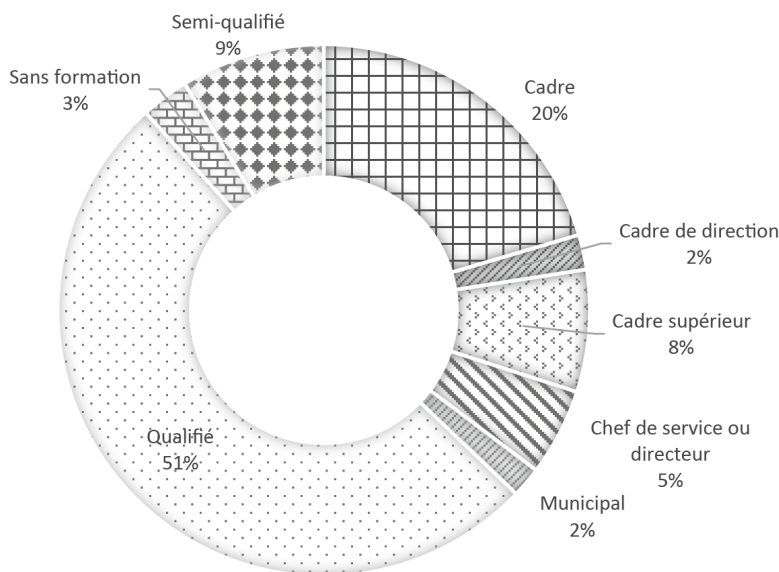
Formations suivies par catégorie de formations

En 2019, 284 collaborateurs-trices ont pris part à des actions de formation contre 313 en 2018. Le graphique ci-dessous montre le nombre de participations aux formations suivies, par catégorie de formation et par Service.



Formations suivies par type de fonction

Il s'agit là d'une information pour chaque type de fonction et ce, compte tenu du nombre total de participations aux formations.

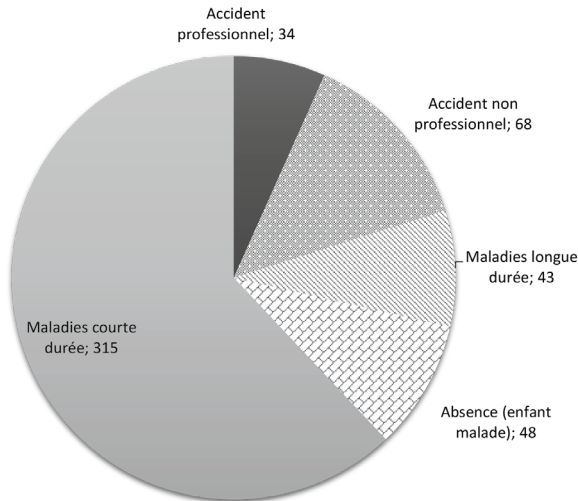


Taux d'absentéisme

Le taux d'absentéisme 2019 est de 1.39% soit une moyenne de 2.8 jours d'absence par collaborateur contre 5.15 en 2018. Notons ici une diminution de la durée moyenne d'absence de 14.5 à 10 jours respectivement pour les chiffres 2018 et 2019. De même, la durée moyenne des absences de courte durée passe de 6 à 5 jours.

Absences par catégorie

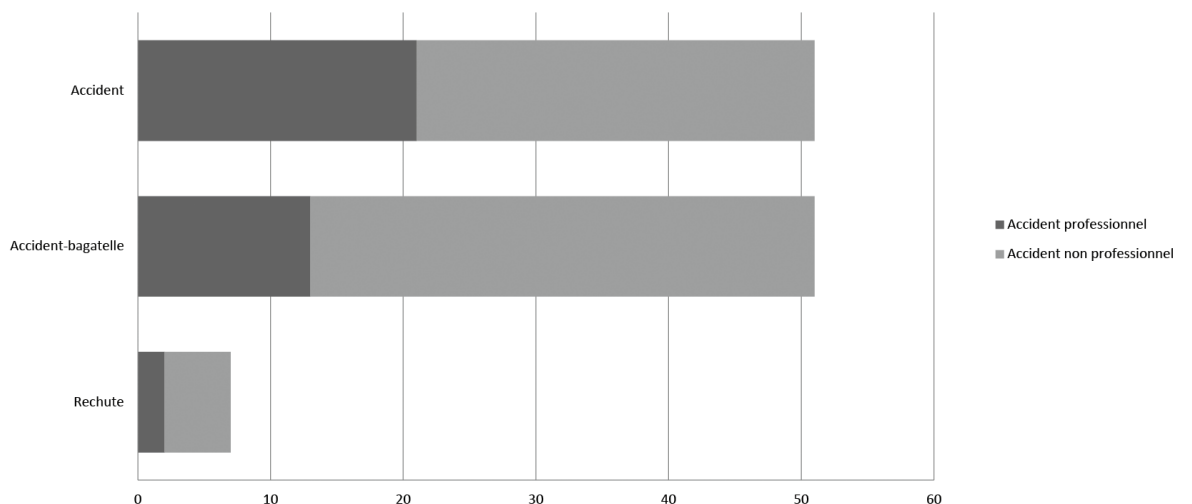
Les absences pour cause de maladies représentent 71.65 % du total des cas et celles de moins de 30 jours constituent 88% de l'ensemble des maladies recensées.



Accidents

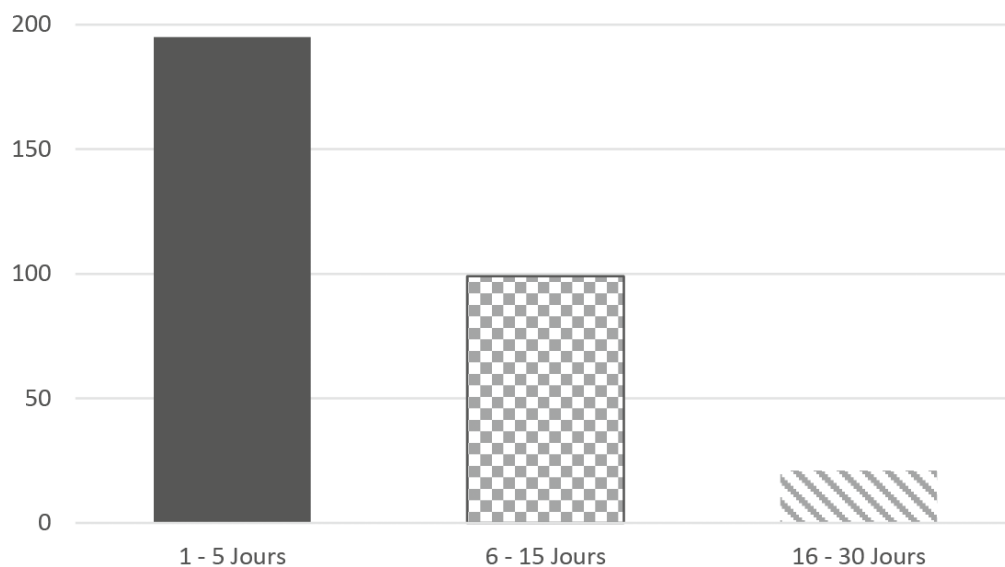
En 2019, 102 cas d'accidents ont été annoncés auprès de notre assurance, soit 34 de moins qu'en 2018. Cette diminution touche les deux catégories d'accidents, professionnels et non professionnels, sachant que c'est dans cette dernière qu'on observe la baisse la plus importante. Malgré cette baisse globale la durée moyenne des absences longues passe de 28 jours à 63 jours. Relevons toutefois que cette moyenne est impactée par trois cas de longue durée.

Le graphique ci-après montre le détail des types d'accidents annoncés, ainsi que des rechutes survenues. En outre, la proportion d'accidents « bagatelle » (sans interruption de travail) reste stable par rapport à 2018; aussi, en 2019, un accident sur deux n'a pas fait l'objet d'une interruption de travail.



Maladies

En ce qui concerne le volet «maladies», on recense 315 cas de maladies de courte durée contre 305 en 2018. En ce qui concerne les maladies dites de longue durée (plus de 31 jours), nous avons 43 cas enregistrés, soit 5 de plus qu'en 2018. Pour ce qui est de la durée moyenne des absences longues, celle-ci est de 99 jours en 2019 au lieu de 116 en 2018.



PERSPECTIVES 2020

Révision du Statut du personnel du 5 juillet 1965

La Municipalité souhaite que les négociations prévues avec les partenaires sociaux durant le premier semestre 2020 aboutissent à un accord présentant des conditions de travail modernes, attractives et respectueuses du personnel et qui pourra être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Implémentation du nouveau système de gestion du temps de travail

Comme évoqué dans la rubrique sur l'état d'avancement des projets, le déploiement du nouveau système de gestion du temps va se poursuivre auprès de l'ensemble des services communaux. La complexité de cette phase réside essentiellement dans l'accompagnement au changement et l'harmonisation de pratiques différenciées, ainsi que de la mise en place de plans horaires répondant aux spécificités des nombreux métiers exercés au sein de l'Administration communale.

Déploiement du concept de santé et de sécurité au travail

Afin de poursuivre sur la lancée des actions entreprises en 2019, les RRH prévoient de continuer les audits sécurité et de favoriser les synergies avec les services concernés pour la mise en place de mesures d'amélioration. Des actions de sensibilisation en lien avec les différentes thématiques vont continuer d'être proposées dans le cadre des trois piliers que sont la santé et la sécurité physique au travail, la gestion de l'absentéisme et la gestion et la prévention des risques psychosociaux.

SERVICES INDUSTRIELS

M. Vincent Hacker Municipal
M. Thierry Magnenat Chef de service

MISSIONS

Les Services industriels de Nyon (SIN) assurent l'approvisionnement et la distribution des énergies (Eau – Gaz – Electricité) et des services de télécommunication sur le câble aux particuliers, professionnels, entreprises, associations et collectivités de la région.

Leur périmètre d'activités s'étend sur 29 communes du district de Nyon.

Les Services industriels ont trois missions principales:

- **Distributeurs**

Ils veillent à la qualité, l'efficacité et sûreté des infrastructures liées à la distribution des énergies/fluides.

- **Fournisseurs/commerçants**

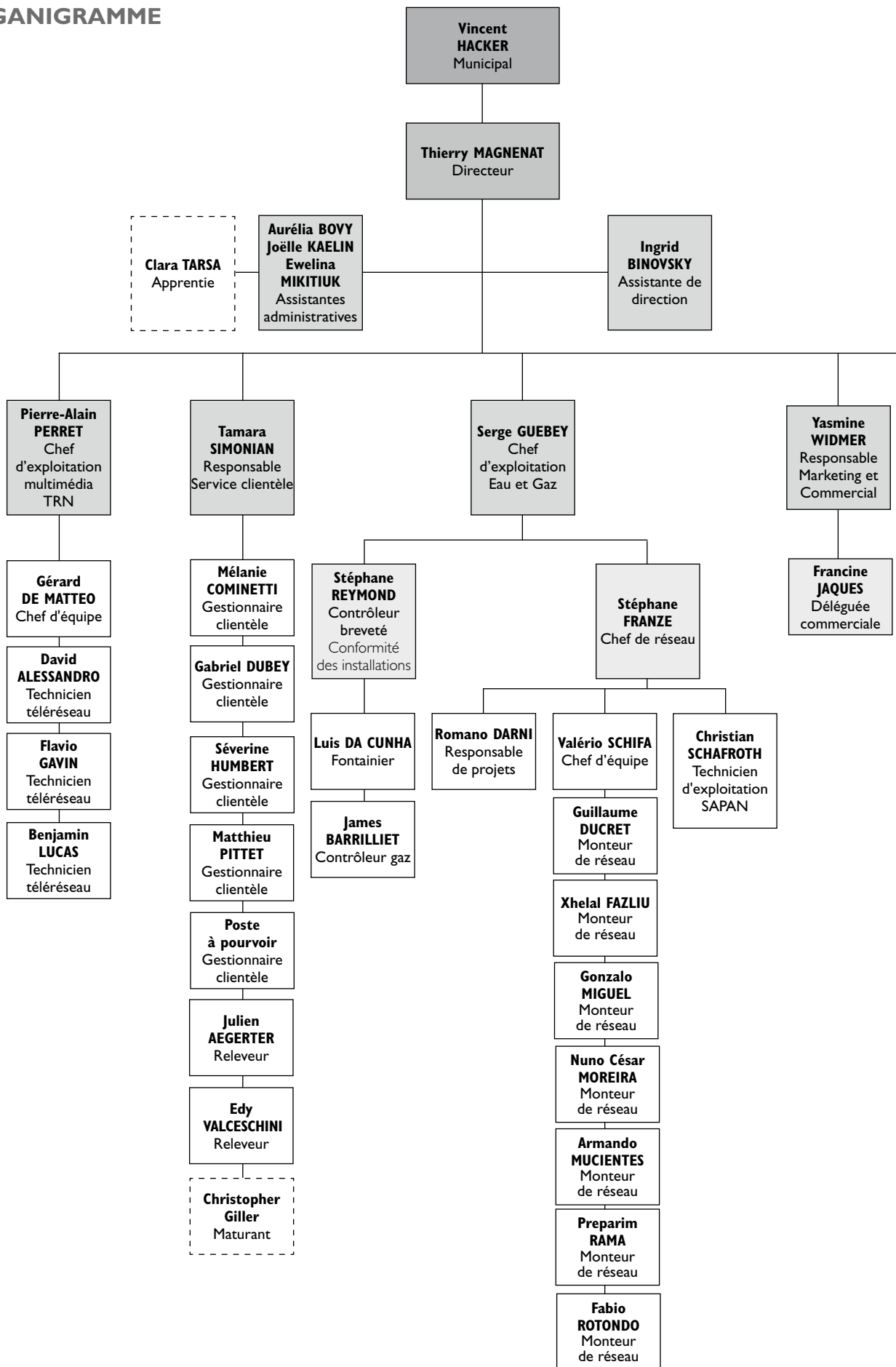
Ils concentrent les compétences et les moyens nyonnais pour la fourniture des énergies (production, approvisionnement, commercialisation, services) et s'engagent pour une augmentation de la production locale et régionale d'énergie renouvelable.

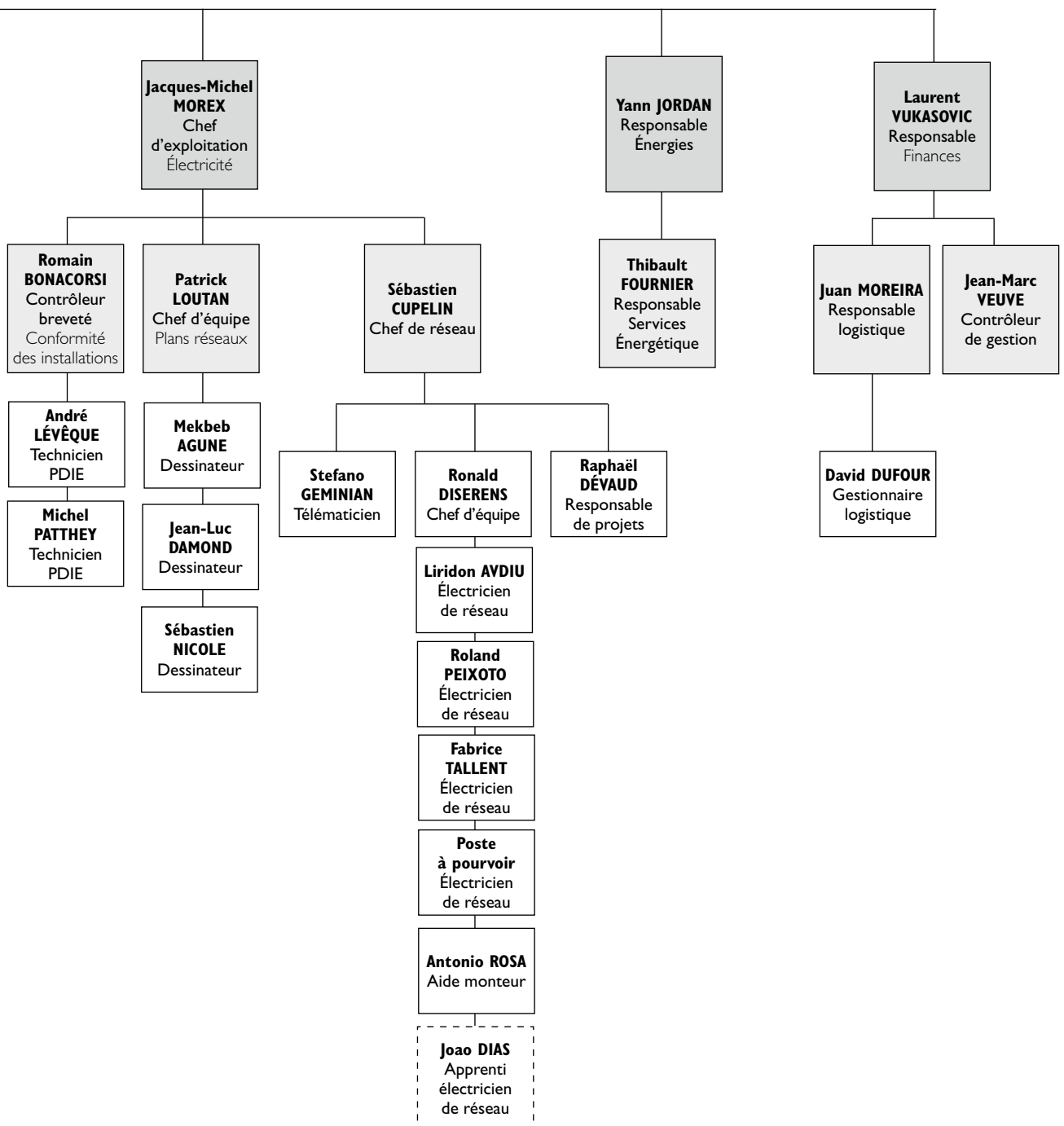
- **Prestataires de services**

Ils s'investissent efficacement sur le cycle énergétique complet (des sources primaires à la consommation finale) et proposent des produits/services énergétiques aux clients finaux.

Les SIN gèrent également le Télé-réseau de la Région Nyonnaise SA (TRN) qui fournit les services de télévision, Internet et téléphonie dans 17 communes, avec plus de 10'000 clients.

ORGANIGRAMME





POINTS FORTS 2019

2019 s'est inscrite dans l'exacte continuité de l'année précédente. En l'occurrence, une accélération des changements sur les plans réglementaires (aux niveaux fédéral et cantonal, notamment avec l'arrivée de la Conception cantonale de l'énergie (CoCEn), une forte pression de la concurrence dans des domaines d'activités traditionnellement régaliens et la transition énergétique au sens large du terme.

2019 a été une année dynamique, intense pour les Services industriels, qui ont lancé de nouvelles prestations répondant à l'actualité du marché de l'énergie (Regroupements pour la consommation propre – RCP, FlexiSolar), dans l'axe de la production renouvelable et de l'efficacité énergétique.

Un audit organisationnel complet a également été effectué entre février et septembre, sur lequel seront

basées nombre d'améliorations organisationnelles l'an prochain. En complément, une étude sur les besoins informatiques spécifiques aux métiers a été effectuée avec un prestataire d'envergure, en association avec le Service informatique de la Ville, dans le but de répondre aux besoins clients (en lien avec les questions légales LApEI, OApEI) et soutenir le développement d'activités. Ce projet d'importance pour les SIN est inscrit au plan d'investissements de la Municipalité.

Quelques inquiétudes enfin, notamment avec la diminution de la production de nos sources d'eau, l'autonomie des SIN qui est insuffisante pour qu'ils se positionnent efficacement sur le marché très dynamique des énergies, ou encore la thématique des réseaux de chauffage qui est au point mort.

ACTIVITÉS

I. Stratégie énergétique – implication des SIN

Pour rappel, la Stratégie énergétique 2050, largement soutenue par le peuple suisse et sollicitée par les citoyens de Nyon (> 80% d'acceptation), posait les bases d'une révolution du domaine de l'énergie, impactant chaque acteur de ce dernier.

En avril 2019, le Conseil fédéral validait la stratégie des réseaux électriques, faisant toujours partie du 1^{er} paquet de mesures de la SE2050, pour une mise en application de premières modifications des textes de lois au 1^{er} juin déjà. Avec un impact pour les SIN, qui avaient notamment déjà modifié certains tarifs de vente d'électricité en 2018 (après l'entrée en vigueur des premières lois), et qui ont à nouveau dû procéder à des adaptations de fond liées à ces nouvelles règles. D'autres impacts ont entraîné une planification différente des développements liés au réseau électrique et à la façon d'y intégrer les productions décentralisées.

Les SIN ont terminé le vaste projet lancé en interne qui visait à faire face à ce bouleversement dans leurs activités. Résultats, la naissance de nouveaux projets plus spécifiques qui seront organisés différemment. En synthèse, la SE2050 engendre de grands projets connexes dans les domaines suivants :

- comptage, avec l'obligation de remplacement de 80% du parc de compteurs électriques par des compteurs intelligents et leur système de gestion des données ;

- organisation, avec la nécessité de rechercher davantage d'efficacité, notamment dans l'automatisation d'une partie des processus ;
- informatique métier, avec une digitalisation du domaine de l'énergie, notamment en vue de renforcer la qualité de service à nos clients ;
- réseaux, avec la nécessité de préparer la décarbonation qui passera par l'électrification de la mobilité et d'une partie de la thermie (thermo-réseaux, pompes à chaleur) ainsi que le développement de la chaleur renouvelable.

Concernant le premier point, les SIN participent activement à une initiative regroupant 23 distributeurs romands et 350'000 compteurs (Electricité, eau, gaz et chaleur). L'objectif de cette initiative est d'étudier la faisabilité d'une plateforme mutualisée visant à assurer la collecte et la gestion des données de comptage multi-fluides, le calcul du montant des factures et permettant la valorisation des données dans de nouvelles applications énergétiques. Cette plateforme technologique, fondée sur une architecture « BigData », permettra la gestion d'un très grand nombre de données et le développement commun de produits complexes.

Les résultats de l'étude de faisabilité ont démontré la raison d'être économique de ce projet qui vise également à réduire les coûts de traitement de l'information par compteur. Dans la seconde partie de l'année, des tra-

vaux plus spécifiques liés à l'architecture de la plateforme et l'urbanisation de la donnée ont permis de déboucher sur un test de faisabilité qui prendra fin en 2020.

D'autres points sont encore en étude et le projet devrait permettre de disposer d'un outil compétitif pour accompagner le déploiement des compteurs intelligents d'ici à 2021.

En parallèle, l'Etat de Vaud, au travers de sa Direction de l'énergie (DGE-DIREN), a publié sa Conception cantonale de l'énergie (CoCEn) finalisée dont nous avons commencé l'analyse en 2018 sur une version en consultation.

Ce document, qui vient renforcer la politique fédérale en fixant un cadre cantonal plus volontaire, se décompose en un objectif principal, deux objectifs macro et seize objectifs sectoriels. Ces derniers sont répartis en trois axes:

- consommation;
- production;
- infrastructure.

2. Marché/clients

Dix années après l'ouverture du marché de l'électricité aux gros consommateurs (soutirant plus de 100'000 kWh/an), la dynamique du domaine des énergies s'est encore accélérée en 2019.

Le marché de l'approvisionnement en gros de l'électricité, effectué en euros, a été particulièrement chahuté. Les spéculations sur le Brexit, faute d'accords et sa planification mainte fois retardée, ont engendré une insécurité donnant suite à de fortes variations boursières pour les achats à moyen terme. La désescalade de la guerre commerciale qui déchire les USA et la Chine, avec l'utilisation des droits de douane comme arme de désaccord, a fortement détérioré le marché mondial. Le prix de l'électricité n'a cessé d'osciller durant toute l'année pour atteindre un pic au mois de juillet et une légère baisse courant décembre, qui toutefois n'affecte pas les achats à moyen terme. Le prix du gaz, quant à lui, a également évolué à la hausse durant le 3^e trimestre.

L'escalade des prix a permis une certaine stabilisation des offres concurrentes sur le marché libre de l'électricité pour les clients ancrés localement. Les entreprises succursales de groupes nationaux ou internationaux ont été plus enclines à se diriger sur des offres concurrentes globales.

Le portefeuille de prestations des SIN permet de répondre à certaines demandes des clients professionnels, mais ces derniers se voient régulièrement proposer des prestations complémentaires telles qu'audits énergétiques, conseils d'optimisation, installations solaires,

Onze de ces seize objectifs sectoriels ont un lien direct avec les activités des SIN dont tous ceux regroupés sous l'axe des infrastructures.

En 2019, la DGE-DIREN a initié un travail de consultation des acteurs de la branche gazière en vue de développer la stratégie gaz cantonale. Les SIN ont participé activement à cette mobilisation en apportant le point de vue des gaziers en mains communales. Le projet ayant pris du retard, les résultats des travaux devraient être consolidés au début de l'année 2020 avant la finalisation de la stratégie. A ce stade, ce qui ressort des discussions est que le gaz a un rôle à jouer dans la transition énergétique et que les SIN doivent mettre en œuvre des actions concrètes pour rendre ce fluide le plus renouvelable et local possible.

service pour les Regroupements dans le cadre de la Consommation Propre (RCP), par des concurrents actifs au niveau national.

La prise de conscience de la transition énergétique avec les besoins d'économie d'énergie, d'optimisation et de consommation d'énergie durable, ainsi que la nouvelle loi sur l'énergie sont de belles opportunités pour continuer à développer nos prestations auprès de notre clientèle locale.

L'offre pour le RCP, développée courant 2018, a été commercialisée et mise en œuvre auprès des premiers clients en début d'année. Le RCP permet aux propriétaires d'installations solaires de partager et commercialiser leur production avec tous les habitants d'un immeuble.

Toujours dans le domaine des énergies renouvelables, les propriétaires d'installations photovoltaïques consomment leur propre production d'énergie solaire. Toutefois leurs besoins en énergie se concentrent principalement le matin et en fin de journée. Or, la production s'effectue plutôt en milieu de journée. Les consommateurs ont pour défi le stockage de leur énergie pour une utilisation ultérieure. Les SIN, en collaboration avec ENERDIS, a développé FlexiSolar, un système de stockage virtuel qui est une alternative insolite à la batterie physique. FlexiSolar est écologique et ne demande qu'un très léger investissement de départ.

Dans le cadre du développement des relations avec les entreprises locales et régionales, plusieurs rencontres avec les professionnels et prescripteurs ont été organisées.

En mai, les responsables des régies de la place ont été conviés à un petit-déjeuner, lors duquel les SIN ont présenté les différentes offres et services spécifiques à leurs activités; notamment, les prestations de gaz, le RCP et les bornes de recharge pour les véhicules électriques. Les chauffagistes ont également été accueillis au sein des SIN et 27 professionnels ont assisté au séminaire sur les nouvelles directives de la Société suisse de l'industrie du gaz et des eaux (SSIGE) pour les installations de gaz naturel dans les immeubles. Les différents thèmes abordés ont été présentés par des collaborateurs SIN responsables dans leurs domaines respectifs.

En juin, ce sont les électriciens qui ont assisté à la présentation des Conditions particulières du réseau SIN et des formalités administratives. Le séminaire a été planifié sur une journée et en deux vagues, afin de faciliter la présence d'un plus grand nombre de collaborateurs des entreprises électriques. Le matin, 22 personnes et l'après-midi, 30 personnes, ont participé aux séminaires. Les conférences ont été animées par plusieurs collaborateurs SIN, chacun responsable de son domaine et de sujets spécifiques: Conditions particulières et prescriptions des distributeurs électriques (PDIE), directives de l'Ordonnance sur les installations à basse tension (OIBT) et d'un représentant d'Elektroform 15, le système digital de l'OIBT.

Ces rencontres avec les entreprises ont permis de développer une relation de proximité avec les clients, de renforcer le dialogue et aussi de connaître leurs attentes de manière plus détaillée.

Les clients privés sont évidemment au centre de l'engagement des SIN. Les citoyens de Nyon consomment depuis 2017 une électricité 100% renouvelable.

Les Nyonnais ont la possibilité de choisir une électricité encore plus durable, avec les options qualitatives de Vision mixte, composée de 99% d'énergie hydraulique suisse et de 1% d'énergie photovoltaïque. Ou de Vision durable, la plus écologique, composée de 95% d'énergie hydraulique suisse et de 5% d'énergie photovoltaïque produite à Nyon.

Grâce aux campagnes d'information, diffusées par des flyers dans les factures ou par la newsletter, une nouvelle

part de clients a répondu positivement aux offres pour un approvisionnement en électricité encore plus verte. Le développement des véhicules électriques s'est dynamisé durant cette année, et de nombreux clients se sont montrés intéressés par l'installation d'une borne de recharge à leur domicile. L'installation d'une borne dans une habitation privée est relativement simple et les propriétaires ont pu bénéficier d'une promotion sur une borne de petit format en août et septembre. Certaines sociétés immobilières s'intéressent également à l'installation de bornes dans des parkings communs.

En ce qui concerne l'eau, les SIN organisent traditionnellement une activité didactique lors de la Journée mondiale de l'eau du 21 mars. Cette année, les élèves des petites classes de Nyon étaient invités à visiter le Musée du Léman qui présentait une exposition thématique de la baignade. Après la visite guidée, les enfants ont participé à un concours de dégustation d'eau. Pour les remercier de leur enthousiasme, les SIN leur ont également offert un goûter. Les adultes se sont aussi intéressés à l'eau: dans le cadre du cycle de conférences organisées par la Commune de Céligny, les SIN ont été conviés à présenter à plus de 50 Célignotes la thématique de la provenance et de la gestion de l'eau publique.

En juin, la Ville de Nyon a accueilli le 73^e Giron de la Fédération des jeunes du district de Nyon. La manifestation s'est déroulée sur cinq jours et les SIN ont été heureux de pouvoir contribuer au succès de cet événement en fournissant, dès les premiers aménagements et durant toute la manifestation, l'électricité et l'eau sur l'ensemble du site.

Les SIN renseignent régulièrement leurs clients sur divers sujets, tels que la composition de l'électricité conformément à la Loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI) et la qualité de l'eau conformément à l'Ordonnance fédérale sur les denrées alimentaires (ODAL). Ces informations réglementées ont été diffusées par la brochure accompagnant les factures, par la newsletter digitale et par le site internet. D'autres informations ont été communiquées sur les prestations pour des services énergétiques et sur les grands travaux comme la mise sous terre de la ligne aérienne située à Bois-Bougy et le nettoyage du réservoir des Crues. Le client peut choisir de les recevoir soit au format papier (flyer inséré dans sa facture périodique), soit par voie électronique via une newsletter accompagnant l'e-facture. Cette dernière permettant la diffusion de reportages filmés. En 2019, les SIN ont publié 3 newsletters papier et 5 newsletters électroniques.

3. Autonomisation des SIN

Le sujet n'a pas connu de réelles avancées en 2019. Dans un premier temps, la Municipalité a établi sa Stratégie de propriétaire (Rapport-préavis No 149/2019), comme première réponse au Postulat de MM. les Conseillers communaux Pierre Wahlen et Sacha Vuadens « Pour une structure des Services industriels adaptée à une stratégie et des objectifs ambitieux ». Cette stratégie a été acceptée par le Conseil communal dans sa séance du 2 septembre 2019.

Cette première étape a permis aux SIN de poursuivre leurs réflexions sur le projet et de préparer les réponses complémentaires au dit postulat, lesquelles feront l'objet d'un préavis en 2020.

Il est à souligner que la Municipalité maintient qu'une autonomisation des SIN est nécessaire. En effet, chaque mois qui passe permet de mesurer l'écart qui se creuse entre la nécessité d'une adaptation rapide aux évolutions du marché et le déphasage de l'actuelle gouvernance.

4. Transition énergétique

4.1 Qualité de l'électricité à Nyon

En 2019, les SIN ont procédé au marquage de l'électricité vendue pour l'année précédente. En 2018 comme en 2017, chaque kWh est d'origine connue et renouvelable.

Pour la deuxième année consécutive, les clients de Nyon ont bénéficié d'une énergie 100% renouvelable en 2018 avec une part suisse qui a augmentée, passant de 45.6% à 46.3%.

4.2 Développement de la production d'électricité renouvelable

Durant l'année écoulée, les SIN ont relancé les réflexions de développement au travers du projet de Plan solaire. Un mandataire a été chargé d'évaluer plusieurs grandes toitures dans le cadre d'une étude de faisabilité. Le projet sera soumis aux Autorités courant 2020. Aucune nouvelle installation propriété de la Ville n'a été construite en 2019.

La vente par les SIN, au travers de leur produit Solanne, d'une grande installation de 170 kWc, dont la mise en service est prévue en 2020, a permis de faire évoluer significativement le parc de production privé.

4.2.1 Suivi de l'évolution d'installations photovoltaïques sur le territoire de Nyon

En 2019, la croissance de nouvelles installations photovoltaïques s'est ralentie par rapport aux années précédentes. Le territoire a accueilli 25 nouvelles installations (contre 49 en 2018), portant à 151 le nombre total d'installations en service au 31 décembre 2019.

En considérant la totalité des installations, 3'779 MWh d'électricité photovoltaïque ont été produits à Nyon durant l'année 2019, soit près de 16% de plus qu'en 2018. Les installations de la Ville ont produit 676 MWh, soit 18% du total. Le solde est à mettre sur le compte des producteurs privés.

Au total, 89% des installations photovoltaïques en service ont consommé tout ou partie de leur production sur place, soit 4% de plus qu'en 2018. La part consommée directement a représenté 47% de la production de ces installations, chiffre stable par rapport à l'an passé.

4.2.2 Autres énergies renouvelables

La production d'énergies renouvelables sur le territoire a été complétée par les installations de la STEP (réalisées et exploitées par Travaux, environnement et mobilité), à savoir la turbine de la STEP de Rive ainsi que l'unité de couplage chaleur-force (CCF) au biogaz. Elles ont produit respectivement 249 MWh et 624 MWh d'électricité renouvelable, soit une diminution de 26% par rapport à 2018. Cette diminution est due à un arrêt de la turbine depuis le mois d'août. Une grande partie de cette électricité a été consommée pour les installations de traitement des eaux usées. Ce sont après consommation propre 272 MWh d'électricité qui ont été injectés dans le réseau des SIN (taux de consommation propre de 69%).

4.2.3 Synthèse

Au total, la production d'électricité renouvelable à Nyon s'est élevée à 4'652 MWh, et a couvert 4.6% de l'électricité consommée.

4.3 Développement de la production thermique renouvelable

4.3.1 Géothermie

Le projet de géothermie, conduit par EnergieÔ SA, dont la Ville de Nyon est actionnaire à hauteur de 25% au travers des Services industriels, a connu quelques avancées significatives en 2019.

Le 2 février, la Commune de Vinzel publiait l'avis d'enquête du projet. Le dossier de mise à l'enquête publique comportait plusieurs pièces :

- le rapport de synthèse ;

- le plan d'enquête signé du géomètre;
- divers plans de situation;
- des images de synthèse représentant les phases d'exploration et d'exploitation;
- divers formulaires en lien avec la législation cantonale;
- le rapport d'impact sur l'environnement;
- le rapport d'impact sur les sources de la région;
- la synthèse sur le risque sismique;
- les rapports de protection incendie et du risque local d'inondation.

La mise à l'enquête qui a duré trente jours a fait l'objet d'une seule et unique opposition. Lors d'une rencontre organisée par la Municipalité de Vinzel quelques jours après la fin du délai d'enquête, EnergieÔ a pris connaissance des motivations de l'opposant, citoyen du village. A l'issue de la séance, satisfait des réponses obtenues, l'opposant a immédiatement retiré son opposition.

Décision positive de la Cheffe du DTE

Le 19 juillet 2019, Madame la Conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro rendait sa décision finale concernant l'étude de l'impact sur l'environnement, conforme à l'entrée en vigueur de la nouvelle LRNSS. La décision concernait notamment:

- l'octroi d'un permis de recherche en surface;
- l'octroi d'un permis de recherche en sous-sol;
- l'octroi d'un permis de construire.

La décision n'ayant fait l'objet d'aucun recours au Tribunal cantonal, elle est entrée en force. Cette décision donne le feu vert à EnergieÔ pour entrer pleinement dans la phase de réalisation, laquelle débute par le processus d'appel d'offres permettant de sélectionner tous les prestataires qui œuvreront sur le chantier, en particulier l'entreprise de forage.

Potentiel de synergies avec AGEPP

Force est de constater que les deux projets vaudois EnergieÔ et AGEPP sont au même niveau d'obtention des autorisations cantonales et ne sont pas concurrents. Après une analyse de la situation, les directeurs des deux entités ont eu la volonté de créer une dynamique de coopération inédite entre les deux projets de géothermie à moyenne profondeur les plus avancés du canton. Ils ont ainsi émis l'idée d'une possible collaboration au niveau des synergies opérationnelles.

Les deux projets cherchent avant tout des gains sur plusieurs niveaux, en particulier:

- économies d'échelle – synergies commerciales;
- mise en commun des savoir-faire / retours d'expériences - synergies techniques;
- coordination des démarches administratives - synergies procédurales.

Un des buts visés de cette démarche commune est de conclure, si possible, un contrat avec une même société de forage, de manière à dégager d'importants gains potentiels.

Lancement des appels d'offres terminés

Dans l'optique précitée, EnergieÔ a lancé les appels d'offres au cours de l'automne 2019. Vingt-et-un lots sont concernés par ce processus, lequel a pu être géré grâce aux compétences du service des achats de Romande Energie, partenaire du projet.

Une attention toute particulière a été mise sur le lot n° 1, celui du foreur. Environ dix entreprises à l'échelon européen ont été contactées. Dans un premier temps, certaines se sont rendues sur place à notre invitation, afin de leur donner la possibilité d'apprécier la situation à l'échelle 1:1. Puis, dans un deuxième temps et à leur demande, elles ont reçu les cahiers des charges associés aux deux projets. Ce ne sont pas moins de 3'500 pages de documents que les foreurs potentiels ont dû prendre connaissance pour, le cas échéant, proposer leurs services!

Réseaux de surveillance en place

Fin 2019, le réseau de surveillance des sources de la région est pleinement opérationnel. Parmi les treize sources sous contrôle, quatre d'entre elles sont désormais monitorées en continu 24h/24 et permettent de mesurer divers paramètres hydrologiques. La récolte de ces données pendant au moins 12 mois avant les opérations de forage est non seulement une exigence émise par le Canton, mais elle permet surtout d'avoir de solides bases de référence sur le comportement des sources, notamment en cas de crues, afin de bien identifier les éventuelles perturbations et ainsi ne pas les confondre avec des impacts provoqués par les opérations de forage.

Le réseau de surveillance de la sismicité est également en place. Il est géré par le Service sismologique suisse et les données sont accessibles au public au travers d'un portail internet: <http://www.seismo.ethz.ch/fr/earthquakes/monitoring/geothermal-energy-vinzel/real-time-seis-mograms>. Le réseau est constitué de quatre stations de mesure, dont une située à Vinzel, à quelques centaines de mètres du lieu où se déroulera le forage

Prospection en cours

Au cours de l'année 2019, EnergieÔ a également œuvré à l'élaboration d'un dossier de prospection à l'échelon du périmètre de la Côte. Ce dossier, répondant aux exigences de la LRNSS concernant l'octroi d'un permis de recherche en surface, a également été déposé à l'Office fédéral de l'énergie juste après la fin de l'année 2019 en vue d'obtenir une nouvelle subvention dans le cadre la loi CO2.

Ce nouveau projet d'EnergieÔ a pour but de préparer le développement des projets des futurs sites d'Aubonne-Etoy et de Nyon. Un retraitement des lignes sismiques ainsi que la réalisation d'une nouvelle campagne d'acquisition de données du sous-sol sont prévus. Couplées aux données géologiques récoltées lors du forage à Vinzel, toutes ces nouvelles connaissances vont sensiblement améliorer la compréhension de notre sous-sol et ainsi permettre une meilleure planification de nos prochaines étapes géothermiques.

Grâce à l'avancée du projet, EnergieÔ suscite un intérêt croissant auprès de la population ainsi qu'auprès des instances institutionnelles. A ce titre, il faut mentionner qu'EnergieÔ, au cours de la deuxième moitié de l'année 2019, s'est présenté devant le Conseil Communal de Nyon et a également reçu la Commission de gestion du Grand Conseil vaudois, sur proposition de la Préfecture du district.

De plus, lors de la Journée Romande de la Géothermie, le Vice-président d'EnergieÔ et Directeur de la SEFA Laurent Balsiger a fait la promotion du projet de Vinzel au cours d'une présentation intitulée: «Motivation et gestion des risques d'un actionnaire de projet de géothermie».

4.3.2 Thermoréseau Nyon

Le projet nyonnais est resté en attente du démarrage d'un grand quartier pour débiter. Force est de constater que la rénovation énergétique d'ampleur reste un exercice complexe qui prend du temps, tout comme le développement du thermo-réseau.

Pour rappel, ce projet de thermo-réseau représente un enjeu majeur pour la décarbonation de l'énergie thermique à Nyon.

4.4 Programme d'efficacité énergétique

2019 a vu les travaux dans ce domaine se multiplier. L'équipe de projet, composée de représentants d'EDD, du service AB et des SIN, a défini, sur la base de l'expérience de plus de dix ans et avec notre mandataire SIG, les grandes lignes d'un programme nyonnais. Le contexte nyonnais permettait la mise en œuvre de plusieurs plans d'actions, mais tous ne pouvant débiter de concert, un choix restreint s'est porté sur deux d'entre eux: l'un à destination des ménages nyonnais et l'autre pour les PME/PMI.

Dans une seconde phase d'étude, une feuille de route pour la mise en œuvre du programme a permis de déterminer précisément les éléments à mettre en place pour lancer les deux plans d'actions, sur la base des retours d'expérience de SIG et d'autres villes vaudoises. Un plan financier détaillé, incluant les besoins en ressources financières et les mécanismes de financement du futur programme, a également été réalisé.

Ce programme doit permettre aux SIN de compléter leur palette d'acteur de la transition énergétique et pourrait donner lieu à des économies de près de 700 MWh par an, soit l'équivalent de la consommation de 200 ménages.

5. Organisation interne

Complémentaire au besoin d'autonomie des SIN, un important investissement a été consenti en 2019 par les cadres des SIN, dans un vaste programme d'audit organisationnel. L'organisation actuelle des SIN, en silos, ne permet plus de répondre efficacement aux besoins des clients et du marché en général. Pour ce faire, les

SIN ont fait appel à un consultant expert du domaine de l'énergie, actif sur le plan européen.

La nouvelle organisation sera déployée en 2020.

6. Distribution de l'eau potable

Les SIN exploitent, entretiennent et développent le réseau d'eau de boisson, qui s'étend sur le territoire des communes d'Arnex, Borex, Crans, Céligny, Nyon, Prangins, et Signy. Plusieurs habitations des communes de Duillier et Gingins sont également alimentées. Au total, 30'586 habitants sont fournis directement par les SIN, avec un réseau de conduites principales cumulant une longueur d'environ 161 km.

L'eau potable provient de cinq sources qui s'écoulent par gravité dans le réseau, de trois stations de pompage dans les nappes phréatiques, ainsi que de l'eau du lac traitée par la SAPAN (Société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise). Les SIN exploitent l'entier des installations de la SAPAN, qui approvisionnent 60'914 habitants de vingt communes en eau brute et potable à partir de l'eau du lac. Ils assurent également un service de piquet 24h/24.

6.1 Gestion de la sécheresse

Après 3 années consécutives marquées par une pluviométrie largement déficitaire, l'année 2019 fut également affectée par une sécheresse importante jusqu'au début de novembre.

2019 a débuté avec un niveau de la nappe phréatique déjà très bas, soit 428,90 m alors que le maximum est de 439 m. Les très faibles pluies enregistrées jusqu'en juillet n'ont pas suffi à réalimenter la nappe phréatique de manière significative et les sources ont également été fortement impactées.

Afin de faire face à cette situation, les SIN ont mis en œuvre des scénarios d'approvisionnement prévus en cas de crise via leur système qualité existant. Les actions entreprises ont permis de desservir l'ensemble des communes alimentées par les SIN et la SAPAN sans aucune rupture de distribution durant l'année.

A l'automne, la situation est devenue plus critique pour de nombreuses communes de la région. Les communes de Trélex, Arzier, Genolier, Saint-Cergue et le SIECGE dépendaient pratiquement à 90% de la SAPAN.

6.2 Mandat de prestations avec le SIECGE

Le SIECGE délivre l'eau aux clients finaux sur les communes de Chésereux, Grens et Eysins, pour un volume annuel de 258'375 m³ d'eau. Les SIN en assurent, comme pour les installations de la SAPAN, l'entier de l'exploitation du réseau de distribution d'eau et de défense incendie. Durant l'année 2019, des conduites de distribution d'eau et défense incendie ont été remplacées à la route de Crans et à la Grand'Rue dans la Commune d'Eysins, ainsi qu'à la route de Chésereux dans la commune de Grens.

Le 22 octobre 2019, des prélèvements ont été déclenchés en réponse aux principes de précaution (fortes précipitations durant le week-end). Les résultats sur le réseau d'eau des communes de Chésereux, Grens et Eysins ont révélé la présence de germes aérobies, *Escherichia coli* et entérocoques dans l'eau pouvant provoquer des nausées et de légers troubles intestinaux si elle était consommée. Le jeudi 24 octobre 2019 à 8h35, les SIN ont reçu l'alarme du laboratoire cantonal (OFCO) par téléphone indiquant que les résultats des prélèvements étaient hors normes, que l'eau potable ne devait plus être consommée et que la population devait en être informée.

Selon le protocole en matière de gestion de crise, les SIN ont, dès réception de l'alarme, mis hors service les sources concernées et procédé ensuite à une désinfection des réservoirs avec du chlore, et au rinçage de l'ensemble du réseau de distribution du SIECGE, première

opération réalisée à 10H35. Ce nettoyage des réseaux a été effectué à plusieurs reprises jusqu'à la stabilisation de la situation.

Les restaurants et les crèches ont été immédiatement avertis par téléphone. Un porte-à-porte auprès des 3'200 habitants concernés a été effectué dans les trois villages dès 11h30. La hotline des SIN a répondu aux questions complémentaires des habitants. Des informations détaillées ont été publiées sur le site internet des SIN et de ceux des trois communes. La presse a également relayé l'information.

Dès 13h45, des bouteilles d'eau (4'000 litres) ont été mises à disposition des habitants aux greffes des communes concernées ainsi qu'aux Services industriels de Nyon. Finalement, 2'300 litres ont été distribués.

Le samedi 26 octobre à 10h35, les résultats d'analyse des prélèvements de la veille ont permis de lever la restriction.

In fine, aucun cas de troubles physiques n'a été relevé auprès des habitants des communes concernées.

6.3 Réfection de la station de pompage de Bucleis

En janvier 2018, le Conseil communal a validé le Préavis No 79/2017 d'un montant de CHF 1'584'000.— pour la réfection complète de la station de pompage dans la nappe phréatique du Bucleis.

Le projet de détail a été validé par l'Office de la consommation de l'Etat de Vaud (OFCO) en juin 2019. Les travaux ont débuté en septembre par la réfection de l'enveloppe du bâtiment et le remplacement de la station électrique. Les travaux pour la partie hydraulique seront réalisés en 2020.

6.4 Approvisionnement en eau potable

La quantité de précipitations cumulée enregistrée en 2019 s'élève à 1'103 mm, ce qui est un peu supérieur à la moyenne pluriannuelle de 954 mm. Jusqu'au début de l'automne, seul le mois de juin fut marqué par des précipitations légèrement au-dessus de la moyenne. Dès la fin octobre, les précipitations sont devenues plus importantes et largement au-dessus de la norme. Pour rappel, la fin de l'année 2018 fut excessivement sèche. Depuis maintenant quatre ans, ce déficit hydrique se répète et influence notablement le niveau de la nappe phréatique et le régime des sources. Les étiages enregistrés se sont avérés une fois de plus très bas. Ainsi, en 2019, les sources n'ont participé qu'à hauteur de 39% de la consommation. Les apports de la SAPAN se sont révélés très élevés (37%). La nappe phréatique a également été très sollicitée (24%).

A fin de l'année les pluies importantes ont redonné un peu de vigueur aux sources. Au 31 décembre, elles

approchaient leur maximum respectif qui n'avait plus été atteint depuis quatre ans. En revanche, le niveau de la nappe phréatique n'était pas encore impacté et restait encore bas à 432 m. Au mois de juillet, au moment des consommations les plus importantes, la SAPAN couvrait 90% de l'approvisionnement. Le nouveau réservoir de l'Asse, avec son stockage de 10'000m³, et la production d'eau traitée de la SAPAN ont démontrés leur importance primordiale au sein du système d'approvisionnement de la région, qui couvrent plus de 60'000 habitants.

6.5 Entretien des réseaux d'eau

Des travaux de renouvellement et de renforcement des infrastructures ont été effectués sur l'entier du réseau, notamment à Nyon, Prangins et Arnex.

La surveillance et l'entretien des installations ont été régulièrement effectués conformément au système qualité, basé sur le principe de l'analyse anticipée des risques et de l'autocontrôle.

Les investissements réalisés par voie de préavis en 2019 se montent à CHF 841'736.— et ceux financés par les crédits d'extension se montent à CHF 1'265'862.—.

Les principaux travaux financés par des comptes d'extension sont les suivants :

- Nyon, route de Saint-Cergue 83 à 99, remplacement et renforcement du réseau de distribution d'eau et défense incendie :
Crédit: CHF 240'000.— Dépenses: CHF 19'081.—
- Nyon, chemin de la Plantaz 39 à 56, remplacement et renforcement du réseau de distribution d'eau et défense incendie :
Crédit: CHF 126'000.— Dépenses: CHF 98'625.—
- Nyon, route de la Petite-Prairie secteur Petite-Prairie/chemin des Alouettes, remplacement et renforcement du réseau de distribution d'eau et défense incendie :
Crédit: CHF 263'000.— Dépenses: CHF 119'918.—
- Nyon, chemin du Truel, ferme Gay, remplacement et renforcement du réseau de distribution d'eau et défense incendie :
Crédit: CHF 78'000.— Dépenses: CHF 40'340.—
- Prangins, route de Bénex 18 parcelle 452, remplacement et renforcement du réseau de distribution d'eau et défense incendie :
Crédit: CHF 92'000.— Dépenses: CHF 62'655.—
- Arnex, route de Borex, remplacement et renforcement du réseau de distribution d'eau et défense incendie :
Crédit: CHF 270'000.— Dépenses: CHF 271'359.—

Les travaux financés par voie de préavis sont les suivants :

- Nyon, réfection de la station de pompage de Bucleis ;
- Prangins, route de l'Etraz, remplacement et renforcement du réseau de distribution d'eau dans le cadre de la réfection complète de la chaussée ;
- L'Asse, nouveau réservoir, transformation des chambres de distributions et conduites de distribution.

6.6 Comptage

Durant l'année, c'est un total de 329 compteurs qui ont été posés, pour de nouvelles installations ou des remplacements. Comme chaque année, un nombre important de compteurs temporaires sont posés et déposés pour des exploitations agricoles, des manifestations ou des particuliers.

6.7 Etude PDDE régional regroupant SIN, SIECGE et la Commune de Gingins

Le but de ce Plan directeur de distribution des eaux (PDDE) régional est de regrouper sous un même toit les besoins spécifiques et complémentaires de ces trois acteurs soit :

- augmentation de la capacité des réserves d'eau de boisson et de défense incendie ;
- les réseaux du SIECGE et de Gingins ont une faible sécurité d'exploitation avec des réseaux sans bouclages ;
- les ressources sont insuffisantes en été et en périodes d'étiage ;
- les SIN, le SIECGE et Gingins doivent réfectionner ou reconstruire chacun un de leur réservoir ;
- le changement climatique en cours accélère cette problématique.

Les propositions découlant du PDDE régional sont de construire un réservoir commun aux trois partenaires avec un réseau de liaisons pour augmenter de manière significative la sécurité de distribution.

Les bénéfices qu'apporte ce PDDE régional sont considérables, il :

- valorise et mutualise les ressources ;
- diminue les coûts de constructions et d'exploitation ;
- augmente la sécurité d'exploitation ;
- rationalise les installations ;
- s'inscrit dans la démarche de la Conception Cantonale de l'Energie (COGEN) ;
- renforce les SIN en tant que pôle de compétence pour l'eau de la région.

Ce projet est actuellement en consultation auprès du Canton pour validation. Un préavis commun aux trois partenaires sera déposé au printemps 2020 pour financer l'étude de détail lié à ce projet.

7. Distribution de l'électricité

Les SIN desservent l'ensemble de la ville de Nyon en électricité et acheminent plus de 102 millions de kWh à destination de 13'939 clients. Ils gèrent également le réseau d'éclairage public et l'éclairage de fêtes.

Le secteur de l'électricité est organisé en deux équipes: l'une est responsable de la construction, de l'extension, de l'exploitation et de l'entretien du réseau d'électricité et de l'éclairage public; l'autre est en charge du secteur de conformité des installations, chargée principalement des tâches liées à l'OIBT (contrôle des installations intérieures) et à la métrologie (établissement des points de mesures et gestion des appareils de tarification). Elle se charge également des infrastructures pour les manifestations et gère les données liées à la production des centrales solaires du territoire communal, en lien avec Swissgrid.

En 2019, la consommation de la ville de Nyon a légèrement diminué de 2%, à 102 GWh, et ce, malgré le nombre de clients en hausse. Cette diminution de consommation est liée à la loi vaudoise sur l'énergie qui édicte, lors de nouvelles constructions, l'obligation de couvrir au minimum 20% des besoins en électricité par une énergie renouvelable. Dès lors, le nombre de nouvelles installations solaires pour l'année 2019 s'est multiplié et s'élève à 25 pour une puissance installée de 264 kWc. La puissance de pointe, quant à elle, a eu une légère augmentation de 2,7% et s'établit à 19'260 kW.

Tout comme en 2018, la qualité de fourniture a été excellente en 2019. Les nombreux travaux de maintenance et d'extension du réseau n'ont nécessité que peu de coupures et pendant des durées limitées, tout en assurant la sécurité des personnes et des choses. Une seule passe est à déplorer: dans la nuit du 19 au 20 novembre, un défaut mécanique sur le câble papier plomb de liaison moyenne tension entre la station Levratte et la station Marens a privé d'énergie 2708 clients durant 77 minutes.

Le durée moyenne des coupures de courant réparties sur l'ensemble des clients (SAIDI) programmé et accidentel passe ainsi de 4.77 minutes en 2018 à 18.79 minutes en 2019. En comparaison, la moyenne suisse était de 23 minutes en 2018.

7.1 Tarifs 2019 et 2020

La consommation totale d'électricité en 2019 a dépassé les prévisions établies lors des budgets (ventes d'énergie prévisionnelles: 81'166'926 kWh – ventes effectives: 85'770'736 kWh. Logiquement, l'acheminement de l'énergie subit également une hausse par rapport aux prévisions budgétaires (100'663'920 kWh prévus pour 102'244'983 kWh effectivement acheminés).

Conformément aux dispositions de la LApEI, les SIN ont publié au 31 août 2019 les tarifs de l'électricité applicables en 2020, soumis à la Commission de l'électricité (ElCom). Ces tarifs, reconduisant la structure tarifaire instaurée en 2017, tiennent compte des augmentations de volumes constatées en 2018, du prix d'achat de l'énergie prévu en 2020 et des coûts d'acheminement projetés.

Ainsi, après trois années de baisses successives (2016 à 2018) des tarifs de l'énergie d'environ 15% chaque période pour la grande majorité des ménages et entreprises, la facture 2019 a subi une augmentation moyenne de 14%. Les clients verront leur facture augmenter en 2020 en moyenne de 5% pour les ménages et moins de 7% pour les entreprises (taxe légales comprises) selon leur profil standard de consommation.

Cette variation est principalement liée à une hausse des coûts d'acheminement de l'énergie électrique (+4,31%) ainsi que l'énergie en elle-même (+8,1%). Les investissements importants réalisés ces dernières années en vue de renforcer et sécuriser l'alimentation de la ville en plein essor sont la cause directe de la hausse des coûts d'acheminement.

Le prix de l'énergie sur les marchés a subi une hausse importante qui se reporte sur les tarifs, malgré une gestion des achats efficace. Le report sur les tarifs est conforme à la politique des SIN de faire bénéficier les clients des variations des prix, qu'ils soient à la baisse, à l'instar des cinq dernières années, ou à la hausse. Pour un ménage type la majoration s'élève à environ CHF 18.—.

Toutefois, il y a lieu de pondérer cette variation par le positionnement des tarifs SIN avec d'autres acteurs de la branche; les tarifs SIN restent dans une fourchette de prix avantageuse et située dans la médiane régionale.

7.2 Approvisionnement

L'approvisionnement en électricité sur les marchés boursiers est suivi par la cellule approvisionnement des SIN (Directeur et Responsable financier) en étroite collaboration avec Enerdis Approvisionnement SA et la BCV en ce qui concerne les devises (l'électricité étant facturé majoritairement en euros, les SIN réalisent une gestion du risque sur le taux de change CHF/€).

Des achats anticipés jusqu'à quatre ans dont les volumes sont échelonnés et supervisés par un suivi régulier des marchés permettent de maintenir un prix d'approvisionnement compétitif malgré une hausse en 2019.

A cette composante, il y a lieu de rajouter le prix d'achat des certificats d'origine permettant de garantir la traçabilité en toute transparence de l'origine du courant ainsi

que le taux de change euros/CHF. Après une hausse constatée fin 2018 et début 2019, le tarif des certificats s'est stabilisé. Grâce au marquage de l'électricité, les SIN assurent aux Nyonnais une énergie 100% renouvelable, offrant également des options d'énergie renouvelable locale au travers de la gamme de produits Vision.

7.3 Asset management

La complexité actuelle du système de distribution d'énergie s'intensifie. Le renouvellement des réseaux électriques et leur évolution vers les Smart Grid (réseaux intelligents) nécessiteront des investissements importants dans les technologies.

Le danger est grand de gaspiller des ressources, faute de déterminer clairement les objectifs, d'investir trop peu ou de prendre trop de risques, en tant que gestionnaire de réseaux de distribution (GRD).

Pour mémoire, la société de partenaires Tamdis SA, dont la Ville est actionnaire au travers des SIN, a été créée afin d'aider les partenaires-actionnaires à structurer les données considérables relatives aux réseaux et aux équipements, et à mettre en place des standards au niveau des processus.

Une méthodologie a été mise en place afin de garantir l'exactitude de la saisie des données et la modélisation relatives au réseau basse tension (BT), basée sur un découpage de la ville en 4 zones.

Durant l'année 2019 la première zone A, soit le nord-ouest de la ville avec ses 14 stations MT/BT et ses 142 armoires, a été totalement achevée. L'effort sera poursuivi pour les 3 autres zones durant les années 2020 et 2021.

7.4 Exploitation et extension du réseau électrique

L'extension du réseau de distribution électrique suit le fort développement de la ville et l'anticipe pour un certain nombre d'éléments.

En 2019, un effort particulier a été mis sur la maintenance et la rénovation de 4 stations de transformation MT/BT.

Le remplacement de l'appareillage BT de la station Château est terminé et permet de pérenniser la distribution d'électricité dans le centre-ville.

Les stations de Bas-Creux et de Pâquerettes, afin de pallier leur vétusté, ont été rénovées sur la partie tableau basse tension ainsi que le remplacement de leurs transformateurs de 1000 kVA respectifs.

Quant au poste de Bucleis alimentant la station de pompage du Service des eaux, il a été entièrement remplacé et dispose désormais d'un nouveau transformateur à sec afin de respecter les normes de protection des eaux.

De plus, pour l'alimentation du nouveau PPA Stand, les SIN ont posé et mis en service la station de transformation provisoire «Stand» afin de fournir l'énergie de chantier.

D'importants travaux ont également été réalisés sur les lignes moyenne tension.

La liaison moyenne tension datant de 1972, reliant le poste de la Longeraie à la station Oulteret, a été remplacée.

Afin de fiabiliser le réseau moyenne tension sur la zone nord de la ville et pour donner suite à la demande de l'OFROU concernant le projet d'élargissement de la bretelle d'entrée d'autoroute, la ligne aérienne MT entre la station Prairie et la station Vuarpillière a été mise en souterrain avec un câble de plus de 750 mètres.

Des travaux de pose de tube MT en attente sur 800 mètres ont été réalisés sur la route de la Prairie afin de préparer l'enterrement futur des lignes aériennes sur la zone Viez – Prairie.

Pour un futur remplacement d'une liaison en câble datant de 1965 entre la station Prélaz et la station Rocher, une pose de tube MT a également été effectuée, sur le chemin de Prélaz.

Enfin, plusieurs travaux ont été entrepris sur le réseau BT, notamment en renforçant les liaisons du secteurASSE - route de Gingins et également un renforcement de l'armoire de la route de Divonne 47 après le fort développement du chemin des Saules.

Le projet de mise en souterrain de la ligne aérienne BT de la route de Saint-Cergue 83-101 est en cours et permettra de garantir la distribution d'électricité sur le secteur des Plantaz qui est en pleine extension.

Les investissements réalisés par voie de préavis en 2019 se montent à CHF 1 83'873.— et ceux financés par les crédits d'extension se montent à CHF 1'682'109.—.

- Réseau MT, optimisation des réglages de relais:
Crédit: CHF 15'000.— Dépenses: CHF 10'385.—
- Réseau MT, liaison entre la station Rocher et Prélaz:
Crédit: CHF 38'000.— Dépenses: CHF 33'753.—
- Réseau MT, liaison entre la station Petite-Prairie et Prairie:
Crédit: CHF 167'000.— Dépenses: CHF 85'588.—
- Réseau MT, liaison poste de la Longeraie – station Oulteret, secteur route de l'Etraz – av. d'Oulteret:

- Crédit: CHF 39'000.— Dépenses: CHF 24'216.—
- Station Bas-Creux, remplacement des cellules BT équipées de 3 disjoncteurs et pose d'une ventilation forcée:
Crédit: CHF 123'000.— Dépenses: CHF 144'549.—
 - Station Bas-Creux, renouvellement du système de contrôle commande:
Crédit: CHF 49'000.— Dépenses: CHF 144'549.—
 - Station Rive, remplacement de 2 relais sur les disjoncteurs MT et révision de 5 disjoncteurs:
Crédit: CHF 38'000.— Dépenses: CHF 19'021.—
 - Station Pâquerette, remplacement des cellules BT équipées de 3 disjoncteurs BT et des deux transformateurs:
Crédit: CHF 152'000.— Dépenses: CHF 104'636.—
 - Réseau BT, réfection des bornes Saint-Cergue 11 – Saint-Cergue 22 et Boiron 67:
Crédit: CHF 60'000.— Dépenses: CHF 52'775.—
 - Réseau BT, renforcement du réseau BT, route de Gingins:
Crédit: CHF 65'500.— Dépenses: CHF 37'886.—
 - Réseau BT, renforcement du BT, chemin des Saules, secteur route de Divonne 47:
Crédit: CHF 31'000.— Dépenses: CHF 16'524.—
 - Réseau BT, tirage d'un câble de la station Glycine à la borne Plantaz, chemin des Plantaz 31:
Crédit: CHF 108'000.— Dépenses: CHF 58'233.—
 - Réseau BT, pose de tubes en attente, chemin de Prélaz:
Crédit: CHF 56'000.— Dépenses: CHF 55'044.—
 - Réseau fibre optique, liaison station la Cave et station la Métairie:
Crédit: CHF 60'000.— Dépenses: CHF 64'657.—
 - Réseau fibre optique, liaison Château 3 – Collège:
Crédit: CHF 62'000.— Dépenses CHF 9'916.—
 - Déploiement du portail client, mise en ligne des relevés de consommation. Extension non réalisée dont le crédit a été réaffecté par décision municipale du 22 juillet 2019 pour les plateformes informatiques métiers SIN en lien avec les incidences de la stratégie énergétique 2050 (crédit initial CHF 100'000.— passé à CHF 38'000.— après réaffectation):
Crédit: CHF 38'000.— Dépenses: CHF 20'020.—

Les travaux financés par voie de préavis concernent l'extension de l'hôpital de Nyon (GHOL) et la réfection de la station de pompage de Bucleis.

On notera encore que le développement de la ville a une influence directe sur la longueur du réseau et le nombre de postes électriques. L'équipe du réseau voit de ce fait son parc d'exploitation constamment s'étendre. Le nombre de projets à réaliser est toujours en forte augmentation.

7.5 Conformité des installations

Le service Conformité des installations électriques a envoyé 660 demandes de rapports de sécurité aux propriétaires d'installations en 2019, dont 110 pour des mutations ou changements de propriétaire. Dans le même temps, 821 rappels ont été envoyés.

Par ailleurs, 202 annonces pour des travaux sur les installations électriques ont été déposées, contre 391 en 2018. 16 concernaient des installations électriques provisoires de chantier.

Toutes ces annonces impliquent un suivi de chaque dossier durant toute la durée des travaux, jusqu'à l'obtention du rapport de sécurité final de l'installateur-électricien. En 2019, 764 dossiers de suivi ont été bouclés avec la réception du rapport de sécurité final annonçant la fin des travaux et 76 rapports de sécurité de réception ont été traités pour des travaux ne concernant pas des locaux d'habitations (sans contrôle de réception).

7.6 Comptage

La gestion du parc des appareils de tarification implique de nombreux mouvements de stock.

En 2019, 561 compteurs ont été posés, 548 déposés, dont 352 éliminés car ils n'entrent plus dans les standards édités par la législation, de plus 2'133 compteurs ont été révisés par échantillonnage selon les directives METAS (Institut fédéral de métrologie).

Le nombre de récepteurs de télécommande utilisés principalement à la gestion de la charge et au pilotage des tarifs et de l'éclairage public s'élève à 1'868, contre 1'864 en 2018. En outre, les abonnés débiteurs ont nécessité 136 coupures contre 111 pour l'année précédente. De plus, la gestion des compteurs à prépaiement a entraîné 7 interventions contre 6 en 2018 et 23 compteurs à prépaiement sont en service à fin 2019.

7.7 Éclairage public

Les mesures d'amélioration de l'éclairage public se sont poursuivies, notamment avec les derniers remplacements des luminaires équipés de lampes à vapeur de mercure par des luminaires LED évolutif. Il en résulte non seulement une consommation d'énergie réduite de plus de 35% en dix ans, mais également une limitation maximale de la pollution lumineuse.

Dès lors, la puissance installée des quelque 1'935 points lumineux est de 193'983W en 2019 contre 197'069W en 2018, pour une consommation annuelle de 756'994 kWh. L'éclairage public a été allumé durant 4'171 heures. On notera que, durant les heures de faible circulation, la puissance d'éclairage de certains axes est diminuée.

L'horaire de cet éclairage réduit est le même qu'en 2018, soit de 0h à 5h.

Les investissements en 2019 financés par les crédits d'extension se montent à CHF 81'977.— (éclairage public uniquement). Il n'y a eu aucune dépense issue d'un préavis.

Les travaux financés par des comptes d'extension sont les suivants:

- Renouvellement des mâts et armatures 2019:
Crédit: CHF 58'000.— Dépenses: CHF 81'977.—.

Un cinquième des ampoules de l'éclairage public a été remplacé dans le cadre du changement systématique, soit après plus de 16'000 heures de service, et un cinquième des mâts a été contrôlé selon les directives légales.

8. Distribution gaz naturel

Le Service du gaz est en charge de l'exploitation, l'extension et l'entretien du réseau de gaz naturel, qui s'étend sur les communes de Nyon, Duillier, Eysins, Prangins, Signy et Grens. Il traite aussi les demandes de raccordement des immeubles, ainsi que le contrôle des installations intérieures (conformité des installations, pose des compteurs). Il fournit le gaz naturel carburant (GNC) dans une station-service publique.

Le nombre et la puissance totale des installations raccordées au réseau sont encore en légère progression. A ce jour, près de 1'800 clients sont desservis avec un réseau de conduites principales totalisant une longueur de 80 km.

Les 161 millions de kWh vendus en 2019 représentent une diminution d'environ 9% par rapport à 2018. L'année 2019 a connu un hiver doux avec peu de jours en températures négatives, ce qui n'a pas favorisé les ventes de gaz naturel sur cette période. La diminution des ventes est donc uniquement due à la situation météorologique.

Malgré cette baisse, le succès du gaz naturel, qui se substitue progressivement au mazout de chauffage, résulte des avantages de cette énergie de réseau. Ce fluide, dégageant moins de CO₂ que le fuel, est facile à utiliser pour des applications industrielles ou domestiques et présente des tarifs abordables.

8.1 Gaz naturel carburant (GNC)

Après une année 2018 à la hausse (+ 44%), les ventes 2019 sont toujours en augmentation sur l'ensemble des trimestres pour atteindre +15%. Au cours de l'année 2019, 64'102 kg de GNC, soit l'équivalent de 94'608 litres d'essence, ont été vendus à la station Avia de Signy.

Deux actes de vandalisme, dont les auteurs n'ont pas pu être identifiés, ont été perpétrés sur nos installations. Leur coût de remise en état s'élève à CHF 2'194.— contre CHF 6'974.— l'année dernière.

7.8 Éclairage de fêtes

La consommation totale d'électricité pour l'éclairage de fêtes est de 20'898 kWh pour 409.31 heures d'éclairage, soit 3 heures de plus qu'en 2018.

En 2019, le projet d'illumination Arbres célestes a été reconduit. Il s'agissait de sapins de 9 mètres de haut réalisés avec des mâts et des cordages, installés à la place du Château (3 pièces), la place de la Gare (1 pièce) ainsi qu'à la place Bel-Air (1 pièce). Cette action a été coordonnée avec le marché de Noël de la Société industrielle et commerciale de Nyon et environs (SIC). Le résultat a rencontré un franc succès pour la 2^e année consécutive.

Ce sont ainsi environ 64'343 kg de CO₂ de rejets évités grâce aux ventes de GNC.

La station GNC de Signy offre deux produits contenant une part variable de biogaz: le GNC standard contenant 10% de biogaz et le BIO 50 contenant 50% de biogaz. Au total, 10'672 kg de biogaz ont été vendus aux clients GNC en 2019.

A relever que les SIN ont soutenu la construction et l'exploitation d'installations suisses de production de biogaz avec un montant correspondant au coût d'achat de 10% de biogaz pour les ventes faites à la station GNC de Nyon. Ils ont aussi participé à un fonds de promotion du biogaz pour un montant proportionnel aux ventes moyennes de gaz naturel, soit CHF 16'782.— en 2019.

8.2 Taxe CO₂

La taxe incitative sur le CO₂ perçue par la Confédération est fixée à CHF 96.— par tonne, soit 1.738 ct/kWh au lieu de 1.744 ct/kWh en 2018. Le montant total prélevé sur l'ensemble des achats de gaz naturel s'élève ainsi à CHF 2'829'326.— en 2019 (CHF 2'647'188.— en 2018).

8.3 Exploitation du réseau

Parallèlement aux travaux d'extension et de renouvellement des conduites, la surveillance et l'entretien des installations ont été régulièrement effectués. La recherche systématique de fuites a été conduite par une entreprise spécialisée sur l'ensemble du réseau de distribution, y compris sur les branchements d'immeubles, villas, etc. Le prestataire n'a pas révélé d'anomalies importantes.

8.4 Entretien des réseaux

Des travaux d'extension et de renforcement des infrastructures ont été effectués sur l'entier du réseau, notamment à Prangins entre la route de l'Etraz, la route de la Gare et la route de Bénex-Dessus. A Nyon, les travaux se sont concentrés sur la route de Saint-Cergue.

Les investissements réalisés par voie de préavis en 2019 se montent à CHF 179'170.— et ceux financés par les crédits d'extension se montent à CHF 462'554.—.

Les principaux travaux financés par des comptes d'extension sont les suivants :

- achat de compteurs et instruments de mesure :
Crédit : CHF 37'000.— Dépenses : CHF 40'167.—
- Nyon et Prangins, rénovation et mise en conformité des postes de détentés :
Crédit : CHF 70'000.— Dépenses : CHF 48'684.—
- Nyon, route de Saint-Cergue 83 à 99, remplacement et renforcement du réseau de distribution
Crédit : CHF 87'000.— Dépenses : CHF 4'555.—

Les travaux financés par voie de préavis concernent le remplacement et renforcement du réseau de distribution dans le cadre de la réfection complète de la chaussée à la route de l'Etraz sur la commune de Prangins.

8.5 Comptage

A fin 2019, 1'774 compteurs sont en service sur l'ensemble des six communes desservies. C'est un total de 176 compteurs qui ont été posés pour de nouvelles installations, remplacements ou révisions dans le courant de l'année.

8.6 Conformité des installations

Le service Conformité des installations gaz a traité 71 demandes d'installation qui génèrent chacune un contrôle de l'installation sur place et la réception de celle-ci lors de la mise en service. Notons que 52% des installations ne sont pas conformes lors de la première visite et demandent une nouvelle intervention des collaborateurs SIN.

8.7 Tarifs

Les prix 2019 ont été maintenus au même niveau que ceux de 2018. En effet, même si les prix d'approvisionne-

ment ont subi une hausse durant les périodes hivernales, les volumes de ventes ont permis d'atteindre les objectifs budgétaires. Toutefois, une revue des tarifs début 2020 sera nécessaire compte tenu du marché haussier constaté depuis octobre 2019 et des objectifs budgétaires des SIN pour 2020.

En outre, les coûts du réseau de transport nécessaires à l'établissement d'offres pour les clients éligibles ont été mis à jour selon les recommandations de la branche (Nemo), les tarifs recalculés puis validés par la Municipalité afin de pouvoir répondre aux appels d'offres marchés faites par deux clients éligibles gaz. La mise en consultation de la loi sur l'approvisionnement en gaz (LApGaz) par le Conseil fédéral le 30 octobre 2019 présage d'un avenir contraignant pour ce fluide. Un des points clés du projet de la LApGaz réside dans le seuil de libéralisation. En l'occurrence, pour les SIN (base consommations 2018), la libéralisation du marché avec un seuil de 100 MWh/an (tel que prévu dans le projet de nouvelle loi) concerne 20% des clients pour un volume de 87% des ventes.

8.8 Approvisionnement

L'approvisionnement sur les marchés boursiers du gaz selon le même modèle que pour l'électricité réalisé avec notre fournisseur (Services industriels de Lausanne – SiL) ont permis de sécuriser et lisser les prix d'achats pour 2019 mais aussi pour 2020. A noter que les opérations d'achats sont réalisées par la cellule approvisionnement des SIN (Directeur et Responsable financier) en étroite collaboration avec la cellule approvisionnement des SiL et de la BCV pour ce qui est des devises (le gaz étant facturé en euros, les SIN réalisent une gestion du risque sur le taux de change CHF/€). L'objectif de cette démarche est de pouvoir proposer des tarifs en lien avec le marché, en établissant une stratégie d'approvisionnement à moyen et long terme dans le but de lisser les éventuelles variations de prix. Toutefois, la future mise en application de la Loi sur l'approvisionnement en gaz (LApGaz) aura une incidence non négligeable sur le processus d'achat puisque les volumes à acheter dépendront de contrats de fournitures.

9. Multimédia

Les prestations liées au multimédia sont fournies par TRN SA, câble-opérateur appartenant majoritairement à la Ville de Nyon, sous la marque commerciale Net+ Léman. Quatre types de services sont proposés aux clients : télévision, Internet, téléphonie et, depuis 2018, téléphonie mobile. La zone de desserte comprend 17 communes, dont Nyon, avec près de 10'000 clients actifs.

Un mandat de prestations a été confié par TRN SA aux SIN, lequel couvre les différentes activités en lien avec la technique (planification, gestion de projets, exploitation, service technique, logistique, etc.), et qui représente 6.1 EPT ou équivalents plein temps.

10. Services transversaux

Les services transversaux desservent les clients internes et les clients externes. Ils supportent le métier de base des SIN, soit la distribution et la vente de l'eau, de l'électricité et du gaz. En complément, ils délivrent des prestations au fournisseur de multimédia de la Ville de Nyon, le Télé réseau de la Région Nyonnaise SA (TRN).

10.1 Secrétariat

Le secrétariat est le point d'entrée des clients internes et externes des SIN. A cet effet, il contribue à la bonne image des SIN au travers de l'accueil et des contacts téléphoniques. Il assure l'ensemble du support administratif du service, en soutien aux différents métiers, afin de leur permettre de se concentrer sur leurs activités-clés.

En 2018, le secteur a préparé, en collaboration avec le Service informatique, le déploiement d'un système de gestion électronique de documents (GED). L'implémentation de cet outil, planifiée début 2020, permettra d'optimiser les processus administratifs des SIN.

10.2 Service clientèle

La mission du service clientèle est de facturer, de relever régulièrement les 20'000 compteurs répartis sur le réseau, d'informer et conseiller nos quelque 14'000 clients électricité, 3'900 clients eau et 1'800 clients gaz. Le service clientèle se charge également de toutes les activités administratives liées à l'application de l'Ordonnance sur les installations électriques à basse tension (OIBT), adressant les demandes de rapports de sécurité aux différents propriétaires concernés.

En plus de la gestion de près de 5'000 appels téléphoniques, le service clientèle se charge également de toutes les activités administratives liées à l'application de l'Ordonnance sur les installations électriques à basse tension (OIBT), adressant les demandes de rapports de sécurité aux différents propriétaires concernés. En 2019, la digitalisation influe positivement sur tous les processus techniques et administratifs. Le service clientèle en collaboration avec le Service informatique a déployé l'archivage automatique des documents provenant d'ElektroForm (logiciel permettant à l'installateur de créer et envoyer des formulaires aux gestionnaires de réseau de distribution).

Par ailleurs, le service clientèle agit à titre de prestataire de service pour le compte du SIECGE (Service intercommunal des eaux de Chéserey-Grens-Eysins) pour quelque 796 640 clients. Il gère la facturation de l'eau et de l'épuration ainsi que toutes les activités induites. Avec l'accroissement de la population nyonnaise, les volumes à traiter augmentent de manière constante. A cela s'ajoute le reflet d'une conjoncture plus difficile, 12% des clients ne paient pas la facture initiale, ce qui a une incidence considérable sur la gestion des rappels. Toutefois la relation clients est au cœur des préoccupations, raison pour laquelle, le service relance la clientèle par téléphone pour chercher à comprendre pourquoi les factures n'ont pas été payées. Cette méthode a permis de diminuer considérablement les pertes sur débiteurs.

Evolution des volumes traités d'année en année	2018	2019
Factures SIN	102'860	103'695
Factures SIECGE	1'272	1'289
Rappels	12'093	12'900
Demande Rapport de Sécurité	1'116	821
Poursuites	76	75
Coupures d'électricité	111	136
Poses compteurs électriques à prépaiement	3	7
Déménagements/emménagements	2'000	1'830
Courriels et courriers traités	4'000	3'950
Pertes sur débiteurs (CHF)	24'921	6'157

Le phénomène de la digitalisation a également influé sur le comportement. Nous comptons plus de 2'450 clients ont opté pour la facturation électronique, soit plus de 12%. La facturation électronique est le moyen moderne, simple, fiable et respectueux de l'environnement d'adresser une facture.

10.3 Finances

Outre la réalisation des travaux courants tels que le bouclage des comptes 2018, l'élaboration du budget 2020, l'achat d'énergies et de devises pour les années à venir, sans oublier la production de diverses statistiques, les thèmes d'importances suivants ont fait l'objet d'un accompagnement ou d'un pilotage :

1. **Projet plateformes informatiques métiers SIN.**
Projet porté par le secteur en association avec le Service informatique de la Ville initié début 2019 afin de déterminer le contour de l'architecture et des applications informatiques métiers nécessaires aux SIN pour adresser les questions légales (LApEI, OApEI notamment) et le développement d'activités. Ce projet d'importance pour les SIN est inscrit au plan d'investissements de la Municipalité. La première étape a été réalisée durant le 1^{er} semestre 2019 avec une définition de l'architecture informatique cible. La phase d'étude détaillée qui a débuté au second semestre permettra de déterminer les besoins et les coûts en vue de soumettre au Conseil communal un préavis de réalisation courant 2020.
2. **Postulat de MM. les conseillers communaux Wahlen et Vuadens « Pour une structure des Services industriels adaptée à une stratégie et des objectifs ambitieux ».** Travaux préparatoires (volets financier et juridique) en vue de répondre au postulat remis à la Municipalité lors du renvoi du Préavis No 87/2018 « Avenir des SIN ».
3. **Nouveau système de gestion des temps de la Ville.** Participation au déploiement, en collaboration avec les services INF et RRH, du nouveau système de gestion de temps avec revue des droits, du processus de validation des absences et des groupes de collaborateurs.
4. **Contrat de prestation du réseau d'eau du SIECGE.** Professionnalisation du volet financier par l'établissement d'un plan d'investissements en parallèle du budget 2020.

Initiée il y a trois ans, la production des points de situations comptables en cours d'exercice pour les différents chantiers mais aussi pour l'ensemble des SIN, s'est encore renforcée avec la mise en place de séances internes de suivi des comptes.

10.4 Plans réseaux

Le bureau des plans réseaux tient à jour des données relatives aux réseaux. Les différents plans de projets de construction, plans de détail, plans directeurs, plans particuliers pour l'ECA, plans Pronovo (anciennement Swiss-grid), plans d'enquête pour l'inspecteur gaz ITIGS ou l'Inspectorat fédéral des installations à courant fort sont établis par leurs soins. La bibliothèque comprend près

de 2000 plans de repérages, tous domaines confondus. Les données topographiques de tous les réseaux des SIN sont désormais disponibles sous forme numérique.

En 2019, les collaborateurs ont œuvré, en collaboration avec l'Unité géomatique du Système d'information du territoire (SIT) au travail post migration sur les bases de données du réseau d'eau potable, du gaz, d'électricité et du télé-réseau à la suite de la dernière mise à jour du logiciel (GEONIS).

Ils se sont également occupés de mettre à jour les informations relatives aux bornes hydrantes (numéro, débit et pression), 783 du réseau d'eau des SIN.

La partie du bureau technique du projet Nemo a été terminée en 2019 en ajoutant les années de construction sur les conduites de distribution/transport du gaz. Pour mémoire, le projet Nemo vise à calculer la valeur du réseau de gaz.

La reprise de l'exploitation des réseaux d'eau du SIECGE impose également un important travail de saisie de données. La digitalisation des plans du SIECGE est en cours. Le réseau principal des trois communes a été réalisé à plus de 90%.

10.5 Logistique

Outre les tâches dévolues à la logistique en vue d'accompagner la réalisation des chantiers pour chacun des fluides (extensions et préavis) y compris le multimédia, deux thèmes spécifiques ont été abordés en 2019.

Remplacement système accès du bâtiment SIN

En lien avec le remplacement du système de gestion des temps des collaborateurs auquel était connecté le système d'accès du bâtiment, le système en place a été remplacé en collaboration avec SMM afin d'avoir un système uniformisé entre l'ensemble des bâtiments propriétés de la Ville. Lors de cette opération, un renforcement de la sécurité d'accès aux points sensibles de la gestion des réseaux a également été apporté (salle de commande et local d'alimentation électrique du bâtiment en lui-même). Le dernier volet de ces opérations sera mené début 2020 par le remplacement de l'alarme.

Gestion de l'entretien du bâtiment SIN

Le bâtiment à la route de Champ-Colin ayant fêté ses dix ans en 2018, une attention particulière aux travaux d'entretien a été apportée en fonction du budget disponible, ceci en plus des contrats de maintenance existants. L'objectif de ces opérations est de maintenir le bâtiment à un niveau de qualité opérationnel pour minimiser le besoin de travaux lourds à moyen terme.

Les activités du secteur logistique, soit la gestion des stocks, sont illustrées par les opérations suivantes :

Mouvements	Nombre 2017	Nombre 2018	Nombre 2019	Montant 2017 (CHF)	Montant 2018 (CHF)	Montant 2019 (CHF)
SIN	2'128	2'081	2'040	1'707'700.—	1'329'671.—	1'268'561.—
TRN SA	1'293	1'179	1'258	1'049'249.—	758'328.—	484'628.—

Commandes	Nombre 2017	Nombre 2018	Nombre 2019	Montant 2017 (CHF)	Montant 2018 (CHF)	Montant 2019 (CHF)
SIN	508	445	438	1'857'193.—	1'328'178.—	1'268'561.—
TRN SA	78	65	71	1'233'664.—	633'679.—	484'628.—

Les commandes SIN 2019 représentent 74% de la valeur du stock (contre 78% en 2018) tandis que celles de TRN SA représentent 85% en 2019 (contre 118% en 2018). Ces proportions s'expliquent par le nombre de chantiers réalisés tout en étant également dépendant des valeurs des équipements commandés.

Volume	Articles 2017	Articles 2018	Articles 2019	Montant 2017 (CHF)	Montant 2018 (CHF)	Montant 2019 (CHF)
SIN	4'172	4'666	4'836	1'689'827.—	1'701'452.—	1'711'324.—
TRN SA	411	485	531	719'269.—	536'481.—	572'193.—

Le volume sous gestion est réparti sur trois sites.

PRÉAVIS

Préavis acceptés - Crédits ouverts

Préavis N°	Libellé	CHF
139/2013	Reconstruction du réservoir de la Vuarpillière	1'105'000.—
	Étude de détail	
215/2015	Réalisation	14'911'000.—
<i>Commentaire</i>	<i>Le réservoir a été mis en service au mois de novembre 2017. Les travaux sur les chambres de distributions sont réalisés à 90% à fin décembre 2019. Le préavis sera clôturé dès la fin des travaux et de la réception du décompte ECA attendu dans le deuxième semestre 2020.</i>	
212016	Demande de crédit d'étude de faisabilité d'un chauffage à distance à Nyon	162'800.—
<i>Commentaire</i>	<i>Projet mis en attente par la Municipalité afin que les SIN puissent évaluer l'opportunité de proposer une approche sectorielle (quartiers).</i>	
268/2016	Avenir des SI, décision de transformer le statut des SI en une ou plusieurs sociétés de droit privé	215'000.—
<i>Commentaire</i>	<i>Le projet de transformation des Services industriels a été déposé au Conseil communal lors de sa séance du 29 janvier 2018 et renvoyé en Municipalité. Le crédit reste ouvert afin de couvrir une partie des dépenses permettant de répondre aux questions du Conseil communal.</i>	
37/2017	Travaux d'infrastructure sur le réseau d'électricité et le réseau d'eau dans le cadre de l'extension de l'Hôpital de Nyon	1'385'000.—
<i>Commentaire</i>	<i>Le poste MT/BT, construit pour le GHOL, a été mis en service le 19 mars 2018. Des travaux sur le réseau d'eau, dépendant de l'avancement de ceux du GHOL, restent encore à réaliser (planifiés en 2020).</i>	
79/2017	Réfection de la station de pompage dans la nappe phréatique du Bucleis	1'584'000.—

<i>Commentaire</i>	<i>Ce préavis a été accepté par le Conseil communal en janvier 2018, les travaux ont débutés mi-2019 avec l'enveloppe du bâtiment et la partie électrique. Les travaux de la partie hydraulique seront réalisés en 2020.</i>	
128/2018	Création de 4 postes supplémentaires aux Services industriels – Demande d'augmentation du budget N° 3011 de CHF 480'000.—.	480'000.—
<i>Commentaire</i>	<i>Les opérations de recrutement ont débuté fin 2018. Les deux monteurs sont en poste depuis le 1^{er} janvier 2019, respectivement le 1^{er} mai 2019 tandis que le télématicien a rejoint les SIN le 1^{er} septembre 2019. Le poste d'ingénieur GC est encore en phase de recrutement et devrait être occupé d'ici à la fin du troisième trimestre 2020.</i>	
149/2019	Réponse au Postulat de MM. les Conseillers communaux Pierre Wahlen et Sacha Vuadens «Pour une structure des Services industriels adaptée à une stratégie et des objectifs ambitieux»	
<i>Commentaire</i>	<i>Rapport-préavis faisant suite au Postulat déposé lors du renvoi du Préavis No 87/2018 «Avenir des Services industriels de Nyon (SIN)»</i>	
152/2019	Remplacement et renforcement des réseaux de distribution d'eau et de gaz naturel dans le cadre de la réfection complète de la chaussée de la route de l'Etraz sur la commune de Prangins – Demande de crédit de CHF 1'868'000.— (HT)	1'868'000.—
<i>Commentaire</i>	<i>Les travaux ont débuté et sont partiellement réalisés. Leur terme est prévu en 2020.</i>	

Préavis clôturés

Préavis N°	Libellé	CHF
12/2016	Remplacement de la conduite de distribution d'eau et de défense incendie située sous l'autoroute à la hauteur de la sortie de Nyon	368'000.—
<i>Commentaire</i>	<i>Les travaux sont terminés.</i>	

CHIFFRES-CLÉ – STATISTIQUES

Gaz

Evolution des ventes de gaz naturel sur les 5 dernières années

En kWh	2015	2016	2017		2018		2019	
			nb. de compteurs		nb. de compteurs		nb. de compteurs	
Chauffage et autres usages domestiques	121'801'001	135'973'513	140'756'968	1'753	142'836'057	1'767	145'299'644	1'764
Clients interruptibles	31'085'196	31'401'254	33'215'309	13	34'215'376	13	15'739'663	10
Totaux	152'886'197	167'374'767	173'972'277	1'766	177'051'433	1'780	161'039'307	1'774

Eau

Evolution des ventes d'eau sur les 5 dernières années

En m ³	2015	2016	2017		2018		2019	
			nb. de clients		nb. de clients		nb. de clients	
Vente aux consommateurs	2'794'859	2'747'094	2'877'578	3'800	3'336'464	3'815	2'996'667	3'859
Vente aux communes	106'930	110'865	264'046	19	713'005	19	233'128	19
Totaux	2'901'789	2'857'959	3'141'624	3'819	4'049'469	3'834	3'229'795	3'878

Electricité

Ventes par qualité d'énergie

Vente produits	2018				2019			
	kWh	%	Nb. Clients	%	kWh	%	Nb. Clients	%
Vision classique 100% renouvelable	75'389'272	87.90%	13'013	93.16%	78'909'893	88.83%	13'042	93.27%
Vision mixte 100% Suisse	637'891	0.74%	202	1.45%	691'365	0.78%	199	1.43%
Vision durable 100% Suisse et écologique*	4'211'042	4.90%	737	5.27%	4'132'572	4.65%	729	5.21%
Vision basique 100% hors Suisse	30'270	0.04%	5	0.04%	32'300	0.04%	6	0.04%
Produits hors gamme Vision	5'502'261	6.42%	11	0.08%	5'067'939	5.70%	7	0.05%
Total	85'770'736	100.00%	13'968	100.00%	88'834'069	100.00%	13'983	100.00%

* dont minimum 5% proviennent de Nyon

Ventes d'énergie par profil de soutirage

Libellé	2018				2019			
	kWh	% du total	Nb. clients	%	kWh	% du total	Nb. clients	%
Utilisation élevée	42'240'160	49.25%	870	6.23%	42'273'403	47.59%	860	6.15%
Utilisation modérée interruptible (chauffe-eau)	187'860	0.22%	134	0.96%	152'396	0.17%	119	0.85%
Utilisation modérée	35'585'044	41.49%	12'893	92.30%	36'379'916	40.95%	12'943	92.56%
Installations provisoires	1'218'335	1.42%	57	0.41%	1'423'764	1.60%	45	0.32%
Eclairage public (utilisation modérée)*	852'720	0.99%	1	0.01%	777'892	0.88%	1	0.01%
Clients marché sur Nyon	4'539'851	5.29%	9	0.06%	4'562'488	5.14%	9	0.06%
Clients marché hors Nyon	1'146'766	1.34%	4	0.03%	3'264'210	3.67%	6	0.05%
Total	85'770'736	100.00%	13'968	100.00%	88'834'069	100.00%	13'983	100.00%

* L'éclairage public est considéré comme 1 client depuis 2018

Distribution d'énergie par profil de soutirage (acheminement)

Libellé	2018				2019			
	kWh	% du total	Nb. clients	%	kWh	% du total	Nb. clients	%
Traction	602'884	0.59%	1	0.01%	599'562	0.59%	1	0.01%
Utilisation élevée	62'743'302	61.37%	905	6.45%	62'544'432	61.30%	898	6.40%
Réseau amont (NR6)*	34'983	0.03%	1	0.01%	43'670	0.04%	1	0.01%
Utilisation modérée interruptible (chauffe-eau)	187'860	0.18%	134	0.96%	152'396	0.15%	119	0.85%
Utilisation modérée	36'604'899	35.80%	12'902	92.15%	36'496'382	35.77%	12'960	92.40%
Installations provisoires*	1'218'335	1.19%	57	0.41%	1'423'764	1.39%	45	0.32%
Eclairage public (utilisation modérée)*	852'720	0.84%	1	0.01%	777'892	0.76%	1	0.01%
Total	102'244'983	100.00%	14'001	100.00%	102'038'098	100.00%	14'025	100.00%

* L'éclairage public est considéré comme 1 client depuis 2018

PERSPECTIVES 2020

Projets phares

- Projet « Smart Dream initiative » en collaboration avec 22 distributeurs d'énergie romands: finalisation des tests de faisabilité et définition de la gouvernance (forme d'organisation, etc.).
- Plateformes informatiques métiers SIN: finalisation de l'étude lancée en 2019 et dépôt d'un préavis de crédit d'investissement au Conseil communal en 2020.
- Transition énergétique, programme EE Nyon (économies d'énergies sur le modèle eco21 à Genève): un projet pilote sera effectué dans un quartier mixte habitat – artisanat – industrie en vue de valider les hypothèses, puis dépôt d'un préavis au Conseil communal destiné à lancer le projet et en assurer le financement.
- Transition énergétique: dans le cadre du Plan solaire, un préavis de crédit d'investissement destiné à l'augmentation de la production d'électricité renouvelable locale sera déposé.
- Smart Meters: un crédit d'investissement-cadre destiné à l'acquisition et au déploiement des compteurs intelligents sera déposé au Conseil.
- Transition énergétique, thermie: développement d'un partenariat destiné à la mise en place de solutions de contracting thermique.
- Transition énergétique, géothermie: augmentation du capital-actions d'énergie en vue de la réalisation du forage.

- Etablissement d'un Plan directeur des réseaux (électricité, gaz et thermie).
- PDDE (Plan directeur des eaux) régional: une nouvelle version de ce document fera l'objet d'un préavis.
- Approvisionnement en eau potable: prospection de nouvelles ressources et/ou optimisation des ressources existantes.

Ressources humaines et organisation

La nouvelle organisation des SIN sera mise en œuvre, accompagnée d'un important plan de formation et d'accompagnement au changement. Un renforcement des compétences sera nécessaire afin de permettre aux SIN de remplir leurs missions traditionnelles tout en s'adaptant aux évolutions du marché.

Des projets de transformation seront lancés en parallèle, afin de tendre vers une digitalisation et augmentation de l'efficacité des processus internes.

Autonomie des SIN

L'avenir des Services industriels (Préavis No 87/2018) reste dans les priorités, avec pour objectifs de donner aux SIN les moyens de répondre aux exigences et aux opportunités d'un marché de l'énergie en pleine effervescence.

SPORTS, MANIFESTATIONS ET MAINTENANCE

Mme Stéphanie Schmutz Municipale

M. Michel Piguet Chef de service ad interim jusqu'au 31 janvier

Mme Odile Rochat Cheffe de service depuis le 1^{er} février

MISSIONS

Sports

- Promouvoir l'éducation sportive des jeunes.
- Développer des activités sportives pour des personnes non-membres d'associations.
- Développer les contacts avec Région de Nyon afin d'avoir une vision plus régionale du sport.
- Fournir des conseils concernant les infrastructures sportives.
- Développer le sport scolaire facultatif.
- Planifier et gérer la mise à disposition des installations sportives communales, des terrains de sport et piscines.
- Soutenir les clubs locaux dans le développement de leurs activités.
- Promouvoir et assurer le développement d'infrastructures temporaires, telles que le terrain de beach sport et la patinoire de Rive.
- Assurer une bonne communication entre les différents acteurs sportifs de Nyon, l'Union des Associations Européennes de Football (UEFA) et le Centre sportif de Colovray, les clubs, l'Association des Sociétés Sportives Nyonnaises (ASSN) et l'Union des Sociétés Nyonnaises (USN).
- Assurer l'exploitation des piscines du Rocher, de Colovray et du Cossy.

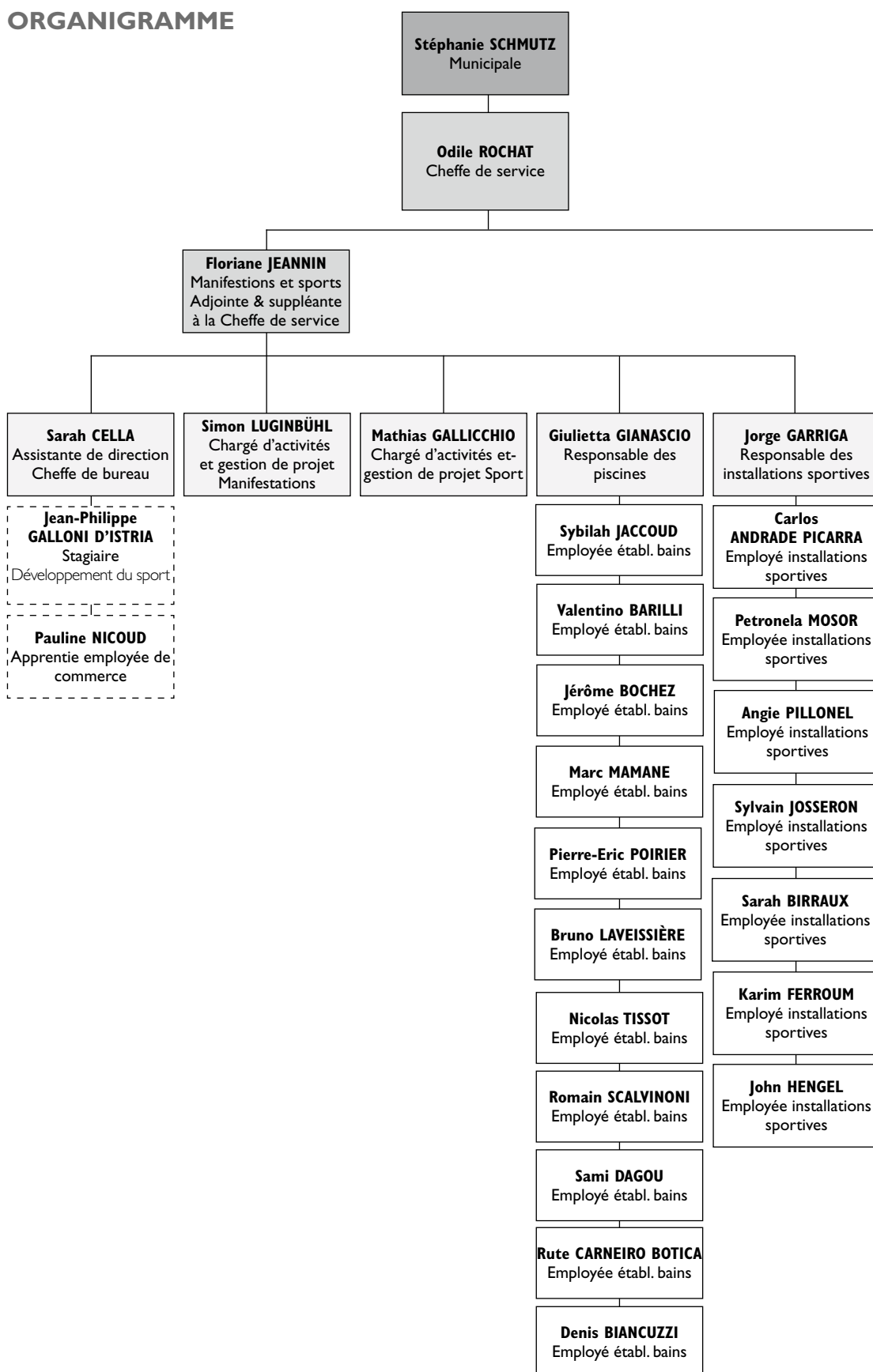
Manifestations

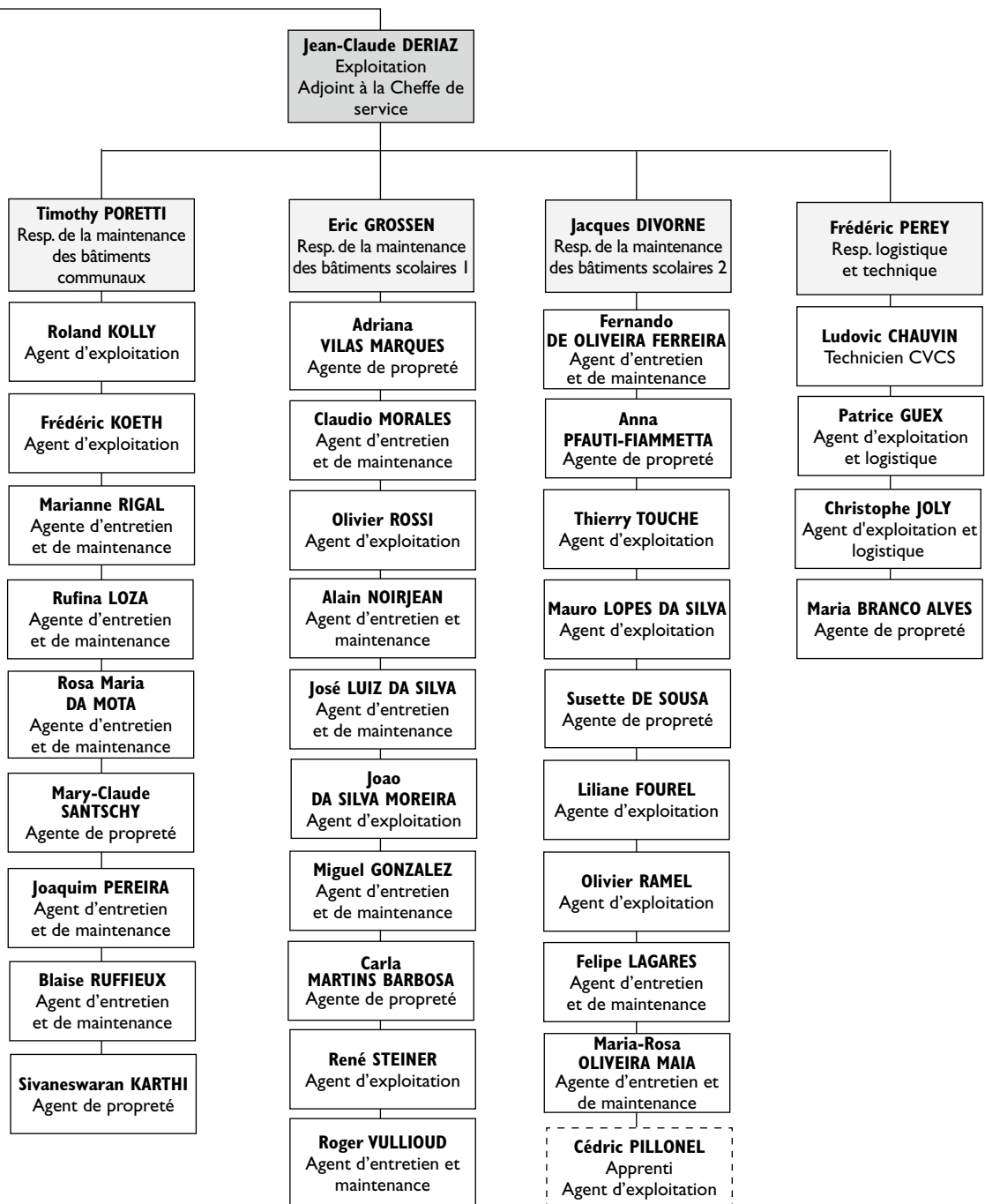
- Coordonner la conception et l'organisation de manifestations entre l'organisateur et les différents services communaux impliqués.
- Soutenir les sociétés locales dans l'organisation de manifestations.
- Conseiller les organisateurs pour la mise en place de manifestations à Nyon.
- Organiser plusieurs manifestations, telles que la Fête des enfants, le Festival des sports et la Suisse bouge.

Maintenance

- Assurer la conciergerie des immeubles du patrimoine administratif communal.
- Effectuer les missions relatives à la maintenance technique préventive des installations des bâtiments et effectuer les relevés énergétiques.
- Gérer le parc des clés (actuel et futur).
- Planifier et gérer la mise à disposition des salles communales.
- Garantir la gestion centralisée des stocks de produits, des consommables et des machines d'entretien.
- Gérer les restaurants communaux de la piscine de Colovray et du Stade de Marens.

ORGANIGRAMME





POINTS FORTS 2019

Sports

- Participation aux mandats d'étude parallèles du Complexe et du parc sportifs de Colovray et sélection d'un projet.
- Réorganisation de l'équipe des piscines et révision des planifications afin d'optimiser les ressources et d'améliorer encore les procédures de sécurité.
- Elargissement de l'offre de sport libre et renforcement des prestations gratuites de sport à l'extérieur pendant la période estivale.
- Régionalisation des Mérites sportifs, organisés pour la première année en partenariat avec Région de Nyon et la Ville de Gland.
- Installation d'une patinoire provisoire à Rive, exploitée par le Hockey Club Nyon, du 20 octobre 2018 au 10 mars 2019 (27'000 entrées).
- Organisation de diverses manifestations pour promouvoir le sport (Festival des sports, étape du Tour du Pays de Vaud de course à pied, soirée « Silent Disco » à la patinoire de Rive).
- Implication dans les activités de l'Association suisse des services des sports en tant que Ville Présidente de l'association, notamment dans l'organisation du congrès Sport City qui aura lieu en mars 2020.
- Accueil à titre exceptionnel, pour sa 1^{re} saison en Challenge League, du club de football FC Stade Lausanne Ouchy au stade de Colovray.

Manifestations

- Organisation de la journée d'inauguration du Complexe scolaire et sportif du Cossy en partenariat avec tous les services impliqués dans le projet de construction et d'exploitation du site.
- Organisation, dans le cadre des Jeux olympiques de la jeunesse – Lausanne 2020 (JOJ), du passage de la flamme olympique sur la place du Château, accompagné d'un cortège aux couleurs olympiques et d'une fresque humaine autour des anneaux, en collaboration avec le service Enfance, logement et cohésion sociale.

Maintenance

- Développement des synergies intra et interservices et du secteur logistique.
- Extension des mises en exploitation de la gestion à distance des installations techniques des bâtiments communaux au moyen de systèmes de commandes par automates pour la mesure, commande et régulation (MCR) des installations chauffage-ventilation-sanitaire-électricité (CVSE).
- Développement du contrôle d'accès électronique des bâtiments communaux (système SALTO) et gestion globale des différents supports utilisés (Kelio – SALTO – Intratone) au travers d'un seul badge.
- Poursuite de la mise en conformité technique du Complexe scolaire et sportif du Cossy.
- Mise en conformité de la domotique des éclairages de scène (en LED) de la Salle communale.

ACTIVITÉS

I. Sports et Manifestations

« Le sport, c'est la santé »

L'Organisation mondiale de la santé recommande la pratique du sport à tout âge de la vie et invite les collectivités publiques à promouvoir le sport et mettre les équipements nécessaires à disposition de la population. Avec sa cinquantaine d'associations œuvrant pour la promotion et le développement du sport, la Ville de Nyon peut s'enorgueillir d'un tissu associatif riche et varié et d'installations sportives de qualité.

Ecole de vie pour les plus jeunes, goût du partage et de l'effort, prévention de maladies, vecteur d'intégration sociale, les vertus du sport sont nombreuses. Que ce soit au travers d'activités associatives ou en sport libre, force est de constater un engouement toujours plus grand de la population pour le sport.

Il est important de relever l'énorme travail bénévole des associations nyonnaises qui offrent des activités sportives répondant au cadre des politiques de santé publique, destinées au grand public adulte, aux aînés ou encore aux personnes en situation de handicap. Ces activités ne rentrant pas dans les directives de subvention sportive, le Service des sports, manifestations et maintenance est à la recherche de solutions pour proposer des installations sportives en journée et travaille activement au soutien et au développement du sport pour tous.

I.1 Sport associatif

Selon les statistiques 2019 effectuées auprès des clubs sportifs, on dénombre près de 3'800 adultes (>20 ans) et 4'000 jeunes (<20 ans) actifs au sein des clubs spor-

tifs nyonnais pour un total de 54'705 heures par année. La Ville soutient et valorise ce travail au travers de plusieurs leviers : subventions financières annuelles, aides financières ponctuelles lors d'évènements particuliers, mise à disposition d'installations sportives et communales à des tarifs subventionnés et soutien logistique pour les rencontres et manifestations sportives (matches ou autres).

Sports les plus pratiqués en club chez les jeunes

- Cercle des Nageurs: 398 enfants en club + 769 enfants en « Plan Alevin » (école de natation)
- Football: 500 enfants: 354 enfants (FC Stade nyonnais) + 146 enfants (FC Italia)
- Tennis Club: 373 enfants
- Basket: 317 enfants: 111 (Basket féminin) + 206 (Basket masculin)
- Judo: 311 enfants: 142 (Judo Club) + 169 (Judo Team)
- Gymnastique (FSG): 281 enfants
- Société Nautique: 221 enfants

Sports les plus pratiqués en club chez les adultes

- Tennis Club: 928 membres
- Club alpin: 887 membres
- Ski Club: 228 membres
- Société nautique: 200 membres
- Cercle des Nageurs: 188 membres
- Football: 167 membres
- Rugby: 100 membres

1.2 Sport élite

Nyon a confirmé cette année sa place dans le sport d'élite. Plusieurs titres de champion de Suisse ont été décrochés par nos équipes de basket, de tchoukball, ou encore de rugby. Par ailleurs, plusieurs titres individuels aux niveaux suisse et européen ont été obtenus chez les jeunes en natation, triathlon, voile et échecs. Cela démontre que la relève est prête et la formation nyonnaise de très grande qualité.

1.3 Subventions

- Subvention dédiée aux jeunes sportifs (5 à 20 ans): CHF 431'735.– soit 123.– par enfant (contre 133.– en 2018).
- Subvention dédiée au sport de haut niveau: CHF 185'765.–.

L'entrée en Ligue nationale A des deux premières équipes nyonnaises de basketball a complètement modifié la répartition de ce montant dans la mesure où leur budget a largement augmenté. Elles se partagent environ la moitié de l'enveloppe. Viennent ensuite le waterpolo et le rugby qui se répartissent 25% du montant. Le dernier quart est distribué entre les équipes au budget moins élevé. A noter que certains sportifs ou équipes pourtant de haut niveau ne touchent aucune

subvention, soit parce qu'ils ne correspondent pas aux critères de la directive (sport collectif, ligue nationale, etc.), soit parce qu'ils n'en ont pas fait la demande.

Parallèlement à ces deux axes de soutien, presque CHF 30'000.– d'aides ponctuelles ont été versés aux associations qui ont organisé des manifestations sportives. Citons notamment le Triathlon de Nyon, le Championnat de Suisse d'Optimist de la Société Nautique de Nyon, le championnat de Master agrès de la FSG Nyon, etc.

1.4 Sport scolaire facultatif

Pour rappel, le sport scolaire facultatif est organisé par les écoles en collaboration avec la Ville de Nyon et la Commune de Prangins, ainsi que le Canton de Vaud. Les 35 cours proposés se déroulent après les cours, le mercredi en début d'après-midi, ou pendant la pause de midi. Ils ont permis à 323 enfants de découvrir ou pratiquer différentes disciplines sportives. Mais c'est encore une fois grâce aux moniteurs de nos associations sportives qu'il est possible de proposer une palette de 16 disciplines différentes (sports nautiques, jeux d'équipe, judo, twirling, yoga, etc.) aux écoliers de Nyon et Prangins. La mise en place d'un site internet dédié permet dorénavant les inscriptions en ligne et facilite grandement la communication et la gestion administrative.

1.5 Organisation d'activités sportives

La Ville met en place plusieurs activités tout au long de l'année.

Camps polysports

Durant les vacances scolaires de Pâques, d'automne et la dernière semaine des vacances d'été, le service organise un camp polysport « découverte » pour les enfants de 6 à 14 ans, dont l'objectif principal est la découverte et l'initiation à un panel riche et varié d'activités physiques et sportives. Lors de chaque camp, un ou deux sports sont mis à l'honneur en collaboration avec une association nyonnaise afin de leur donner de la visibilité. En 2019, 352 enfants ont pu ainsi découvrir la pétanque, le tennis, le stand up paddle et le judo. Parallèlement, en avril, les groupes ont eu l'occasion d'aller à Colovray pour assister à un match de 1/4 de finale de la Youth League de l'UEFA et une sortie a été organisée en octobre au Musée olympique lors d'une journée spéciale dédiée aux Jeux olympiques de la jeunesse.

Sport libre

La Ville de Nyon a ouvert cette année encore ses salles de sport en mettant en place des activités sportives encadrées, pendant la période hivernale. Le public est principalement composé d'enfants et d'adolescents. En 2019, de nouveaux créneaux ont été proposés aux jeunes filles, aux adultes et aux familles avec des activités plus adaptées aux différents publics. Le service soutient

logistiquement (mise à disposition des installations) et administrativement (recherche de soutien financier; communications, etc.) cette initiative menée par le SELOC.

Pendant l'été, la Ville a reconduit son programme estival de sport libre, gratuit et destiné aux habitants de tout âge et toute condition physique. Notamment les cours d'Urban Training qui proposent, depuis la place du Château, de bouger tout en s'amusant et en se réappropriant la ville et son mobilier urbain. Des cours de zumba et de yoga ont également eu lieu à la Grande Jetée au niveau du terrain de beach sport.

1.6 Installations sportives

Patinoire de Rive

La patinoire a été ouverte du 20 octobre 2018 au 10 mars 2019. Une affluence record de plus de 27'000 personnes a été enregistrée malgré l'ouverture d'autres patinoires provisoires à Gland et Coppet.

Le Hockey club Nyon a estimé à 6'340 heures le travail nécessaire pour la bonne marche de la patinoire. Aucun accident n'est à déplorer; hormis quelques coupures et hématomes sans gravité. Les mesures préventives, éclairage de l'entrée durant la nuit, fermeture complète des stores, ont certainement évité plusieurs dégâts.

Terrain de beach sport, fitness en plein air

Les emplacements dédiés au sport en plein air ont été largement utilisés par une population variée (enfants, adultes, seniors). Ces installations sont en libre accès et autogérées par les utilisateurs.

Exploitation des salles de sport

Les salles de sport sont réservées de manière hebdomadaire par plus de quarante sociétés. Entre l'utilisation par les écoles, le sport scolaire facultatif et les sociétés, les salles sont aujourd'hui exploitées à leur plein potentiel en semaine. L'ouverture des infrastructures du Cossy a permis une augmentation de l'offre d'environ 10%. Malgré cela, certains clubs sont obligés de refuser de nouveaux membres.

De nombreuses manifestations ont lieu chaque week-end (matches, tournois, compétitions, concours, spectacles, etc.) et durant la saison d'hiver, les salles de Marens sont utilisées pour les activités de sport libre encadré.

Exploitation des piscines du Rocher, du Cossy et de Colovray

L'année 2019 a été la première année complète d'exploitation de la piscine du Cossy. Elle totalise 324 jours d'ouverture et 101'182 entrées, dont 67'994 avec un abonnement annuel. Par comparaison, 123'471 entrées ont été enregistrées à la piscine de Colovray dont

33'138 avec abonnement. La piscine extérieure de Colovray a pour sa part été ouverte pendant 135 jours, soit du 4 mai au 16 septembre 2019. Avec un début de saison très froid et une météo pluvieuse durant certains week-ends, on note une diminution d'affluence par rapport à l'année exceptionnelle qu'a été 2018. Néanmoins, c'est en moyenne 915 personnes par jour qui ont profité des bassins de Colovray. On note une légère augmentation de vente d'abonnements annuels et de saison, ainsi que des cartes de 10 entrées.

Les chiffres évoqués précédemment démontrent l'attrait grandissant de la population pour la natation. La piscine couverte du Rocher, fermée depuis mars 2018, a été mise hors d'usage. Le service a activement participé aux discussions afin de prévoir sa rénovation dans des coûts raisonnables, mais correspondant aux besoins des écoles et des associations sportives.

Projets de rénovations et de constructions

Le service a participé à l'étude de différents projets de construction et rénovation de ses installations sportives: Complexe et parc des sports de Colovray, nouvelle installation de street workout au chemin du Couchant, rénovation du Complexe sportif du Rocher; rénovation des installations de chauffage de la piscine de Colovray.

1.7 Mérites sportifs régionaux

L'année 2019 a vu la création des Mérites sportifs régionaux, co-organisés par la Ville de Nyon, la Ville de Gland et Région de Nyon. Ils ont ainsi remplacé les deux cérémonies nyonnaise et glandoise qui avaient lieu à la même période. Cette première édition s'est déroulée au Théâtre de Grand-Champ à Gland. Ci-dessous, les prix récompensant les athlètes et personnalités actives dans le domaine du sport dans le district de Nyon:

- Espoir féminin de l'année: Valérie Salens, Cercle des Nageurs de Nyon;
- Espoir masculin de l'année: Dorian Asllanni, Cercle d'échecs de Nyon;
- Sportive de l'année: Anaïs Minotti, Gland AGyA;
- Sportif de l'année: Timothé Minotti, Gland AGyA;
- Equipe féminine de l'année: Nyon Basket Féminin;
- Equipe masculine de l'année: Rolle Natation.

Le Jury a également décerné deux prix spéciaux:

- Bénévole sportif de l'année: Marie-Ange Zaugg, Judo Team Nyon;
- Personnalité sportive de l'année: Lea Sprunger, COVA Nyon.

1.8 Coordination de manifestations et soutien aux organisateurs

Le nombre de manifestations organisées à Nyon ne cesse d'augmenter ces dernières années, ce qui contribue à l'attractivité et à l'animation de la ville ainsi que

de la région. Par ailleurs, les manifestations prennent de plus en plus d'ampleur avec des périodes d'animations plus longues, plus d'activités et plus de besoins logistiques, comme par exemple en 2019 avec le far°, le calendrier de la SIC ou encore la Fête de la musique. Cette constante augmentation et cette complexification démontre également la nécessité pour notre Ville de coordonner au mieux ces événements et d'avoir une politique équitable d'accueil. Plus de 150 séances de coordination ont été organisées.

Événements

Il est à préciser qu'une manifestation se déroulant sur

	2018	2019
Sportifs	1'280	1'302
Culturels	228	258
Divers	303	295

deux jours est comptabilisée comme deux événements dans la statistique et que chaque match comme un événement.

La Ville a accueilli en 2019 de nouvelles manifestations sportives qui seront reconduites en 2020:

- les Corporate Games, dans le but de promouvoir le sport en entreprise;
- l'Open Swim Star, course de nage en eau libre organisée par le Cercle des Nageurs de Nyon (CNN);
- les matchs du FC Stade Lausanne Ouchy: le Stade Samaranch où joue normalement le FC Stade Lausanne Ouchy n'étant pas aux normes exigées par la Swiss Football League, le club s'est vu contraint

de trouver une solution dans l'attente que la Ville de Lausanne puisse lui mettre à disposition un stade homologué. C'est ainsi qu'à titre exceptionnel et uniquement pour la saison 2019-2020, le FC Stade Lausanne Ouchy joue ses matchs « à domicile » au Stade de Colovray.

Cette année, deux courses à pied majeures ont dû être annulées, faute de moyens, tant financiers que par manque de bénévoles. Il s'agit de la Romande Energie Run et de la Noviodurun.

1.9 Manifestations organisées par le service:

- Patinoire: soirées Silent disco (février et décembre);
- Portes ouvertes de la piscine de Colovray (mai);
- Tour du Pays de Vaud pédestre (mai);
- Inauguration du Complexe scolaire et sportif du Cossy et de son parc (mai);
- Fête des enfants (juillet);
- Festival des sports (septembre);
- Soirée du personnel de la Ville de Nyon (septembre);
- Passage de la flamme olympique (septembre).

1.10 Organisation d'activités et d'événements pour le personnel de la Ville de Nyon

La soirée du personnel a été organisée au collège de Marennes sur le thème du voyage et a réuni 350 personnes, ce qui correspond à une participation stable depuis 4 ans.

Le Groupe d'animations du personnel (GAP) a poursuivi son action et proposé des activités aux employés communaux dans divers domaines (arts et culture, sport, responsabilité sociale, événements).

2. Maintenance

2.1 L'année 2019 a été marquée par:

- la mise en conformité de plusieurs installations de chauffage via l'introduction de la gestion à distance (MCR);
- la mise en conformité et l'adaptation des méthodes d'entretien de la piscine du Cossy;
- la planification et le suivi opérationnel global des déménagements scolaires et communaux (SELOC-INF);
- la poursuite des mises en exploitation du contrôle d'accès électronique des bâtiments communaux (système SALTO) et gestion globale des différents supports utilisés (Kelio – SALTO – Intratone) à travers un seul badge;
- le développement des synergies intra et interservices avec pour but l'optimisation des ressources à disposi-

tion en termes de personnel, connaissances métiers et d'échange d'informations;

- le développement des activités logistiques pour le support communal aux différentes manifestations et aux besoins des services communaux;
- la mise en exploitation de l'Unité d'accueil pour écoliers « La Maison »;
- les travaux préparatoires (calculations et rendements des locaux) pour la future mise en exploitation de l'Hôtel de Police à Champ-Colin;
- la réorganisation globale des contrats de surveillance (en lien avec la situation des déprédations de 2019).

2.2 Location des salles communales

Lieu	Objet	Nombre de réservations 2017	Nombre de réservations 2018	Nombre de réservations 2019
Château	Salle des mariages	42	56	58
Château	Salle de réception	57	71	78
Ferme du Manoir	Salle du Conseil communal	176	192	190
Ferme du Manoir	Salles de conférence	1'196	1'340	1'154
Bretèche	Salle de conférence	273	274	238
Marens	Théâtre	89	120	166
Salle communale	Salle et buvette	124	121	171
Temple	(sans les cultes)	46	59	61
Allévays	Centre aéré	56	58	71
Abris PC	Couchant A	2	11	9
Totaux		2'061	2'302	2'196

2.3 Gestion technique des différents sites

En collaboration étroite avec le service Architecture et bâtiments, les optimisations suivantes sont en cours :

- renforcement de l'analyse (bilan technique des installations) et force de proposition dans les solutions liées aux adaptations techniques et aux travaux ;
- coordination sur les mesures de régulation des bâtiments ;
- mise en exploitation complète des installations du nouveau bâtiment scolaire du Couchant et du Complexe scolaire et sportif du Cossy ;
- poursuite des mises en service de la gestion des accès SALTO ;
- mise à niveau numérique des équipements audio et vidéo de la Salle communale ;
- réalisation sous mandat du nettoyage annuel des postes de travail informatiques ;
- mise sous gestion Energotools des nouveaux bâtiments du Cossy en collaboration avec l'ingénieur en efficacité énergétique ;
- mise à jour des processus de suivi de plusieurs installations techniques (de chauffage et de ventilation et d'autres installations techniques très diverses).

2.4 Gestion des fournisseurs

L'Unité maintenance travaille avec de nombreux fournisseurs. En 2019, elle a continué de se doter de matériel à l'ergonomie adaptée aux utilisations multiples auxquelles doivent faire face les agents de maintenance et de machines performantes en matière de consommation énergétique. La recherche permanente de produits éco-durables et de techniques innovantes pour l'entretien se poursuit.

2.5 Gestion des clés

Afin d'améliorer la gestion des clés, l'exploitation SMM a poursuivi la mise en œuvre des éléments suivants :

- introduction progressive de la mise en place du produit SALTO pour une gestion électronique des accès aux bâtiments communaux. Par la suite, cette nouvelle technologie devrait être implantée progressivement sur l'ensemble du parc immobilier communal ;
- suivi du parc des clés gérées via le système VERSO mécanique pour l'ensemble des bâtiments scolaires primaires et secondaires et coordination avec les Directions des établissements scolaires.

PERSPECTIVES 2020

Sports

- Participation aux projets de Complexe et de parc sportifs de Colovray.
- Réflexion sur l'évolution de la piscine de Colovray.
- Elaboration d'une politique du sport.
- Renforcement des liens et contacts avec les clubs sportifs.
- Développement du sport adapté et destiné à l'ensemble de la population en lien avec le domaine de la santé.
- Construction d'un nouveau parc de street workout au chemin du Couchant.
- Réflexion sur le projet de rénovation du Centre sportif du Rocher.

Manifestations

- Coordination et organisation de l'ensemble des manifestations annuelles sur le territoire nyonnais.
- Coordination et soutien à l'organisation de nouvelles manifestations de grande ampleur (la prise d'armes des Milices vaudoises notamment).
- Développement des processus d'autorisation de manifestation et de régularisation de l'utilisation du domaine public.
- Renforcement du soutien aux organisateurs.
- Révision du concept général de l'organisation de certaines grandes manifestations (Fête des enfants et Festival des sports) en raison de l'augmentation importante du nombre de participants.
- Soutien et développement du concept de manifestation responsable.

Maintenance

- Poursuite du développement des synergies intra et interservices.
- Poursuite du développement et de la mise en exploitation du système de gestion électronique des accès aux bâtiments communaux et scolaires.
- Préparation à l'exploitation future de l'Hôtel de Police.
- Suivi de la formation du logisticien pour la reprise de l'exploitation du dépôt centralisé et de la prise en charge des commandes communales.
- Poursuite et développement de la collaboration avec le service Architecture et bâtiments, dans le domaine de la maintenance des installations techniques des bâtiments et de l'optimisation énergétique.

TRAVAUX ENVIRONNEMENT ET MOBILITÉ

Mme Roxane Faraut Linares Municipale

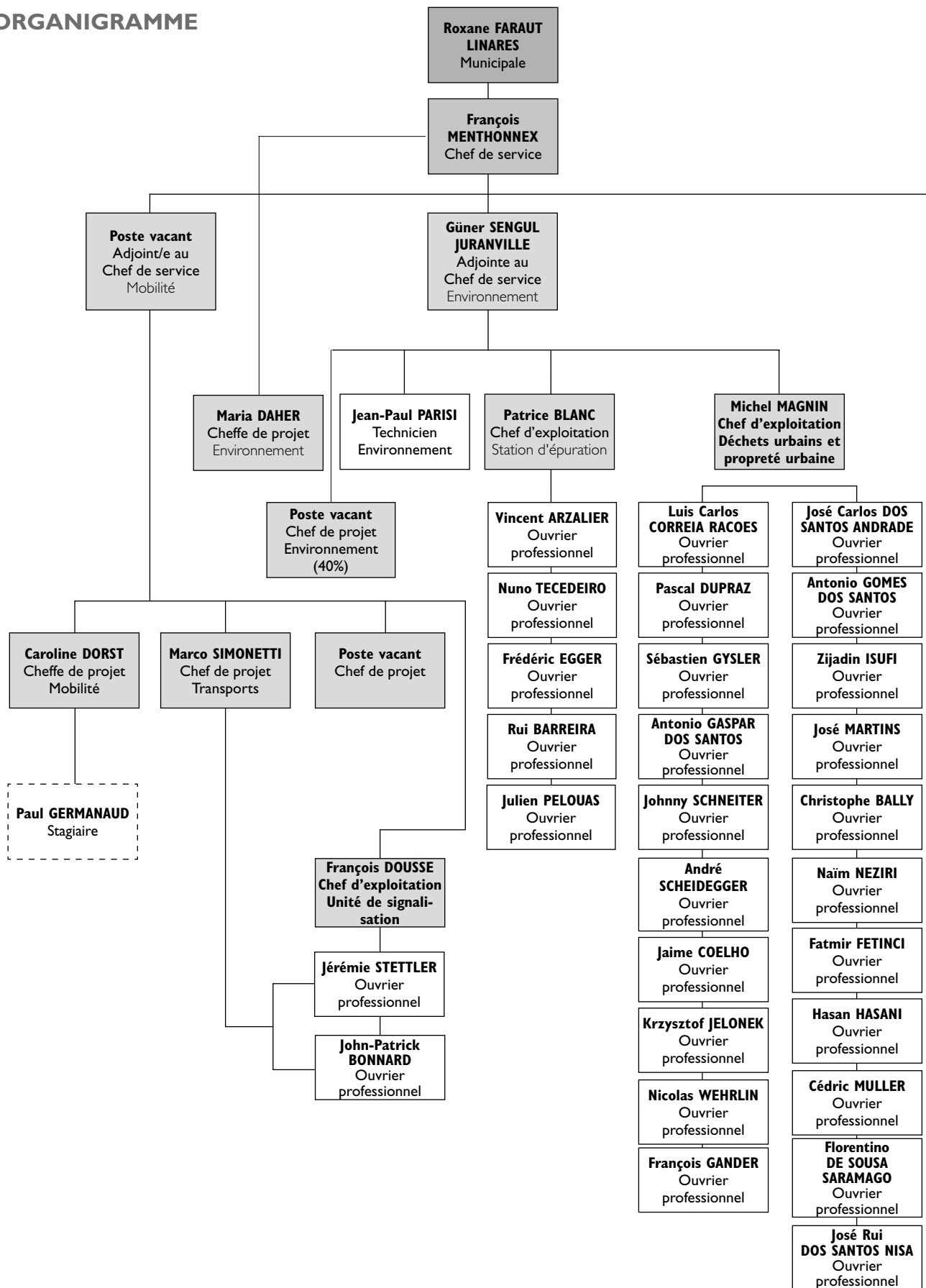
M. François Menthonnex Chef de service jusqu'au 30 septembre

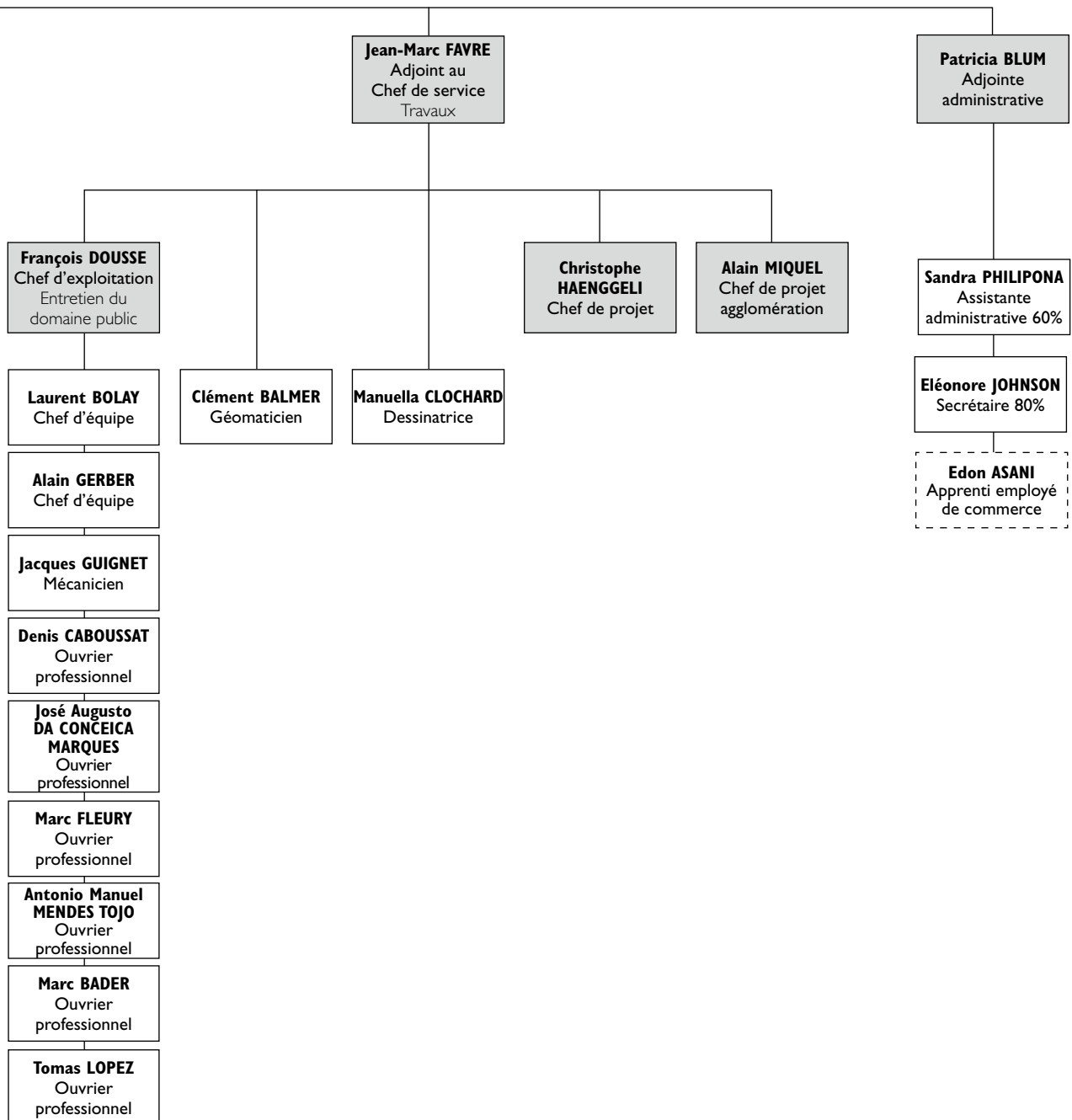
Mme Güner Sengul et M. Jean-Marc Favre Chefs de service ad interim dès le 1^{er} octobre

MISSIONS

- Réaliser les travaux de génie civil liés à l'aménagement et à l'entretien du patrimoine routier / mobilité
- Réaliser les travaux d'aménagement, de réaménagement et d'extension des routes, des rues, des places et des ouvrages d'art
- Entretien et nettoyage le mobilier urbain
- Apporter un appui logistique aux organisateurs de manifestations (matériel, manutention, etc.)
- Inscrire et gérer les servitudes publiques (passage, etc.)
- Gérer les anticipations sur le domaine public (avec la Police)
- Développer, planifier et appliquer la politique de l'environnement
- Renforcer la collaboration régionale dans les domaines de l'environnement
- Mettre en œuvre des projets de protection de l'environnement parallèlement au développement urbain
- Assurer et améliorer les contrôles, le suivi et la mise en conformité en matière de protection de l'environnement
- Garantir la veille technologique et économique des infrastructures environnementales
- Avoir le souci des enjeux environnementaux tout au long du processus d'établissement et de mise en œuvre des outils d'aménagement du territoire
- Sensibiliser et communiquer sur toutes les thématiques de l'environnement
- Développer et entretenir les infrastructures portuaires
- Assumer la gestion des places d'amarrage
- Mettre en œuvre le Concept de mobilité urbaine (CMU) dans les projets communaux, ainsi qu'au niveau inter-communal et régional
- Améliorer la mise en œuvre des conditions de déplacement des usagers des différents modes de transport conformément au Concept de mobilité urbaine (CMU)
- Mettre en œuvre la politique de la mobilité conformément au CMU
- Mettre en œuvre le plan mobilité de l'administration conformément au CMU
- Développement et adaptation des infrastructures de transports et des aménagements routiers en fonction des planifications définies
- Gestion de la signalisation routière et lumineuse
- Suivi opérationnel et coordination des entreprises de transport public
- Sensibiliser à l'avenir et aux responsabilités en matière de mobilité et promouvoir les mesures encourageant l'ouverture au changement
- Organiser diverses manifestations dans les domaines de la mobilité
- Promouvoir les mobilités douces par la mise en place de mesures incitatives comme les subventions aux résidents nyonnais et aux membres de l'administration et promouvoir les plans de mobilité d'entreprise sur le territoire communal
- Assurer la communication et l'information sur l'évolution de la politique menée par la Municipalité dans le domaine de la mobilité, ainsi que les diverses mises en œuvre et leurs résultats

ORGANIGRAMME





POINTS FORTS 2019

Gestion

- Octroi et gestion des subventions mobilité destinées aux habitants, entreprises et collaborateurs.
- Gestion du stationnement sur le domaine communal, y compris octroi des macarons de stationnement privilégié.
- Adaptation de la gestion des déchets à la suite de la nouvelle définition fédérale des déchets urbains.
- Rédaction de 63 notes à la Municipalité, 9 préavis au Conseil communal, 4 réponses à des interpellations.

Etudes

- Procédure d'autorisation, traitement des oppositions et dépose du crédit de réalisation du chemin des Saules – Couchant auprès du Conseil communal.
- Reprise des procédures d'autorisation et dépose du crédit de réalisation des projets des chemin et pont de la Redoute.
- Avant-projet de l'élargissement du passage intérieur CFF de l'Etraz
- Avant-projet de la route de distribution urbaine entre l'allée de la Petite Prairie et la route de Saint-Cergue.
- Projet d'agglomération du Grand Genève - PA2:
 - dépose du préavis d'étude détaillé du tronçon de la RCI situé entre Colovray et le giratoire de Clémenty et du tronçon de la RCI entre la Grande Jetée et la limite de commune de Prangins;
 - rendu et jugement des mandats d'étude parallèles pour la passerelle Nyon-Prangins et le sentier de Bois-Bougy. Accord sur la répartition financière de la passerelle Nyon-Prangins avec la Commune de Prangins;
 - proposition artistique pour le passage inférieur Viollier, et nouvelle étude des concepts d'aménagement de la gare de Nyon par les CFF.
- Prolongation du trottoir et de la chaussée au chemin des Cottages: étude et crédit de réalisation.
- Cheminement pour modes actifs à travers le site de l'hôpital: négociation des droits de passage.
- Réaménagement du chemin des Tines: étude.
- Optimisation du réseau de transports publics.
- Stratégie électromobilité: finalisation de l'étude et validation par la Municipalité du plan d'actions.
- Révision de la politique de subventions en faveur de la mobilité durable.
- Uniformisation des modalités de stationnement dans l'hypercentre.
- Stationnement en temps réel: lancement du projet proposant la mise en place d'une information en temps réel sur les possibilités de stationnement en ville de Nyon, par des panneaux dynamiques ainsi que sur le guichet cartographique de la commune.

- Régionalisation de l'épuration – Accord entre les partenaires sur le projet de STEP régionale unique.
- Déchets: appel d'offres de renouvellement des contrats de collecte des déchets.
- Ville pilote avec le Canton (DGE) pour la stratégie cantonale en matière de préservation des populations d'hirondelles de fenêtre, de martinets noirs et de chiroptères.

Participations aux études suivantes

- Jonction autoroutière de Nyon.
- Assainissement des passages à niveau de la ligne CFF Nyon-Eysins.
- Projet de guichet mobile (Région de Nyon).

Réalisation

- Pose de revêtement phonoabsorbant.
- Modification du carrefour route de Signy / chemin de Précossy afin d'assurer la sécurité d'accessibilité au Complexe scolaire et sportif du Cossy.
- Mise en place d'un système de location de vélo-cargos électriques.
- Installation permanente de compteurs de mobilité active à des endroits stratégiques.
- Plan de mobilité inter-entreprises de la Vuarpillière: accompagnement pour la mise en place de deux navettes autogérées.
- Mise en service d'un système de contrôle d'accès par lecture de plaques au parking Perdtemps permettant de supprimer les rotations excessives.
- Optimisation du système de priorisation aux carrefours des bus.
- Suivi et mise à jour du fonctionnement des carrefours à feux.
- Quartier du Stand – mesures d'assainissement du clos d'équarrissage et du stand de tir – travaux menés en coordination avec la CODHA.
- Assainissement de l'ancienne décharge de Molard-Parelliet – suivi hydrogéologique.
- Optimisation de la collecte des déchets urbains avec des conteneurs enterrés à ordures ménagères supplémentaires.
- Prolongation du réseau d'assainissement de la Petite Prairie.
- Renaturation du ruisseau de Calèves.
- STEP de l'Asse: réhabilitation du CCF (Couplage-Chaleur-Force).
- Journée mondiale de l'eau.
- Nuit des chauves-souris.
- Collaboration avec le Repair Café/association Demain La Côte.

ACTIVITÉS

I. Infrastructure et exploitation

I.1 Aménagements routiers

Afin de réduire le bruit routier et par conséquent améliorer la qualité de vie des habitants, le déploiement de revêtements phono-absorbants s'est poursuivi cette année. La route d'Oulteret ainsi que l'avenue des Eules ont été réalisées. Les travaux de réaménagement du carrefour Signy/Précossy ainsi que des cheminements de mobilité douce se sont terminés cet été pour l'ouverture du Complexe scolaire et sportif du Cossy.

I.2 Entretien du domaine public

Le budget de fonctionnement de CHF 220'000.— destiné à l'entretien d'exploitation a permis les actions suivantes:

- réfection des trottoirs à la route de St-Cergue et aux chemins de Prélaz et du Canal;
- abaissement du trottoir au carrefour du chemin d'Eysins et du chemin de la Fontaine afin d'améliorer l'insertion des cycles;
- mesures constructives afin de modérer le trafic au chemin du Vallon;
- assainissement d'une voie de circulation au parking Perdtemps.

Notre équipe de génie civil a, entre autres, réalisé les travaux suivants:

- plage des Trois Jetées, en collaboration avec le Service des espaces verts et forêts: assainissement de l'emprise des surfaces de giration des véhicules de livraison au bas de la rampe ainsi que des abords de la douche extérieure (drainage);
- chemin de Plantachoux: réfection de l'encaissement et de l'enrobé bitumineux sur une longueur d'environ 30 m;
- chemin de Bois-Bougy: pose d'enrobé bitumineux sur une distance d'environ 20 m;
- Grande Jetée, en collaboration avec le Service des espaces verts et forêts, pose d'une grille afin d'évacuer une importante surface d'eau pluviale en rétention;
- place du Château, remplacement d'un grand nombre de pavés.

I.3 Exploitation voirie

Mécanique

Cet hiver, la boîte de vitesses et l'embrayage du camion MAN multi-benne équipé de la lame à neige a dû être remplacée en urgence. Le garage MAN a pu effectuer cette réparation très rapidement ce qui a permis d'assurer le service hivernal.

Une grosse panne est aussi survenue sur la balayeuse MFH nécessitant une commande d'usine de la pièce.

Serrurerie

- Réalisation d'entretiens sur des containers enterrés des éco-points.
- Fabrication de caissons adaptés aux souffleuses à poser sur les différents véhicules Goupil pour éviter le vol et faciliter leur utilisation.
- Fabrication de pieds pliables pour de nouvelles tables de location et entretien du matériel existant.

Menuiserie

- Fabrication pour le Service des espaces verts et forêts de lames de bois pour l'entretien courant du mobilier au square Perdtemps et de Rive-Est.
- Participation de 2 menuisiers au montage du plateau sur la place Perdtemps dans le cadre des aménagements intermédiaires.
- Réparation de 20 tables de cantines (plateaux et pieds) et fabrication de 20 nouvelles tables.

Manifestations

Cette année, 145 réservations pour diverses manifestations externes et internes à nos services ont occupé notre magasinier, notre équipe de livraison et l'équipe de signalisation pour un total de 2'250 heures.

Peinture

- Rafraîchissement complet des toilettes de la rue des Marchandises et de celles situées au bas de la rue de Rive (ancienne douane) du fait de la présence de tags injurieux et racistes.
- Entretien de la totalité des bancs publics.

Signalisation

Trois-cents septante autorisations ont été traitées cette année. De nombreuses manifestations ont nécessité une attention particulière et ont occasionné un supplément de travail par rapport à l'année dernière, notamment en termes de déploiement de matériel en lien avec la signalisation.

Mobilier urbain

Les bancs à la place des Marronniers ont subi des dégradations répétées nécessitant le remplacement, à plusieurs reprises, des lames de bois endommagées.

Tags et graffitis

Une campagne de nettoyage a été réalisée sur l'ensemble du territoire communal en début d'année. Nous avons dû intervenir rapidement à deux reprises au collège de Nyon-Marens ainsi que sur le mur du château; 180 tags et graffitis ont été supprimés sur les bâtiments communaux.

WC publics

Les toilettes mises à disposition au conservatoire et à la plage des Trois Jetées ont été très sollicitées, surtout lors de manifestations. Des déprédations dans les wc des Marchandises, Petit-Perdtemps, bas de la rue de Rive (ancienne douane) et à l'avenue des Eules sont constatées de manière récurrente (tags, couvercles de cuvettes brisés).

Viabilité hivernale

Dix sorties ont été nécessaires pour saler et/ou déneiger le réseau communal. Ces interventions ont engendré l'épandage de près de 40 tonnes de sel. Un engin a dû être loué pour pallier une panne de l'un de nos engins de déneigement qui n'est malheureusement plus réparable. Ces interventions ont nécessité l'appui du Service des espaces verts et forêts et de notre intervenant privé.

I.4 Port

Mouvement des places

	2017	2018	2019
Liste d'attente de places d'amarrage	174	206	250
Places attribuées	12	9	10
Nombre de visiteurs	537	502	517
Séjours de plus d'un jour	162	160	169

Travaux

L'entreprise Intrasub a contrôlé les amarrages de tous les bateaux et les chaînes des pontons. Nous avons changé le câble d'alimentation électrique des pontons O et P en collaboration avec les SIN et une entreprise privée.

Le ponton Q, qui sert de passage également, a été assaini, et une pose d'enrobé a été nécessaire. Le bois sous les kayaks et youyous (canots) a été changé. La vitre du bureau du garde-port a dû être remplacée à la suite d'un cambriolage début 2019.

2. Mobilité

2.1 Transports publics (transports publics et régionaux / Noctambus)

Si le succès des Transports publics de la région de Nyon (TPN) ne se dément pas, la fréquentation du réseau de bus urbain commence à se stabiliser. L'offre au ¼ d'heure a atteint un palier. En raison de la forte fréquentation en heures de pointe (certaines courses proches de la saturation), l'horaire peine parfois à être tenu. Toutefois, la fréquentation progresse de près de 8% entre 2018 et 2019. Progression similaire à 2018, mais plus faible qu'auparavant avec environ +15% en 2017, +18% en 2016 et de +31% en 2015. Depuis la mise en place du réseau actuel fin 2014, les lignes urbaines ont connu une augmentation de plus de 102%.

Pour les lignes régionales TPN (810, 811, 815), la fréquentation est restée stable en 2019.

Une étude importante sur l'optimisation du réseau de bus s'est achevée en septembre 2019. En effet, le réseau de bus actuel est opérationnel depuis décembre 2014. Il était donc temps d'évaluer la situation en prenant compte des retours d'expériences ainsi que des évolutions récentes ou attendues de l'offre. Cette étude mandatée par la Ville de Nyon auprès d'un bureau spécialisé a été menée en collaboration étroite avec les TPN. Les objectifs consistaient en :

- l'analyse critique du fonctionnement actuel du réseau,
- l'exploration des scénarios possibles d'optimisation et de renforcement de la desserte,
- l'évaluation des possibilités d'introduction d'une solution de transport innovante,
- la mise au point d'un projet d'évolution de la desserte du territoire communal.

Les résultats de cette étude conduiront la Ville à concevoir en 2020, en étroite collaboration avec les TPN, la mise en œuvre de mesures d'optimisation.

2.2 Mobilité active et mobilité partagée

Parmi les avancées significatives en matière de facilitation et promotion de la mobilité douce, on notera l'introduction en 2019 d'un système de location de vélo-cargos électriques partagés. Fonctionnant à travers l'application carvelo2go, toute personne peut désormais y réserver un vélo-cargo, et le récupérer auprès d'un des 4 hôtes répartis sur le territoire communal.

En matière de mobilité partagée, grâce à une implication importante de la Ville de Nyon, l'année 2019 a été marquée par la mise à disposition de trois nouvelles voitures par la société Mobility carsharing et l'ouverture de trois nouveaux emplacements (au P+R Petite-Prairie, au parking du Martinet, et à l'angle de la route Suisse et de la rue de la Porcelaine).

2.3 Mobilité – Sensibilisation et promotion

C'est principalement autour des manifestations et de la communication que s'articulent la promotion et la sensibilisation à l'adoption de comportements durables de mobilité. Ont été organisées cette année: la Journée du vélo le samedi 18 mai, l'action Bike to work durant les mois de mai et juin et la Semaine de la mobilité du 16 au 22 septembre.

Journée du vélo

De nombreuses activités riches et variées étaient au programme: bourse aux vélos, essais de vélos électriques et de vélo-cargos électriques, apprentissage des règles de sécurité et d'entretien, révisions gratuites des vélos personnels.

Semaine européenne de la mobilité

La Semaine de la mobilité a été l'occasion de mettre en place différentes actions de sensibilisation, tels que des cours et ateliers à destination des seniors, une fresque participative sur la mobilité de demain ainsi que plusieurs actions similaires à celles de la Journée du vélo. Nouveauté cette année: les premiers Nyonnais-es qui se sont rendus à cet événement en mobilité durable ont reçu des coupons-loisirs donnant accès à des musées, piscines ou cinémas nyonnais.

Subventions

Comme chaque année, les subventions (TP, vélos, Mobility, etc.) destinées aux habitants ont rencontré un vif succès auprès de la population avec plus de 500 subventions octroyées. Fin 2019, la politique de subventions a été optimisée, afin d'allouer le budget disponible de manière plus efficace et plus équitable pour l'ensemble des citoyens.

2.4 Politique de stationnement (écoles / P+R / tarification / stationnement privilégié)

Depuis 2011, le secteur Mobilité a adapté la tarification du stationnement sur le territoire communal et a progressivement repris la gestion du stationnement privé communal, le stationnement dans les écoles, le stationnement sur le domaine public et dans les parkings-relais (P+R).

La mise en œuvre de la révision de la politique de stationnement décidée en 2017 s'est poursuivie en 2019. Un système de lecture de plaques a été installé au parking Perdtemps, permettant de neutraliser les comportements excessifs (rotations visant à profiter plusieurs fois de la 1^{re} heure gratuite). L'harmonisation des modalités de stationnement dans l'hypercentre et l'introduction du paiement dématérialisé du stationnement par smartphone ont été décidées et seront mises en place durant le 2^e semestre de 2020.

Ecoles

Poursuite de la gestion efficace du stationnement dans les établissements scolaires.

Parc-Relais (P+R), Petite Prairie et Gravette

Le P+R de la Petite Prairie compte 51 abonnés pour 60 places de stationnement au 31 décembre.

Un système de carte à gratter spécifique à ce P+R a également été mis en place en 2016 pour répondre aux besoins ponctuels des utilisateurs (chantiers nyonnais, visiteurs occasionnels). Cette offre a rencontré un vif succès avec près de 4310 cartes vendues au cours de l'année 2019.

Afin de renforcer les complémentarités d'usage du P+R, deux mesures ont été mises en place en 2018: la gratuité le soir et le week-end (afin de répondre aux besoins de stationnement du Complexe scolaire et sportif du Cossy et de la piscine) et la tarification horaire par horodateurs (stationnement de courte durée). Celles-ci ont rencontré un vif succès en 2019, démontrant la pertinence de ces mesures.

Le P+R Gravette, quant à lui, compte 108 abonnés (habitants, pendulaires, crèche des Fontaines, Collège Champittet, etc.) au 31 décembre pour les 90 places à disposition.

Stationnement privilégié

Au terme de la 4^e année de fonctionnement, le bilan est positif avec 272 macarons en circulation au 31 décembre 2019, sur un total de 445 autorisations disponibles. De plus, 72 cartes à gratter, qui permettent à leurs acquéreurs de se parquer dans les zones de stationnement spécifiques durant une seule journée de leur choix, ont été vendues en 2019 par le service.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la gestion totale des macarons de stationnement privilégié et des autorisations ponctuelles de stationnement est assurée par le service TEM. Si cette mission supplémentaire représente une charge de travail importante pour le service, elle assure une meilleure cohérence et lisibilité pour les usagers.

2.5 Stratégie électromobilité

En 2019, le service a finalisé une étude, en collaboration avec les Services industriels et le SAG (EDD), pour définir les orientations stratégiques en matière de promotion de l'électromobilité à mettre en place à Nyon. Cette stratégie a été validée par la Municipalité et sera présentée au Conseil communal en 2020. La mise en œuvre du plan d'action décidé se fera de façon progressive et coordonnée, dès 2020.

2.6 Plans de mobilité (entreprises et administration communale)

Plan de mobilité des entreprises

L'accompagnement des entreprises locales a été poursuivi dans la mise en place de plans de mobilité afin de les encourager à développer des alternatives à la voiture individuelle pour leurs déplacements pendulaires et professionnels.

Plan de mobilité inter-entreprises de la Vuarpillière

La poursuite du plan de mobilité inter-entreprises du site a débouché en 2019 sur des réalisations supplémentaires en vue de la réduction de la mobilité individuelle motorisée. Deux navettes auto-gérées ont notamment été introduites, permettant aux travailleurs de rejoindre leur lieu de travail depuis Morbier et depuis Saint-Lupicien via la Cure.

La collaboration avec la Région de Nyon a été poursuivie pour le lancement du projet de Guichet mobile, outil permettant de trouver des synergies pour optimiser les déplacements pendulaires et professionnels entre les sites d'activités des Communes d'Eysins, de Nyon, de Prangins et de Gland.

Plan de mobilité de l'administration

A la suite de la révision du plan de mobilité en 2016, la mise en place des mesures d'optimisation s'est poursuivie en 2019, à travers, entre autres, l'acquisition d'un vélo électrique supplémentaire pour le déplacement des collaborateurs du SDIS et l'introduction de macarons permettant de se parquer aisément pour les besoins professionnels durant les heures de service. Les actions récurrentes, telles que l'organisation du Prix Mobino à destination des collaborateurs, ont été reconduites avec succès.

2.7 Participation aux études et projets au niveau communal

TEM collabore étroitement avec les services de l'Administration et plus particulièrement au suivi des études et projets suivants.

Projets et réalisation

Infrastructures scolaires et bâtiments communaux: école du centre-ville, hôtel de police, etc.

- Mise en œuvre du concept Cœur de ville et Rives du lac: MEP Perdttemps, préparation du MEP Gare, MEP Colovray, etc.
- Plans de quartiers: PA Colline de la Muraz et PA VieilleVille, etc.
- Espaces publics: aménagements temporaires de la Grande Jetée et de la place de la Gare, démarches participatives liées aux projets Cœur de ville et Rives du lac, etc.

Groupes de travail et commissions internes et externes Politique des aînés (forum des seniors), concept et guide des espaces publics, commission de circulation, commission stationnement, commission des transports publics (TPN et Commune de Prangins), anticipations sur le domaine public, etc.

2.8 Participation aux études et projets au niveau intercommunal et régional

La mobilité est un thème majeur dans de nombreux projets. Le secteur mobilité a participé aux projets régionaux ci-dessous:

- coordination du système de détection des bus;
- étude des mesures d'accompagnement des futurs transports publics régionaux: identification des P+R à réaliser dans le district;
- mise en œuvre de la RDU: suivi des études de réalisation;
- étude sur le réseau cyclable régional;
- réorganisation et déploiement du réseau de vélos en libre-service La Côte;
- projet Guichet mobile (aide à la gestion de la mobilité des entreprises, plan de mobilité interentreprises).

3. Protection des eaux

3.1 Réseau d'assainissement

Des travaux de chemisage ont été réalisés et sont encore en cours et concernent les secteurs suivants: route d'Oulteret: collecteur d'eaux usées sur une longueur de 40 m;

- route de L'Etraz: collecteur d'eaux usées sur une longueur de 120 m;
- place Saint-Martin: collecteur d'eaux usées sur une longueur de 85 m;
- chemin du Canal: collecteur d'eaux usées sur une longueur de 35 m;
- route des Tattes d'Oie: collecteur d'eaux usées sur une longueur de 125 m;

- route de Divonne: collecteur d'eaux usées sur une longueur de 280 m;
- chemin de Bonmont: collecteur d'eaux claires sur une longueur de 225 m;
- promenade du Mont-Blanc: collecteur d'eaux claires sur une longueur de 190 m.

Environ 150 mètres de nouveau réseau de collecteur ont été réalisés dans le quartier de la Petite Prairie. Le dernier tronçon devrait se faire d'ici à deux ans maximum.

3.2 Station d'épuration

Le traitement des eaux usées à la station d'épuration respecte les rendements et les normes d'épuration. Les grands travaux ont consisté au changement du dégrilleur de la ligne I, au prétraitement à Rive et au remplacement du couplage chaleur force (CCF) à l'Asse.

La turbine de Rive a été arrêtée fin août 2019 après des plaintes du voisinages concernant le bruit. Les mesures de bruit et vibration réalisées ont démontré que les normes légales n'étaient pas respectées. Une étude est en cours pour le remplacement de cette turbine qui date de la construction de la STEP en 1993.

Les études pour une STEP régionale traitant les micropolluants sur le site du Lavasson à Gland se sont poursuivies comme prévu. Un accord a été trouvé entre les partenaires pour passer à la phase d'études détaillées. Le Conseil intercommunal de l'APEC a accepté le raccordement des neuf nouvelles communes qui, elles, vont déposer leurs préavis respectifs en 2020.

3.3 Cours d'eau et lac

Il n'y a pas eu de pollution majeure en 2019 dans les cours d'eau et le lac. Le projet de renaturation de l'Asse a avancé avec le Canton qui a confirmé son subventionnement à hauteur de 95% au projet. Les premières études se feront en 2020 après l'octroi des crédits du Conseil communal.

4. Protection de l'air

En 2019, il y a eu une alerte cantonale concernant la pollution de l'air du 27 juin au 3 juillet. L'information a été relayée sur les réseaux sociaux de la Ville de Nyon.

5. Protection des sols

Les mesures prises pour la protection des sols sont toujours contrôlées lors du suivi environnemental des gros chantiers effectué par TEM.

6. Protection contre le bruit

Voir point **1.1 Aménagements routiers.**

7. Assainissement des sites pollués

Les travaux d'assainissement de remise en aire forestière de l'ancienne décharge de Molard-Parelliet ont été finalisés. Un suivi sur trois à cinq ans est nécessaire pour valider la reprise des plantations. Le suivi hydrologique mis en place montre qu'il n'y a aucune trace de pollution au niveau de la nappe de captage des sources d'Arpey.

Pour la dépollution des anciens clos d'équarrissage et stand de tir, parcelle N° 1071 – futur quartier du Stand, les travaux ont démarré et sont presque terminés. Il reste quelques zones à contrôler. La technique d'assainissement retenue a été entièrement satisfaisante et a permis de dépolluer le site conformément aux normes légales en vigueur.

8. Nature en ville / Biodiversité

Le travail d'élaboration de la Stratégie biodiversité 2020-2030 a été lancé dans le courant de l'été 2019, avec les premiers COPIL et COPRO qui ont eu lieu en octobre. La Ville a été choisie par le Canton pour l'élaboration

d'une stratégie pour la préservation des populations d'hirondelles de fenêtre, de martinets noirs et de chiroptères. Elle servira de base aux autres communes du Canton.

9. Traitement des déchets et propreté urbaine

A la déchèterie de l'Asse, la collecte sélective des berlingots (boisson alimentaire) et du Sagex a été mise en place à la suite de la création d'une filière de recyclage. La suppression de la collecte des déchets encombrants au porte à porte, remplacée par une collecte sur appel, a engendré une augmentation de 15% de la fréquentation de la déchèterie.

La surveillance des éco-points le samedi par une société privée a conduit à la notification d'amendes mais également dans d'autres cas à informer les usagers sur les erreurs commises lors du tri.

Un 19^e éco-point est en fin de réalisation au chemin des Saules et complètera le réseau actuel.

Sept nouveaux conteneurs enterrés privés ont été mis en place pour la collecte des ordures ménagères.

Afin d'augmenter la quantité de déchets organiques récoltés au porte-à-porte et sur les éco-points, une campagne de communication a été lancée incitant également les régies à équiper les immeubles et mettre à disposition des habitants des conteneurs pour cette collecte.

Le 6 avril un «Repair Café» a été organisé par l'association Demain La Côte dans les locaux de la voirie au chemin du Bochet.

Dans le cadre du nettoyage de la ville, les collaborateurs en charge de cette tâche récurrente voient leur travail partiellement facilité par l'utilisation de souffleuses électriques en remplacement du simple balai.

Les tonnages des déchets encombrants ont baissé de près de 40%, augmentant en parallèle la récupération du bois et des déchets électroniques. La journée gratuite de récupération des encombrants a été un tel désastre (beaucoup de déchets non catégorisés dans les encombrants) qu'il a été décidé de ne pas renouveler l'opération. Les tonnages de déchets organiques ont augmenté d'environ 6%. Ainsi, le taux de recyclage a augmenté de 51% grâce aux modifications faites en 2018

10. Chantiers – suivi environnemental

Le suivi environnemental s'est porté sur les chantiers privés de plus ou moins grande envergure, en particulier:

- Petite-Prairie étape 2 - Nyon nord;
- Hôpital (agrandissement – route de Divonne);
- Les jardins du Couchant – route de Divonne;
- écoquartier des Tines – chemin des Tines;
- immeubles d'habitation – rue de Rive /Vy-Creuse;
- immeubles d'habitations – route de Divonne 21;
- immeuble mixte (bureaux-habitation) – route de St-Cergue 309;
- immeuble d'habitation – chemin des Cottages;
- immeuble d'habitation – chemin des Rosiers;
- immeuble d'habitation – chemin des Plantaz.

11. Environnement - Sensibilisation

La Ville de Nyon (TEM/SI/CULT) a organisé la Journée de l'eau au Musée du Léman, avec des activités de sensibilisation à la qualité de l'eau (éviter les pollutions) dédiées aux enfants.

La Nuit des chauves-souris 2019 a rencontré un grand succès: 280 petits et grands sont venus découvrir les stands et animations présentés au Musée du Léman en partenariat avec le CCO-Vaud, La Garenne et le Cercle des sciences. La soirée était très belle et les visiteurs ravis.

PRÉAVIS

Préavis déposés

Préavis N°	Libellé	CHF
147/2019	Chemin du Couchant et chemin des Saules Réaménagement – Levée des oppositions	
150/2019	Réponse à la motion de Mmes les Conseillères communales Jessica Jaccoud et Aurélie Hegetschweiler « Pour une station de vélos en libre-service à proximité des P+R Petite Prairie et Gravette	
154/2019	Grand Genève – Projet d'agglomération de 2 ^e génération – Elargissement du sentier du Cossy - Demande de crédits de réalisation pour: Travaux d'aménagements Installation de vidéosurveillance Travaux des SIN Art intégré	1'311'000.— 82'900.— 53'800.— 59'500.—

160/2019	Chemin de la Redoute – réaménagement Pont de la Redoute – reconstruction Demande de crédits destinés aux: Travaux d'aménagement routier, paysager et pour piétons et cyclistes Travaux d'infrastructure des Services industriels Levée de l'opposition	2'932'000.— 469'000.—
172/2019	Transport public – Ligne urbaine 10.805 Demande de crédit supplémentaire pour la participation de Nyon au Financement de la ligne urbaine 10.805	368'941.—
177/2019	Chemin des Cottages Aménagement de la chaussée, prolongation du trottoir et remplacement de l'éclairage public Demande de crédit destinés aux: Travaux de génie civil Travaux des Services industriels	106'000.— 38'500.—
181/2019	Grand Genève – Projet d'agglomération de 2 ^e génération RCI – réaménagement (tronçons Bois-Bougy – Clémenty et ch. du Vallon – Banderolle) Honoraires et frais d'études Demande de crédit de	221'000.—

Préavis acceptés – Crédits ouverts

Préavis N°	Libellé	CHF
52/2003	Equipement PQ Reposoir / Petite Prairie	3'078'500.—
<i>Commentaire</i>	<i>Reste financement des réseaux d'assainissement de l'étape 3 – boucllement en 2024.</i>	
192/2010	Programme de réorganisation et de financement des transports publics régionaux 2011-2015 Demande d'un crédit pour financer la participation de la Commune au fonds spécial affecté au Conseil régional	2'853'705.—
<i>Commentaire</i>	<i>Sert à financer des mesures nouvelles ou non encore réalisées. Il resterait environ CHF 1'035'000.— jusqu'à la fin de l'actuelle législature – Mesures d'accompagnement en cours.</i>	
67/2012	Nouveau concept de gestion et de financement des déchets – Crédit de 2'800'000.— pour la réalisation des nouveaux éco-points CHF 85'000.— pour l'achat de véhicules; CHF 40'000.— pour l'adaptation du système de facturation; CHF 309'000.— pour l'engagement de 3 EPT (ouvriers professionnels)	
<i>Commentaire</i>	<i>Boucllement en 2022 / Mise en place du concept déchets encore en cours, notamment des éco-points.</i>	
97/2013	PQ Morâche – Demande de crédit pour la division et acquisition de parcelles inscrites dans le périmètre dudit PQ. Demande de crédit pour la réalisation des accès aux bâtiments N° 4 et 5	353'000.— 612'000.—
<i>Commentaire</i>	<i>Reste ouvert sur demande expresse du Service de l'urbanisme.</i>	
127/2013	Concept et principes d'aménagement d'espaces publics	290'000.—
<i>Commentaire</i>	<i>Depuis juin 2016 sous la seule responsabilité du Service de l'urbanisme.</i>	

142/2013	Plan de quartier 2 – Petite Prairie Demande de crédits destinés au financement des infrastructures routières et d'un parking relais Extension des Services industriels	3'218'000.— 1'072'000.—
<i>Commentaire</i>	<i>En attente participation Région de Nyon à finaliser – A boucler en 2021</i>	
171/2014	Plan de quartier 2 Petite Prairie - Rue de quartier / Chemin Falconnier - Demande de crédit de réalisation de CHF 1'714'000.- TTC pour les travaux d'aménagement routier, piétonnier et paysager	1'714'000.—
<i>Commentaire</i>	<i>Reste à réaliser le solde du chemin en coordination avec le développement des étapes 2 et 3 du quartier de la Petite Prairie. Le bouclage n'est pas prévu avant 2024 au plus tôt.</i>	
223/2015	Réaménagement de la rue Jules-Gachet Demande de crédit de réalisation pour travaux d'aménagements routier et paysager Infrastructure des Service industriels Commentaire A boucler en 2020 – Travaux de finition en cours.	483'000.— 146'400.—
<i>Commentaire</i>	<i>A boucler en 2020 – Travaux de finition en cours.</i>	
255/2016	Projet d'agglomération franco-valdo-genevois de 2 ^e génération (2015-2018) comprenant les mesures nyonnaises cofinancées par la Confédération, l'engagement d'un chef de projet pendant cinq ans et le développement d'une stratégie de communication Demande de crédit de fonctionnement	800'000.— 6'500.—
<i>Commentaire</i>	<i>Poursuite des études des mesures d'agglomération ont débuté et permettra de définir les concepts.</i>	
262/2016	Financement pour les études de mise en place des conditions techniques, juridiques et financières du projet de régionalisation de l'épuration Demande de crédit d'étude	195'000.—
<i>Commentaire.</i>	<i>Finalisation des études en 2020.</i>	
34/2017	Mesures nyonnaises du projet d'agglomération franco-valdo-genevois de 2 ^e génération, cofinancées par la Confédération à hauteur de 40%. Demande de crédit destiné au financement des études sommaires et à la préparation des appels d'offres publics des études détaillées	660'000.—
<i>Commentaire.</i>	<i>Poursuite des études jusqu'en 2022.</i>	
46/2017	Ancienne décharge publique de Molard-Parelliet – Travaux d'assainissement – Demande de crédit	4'500'000.—
<i>Commentaire.</i>	<i>Travaux débutés en été 2017. Reste suivi hydrogéologique jusqu'à fin 2021</i>	
52/2017	Réaménagement du chemin des Tines et du chemin du Couchant / Saules – Demande de crédits d'études	50'000.— 49'400.—
<i>Commentaire</i>	<i>Poursuite des études du chemin des Tines</i>	
67/2017	Quartier du Stand – Travaux de dépollution de la parcelle No 1071. Demande de crédit	1'480'000.—
<i>Commentaire</i>	<i>Travaux en coordination avec ceux de la CODHA en 2019, 2020 et 2021.</i>	
68/2017	Renaturation et remise à ciel ouvert du ruisseau du Corjon. Demande de crédit de réalisation	350'000.—
<i>Commentaire</i>	<i>Finalisation des travaux prévue en mai 2020</i>	
91/2018	Mesures nyonnaises du projet d'agglomération franco-valdo-genevois de 2 ^e génération (2015-2018) Demande de crédit destiné au financement des mandats d'étude parallèles pour la nouvelle passerelle Nyon-Prangins et l'élargissement du sentier de Bois-Bougy de	610'000.—
<i>Commentaire</i>	<i>En cours. A boucler en 2021.</i>	

39/2017	Aménagement du carrefour entre la route de Signy et le chemin de Précossy et cheminements pour piétons et vélos. Demande de crédit de réalisation pour:	
	- travaux d'aménagement routier et de mobilité douce;	763'000.—
	- travaux des Services industriels	20'000.—
<i>Commentaire</i>	<i>Reste à terminer la cadastration des travaux exécutés -A boucler en 2020.</i>	
99/2018	Propreté urbaine : objectifs et mesures Demande de crédit de	1'096'500.—
	- acquisition de 150 corbeilles à déchets et de machines pour la mécanisation des travaux de nettoyage	
	- la mise en souterrain de deux bennes urbaines	
	- l'étude et la rénovation et ajout des toilettes publiques	
	- la sensibilisation.	
	Réponse au postulat de Mme Valérie Mausner-Léger et consorts, « Les mégots ce n'est pas beau, les mégots il y en a trop, les mégots, le fléau » du 15 février 2017.	
<i>Commentaire</i>	<i>Véhicules achetés en 2018. Autres mesures pour 2020.</i>	
105/2018	Entretien constructif – demande de crédit pour: Demande de crédit de réalisation pour:	
	Réseau routier	435'000.—
	Réseau d'assainissement	333'000.—
<i>Commentaire</i>	<i>Travaux de la route de Clémenty à réaliser en 2020.</i>	
108/2018	Chemin du Couchant et chemin des Saules Demande de crédit de réalisation pour:	
	- Travaux d'aménagement routiers et paysagers	1'751'000.—
	- Travaux des Services industriels de Nyon	61'000.—
<i>Commentaire</i>	<i>Travaux débutés en octobre 2019 et poursuite en 2020</i>	
113/2018	Ancienne décharge publique Molard-Parelliet – remise en état de l'aire forestière Demande de crédit de	920'000.—
<i>Commentaire</i>	<i>Suivi de la reprise des plantations sur cinq ans. A boucler en 2025.</i>	
154/2019	Grand Genève – Projet d'agglomération de 2 ^e génération – Elargissement du sentier du Cossy Demande de crédits de réalisation pour:	
	Travaux d'aménagements	1'311'000.—
	Installation de vidéosurveillance	82'900.—
	Travaux des SIN	53'800.—
	Art intégré	59'500.—
<i>Commentaire</i>	<i>Les travaux vont débuter en 2020.</i>	
32/2017	Cheminements piétonniers – Centre d'enseignement post-obligatoire de Nyon. Demande de crédit pour la participation communale destinée au financement des aménagements extérieurs, soit:	
	- trottoir le long de la route de Clémenty;	156'000.—
	- cheminement piétonnier le long de l'entrée principale du Gymnase;	82'000.—
	- travaux des Services industriels	230'000.—
<i>Commentaire</i>	<i>A boucler en 2020</i>	

Préavis bouclés

Préavis N°	Libellé	CHF
36/2011	Transport public régional. Mesures urgentes pour assurer le lancement des lignes à fin 2012. Demande du crédit d'étude du projet définitif	156'000.—
44/2012	Réorganisation du transport public urbain 2013/2014 – Etudes du projet définitif	422'200.—
53/2017	Demande de crédits de réalisation pour : – travaux routiers; – travaux d'assainissement; – travaux des Services industriels	630'000.— 128'000.— 497'400.—
107/2018	Station d'épuration – Remplacement du groupe Couplage Chaleur-Force (CCF) Demande de crédit de réalisation de	275'000.—
114/2018	Réhabilitation du collecteur des eaux usées et stabilisation de la berge du Boiron Demande de crédit pour : – Collecteur eaux usées – Stabilisation de la berge	150'000.— 300'000.—

CHIFFRES-CLÉ – STATISTIQUES

Station d'épuration

	2018	2019
Habitants raccordés	25'215	25'483
Taux de charge	50%	51%
Volume d'eaux usées traitées	2'786'296 m ³	2'743'884 m ³
Boues déshydratées	512 tonnes matières sèches	560 tonnes matières sèches
Biogaz produit	435'922 m ³	416'670 m ³
Consommation électrique	2'390'961 kWh	2'328'674 kWh
Production thermique du Couplage-Chaleur-Force (CCF)	1'704'318 kWh	1'187'238 kWh
Production d'énergie électrique par le CCF	714'832 kWh	625'578 kWh
Production d'énergie électrique par la turbine	553'748 kWh	292'185 kWh
Taux d'énergie électrique produit utilisé in situ	71%	70%

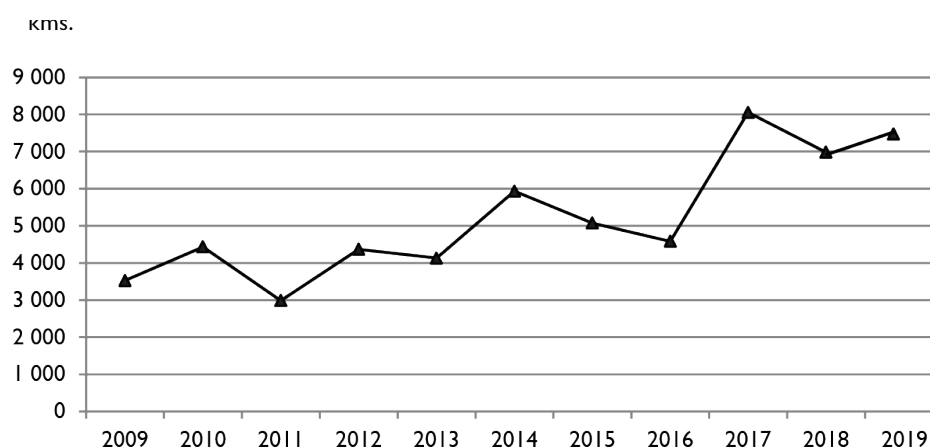
Déchets

Statistiques déchets
(kilos/habitants/an)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ordures ménagères	136	133	130	126	126	129
Encombrants	20	25	25	27	24	15
Papier carton	87	84	76	69	64	63
Verre	41	41	39	39	39	40
Déchets organiques et verts	40	38	42	36	36	38
Ferraille/alu	9	10	10	8	7	7
Total	333	331	322	305	296	292
Taux	53%	52%	52%	50%	49%	51%

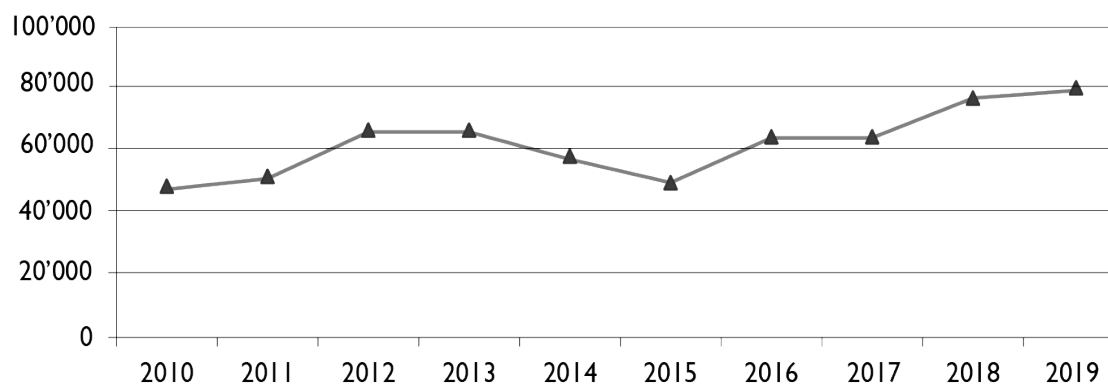
Plan de mobilité communal

Utilisation des voitures partagées Mobility par les collaborateurs



Augmentation de 500 km en 2019 par rapport à l'année passée, pour un total de près de 7'500 km annuels.

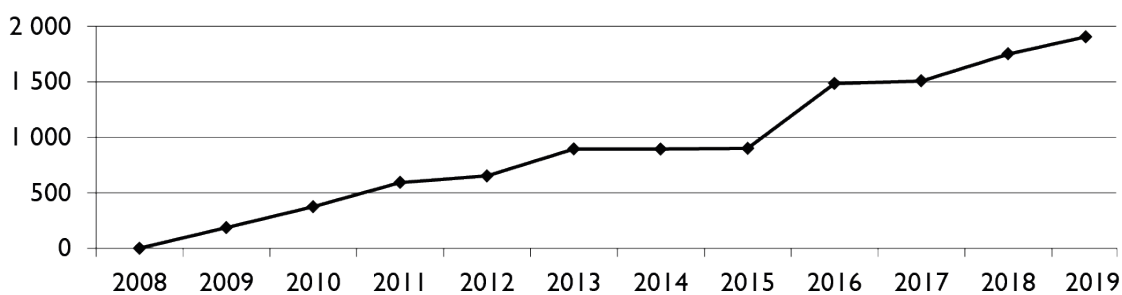
Subventionnement des transports publics pour les collaborateurs



Forte augmentation des demandes de subventions accordées des ½ tarifs (+22%) et des abonnements généraux (+160%).
Diminution des abonnements de parcours/Mobilis/inter (-46%).

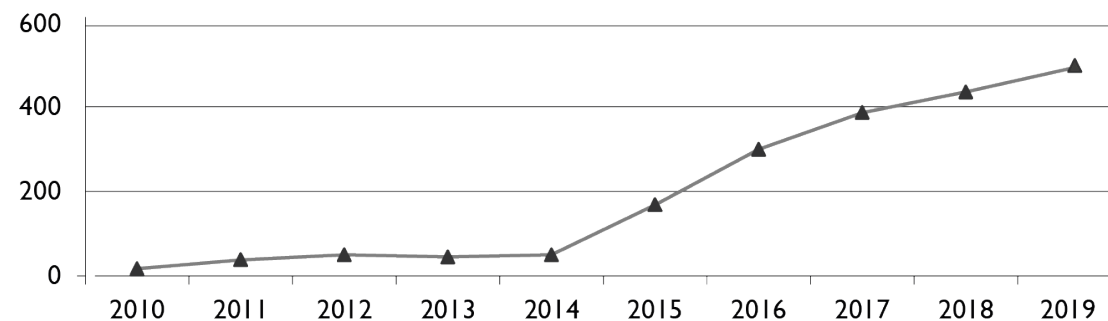
Promotion de la mobilité douce

Mise à disposition de places pour les vélos sur le territoire



Installation de près de 150 supports à vélos supplémentaires en 2019.

Subventions pour les habitants nyonnais



Poursuite de l'augmentation du nombre de subventions octroyées annuellement, qui dépasse désormais la barre des 500.

PERSPECTIVES 2020

Etudes

- Passage CFF de l'Etraz – élargissement : finalisation de l'avant-projet et procédure d'autorisation.
- Allée de la Petite Prairie, accessibilité au PQ 2 étape 3 et PQ 3 en coordination avec le développement urbain.
- RDU – Tronçon de l'allée de la Petite Prairie - route de Saint-Cergue : finalisation de l'avant-projet et procédure d'autorisation.
- Projet d'agglomération du Grand Genève - PA2 :
 - études de la route du Stand et de la RCI située entre Colovray et le giratoire de Clémenty ainsi que du tronçon de la RCI entre la Grande Jetée et la limite de commune de Prangins ;
 - étude de l'avant-projet du passage inférieur CFF Viollier ;
 - dépose du préavis pour le crédit des études détaillées pour la passerelle Nyon-Prangins et le sentier de Bois-Bougy ;
 - mise à l'enquête publique, procédure d'autorisation de construire, études détaillées et dépose de préavis de réalisation du cheminement piéton et vélo entre la route de l'Etraz et le chemin de Prélaz (passerelle Etraz-Sud) ;
 - dépose du préavis et études détaillées de la « rue » de Divonne.
- Stationnement – information avancée en temps réel des parkings publics.
- Signalisation routière – jalonnement du trafic routier et réseau cyclable.
- Présentation de la stratégie électromobilité au Conseil communal.
- Réaménagement du chemin des Tines : procédure d'autorisation et crédit de réalisation.
- Cheminement pour modes actifs à travers le site de l'hôpital : procédure d'autorisation et crédit de réalisation.
- Réactualisation de la politique de l'environnement.
- Réactualisation de la stratégie biodiversité.
- Renaturation de l'Asse – études détaillées.
- Régionalisation de l'épuration – acceptation des premiers crédits d'investissement et des statuts de la future association.
- Bilan et optimisation du Plan de mobilité de l'Administration.

Réalisation

- Début des travaux du chemin et pont de la Redoute – réalisation sous réserve du vote du crédit par le Conseil communal.
- Réaménagement des chemins du Couchant et Saules.
- Élargissement du sentier du Cossy.
- Réfection et pose de revêtement phono-absorbant à la route de Clémenty le long du tronçon compris entre le giratoire Divonne/Stand et le cimetière.
- Prolongation du trottoir et élargissement de la chaussée au chemin des Cottages.
- Poursuite de la réalisation du chemin Falconnier, étape 2.
- Stationnement – information avancée en temps réel des parkings publics.
- Mise en œuvre progressive des mesures de la stratégie de l'électromobilité.
- Stationnement : mise en œuvre du paiement dématérialisé via smartphone.
- Optimisation des lignes de bus urbaines.
- Suivi quotidien et optimisation du fonctionnement de la régulation lumineuse et de la signalisation.
- Organisation des manifestations : Journée du vélo, Semaine européenne de la mobilité, action Bike to work, etc.
- Acquisition et renouvellement des véhicules des services, si acceptation du Conseil communal.
- Collaboration avec la Région de Nyon pour les premières réalisations du Guichet mobile (plan de mobilité interentreprises).
- Ouverture d'un nouvel éco-point au chemin des Saules.
- Entretien constructif du réseau d'assainissement.
- Optimisation de la propreté urbaine – installation des nouvelles poubelles publiques avec cendriers au centre-ville.
- Ancienne décharge de Molard-Parelliet : suivi hydrologique et suivi de la remise en zone forêt de la parcelle.
- Journée Nature en ville.

URBANISME

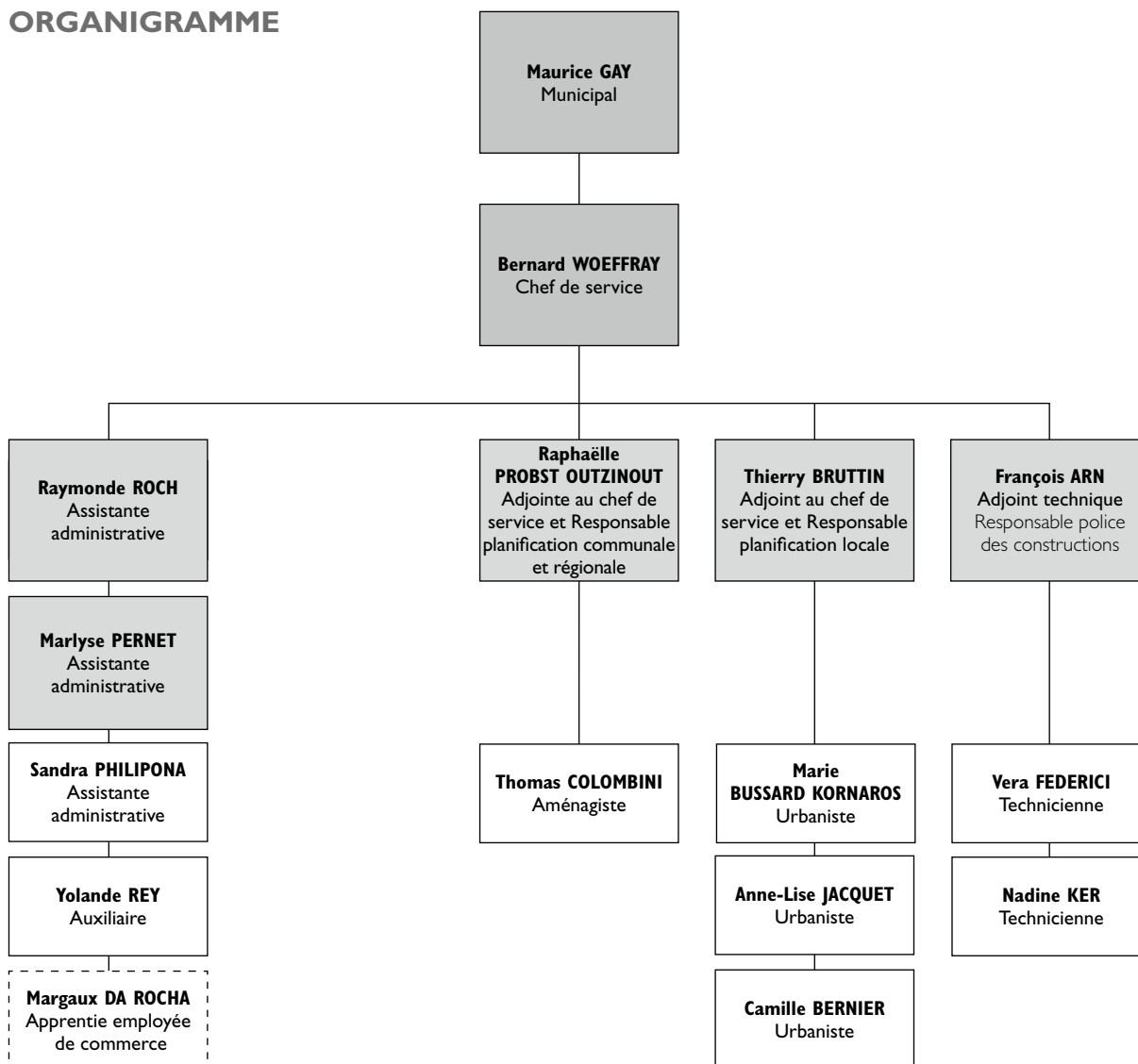
M. Maurice Gay Municipal

M. Bernard Woeffray Chef de service

MISSIONS

- Définition et mise en œuvre de la planification territoriale
- Assistance aux autorités dans la définition de projet territorial et de sa mise en forme
- Participation à l'élaboration des stratégies territoriales intercommunales et régionales
- Planification de l'organisation du bâti et des activités incidentes sur l'organisation et le fonctionnement du territoire
- Gestion des instruments d'aménagement du territoire : plan directeur communal, plan général d'affectation, plan de quartier, plan partiel d'affectation
- Gestion des opérations de vente et d'achat des parcelles privées communales, y compris gestion des droits distincts et permanents (DDP) et des servitudes afférentes
- Gouvernance des espaces publics
- Pilote pour coordonner l'ensemble des projets d'espaces publics en phase de planification, à savoir les phases préliminaires d'étude et de proposition, et ce jusqu'à et y compris les études de variantes et concours
- Gestion des demandes de permis de construire
- Contrôle des dossiers de demande de permis de construire
- Supervision des procédures de mise à l'enquête publique
- Rédaction et soumission à l'approbation de la Municipalité des permis de construire
- Rédaction et soumission à l'approbation de la Municipalité des autorisations pour les enseignes
- Établissement de diverses statistiques
- Contrôles du respect des dispositions en matière de police des constructions
- Contrôle de la conformité des travaux en vue de la délivrance des permis d'habiter/d'utiliser
- Réponses aux questions adressées à la Commission de salubrité
- Formuler la stratégie communale de la mobilité
- Instaurer une vision globale de la stratégie communale dans les domaines de la mobilité: TIM, TP, MD et stationnement
- Veiller au respect des orientations stratégiques du Concept de mobilité urbaine (CMU) et monitorer les objectifs dans les projets communaux, ainsi qu'au niveau intercommunal et régional
- Planifier à court, moyen et long terme les modes de déplacements et leurs infrastructures

ORGANIGRAMME



POINTS FORTS 2019

Planification communale et régionale

- Le préavis concernant Objectif Logement 2 a été approuvé par le Conseil communal le 11 novembre 2019.
- La mise en place d'un monitoring du logement a été développée courant 2019. Une solution technique a été retenue.
- Dans le cadre des travaux pour la réalisation d'un schéma directeur Nyon 2030, une étude complémentaire a été réalisée courant 2019. Elle porte sur la situation spécifique de Nyon en matière de flux de pendulaires.
- Quatre mesures d'agglomération nyonnaises ont été retenues et sont au bénéfice d'un cofinancement fédéral de 40%. L'accord sur les prestations liant la Confédération et le Canton de Vaud a été signé en novembre 2019.
- Paléo Festival Nyon : les négociations avec les services cantonaux et les communes sur la mise en conformité du site se sont poursuivies en 2019.
- La planification de la RDU 2^e étape jusqu'à la route de Duillier a été confirmée par la Municipalité et est engagée.
- Les mandats d'étude parallèles (MEP) En Gravette ont été engagés durant le 1^{er} semestre 2019.

- Les plans d'affectation «Vieille-Ville» et «Colline de la Muraz» ont été finalisés après l'examen préalable du Canton et sont prêts pour les enquêtes publiques qui débiteront en janvier 2020.
- Le préavis du Plan d'affectation de «La Suetta» a été adopté par le Conseil communal en avril 2019. Suite au référendum déposé en septembre 2019, une votation populaire est organisée le 9 février 2020.

Espaces publics

- Les mandats d'étude parallèles (MEP) du parc Perdtemps ont été finalisés en juillet 2019. Les résultats ont été présentés au public en septembre 2019.
- Le guide des espaces publics a été adopté par la Municipalité en septembre 2019.
- L'aménagement intermédiaire de la place de la Gare, dénommé «Voie 4», a été réalisé durant le 1^{er} semestre 2019. Il a fait l'objet d'une inauguration officielle en juin 2019.
- Le préavis pour l'élaboration d'un Plan lumière a été adopté par le Conseil communal en juin 2019.

ACTIVITÉS

I. Pôles de planification

I.1 Planification communale et intercommunale

Les projets prioritaires à l'échelle communale engagés en 2018 ont été concrétisés et affinés en 2019. La coordination à l'échelle régionale et de l'agglomération du Grand Genève a été poursuivie.

Objectif logement 2

En novembre 2019, le Conseil communal a pris acte du programme d'actions retenues par la Municipalité et a approuvé la demande de crédit pour un poste de Délégué au logement. Ce poste a été mis au concours fin 2019 par le Service de l'enfance, du logement et de la cohésion sociale, en coordination avec le Service de l'urbanisme. Parallèlement à ces travaux et en coordination avec le SELOC, le Service de l'urbanisme suit la mise en œuvre de la Loi sur la préservation et la promotion du logement locatif (LPPPL), entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018.

Schéma directeur Nyon 2030

Une étude préliminaire a été réalisée en 2018 par le Service de l'urbanisme. Afin de la compléter, une analyse économique portant sur le phénomène de la pendularité à Nyon a été conduite en interne en 2019. Elle sera reprise dans le cadre des

travaux pour l'élaboration du Schéma directeur Nyon 2030.

Paléo Festival Nyon

L'objectif de ce dossier est de déterminer la meilleure solution retenue pour les aménagements actuels du site du Paléo Festival Nyon. En complément des études environnementales réalisées (notamment une étude sur les sols), une analyse juridique a été effectuée en 2019. Elle porte sur les questions de planification et d'affectation du site dans le cadre d'une manifestation temporaire. Les négociations se sont poursuivies en 2019 avec le Service du développement territorial.

Pour rappel, le Service de l'urbanisme se charge, au nom des 5 communes concernées (Duillier, Grens, Nyon, Signy-Avenex, Trélex), d'assurer la préparation et la coordination de ce dossier avec les partenaires impliqués.

Système de gestion des zones artisanales (SGZA)

Le Service de l'urbanisme participe aux organes techniques et politiques de coordination mis en place par le Canton afin de gérer les zones industrielles et artisanales d'intérêt régional.

Plan directeur intercommunal (PDI)

Le Service de l'urbanisme se coordonne avec les 8 autres communes centres (Commugny, Coppet, Eysins, Prangins, Gland, Vich, Mont-sur-Rolle, Rolle) inscrites dans le périmètre d'agglomération du Grand Genève (partie vaudoise). L'objectif est d'élaborer un Plan directeur intercommunal inscrit dans le Projet d'agglomération du Grand Genève.

Monitoring du logement

Dans la perspective de documenter le territoire nyonnais par des données statistiques harmonisées et actualisées de manière régulière, la phase test du monitoring du logement a été finalisée en automne 2019. Une solution technique permettant de croiser des données et de publier des rapports d'information synthétiques a été retenue. Elle sera développée durant le premier semestre 2020.

Résidences secondaires

Le taux de résidences secondaires à Nyon était de 19% en 2017. Il a fait l'objet d'une analyse approfondie afin de déterminer le taux effectif des logements considérés comme résidences secondaires. Ce taux a été adapté à 15% pour 2018. Le taux pour 2019 après adaptation sera annoncé prochainement par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

RDU 1^{re} et 2^e étapes

Les travaux pour la réalisation de la RDU 1^{re} étape se poursuivent, en coordination avec le service Travaux, environnement et mobilité. Le Service de l'urbanisme intervient au titre de responsable de la planification de la mobilité liée à ce secteur (trafic individuel, transports publics, mobilité douce, P+R) et de la coordination avec les développements urbains en cours et à venir. Le principe de la RDU de la route de St-Cergue à la route de Duillier a été confirmé par la Municipalité.

Grand Genève - Projet d'agglomération de 2^e, 3^e et 4^e générations (PA2, PA3, PA4)

Les mesures du PA2, pilotées par le service Travaux, environnement et mobilité, sont étroitement coordonnées avec le Service de l'urbanisme, en charge de la planification des projets d'agglomération. Le PA3 (2019-2022) a été signé par la Confédération et le Canton de Vaud en novembre 2019. Quatre mesures nyonnaises sur 5 ont été retenues pour un cofinancement fédéral, soit: l'interface multimodale de la gare, la liaison de mobilité douce Asse-Fléchères nord, la passerelle sur le Cossy et l'itinéraire de mobilité douce le long de la RDU 1^{re} étape. Le cofinancement s'élève à 40% du coût total de la mesure annoncé en 2016. Le PA4 (2023-2026) est en cours d'élaboration, en coordination avec les partenaires concernés (Canton de Vaud, Communes, Région de Nyon). Il doit être déposé auprès de la Confédération d'ici au 30 juin 2021.

Piétonnisation du centre-ville

Le Service de l'urbanisme a élaboré un concept de piétonnisation du centre-ville. Sur cette base, il a établi un programme de mesures à réaliser et un calendrier des étapes de mise en œuvre. Ce programme constitue l'essentiel de la réponse à la motion de M. Sacha Vuaden «A pied de la Morâche à la Grand-Rue».

Plate-forme ferroviaire de la gare de Nyon

Le Service de l'urbanisme coordonne les différents projets liés à l'interface de la gare et prépare le mandat de négociation avec les CFF, en association avec le service Travaux, environnement et mobilité. Ce mandat s'inscrit dans le cadre des changements opérés par l'Office fédéral des transports concernant le développement et le calendrier de réalisation de la plate-forme ferroviaire de Nyon.

I.2 Planification locale

Parc Perdtemps

La procédure de mandats d'étude parallèles (MEP) s'est terminée en juin 2019. Les neuf projets concurrents ont fait l'objet d'une présentation publique à la Salle communale début septembre 2019. Les bureaux lauréats et le chef de projet étaient présents pour accueillir et informer la population. Le projet «Pleine terre» a été retenu par le collège d'experts et est en cours de planification. Il s'agit notamment de modifier l'affectation des parcelles concernées afin de permettre la réalisation de surfaces commerciales. Cette démarche a été engagée auprès du Canton fin 2019.

En Gravette

La procédure de mandats d'étude parallèles (MEP) En Gravette a été engagée durant le 1^{er} semestre 2019. Le premier tour des MEP s'est tenu en octobre 2019. Il a pour objectif de développer ce secteur en un nouveau quartier mixte comprenant des logements et des emplois.

Plan d'affectation du Martinet

Une nouvelle démarche pour la planification du site est nécessaire, compte tenu de l'échec de la procédure d'enquête d'implantation (oppositions). Une coordination étroite est établie avec le développement du secteur de la gare et avec les projets liés à la plate-forme ferroviaire de la gare de Nyon.

Plans d'alignement

La radiation des alignements en doublon sur certains axes routiers de la ville a été approuvée par le Conseil communal. La procédure suit son cours en vue de son adoption par les services de l'Etat compétents. Ce travail a été rendu possible par la numérisation de l'ensemble des alignements situés sur le territoire nyonnais.

Cadastration de la forêt

La cadastration de la forêt par une procédure de modification du Plan général d'affectation (MPGA) est en cours. Le dossier a fait l'objet d'une procédure d'enquête publique. Le traitement des oppositions et l'adoption de la cadastration est en cours par les services cantonaux compétents.

PPA «Vieille-Ville»

Le PPA visant à planifier le développement et la valorisation de la Vieille-Ville a été adapté après l'examen préalable par les services de l'Etat. Il a également été soumis à la Commission d'experts en développement urbain (CEDU) et adapté à la suite de ses recommandations. Il est prêt pour l'enquête publique qui débutera en janvier 2020.

PPA «Colline de la Muraz»

Le PPA visant à planifier le développement et la valorisation de la colline de la Muraz a été adapté après l'examen préalable par les services de l'Etat. Il a également été soumis à la Commission d'experts en développement urbain (CEDU) et amendé à la suite de ses recommandations. Il est prêt pour l'enquête publique qui débutera en janvier 2020.

PPA «La Suetta»

La décision du Conseil communal portant sur l'approbation du PA «Suetta» visant à planifier le renouvellement de deux barres de logements en quartier de logements à loyer abordable a fait l'objet d'un référendum. La population se prononcera le 9 février 2020.

PPA «Champ-Colin – Zone d'activité»

Le préavis du PPA visant à préciser les usages autorisés dans cette zone industrielle et artisanale a été déposé auprès du Conseil communal.

PPA Clémenty

Le dossier a été actualisé et complété après le recours admis par la Cour de droit administratif et public (CDAP). Il a fait l'objet d'une procédure d'enquête publique et les oppositions sont en cours de traitement. Il sera soumis au Conseil communal pour adoption durant le 1^{er} semestre 2020.

Argillière

L'objectif poursuivi par le Service de l'urbanisme est de réaliser un schéma d'implantation du secteur de l'Argillière afin de permettre son développement de manière coordonnée et cohérente.

La section de la planification locale participe également à différents projets pilotés par d'autres services de l'administration, notamment: MEP de Colovray, réaménagements du chemin du Couchant, du chemin de la Redoute et du chemin des Tines, mesures du projet d'agglomération de 2^e génération.

1.3 Espaces publics

Guide des espaces publics

Le Guide des espaces publics a été adopté par la Municipalité en septembre 2019. Il fixe les modalités de gouvernance des projets d'espaces publics entre les services concernés et les recommandations d'aménagement de ces espaces, selon les typologies considérées (réseaux routiers, espaces majeurs, parcs et squares, espaces de proximité, espaces de polarité, rives).

Concept des Rives du lac

Le Conseil communal a adopté le préavis portant sur le Concept des Rives du lac. L'objectif est de réaménager le secteur «urbain» des rives depuis le port des pêcheurs jusqu'à la Grande Jetée. La rédaction du règlement et du cahier des charges de la procédure de mandats d'étude parallèles (MEP) est en cours.

Aménagement intermédiaire de la place de la Gare

Le Service de l'urbanisme, qui avait procédé au développement du projet d'aménagement intermédiaire de la place de la Gare, a été associé à sa réalisation. Sa mise en service a été officiellement inaugurée en juin 2019.

Aménagement intermédiaire de la place du Château

Le projet d'aménagement intermédiaire de la place du Château a fait l'objet de plusieurs oppositions lors de la procédure d'enquête publique en vue d'obtenir le permis de construire. Des adaptations du projet sont en cours d'élaboration.

Square Perdtemps

Le Service de l'urbanisme a coordonné les adaptations du square Perdtemps réalisées après les résultats de la démarche participative. Il a coordonné l'aménagement saisonnier d'un espace paysager sous la forme d'un chantier participatif, en collaboration avec le SAG et EVF.

Parc Perdtemps

La sélection du projet lauréat de la procédure des mandats d'études parallèles (MEP) a eu lieu en juin 2019. Elle est accompagnée d'une démarche participative coordonnée par le Service de l'urbanisme et le Service de l'administration générale et des relations extérieures.

Colovray

Le Service de l'urbanisme a été intégré au collège d'experts à titre de responsable des espaces publics, dans l'objectif de sélectionner les projets puis le lauréat de la procédure de mandats d'étude parallèles. L'objectif des études est d'aménager un parc des sports, parallèlement à la réalisation d'une halle multisport.

1.4 Achats, ventes et DDP

Le Service de l'urbanisme assure une veille constante quant aux opportunités qui pourraient se présenter à la Ville.

1.5 Permis de construire**Permis délivrés en 2019 - Logements**

Les permis délivrés au cours de 2019 totalisent 69 logements.

Chantiers en cours - Logements

Les chantiers en cours totalisent 638 logements.

Mise de logements sur le marché

Les logements mis sur le marché au cours de 2019 représentent un total de 59.

2. Fonctionnement**2.1 Commission permanente d'architecture et d'urbanisme (CAU)**

La Commission permanente d'architecture et d'urbanisme, composée uniquement de représentants du Conseil communal, s'est réunie à 6 reprises. Lors de ces séances, l'avancement des projets de planification locale et communale a été présenté par le Municipal, le Chef du Service de l'urbanisme et ses adjoints. Le service Architecture et bâtiments est associé aux séances.

2.2 Commission en matière de développement urbain (CEDU)

Parallèlement à cette commission, la Municipalité a souhaité se faire accompagner par une commission d'experts en matière de développement urbain (CEDU), en application de l'article 4 du Règlement communal sur le Plan d'extension et la Police des constructions. La Municipalité a ainsi constitué une commission de professionnels spécialisés en matière d'architecture, d'urbanisme, de transports et mobilité, de paysage, d'économie immobilière et de sociologie urbaine. Elle est appelée à conseiller la Municipalité de manière indépendante de l'administration. La CEDU s'est réunie à 8 reprises pour analyser les dossiers retenus par le Service de l'urbanisme, en vue de produire des recommandations (préavis) à l'intention de la Municipalité.

2.3 Commission de salubrité

La Commission de salubrité s'est réunie à 3 reprises et a effectué 14 visites sur sites. Son activité a permis la délivrance de 3 permis d'habiter/d'utiliser provisoires et de 79 permis d'habiter/d'utiliser.

2.4 Fiches techniques d'application du RPE

Le Service de l'urbanisme a pour objectif de documenter les pratiques en cours concernant l'application du Règlement sur le plan d'extension (RPE). A ce titre, il a engagé la rédaction de fiches accompagnées de croquis. Elles définissent l'application constante des articles du règlement sujets à plusieurs interprétations. A ce jour, 27 articles ont été identifiés et feront l'objet d'une fiche technique.

2.5 Outils à usage interne

Le Service de l'urbanisme a pour souci permanent d'améliorer la transparence et la mise à disposition de données communales en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme, en association avec l'Unité géomatique du Service informatique et population.

Potentiel de réserves à bâtir

Réalisation d'un outil de géoréférencement automatique des réserves à bâtir sur le géoportail de la Ville de Nyon à destination de l'administration.

Atlas de Nyon

Réalisation d'un atlas cartographique et statistique, actualisé tous les deux ans. Cet outil compile les données statistiques publiques disponibles, organisées en trois chapitres : «Nyon et ses habitants», «Nyon et ses relations internes», «Nyon et son contexte extérieur».

Géoréférencement des fiches de projet du service

Permettre l'affichage sur le géoportail de l'état d'avancement des projets conduits par le Service de l'urbanisme, à l'intention des services de l'administration.

Taxes et émoluments

Elaboration d'un projet de règlement concernant les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et des constructions. Ce dossier a été soumis à l'examen préalable du Service du développement territorial durant le 2^e semestre 2019.

PRÉAVIS

Préavis déposés

Préavis N°	Libellé	CHF	État
145/2019	Plan Lumière – Crédit d'étude	85'000.—	Accepté
146/2019	Radiation complète et partielle de plusieurs plans d'alignement		Accepté
167/2019	Plan d'affectation « Champ-Colin – zones d'activités »		En cours de traitement

Crédits ouverts

Préavis N°	Libellé	CHF
145/2019	Plan Lumière – Crédit d'étude	85'000.—
57/2012	Chef de projet RDU	225'000.—

CHIFFRES-CLÉ – STATISTIQUES

Dossiers soumis à l'enquête	2015	2016	2017	2018	2019
Nouveaux bâtiments d'habitation-villas	8	7	9	10	8
Bâtiments d'habitation transformés	9	8	22	9	15
Bâtiments mixtes (habitation et autres)	3	2	1	3	3
Ouvrages pour commerces, industries, administrations	20	33	24	20	22
Ouvrages divers, petites transformations	33	29	26	31	31
Totaux	73	79	82	73	79
Dont: dossiers dispensés d'enquête publique	1	8	6	9	7
Dont: dossiers refusés ou retirés	3	1	6	5	4

Permis de construire délivrés	2015	2016	2017	2018	2019
Nouveaux bâtiments d'habitation-villas	11	9	7	9	8
Bâtiments d'habitation transformés	8	8	20	13	13
Bâtiments mixtes (habitation et autre)	2	2	4	3	-
Ouvrages pour commerces, industries, administrations	25	30	23	16	21
Ouvrages divers, petites transformations	30	28	31	28	32
Totaux	76	77	85	69	74

Le total des montants encaissés en 2019 pour ces permis s'élève à CHF 73'567.— pour un montant de réalisations présumé de CHF 141'007'567.— (CFC2). Une large partie de ces investissements participe à la vitalité de l'économie locale et régionale.

**Évolution du total des montants
encaissés / montant des réalisations
de 2013 à 2019 (en milliers de francs)**

	2015	2016	2017	2018	2019
Montants encaissés	106	73	86	73	59
Montant des réalisations	293'412	169'122	223'050	141'007	92'181

**Évolution du parc locatif en fonction
des permis de construire délivrés**

	2015	2016	2017	2018	2019
Logements neufs prévus (permis délivrés)	605	145	293	291	76
Logements neufs terminés	213	173	278	414	67
Logements vacants au 1 ^{er} juin	44	55	38	56	41

Divers	2015	2016	2017	2018	2019
Autorisations de minime importance	53	84	61	57	58
Autorisations enseignes	60	51	57	54	48
Autorisations teintes	35	37	48	40	36

PERSPECTIVES 2020

- Mettre en œuvre l'Objectif Logement 2.
- Développer la stratégie Nyon 2030.
- Finaliser les planifications en cours afin de les mettre en vigueur (Clémenty, Vieille-Ville, Colline de la Muraz, Champ-Colin, Cortot-Cossy).
- Poursuivre les projets relatifs au Cœur de ville (parc Perdtemps, parking Perdtemps, Martinet).
- Poursuivre le développement des études et des projets relatifs aux espaces publics.
- Engager les études de planification relatives à la mobilité (RDU 2^e étape, RCI, interface multimodale de la gare).
- Poursuivre le traitement des permis de construire selon les procédures et délais légaux en vigueur.

ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES

- Service de Défense Incendie et Secours
- Police Nyon Région
- Région de Nyon

SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET SECOURS

Préambule

Les éléments rapportés dans le présent Rapport de gestion de la Ville de Nyon constituent un extrait de l'ensemble du travail réalisé par l'Association intercommunale SDIS Nyon-Dôle au profit des 18 communes membres, soit: Arnex-sur-Nyon, Arzier-Le Muids, Borex, Chésereux, Crans, Crassier, Duillier, Eysins, Genolier, Gingins, Givrins, Grens, La Rippe, Nyon, Prangins, Signy-Avenex, Saint-Cergue et Trélex.

Le site de Nyon intervient également en dehors de ces 18 communes pour des missions spécifiques ou de renfort.

Le rapport d'activité complet est disponible sur le site internet www.sdis-nyon-dole.ch.

Missions

Au service de la population de toute la région, le SDIS Nyon-Dôle assure les missions suivantes:

- feu (tous types d'incendie tels que: immeubles, véhicules, etc.);
- pionnier (accidents de circulation, sauvetage de personnes et d'animaux);
- DCH (défense contre les hydrocarbures et autres pollutions mettant en danger l'environnement);
- chimique (événements avec matières toxiques menaçant des personnes et/ou l'environnement);
- technique (personnes bloquées dans un ascenseur, inondations, assistance sanitaire, etc.).

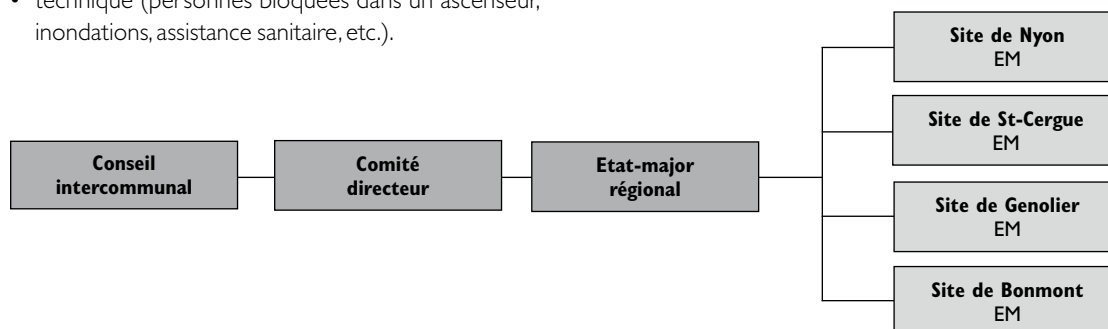
Ces différentes missions sont assurées par le détachement de premier secours (DPS) et le détachement d'appui (DAP), répartis sur les quatre sites opérationnels de Nyon, Saint-Cergue, Genolier et Bonmont.

Organisation

Sur le plan institutionnel, l'Association intercommunale SDIS Nyon-Dôle est composée d'un:

- Comité directeur de 5 membres: M. Patrick Barras, Municipal de Chésereux, Président, Mme Roxane Faraut Linares, Municipale de Nyon, Vice-présidente, M. Jacques Mühlemann, Municipal de Signy, M. Alain Blumenstein, Municipal de Givrins, et M. Dominique Gafner, Municipal de Saint-Cergue;
- Conseil intercommunal présidé par M. Claude Bosson, Municipal de Duillier, et composé d'un ou plusieurs représentants par commune, chacune disposant d'une voix par tranche ou fraction de tranche de 1000 habitants (1 voix au minimum).

Sur le plan opérationnel, le SDIS Nyon-Dôle est conduit par un état-major de 10 membres dont le Major Pierre-Yves Corthésy assure le commandement avec son remplaçant, le Capitaine Frédéric Perey. Chaque site est placé sous la conduite d'un état-major propre: 9 membres à Nyon, 5 à Saint-Cergue, 6 à Genolier et 6 à Bonmont.



POINTS FORTS 2019

- Année record pour le SDIS Nyon-Dôle en nombre d'interventions
- Organisation du concours cantonal des Sapeurs-Pompiers les 2 et 3 mai à Chésereux
- 6^e poste de sapeur-pompier permanent

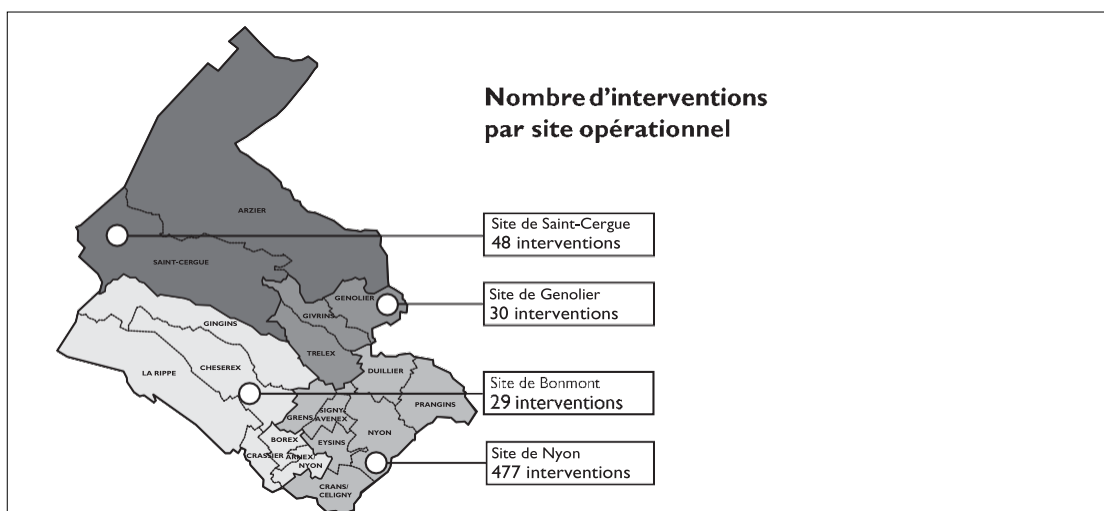
Effectif

Par détachement:

Détachement de premier secours	122
Détachement d'appui	111
Ecole de formation	22
Total	255

Par grade:

Officiers	60
Sous-officiers	66
Sapeurs	107
Recrues	22
Total	255



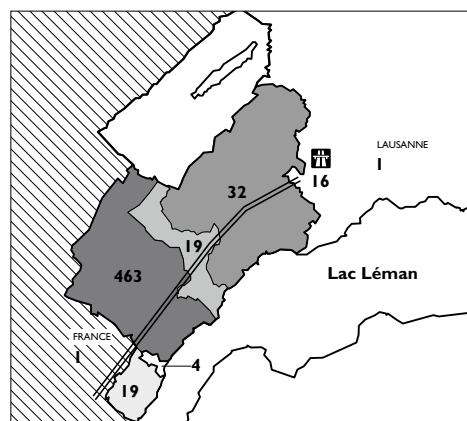
Interventions

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019, les groupes d'intervention ont été alarmés à 555 reprises pour un total d'environ 5'700 heures.

Type d'interventions	2018	2019
Incendies	106	98
Accidents de la circulation	21	18
Sauvetages de personnes ou d'animaux, aide au portage	44	36
Ascenseurs	17	29
Pollutions par hydrocarbures	79	91
Interventions chimiques	5	6
Inondations	169	154
Alarmes automatiques	57	83
Divers	33	40
Total	531	555

Emplacement des interventions du SDIS Nyon-Dôle

Secteur du SDIS Nyon-Dôle (18 communes)	463
Sur l'autoroute	16
Secteur SDIS Gland-Serine	19
Secteur SDIS Terre-Sainte	19
Secteur Etraz-Région	32
Céligny (GE)	4
Autre (Denges)	1
Divonne (F)	1
Total	555



POLICE NYON RÉGION

L'association

La Police de Nyon Région (ci-après PNR) est une association de communes, au sens des articles 112 et suivants de la Loi sur les communes du 28 février 1956, comptant à ce jour trois communes membres: Nyon, Prangins et Crans-près-Céligny. La PNR a son siège à Nyon, elle est dotée de la personnalité morale de droit public.

Un rapport de gestion de l'association, présenté au Conseil intercommunal au mois d'avril 2020, contient des éléments plus complets ainsi que des statistiques précises. Il est à disposition sur le site internet de la PNR, police-nyon-region.ch, et sur demande à police@prnyon.ch.

Missions

En vertu de ses statuts, PNR a pour but principal d'assurer l'ordre, la tranquillité et la sécurité publics ainsi que l'exercice des prérogatives communales dans le domaine de la circulation routière sur l'ensemble du territoire des communes membres. Elle assure également les tâches de la police administrative et de la police du commerce. Pour accomplir l'ensemble de ses missions, PNR dispose d'un effectif de 82 EPT et d'un budget annuel de CHF 13'274'736.-; étant précisé que la participation nette de la Ville de Nyon correspond à CHF 7'396'242.-.

Comité de direction

Le Comité de direction est composé de Mme Roxane Faraut Linares (Présidente, Nyon), M. Jean-Luc Faillettaz (Vice-président, Crans-près-Céligny) et Mme Alice Durgnat Lévi (membre, Prangins).

Durant l'année sous revue, il a pris environ 70 décisions formelles, et représenté la PNR au sein de comités ou dans le cadre de nombreuses rencontres avec les partenaires régionaux ou cantonaux des domaines de la sécurité et du secours.

Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal est composé d'une délégation fixe de 2 représentants par commune et d'une délégation variable d'un représentant par tranche entamée de 2000 habitants, selon le dernier recensement cantonal officiel précédant la législature. Pour celle-ci, 20 délégués siègent au Conseil intercommunal, dont 12 délégués de Nyon.

Présidé par M. Henri Bossert (Crans-près-Céligny), le Conseil intercommunal s'est réuni à deux reprises en 2019. Comme l'an passé, la nature des échanges a mis

en évidence l'intérêt des autorités politiques pour la PNR et son souci de maintenir des conditions de travail permettant aux collaborateurs d'effectuer leur travail de manière sereine et efficace.

Activités institutionnelles 2019

Outre les préavis liés, respectivement, aux comptes 2018, Rapport de gestion 2018, et budget 2019, le Conseil intercommunal a adopté deux préavis distincts, dont l'un afférent à l'implantation en 2019 d'une comptabilité analytique.

Concrètement, il a été souhaité d'élargir les moyens d'aides à la décision en s'appuyant sur les résultats obtenus grâce à cette comptabilité analytique. A noter que lesdits résultats ont servi, notamment, à répondre au Postulat de M. Raymond Carrard «Peut-on encore entretenir une Police régionale?».

Au-delà des préavis, on mettra également en avant l'adoption de la stratégie sécuritaire de PNR pour les prochaines années.

Célébrant les cinq ans de PNR, et sachant que les défis posés, les incivilités, accidents et délits, de nature et gravité diverses, ne seront jamais définitivement résolus, il a été décidé d'élaborer une stratégie sécuritaire durable s'appuyant sur 4 axes prioritaires, à savoir:

- conserver la confiance de la population avec des prestations et une information de qualité;
- garantir la protection des résidents et assurer une répression ciblée;
- intensifier la réflexion collective, l'interopérabilité et la coopération;
- maintenir l'attractivité de PNR et valoriser les collaboratrices et collaborateurs.

L'association a ainsi eu le plaisir de fêter, en date du 21 septembre 2019, son cinquième anniversaire. Cette journée fut l'occasion d'accueillir la population sur divers stands et chantiers, tenus par des policiers-ères, présentant nos activités et moyens d'action. Considérant le nombre de personnes s'étant déplacées, cet anniversaire fut incontestablement un succès.

Activités opérationnelles 2019

En préambule, et sous l'angle statistique, on observe que le nombre global d'interventions est relativement stable, à savoir 6'784 sur le territoire des trois communes membres de l'association, dont 5'541 sur la commune de Nyon.

En plus des interventions réalisées, la PNR assure la sécurité des nombreuses manifestations sportives et culturelles qui se déroulent à Nyon et dans sa région, notamment les festivals Paléo et Caribana (sécurité extérieure), Visions du Réel, far° festival des arts vivants, le Triathlon de Nyon ainsi que d'autres manifestations sportives qui ont eu lieu sur le site de Colovray. Au cours de l'année 2019, le canton de Vaud a accueilli de nombreuses manifestations d'envergure, qui se sont ajoutées au programme culturel saisonnier: Fête des Vignerons, 100^e Fête des Jeunes campagnardes vaudoises, inauguration de la Maison olympique du CIO, visites officielles, etc.

A l'instar des autres polices communales vaudoises, la PNR a dû fournir des effectifs pour la plupart de ces manifestations, tout en garantissant le socle sécuritaire de base sur son territoire. L'été fut particulièrement soutenu, avec la tenue presque simultanée du Paléo Festival et de la Fête des Vignerons. L'ensemble du personnel a su s'adapter, parfois au détriment de sa vie privée, afin que la PNR réponde à ces sollicitations.

Afin de mieux répartir ses forces et de répondre de manière plus efficiente au dynamisme des activités culturelles et sportives de la Ville de Nyon, la PNR a mis en place une équipe d'auxiliaires de stationnement et de circulation qui sera engagée notamment à la piscine de Colovray les jours de forte affluence ainsi que sur d'autres événements.

En 2018, la PNR avait instauré un nouvel outil d'aide à l'engagement, afin de coordonner les actions des différentes polices du canton. En 2019, ce dernier a été complété par le programme AID-Pol, permettant notamment d'identifier les problèmes en temps réel et d'en extraire des statistiques, afin de mettre en œuvre des actions ciblées et efficaces.

Prévention

A la suite de l'observation d'une baisse de l'utilisation de l'indicateur de direction par les usagers de la route, la PNR a lancé une opération de prévention originale récompensant les conducteurs qui avaient enclenché leur indicateur de direction à la sortie de certains giratoires, par la remise d'une boîte de bonbons. Les usagers moins disciplinés ont, quant à eux, été sensibilisés à l'importance des «clignoteurs» et se sont vus remettre un fascicule en lieu et place d'une amende d'ordre.

En termes de prévention scolaire, un accent particulier a été mis sur la problématique du harcèlement dès la 7^e Harmos, afin de lutter contre cette forme spécifique de violence dans le monde scolaire. En 9^e et 11^e Harmos, cette thématique a été reprise avec une prévention ciblée sur les contenus numériques à caractères pornographique et violent. A noter que cette prévention s'inscrit à présent dans la durée. Parallèlement, les incivilités comme le littering ou sous d'autres formes continuent d'être des thèmes récurrents de prévention.

Formation

La Confédération a décidé que le Brevet fédéral de policier se déroulera désormais sur une durée de deux ans au lieu d'une année. Un concept de formation (CGF 2020) a dès lors été élaboré par l'Institut suisse de police, dont il ressort que l'aspirant-e effectuera une année à l'Académie de police de Savatan, puis poursuivra son cursus par une année de pratique au sein du corps de police employeur. A partir du mois d'octobre 2020, la Police Nyon Région deviendra par conséquent une entreprise formatrice professionnelle à part entière.

Cette démarche s'ajoute à celle en vigueur au sein de ses services administratifs dans lesquels la PNR accueille une apprentie de commerce de 2^e année depuis l'été 2019, employée par la Ville de Nyon.

CHIFFRES-CLÉ – STATISTIQUES

I. Interventions

Circulation - Ensemble du secteur de la PNR

Accidents	2016	2017	2018	2019
Dommages matériels (rapport de police)	60	93	68	43
Blessures corporelles	33	37	47	47
Décès	0	0	0	0
Constats européens (à l'amiable)	203	174	132	145
Tests éthylomètres	2016	2017	2018	2019
Ivresses non qualifiées	71	52	77	79
Ivresses qualifiées	81	124	114	110
Troubles de la tranquillité publique		2017	2018	2019
		429	475	440

Autres infractions – Uniquement Nyon

Intégrité corporelle	2016	2017	2018	2019
Lésions corporelles simples	29	11	14	9
Voies de fait	67	64	65	49
Brigandages (vols avec violences)	2	5	3	4

Infractions contre le patrimoine (I)	2016	2017	2018	2019
Vols (sans vols de véhicule)	609	392	396	442
Vols de véhicule	47	43	36	40
Dommages à la propriété	395	200	168	120*

* Comprend uniquement les dommages n'ayant pas engendré un vol (déprédations)

Infractions contre le patrimoine (II)	2016	2017	2018	2019
Violations de domicile sans vol	11	21	18	24
Violation de domicile avec vol (vols par effraction et vols par introduction clandestine)	177	129	170	171

Stupéfiants	2016	2017	2018	2019*
Amendes d'ordre	91	109	37	41
Rapports de dénonciation	82	112	148	34
Saisies				216

* Loi fédérale sur les stupéfiants: durant l'année 2019, deux modifications ont été apportées en matière d'allègements des sentences; dorénavant, les amendes d'ordre concernent uniquement la population majeure prise sur le vif en train de fumer.

Violences domestiques	2016	2017	2018	2019
	36	38	27	42

Divers	2016	2017	2018	2019
Incendies intentionnels	7	14	7	8
Violences/menaces contre autorités/fonctionnaires	6	10	9	4
Nuisances sonores	404	375	402	341
Appréhensions/arrestations	269	268	218	225
Infractions Loi fédérale sur les étrangers	100	147	112	64

Sources : Statistique policière de la criminalité (OFS) et Journal des événements de police (JEP)
2019 : Fichiers internes et logiciel AID-Pol (Activity-based Intelligence Dashboard)

2. Activités de prévention-police de proximité à Nyon

- 13 campagnes d'affichage de prévention routière.
- 1 campagne spécifique de rentrée scolaire à chaque retour de vacances (affichage et présence en uniforme à proximité des écoles).
- 9 campagnes d'affichage de prévention contre la criminalité.
- 13 stands de prévention contre les vols, l'alcool et la circulation routière.
- Diffusion numérique des différentes campagnes sur notre site Internet, sur les écrans des transports publics et par le biais de notre lettre d'information.
- 4 conférences données sur le thème des vols à l'encontre des seniors.
- Présentation du métier de policier lors de la Journée oser tous les métiers (JOM).
- 21 services de proximité de nuit et durant le week-end.
- Quotidiennement : patrouilles de proximité en sus des patrouilles de police-secours.
- Patrouilles pédestres dévolues pour les manifestations majeures.

3. Naturalisation

	2017	2018	2019
Examens de dossier	195	51	72

4. Contrôles de vitesse

Radar mobile	2017	2018	2019
Véhicules contrôlés	52'152	176'184*	151'719
Véhicules en infraction	4'269	11'716*	9'123
Taux moyen d'infractions	8.18 %	6.65 %	5.92 %

* Augmentation due à la restructuration de l'unité radar ainsi qu'à un changement de stratégie visant à accroître les contrôles dans les périmètres scolaires, sportifs et dans d'autres lieux présentant un risque accidentogène élevé

Surveillance automatique du trafic (SAT)	2017	2018	2019
Véhicules contrôlés	5'395'446	6'600'490	6'030'489
Véhicules en infraction	12'268	10'477	7'991
Taux moyen d'infractions	0.23 %	0.16 %	0.13 %

5. Chancellerie

	2017	2018	2019
Amendes d'ordre délivrées	38'237	43'846	41'900

6. Commission de police

Ordonnances pénales – Nyon uniquement	2017	2018	2019
Amendes d'ordre converties	2'462	3'361	3'350
Infractions au Règlement général de police	220	263	129
Stationnement sur une parcelle privée (violation d'une mise à ban)	828	1'044	1'375
Infractions au Règlement général sur les déchets	81	166	209

7. Divers

Courant 2019, 1'932 commandements de payer ont été notifiés dans les trois communes de la PNR, 2'216 l'avaient été en 2018; 345 documents n'ont pas été notifiés ou ont été retournés sur demande de l'Office des poursuites.

RÉGION DE NYON



Région
de Nyon

Synthèse du Rapport annuel 2019

Organes et outils

Un nouveau Secrétaire général a été recruté en 2019. Le Comité de direction a reçu la Commission de gestion du Grand Conseil: les élus cantonaux ont apprécié le DISREN, avec lequel cinq préavis ont été approuvés en 2019 au Conseil intercommunal. Le délibérant a également mis en place sa Commission des investissements régionaux.

Mobilité

Les bus nocturnes roulent depuis décembre: une nouvelle prestation aux habitants du district qui se concrétise après cinq années de travail. Une nouvelle ligne de bus transfrontalière Gex-Divonne-Nyon a été inaugurée au même moment. Ces mises en service coordonnées par la Région de Nyon poursuivent les efforts de la réorganisation des transports publics visant le report modal: depuis 2012, la hausse de la fréquentation atteint près de 64%.

Territoire

L'aménagement des quartiers des gares régionales en plateformes multimodales constitue un enjeu fort pour un district bénéficiant depuis décembre du Léman Express: la Région a collaboré en 2019 aux projets de Coppet, Rolle, Nyon et Gland pour compléter les approches de ces lieux urbains. Le projet d'agglomération de 3^e génération du Grand Genève, auquel participe la Région, a reçu un coup de pouce des Chambres fédérales, qui ont relevé de 35% à 40% le taux de cofinancement.

Environnement

Les contrats corridors Vesancy-Versoix et Lac-Pied du Jura, soutenus par la Région de Nyon, ont respectivement atteint des phases de bilan et de mi-parcours. L'inauguration du Bois de Chênes a ouvert un nouveau lieu de pédagogie environnementale avec l'appui de la Région, qui a par ailleurs coordonné dans le district «La Nuit est belle», avec 28 communes participant à cette extinction de l'éclairage public pour sensibiliser la population à la notion de pollution lumineuse.

Économie

La Région de Nyon a conseillé plus de 50 entreprises en 2019 dans le cadre du développement économique. Le Prix à l'innovation a récompensé à hauteur de CHF 50'000.– la société AgroSustain, basée à l'Agroscope de Changins, pour sa technologie qui réduit les déchets alimentaires.

Tourisme

Les démarches se sont poursuivies en vue de l'aménagement des parkings du col de la Givrine et un mandat a été engagé pour un espace d'apprentissage du ski de fond. Des projets ont été lancés pour un espace d'accueil touristique de part et d'autre de la route cantonale à Saint-George, ainsi que sur l'avenir de la station de Saint-Cergue.

Culture

Une convention de subventionnement liant l'Etat de Vaud, la Région de Nyon, la Ville de Nyon et la Fondation far^o a été signée en novembre. La Région a ainsi soutenu 4 institutions et 41 projets culturels en 2019, pour un total de CHF 458'600.–. Elle a validé un cofinancement des travaux d'extension de l'Usine à Gaz. Le Prix artistique 2019 de la Région de Nyon a été remis à Daniel Roelli, pianiste d'Arzier-Le Muids.

Sport

La Région a accordé 11 soutiens dans le sport en 2019, pour un montant total de CHF 33'000.–. Elle a organisé la première édition des Mérites sportifs régionaux avec la Ville de Nyon et la Ville de Gland.

Communication

La Région a pu mesurer en 2019 les premiers résultats de la refonte de sa communication, comme une hausse de 165% des visiteurs après la mise en ligne du nouveau site internet. Elle a développé son soutien aux médias, consolidé ses promotions thématiques à caractère incitatif et identifié des indicateurs utiles à l'évaluation chiffrée de ses activités.

Editeur: Ville de Nyon, 2020

Imprimé sur Cocoon blanc mat, 100% recyclé, certifié FSC
Couverture imprimée sur du 250g/m², intérieur sur du 90g/m²

Mise en page: Isaline Rogg, Ville de Nyon
Impression: BSR Imprimeurs, 1196 Gland

Téléchargeable aussi sur nyon.ch

